N° 132

Décembre 2014

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère

ISSN O755 - 9607

Trimestriel



Les généalogistes, sauveteurs et passeurs de mémoire - Augustin Morvan, médecin et homme politique - Emporté par les remous de la vie - Vente de biens nationaux à Edern - La saga des Lezongar (4e partie) : la branche du Sénégal - Le naufrage du *Dom Pedro* - De Pickavant à Pichavant - Généalogie Lolivier (fin) - Le coin des lecteurs - Entraide - Questions - Réponses

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU FINISTÈRE

Siège social : Salle municipale, Rue du Commandant-Tissot, 29200 BREST.
Tél. : 02 98 44 00 64 Courriel : cg29@cgf.asso.fr

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979.
Membre de la Fédération Française de Généalogie : www.genefede.eu
et de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique

Site général du CGF et des bases informatiques (Généabank) : http://cgf.cgf.asso.fr

Membres fondateurs : Allain GUIANVARC'H (+), Denise FOULON (+), André-Jean JOGUET, Marie PERSON (+)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean François PELLAN (M, 2016). Courriel : jf.pellan@orange.fr
Vice-présidents : André LE GOFF (B, 2016) et les Présidents d'Antennes, membres de droit : Michel DUROSE (B), Thierry NOIREL (M), Christian BOLZER (Q).
Secrétaires : Marie-Yvonne LOPES-CURVAL (Q, 2016) et Annik FOLGOAS (Q, 2016)

Trésoriers : Alain GAUDÉ (M, 2016) - Marcel JACOB (M, membre de droit)
Membres : BREST : Véronique GUENNEGUES (secrétaire), Corinne TOUZE (trésorière), Danièle CREACH (2018), André KREVAREC (2020), Bernard LE GOUIL (2018), Thierry MARTIN (2020), Joseph POTIN (2016).
MORLAIX : Yvonne FLOCH (secrétaire), Pierre ROUDAUT (2020), Bernard AUDIGOU (2018).
QUIMPER : Maryvonne TYMEN (secrétaire), Danièle KERAVEC (trésorière), Jean-Yves BARVEC (2016), Hervé LE BOT (2018), Maryvonne SCOARNEC (2020), Danielle TANGUY (2020), Jean TOULHOAT (2020), Renée VANOVERSCHELDE (2018).
(Les dates indiquent l'année où le mandat du membre du CA est renouvelable)

ANTENNES	PERMANENCES	PRESIDENTS	SECRÉTAIRES	CHARGES DE COMPTES
BREST (B)	Jeudi et samedi, 9 h-12 h et 14 h-18 h, Nocturne 3ème vendredi du mois, 19-22h rue Commandant Tissot, BREST Tél. 02 98 44 00 64 Courriel : cgfbrest@wanadoo.fr Site Internet : http://brest.cgf.asso.fr Annexes CGF BREST : LE RELECQ-KERHUON : Allée des Pêcheuses Kerhorres, mardi 14h-18h, jeudi, 9h-12h et 14h-18h, 1er et 3è samedi du mois : 9h-12h. CROZON : Maison du Temps Libre - Salle n° 3 lundi 20 – 22 h, mardi 14h-16h 30 et jeudi 9h-12h.	Michel DUROSE	Véronique GUENNEGUES	Corinne TOUZE
MORLAIX (M)	Lundi, mercredi et vendredi, 14 h-18 h 17 rue Général Le Flô, 29600 MORLAIX Tel. 02 98 63 81 26 Courriel : CGFMX@wanadoo.fr Site Internet : http://morlaix.cgf.asso.fr	Thierry NOIREL	Yvonne FLOCH	Marcel JACOB
QUIMPER (Q)	Lundi : 13h30-18h Tous les autres jours, sauf dimanches et jour fériés : 8h30 à 18h 4, rue Félix Le Dantec (Zone de Creac'h Gwen) 29000 QUIMPER Tel : 02 98 64 29 82 Courriel : cgf-quimper@orange.fr Site Internet : http://quimper.cgf.asso.fr Annexe CGF QUIMPER : Maison de retraite Tal ar Mor, 6 rue St Melaine 29350 MOËLAN SUR MER Tel : 02.98.96.50.74 - Courriel : cgfmoelan@orange.fr Permanences: jeudis & samedis 10-17 h	Christian BOLZER	Maryvonne TYMEN	Danièle KERAVEC

Commission informatique :
BREST : Thierry GOAOC, Dominique PODEUR, Alain LAURENT (chargé des bases des victimes des conflits)
MORLAIX : Pierre ROUDAUT et Jean-Pierre HERVET
QUIMPER : Claude HEMON (fichier adhérents), Robert MARHIC (*RECIF*, fichier adhérents).
Responsables du forum Internet : Thierry GOAOC et Eric MENEZ.

Pour 2014 : Cotisation individuelle : 24 € - Cotisation couple 40 € - Abonnement adhérent : 16 € - Abonnement extérieur (non adhérent) : 27 €
Cotisation individuelle + abonnement pour un an (4 n°) : 40 €* - Cotisation couple + abonnement pour un an (4 n°) : 56 €*.
* dont 1,25 € pour la Fédération Française de Généalogie et 0,20 € pour l'Union Généalogique de la Bretagne Historique
Ce paiement de 40 € ou de 56 € vous permet de recevoir vos codes d'accès personnalisés pour consulter gratuitement, via Internet, la base du CGF, riche de 8 350 920 actes. Il permet aussi l'accès aux bases informatiques dans nos locaux.
Droit d'entrée (exigible la 1ère année d'inscription) : 20 €. Le numéro du *LIEN*, port non compris : 8 €.

Toute demande d'insertion dans *LE LIEN* est à transmettre aux membres du Comité de Rédaction
(BREST : M. Carl RAULT, cg29@cgf.asso.fr ; QUIMPER : Christian BOLZER bolzer.christian@wanadoo.fr)
ou à adresser à : Jean François PELLAN, 51 rue Saint-Guenal, 29400 LANDIVISIAU. Courriel : jf.pellan@orange.fr
Les questions, réponses, demandes d'entraide sont à adresser à cg29@cgf.asso.fr

Impression : Bureau 2000, Plougastel-Daoulas
Tirage de ce n° 132 de septembre 2014 : 5 300 exemplaires
Directeur de la Publication du *LIEN* : Jean François PELLAN
CPPAP n° 0518 G 88054

Sommaire du *LIEN* n° 132

* Sommaire et éditorial p. 1

* Le coin des lecteurs p. 2

* Le naufrage du Don Pedro, par Norbert L'Hostis p.4

* Emporté par les remous de la vie, par Pierrick Chuto p. 12

* Les généalogistes, sauveteurs et passeurs de mémoire, par Jean Miliau Garion p. 14

* De Pickavant à Pichavant, par Gilles Pichavant p. 21

* Augustin Morvan, médecin et homme politique, par Jacques Arnol p. 23

* La saga des Lezongar (4e partie) : la branche du Sénégal, par Jean François Pellan p. 35

* Vente de biens nationaux à Edern, par Thierry Nedelec p. 44

* Histoire de famille incomplète : les Lolivier, fin de la généalogie de Jean-Yves Lolivier p. 57

Page 1 de couverture :
la chapelle du Niver à Edern.
Photo Jean François Pellan

Page 2 de couverture :
L'organigramme du CGF

Page 3 de couverture :
L'UGBH et ses revues.

Page 4 de couverture :
Carte des paroisses et trèves avant 1789.

Tous droits de reproduction réservés.
Les articles publiés dans *LE LIEN* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

LE MOT DU PRESIDENT

Le nouveau *RECIF* a donc été lancé fin septembre. Quel constat pouvons-nous en faire après quelques semaines d'utilisation ?

Changer les habitudes est toujours une opération à haut risque, d'autant que les adhérents ne prennent pas le temps, ou ne veulent pas le prendre, pour apprivoiser la nouveauté qui leur est offerte. Et pourtant, nous avons pris la peine de mettre une notice d'utilisation, de pouvoir cliquer sur les QUOI, QUI, QUAND, OU et sur des signes lumineux ! Une ampoule n'est-elle pas un signe suffisamment intelligible pour signifier qu'elle éclaire... celui qui est dans le noir ?

Un nouveau logiciel se trouve confronté aux différents navigateurs (Internet Explorer, Firefox, Google Chrome.....) et systèmes d'exploitation (Windows Vista, XP, 7 et 8, ou Linux, ou Apple) et c'est un véritable casse-tête pour un informaticien de faire en sorte que son programme fonctionne avec eux. Les ajustements nécessaires ont été réalisés au fur et à mesure des demandes, mais très souvent les problèmes étaient liés au paramétrage des ordinateurs des adhérents. Nous sommes, bien entendu, à l'écoute de ceux qui pourraient rencontrer encore quelques problèmes.

Pour éviter des piratages, nous avons mis en place l'obligation de s'identifier dès le départ. Beaucoup d'adhérents avaient enregistré leurs codes dans leurs ordinateurs et ne sachant plus où ils les avaient notés, nous avons dû les redonner à plus de quatre cents personnes. Constat pour le moins surprenant !

***Le nouveau RECIF* permet de faire toutes les requêtes qui l'étaient avec le précédent système. Qu'on se le dise ! ...et en plus, d'autres possibilités ont été offertes. Faut-il, toutefois, prendre le temps de lire la notice pour bien comprendre les procédures et faire des essais.**

Une belle nouveauté réside dans la possibilité de consulter les recherches du mois sans perdre de points. C'est à utiliser sans modération.

Plus de six cents photos et un millier de références biographiques ont rejoint nos relevés d'actes et les illustrent. C'est bien... pour un démarrage, mais pas suffisant à mon goût. Je ne peux qu'inviter chaque adhérent à déposer au moins deux ou trois photos de membres de leur famille. Les tiroirs dans les maisons en regorgent. Qu'attendez-vous pour vous pencher sur cette richesse qui dort chez vous ? Le procédé est tellement simple à mettre en œuvre, qu'aucune excuse ne peut vous être accordée de ne point le faire !

Enfin, je constate avec plaisir que, nonobstant des petits problèmes de détail, tout a fonctionné sans anicroche lors du passage d'un système à l'autre et que nous recevons de nombreux témoignages de satisfaction.

La prochaine étape va consister à faire les adaptations nécessaires pour que les saisies en cours puissent être déversées sans problème dans le nouveau *RECIF*. Ce sera pour le début de l'an prochain.

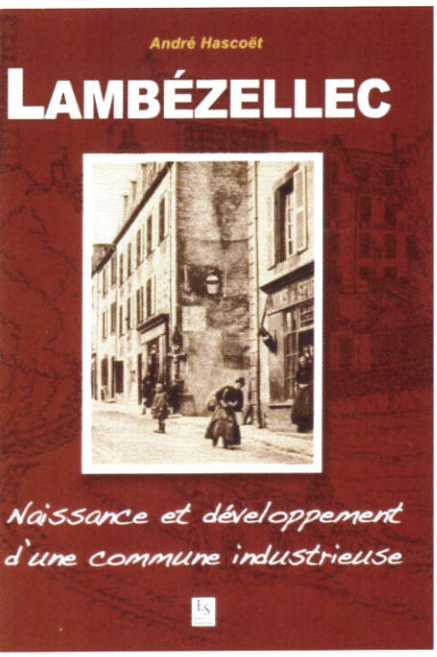
Que la future année vous apporte joie, bonheur, prospérité et de bien belles découvertes grâce à tous les travaux que nous mettons en ligne.

Bloavez mat deoc'h !
Bonne année à tous !

Jean François PELLAN

Le coin des lecteurs

Lambézellec : Naissance et développement d'une commune industrieuse,
par André Hascoët
Editions Sutton
SBN : 978-2-8138-0798-4



Jadis commune à part entière, Lambézellec est devenu, en 1945, un quartier de la ville de Brest.

Dans la plupart des livres d'histoire, les données statistiques, politiques, économiques ou sociologiques concernant la municipalité déchue sont désormais presque systématiquement assimilées à celles de Brest.

L'objet de ce livre est de participer à la réparation de ce préjudice en montrant que Lambézellec ne fut pas seulement cette banlieue de Brest sans pouvoir, sans autonomie, simple extension extra-muros du grand port. Elle fut bel et bien une commune, certes dépendante économiquement de son puissant voisin, mais capable d'actions, de décisions originales portées par des administrateurs, des industriels, des clercs, des militants associatifs souvent brillants et populaires.

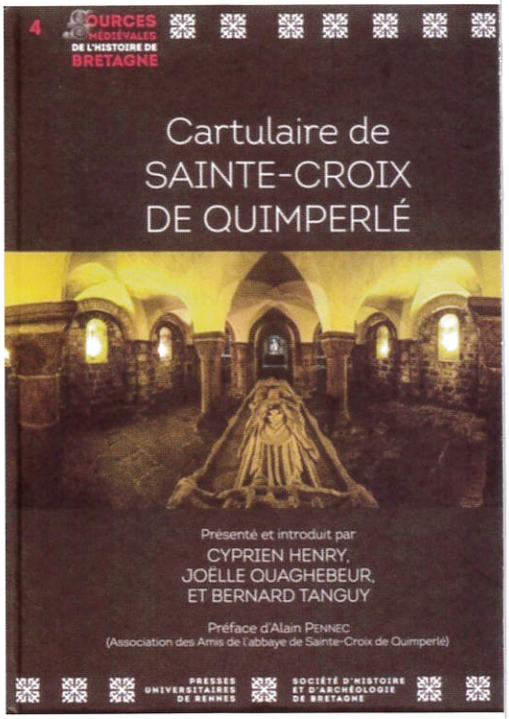
Lambézellec fut, il y a quelques décennies de cela, la deuxième commune la plus peuplée du Finistère, une des plus industrialisées du département, une des principales bases américaines en Europe pendant la première guerre mondiale, mais aussi la première ville française à anticiper la loi Goblet en laïcisant une école dès 1878.

Cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé
Présenté et introduit
par Cyprien Henry, Joëlle Quaghebeur et Bernard Tanguy
ISBN978-2-7535-3337-0

De multiples péripéties ont conduit à ce que le cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé soit aujourd'hui conservé à la British Library.

Or il s'agit d'un document tout à fait exceptionnel pour la connaissance de la Cornouaille et de la Bretagne aux XI^{e} et XII^{e} siècles. Le cartulaire constitue en effet la source privilégiée pour appréhender les débuts de l'une des plus puissantes abbayes du duché. Et le manuscrit reproduit en fac-similé est en lui-même plein d'enseignement.

Il est accompagné d'études fouillées de trois spécialistes portant tout d'abord sur sa genèse, à partir des apports de la codicologie et de la diplomatique. Il témoigne d'une évolution considérable des pratiques de l'écrit en Cornouaille et de l'objectif politique mené par Gurhedenn, son auteur majeur.

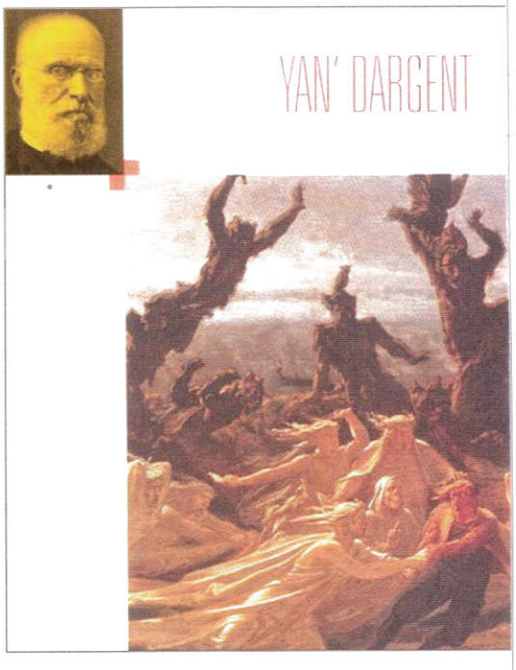


Puis ce texte est analysé du point de vue de la mine d'informations qu'il révèle, informations relatives tant au cadre politique et social qu'à la vie quotidienne.

Enfin les noms des personnes et de lieux sont étudiés avec précision, ce qui nous informe sur cette période de transition pour la langue bretonne.

La volonté de publier ce premier fac-similé de ce manuscrit de 167 folios – accompagné en marge d'analyses des chartes – vise à répondre à la fois aux exigences du monde universitaire mais aussi à l'intérêt d'un public plus large. Un index et des illustrations complètent cet ouvrage.

Yan' Dargent, Héraut de la basse Bretagne,
par Jean Berthou
Coop Breizh Artistes
ISBN : 978-2-84346-595-6



Originaire de Saint-Servais dans le Finistère, Yan' Dargent (1824-1899) est célèbre pour ses représentations des légendes bretonnes, notamment *Les Lavandières de la nuit*.

Il reste pourtant un artiste trop peu connu au regard de nombreuses peintures, dessins et gravures qu'il a réalisés.

Artiste soucieux de mettre en scène la vie quotidienne des habitants de son Léon natal., il transcende, à travers des peintures d'une grande fraicheur, sa jeunesse tourmentée.

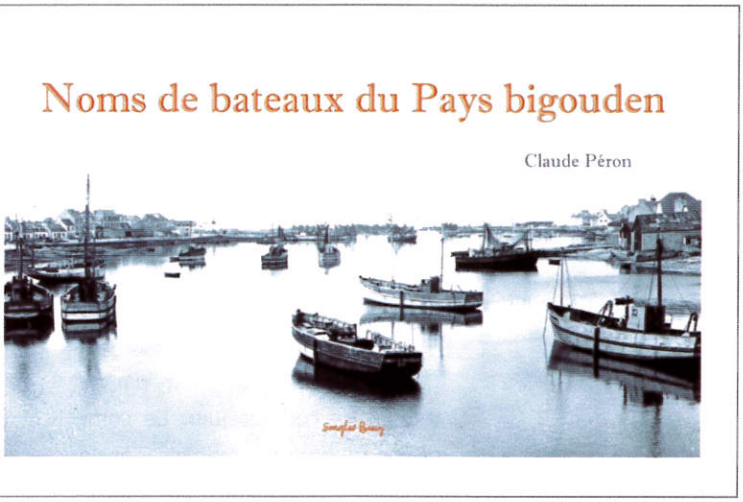
© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Yan' Dargent a été également l'un des grands illustrateurs du XIXe siècle, collaborant à des dizaines d'ouvrages de référence (Dante, Poe, Verne, etc.)

C'est enfin le décorateur inspiré de la cathédrale de Quimper, des églises de Landerneau et de Saint-Servais.

Cet ouvrage rend hommage à un artiste amoureux de la Bretagne et de sa riche sculpture.

Noms de bateaux du Pays bigouden,
par Claude Péron
Editions Emgleo Breiz



Fils et petit-fils d'inscrits maritimes, Claude Péron (membre du CGF) fait aboutir avec ce livre un projet de longue date : répertorier les noms bretons de bateaux bigoudens du XIXe et du XXe siècle.

Au-delà de ses recherches dans le archives, il a voulu comprendre l'évolution et l'usage de ces noms : comment et pourquoi les patrons les choisissent-ils, qu'évoquent-ils pour eux ? Porteurs de lien social, ils ont une dimension symbolique forte et donnent une place à la langue bretonne dans l'espace public.

Claude Péron s'intéresse ici aux bateaux du quartier maritime du Guilvinec et à ceux du quartier de Quimper dont il dépendait jusqu'en 1920.

Il contribue ainsi à l'exploration d'une part importante de notre patrimoine immatériel : sur ce sujet, c'est sans doute l'une des études les plus exhaustives réalisées à ce jour. Les noms de bateaux sont un trésor humain vivant sans cesse recréé et un témoin de la tradition orale liée aux métiers de la mer. Ils nous rappellent la volonté des marins-pêcheurs d'afficher et de transmettre une culture bretonne autant que maritime.

Kerné,
par Bruno Thépot
Yil Editions
ISBN : 970-10-92736-53-3

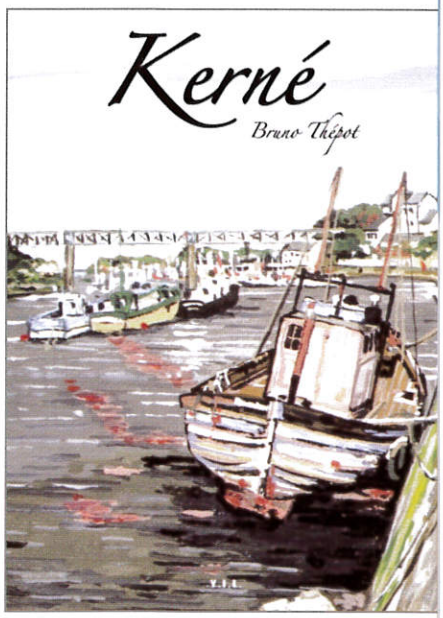
Peintre autodidacte, Bruno Thépot (membre du CGF), né à Quimper, a commencé jeune à dessiner et à peindre.

Durant toute sa carrière dans la Marine Nationale, il crayonna, dessina, prit des notes en vue de réaliser un carnet de voyage, résumé de ses navigations sur toutes les mers du monde.

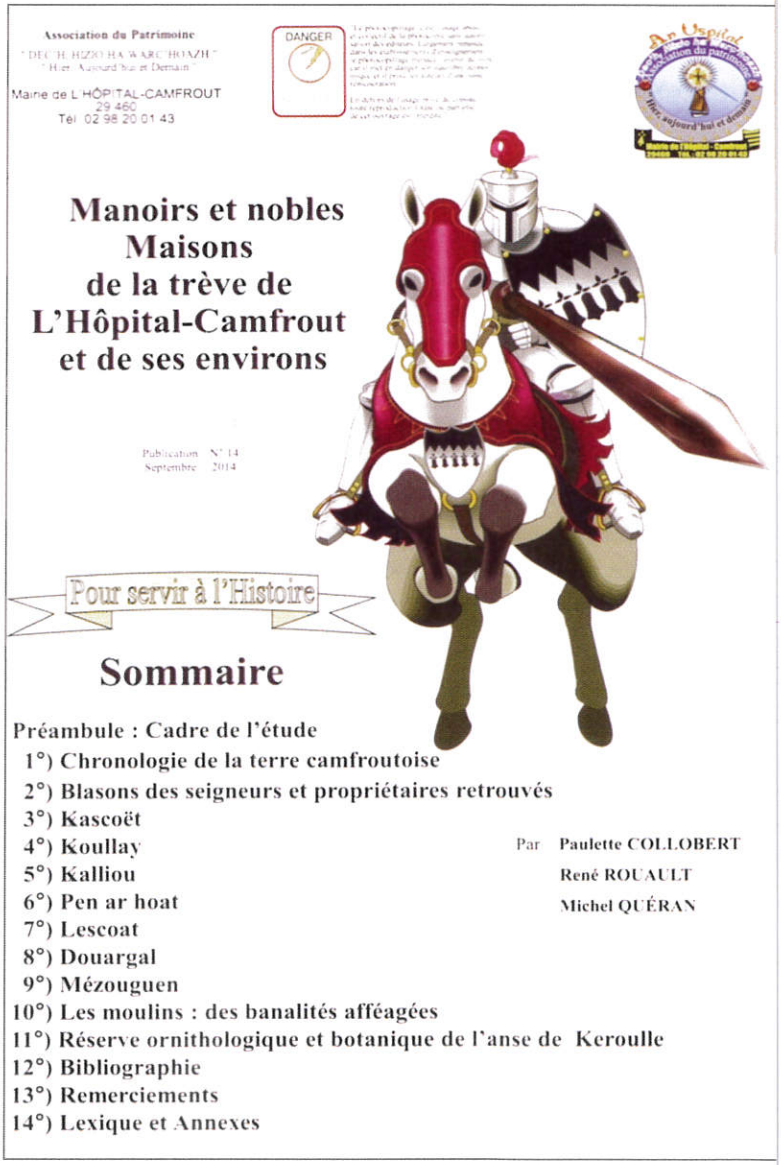
Sa carrière artistique démarra par hasard. Invitant ses amis, lors de son départ de la "Royale", il leur fit un dessin personnalisé signalant leur place à table.

Quelques jours plus tard, les commandes affluaient. La découverte de bois flottés, utilisés comme support, se fit lors d'une promenade sur l'estran dans la baie de Kérogan.

Depuis, un retour aux supports et technique plus classiques s'est effectué, toiles, cartons toilés, aquarelles mais toujours pour illustre les paysages locaux – particulièrement ici ceux de Cornouaille - et surtout les bateaux !



Manoirs et nobles Maisons
de la trève de l'Hôpital-Camfrout
et de ses environs,
par Paulette Collobert, René Rouault et Michel Quéran.



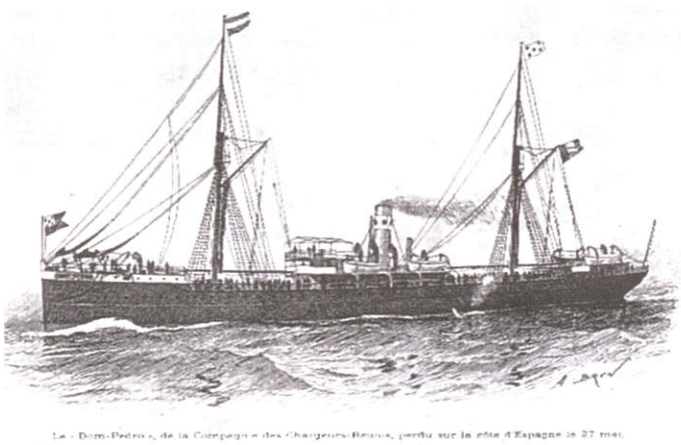
© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Le tragique naufrage du *Dom Pedro*,

par Norbert L'HOSTIS, CGF n° 3445

Il fait beau, ce 26 mai 1895 au large de Pasajes, petit port de la côte espagnole, pas très loin de Vigo. Pourtant, le vapeur *Dom Pedro* de la compagnie des Chargeurs Réunis, armé au Havre, y disparaît en quelques minutes.

Il y a près de cent vingt ans, une succession de naufrages de navires, battant pavillon tricolore mais aussi étrangers, sont relatés dans la presse nationale (voir encadré p. 6).



Le steamer Dom Pedro

Le naufrage du *Dom Pedro*, le 26 mai 1895, est annoncé rapidement avec un bilan très lourd, une centaine de victimes. Jusqu'à la remise du rapport du capitaine du navire, Vincent Marie Créquer, qui a survécu, des faits erronés sont retranscrits : mauvaise météo, bilan humain, erreur de navigation ou encore explosion des chaudières.

Le steamer avait quitté Le Havre le 20 mai avec quarante-neuf hommes d'équipage et quatre-vingts passagers, avait fait escale à Bordeaux et rejoignait Carril (Espagne) pour y embarquer deux cent vingt émigrants à destination de Buenos Aires et Montevideo. Ce navire de cent mètres de long, jaugeant trois mille tonnes avec mille trois cents chevaux de puissance, avait fait son premier voyage en janvier 1879. Il effectuait un service régulier entre Le Havre et la Plata. Son capitaine, un des plus anciens de la compagnie, avait pris très souvent la route de la Plata, transportant à l'aller des émigrants et au retour des chargements de viande abattue.

Ce 27 mai, à 18h12, alors que le capitaine Créquer relève sur sa carte les brisants du phare de Corrubedo et qu'il donne ses recommandations au timonier, un choc épouvantable se produit. Le steamer vient de heurter, à une vitesse de onze nœuds, une tête de roche isolée qui ne figure sur aucune carte et qui est située à quatre lieues de la côte.

Plusieurs survivants ont fait état d'une grande panique alors que les officiers, aidés de marins, tentaient de mettre à l'eau des embarcations. Certains ont même raconté que le capitaine avait dû brandir son revolver pour tenter de maîtriser les passagers qui tentaient de s'emparer des canots. Dans son rapport (voir ci-dessous), le capitaine Créquer ne fait pas mention de ce fait, pas plus que de celui concernant les passagers qui avaient pris place dans un canot qui, mal détaché, tomba à la mer et disparut. La forte gîte engendra une montée de l'eau qui fit exploser les chaudières, provoquant une très rapide immersion.

En neuf minutes, c'en était terminé du *Dom Pedro* ; seuls quelques rescapés, attachés à des bouées et des morceaux de bois, ont été repêchés par des pêcheurs locaux.

Les naufragés du *Dom Pedro*, dont le capitaine Créquer, et vingt hommes d'équipage ont été rapatriés à Brest par le *Suffren* courant juin. Le commandant du steamer a déposé son rapport au commissariat de l'inscription maritime. Le commissaire Kerdoncuf a été chargé de l'enquête.

Le rapport du capitaine

"Je soussigné Vincent Marie Créquer, capitaine au long cours, commandant le vapeur français Dom Pedro *appartenant à la compagnie des Chargeurs Réunis, d'une jauge brute de 3014tx 98/100 et nette de 1770 18/100, armé au Havre le 20 mai 1895, ayant à bord cinquante et une personnes d'équipage et soixante-quinze passagers à destination de Buenos Aires, déclare avoir quitté en dernier lieu le port de Pasajes, le 25 mai 1895 à cinq heures trente du matin à destination de Carril (Espagne).*

Parcouru le golfe de Gascogne avec beau temps et sans incident à noter ; le 27 mai 1895 à quatre heures du soir, doublé Finisterre à petite distance et après avoir signalé au sémaphore le passage, j'ai fait gouverner au S.1/4 S.-E du compas avec une variation de 8 à 10 degrés N.-O.

Cette route m'amenait deux heures après à passer à environ quatre milles à l'ouest de la pointe de Corrubedo. Cette distance a été vérifiée par des relèvements pris par M. L'Hostis, officier de quart, à 45° et à 90°.

A ce moment, six heures cinq, je donnai la route au compas au sud, veillant bien les ondulations de la mer afin de distinguer les brisants.

A six heures douze, je relevai les brisants du phare de Corrubedo au S.E-. ¼ E. variation 5° N.-O. Au moment où je

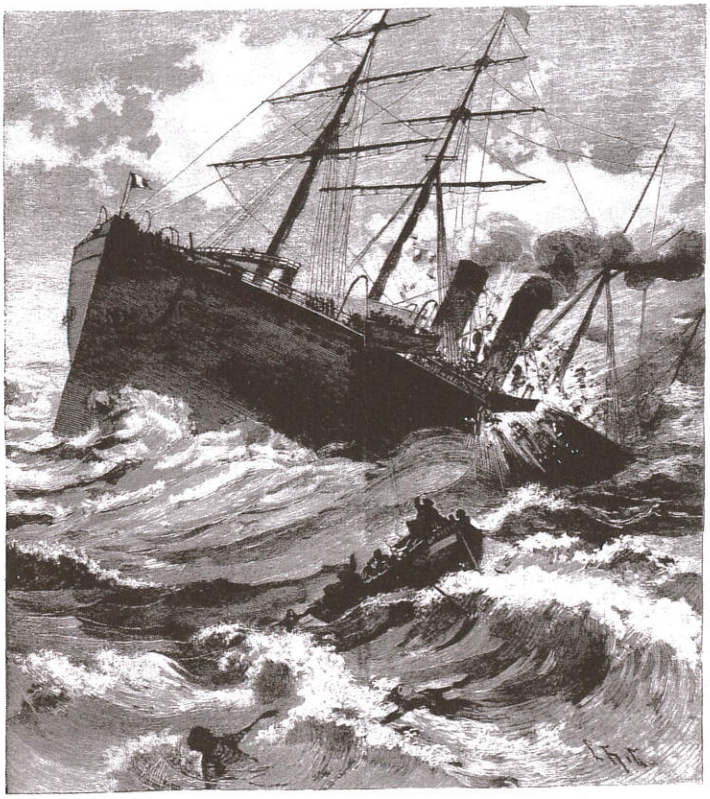
© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Sixième année. — N° 234. Huit pages : CINQ centimes. Dimanche 9 Juin 1895.

LE PROGRÈS ILLUSTRÉ

Supplément littéraire du « PROGRÈS DE LYON »

ABONNEMENTS — ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 85, Rue de la République, 85 — LES ANNONCES



Le Naufrage du DOM PEDRO

2e Année.—N° 45. Prime gratuite à tous nos Abonnés 9 Juin 1895.

L'ESTAFETTE

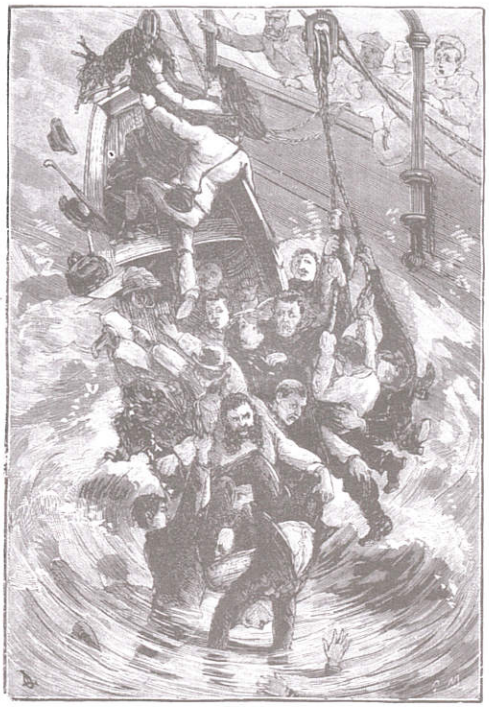
Supplément hebdomadaire illustré

LITTÉRATURE. ACTUALITÉS. ARTS. MODES

ABONNEMENTS — RÉDACTION & ADMINISTRATION — ANNONCES

PARIS, 24, rue Chauchat. — PARIS

Le Gérant : J. DEGEORGES



Le naufrage du « Dom Pedro »

Visiblement, les dessinateurs et graveurs des journaux d'époque ont accentué l'état de la mer pour donner une intensité encore plus dramatique à la catastrophe.

terminais ce relèvement et faisais au timonier Le Merer la recommandation de ne pas venir sur bâbord de la route, un choc épouvantable se produisait.

Le navire venait de heurter, avec une vitesse de onze nœuds et demi, une tête de roche isolée et non portée sur la carte.

Stoppé immédiatement et marché de l'arrière, mais voyant que le navire qui avait abordé la roche par le côté de tribord avant continuait à courir sur son erre, je mis le cap à l'est et marchai à toute vitesse en avant pour essayer d'échouer le navire sur un écueil où il pourrait se maintenir.

J'ai stoppé quand le navire a commencé à "piquer". Dès le choc, j'ai commandé la mise à l'eau des embarcations ; voyant au bout de quelques instants que cette manœuvre ne s'effectuerait que trop tard pour être utile, je donnais l'ordre de jeter à la mer, aussitôt la vitesse du navire détruite, les bouées, ceintures de sauvetage, madriers, avirons, mâts de canot et tous les objets flottables se trouvant sur le pont. J'ai crié aux passagers de se jeter à l'eau et de se cramponner à ces débris. Soit que le bruit dominait ma voix, soit que la panique eût annihilé leurs forces, peu de personnes ont suivi ce conseil.

Aussitôt que je m'aperçus que le navire s'enfonçait rapidement de l'avant, j'ai donné ordre au personnel de la machine qui était de quart de monter sur le pont et de se sauver, ordre qui a reçu son exécution. Tous les officiers étaient à leurs postes et travaillaient toujours à la mise à l'eau des embarcations.

Tout à coup, la cloison étanche du milieu ayant sans doute cédé sous la pression de l'eau, le navire coulait au fond perpendiculairement, l'avant le premier, l'eau pénétrant en masse dans la chaufferie et sur le pont occasionna l'explosion des grandes et petites chaudières.

L'explosion a brisé le rouf central ainsi que le pont des coursives.

C'est à cette malheureuse circonstance que j'attribue la disparition de tous mes officiers et du plus grand nombre des passagers. Je fus moi-même entraîné dans le gouffre de dessus la passerelle, mon poste, et quand je reparus à la surface, grâce à tous mes efforts de bon nageur, presque asphyxié, toutes traces du navire avaient disparu.

Dès que le choc avait eu lieu, je fis mettre le pavillon en berne et je sifflais moi-même à plusieurs reprises, pour attirer l'attention des bateaux pêcheurs qui m'environnaient. Je fus

Effrayante série

Le premier semestre 1895, un nombre considérable de naufrages a été enregistré, avec de terribles bilans :

* 30 janvier, naufrage de l'*Elbe*, paquebot allemand, suite à une collision avec le vapeur anglais *Crathie*, 370 victimes, à trente milles de Rotterdam ;
* 31 janvier, le paquebot français *Amérique* s'échoue à Sabanilla sur les côtes de Colombie, seul un homme d'équipage a péri ;
* le 12 février, collision, à cinq milles du phare du Pilier (île de Noirmoutier), du vapeur *Calvados* avec le brick-goélette *Yvonne,* qui a coulé : plusieurs blessés, dont un décédera ;
* le 16 février, un brick-goélette, la *Lucie* de Marseille, échoue à la pointe Caderousse près des îles d'Hyères : sept morts, un rescapé : le capitaine ;
* le 18 février, une dépêche d'Oran annonce que le vapeur *Besos* s'est éventré sur les rochers de l'île de Hormigas (au large de Murcie) : tout l'équipage et dix-neuf passagers ont péri ;
* le 25 février le bateau de pêche *Théophile-et-Louise* n°63 de Calais, composé de sept hommes d'équipage, s'est perdu corps et biens dans une tourmente de neige, un peu avant le phare de Walde, un mille environ de la balise de Waldam ;
* le 14 mars, une dépêche de Tanger annonce la perte du cuirassé espagnol *Reina-Regente*, parti le 10, à Acceitunas Bajos près de la plage de Conil à l'entrée du détroit, sur les côtes espagnoles : 420 victimes ;
* le 21 mars, la goélette *Ambassadress* de Saint-Malo échoue, par un brouillard intense, sur les rochers de Thiels, entre le Gouffre et la pointe Pleinmont à trois milles environ du phare des Hanois au sud de Guernesey, quatre-vingt-dix-sept passagers sont sauvés mais il y a un mort ;
* le 22 mars, c'est un steamer britannique, le *William-Banks*, trompé par une brume épaisse, qui échoue sur les Pierres-Vertes près de Molène, l'équipage parvient à se sauver ;
* le 5 mai, le trois-mâts français le *Danube* est coulé dans le golfe de Gascogne par le vapeur anglais *Woodlands* : cinq marins disparaissent ;
* le 13 mai, au large du Finistère, à dix milles du phare d'Ar Men, collision, due à la brume, entre les deux steamers anglais *Emerald* et *Maritana*, ce dernier coule à pic : onze disparus, huit rescapés ;
* le 16 mai, naufrage du torpilleur n°20, surpris par une lame de fond, à deux milles au nord-nord-ouest de l'île d'Aix : sept victimes, cinq rescapés ;
* le 22 mai, le vapeur espagnol *Gravina,* pris par un cyclone, est jeté sur la côte de Zambales (Philippines) : 167 morts, 3 rescapés ;
* enfin, le 27 mai, le même jour que le naufrage du *Dom Pedro*, naufrage du steamer *Colima*, à cinquante milles de Mantenilla, sur les côtes du Mexique : 173 noyés, 19 rescapés.



Le naufrage du paquebot Elbe, *qui a sombré après être entré en collision avec le vapeur* Crathie *par* Le Petit Parisien.

recueilli un des derniers avec le boulanger et la même embarcation sauva les matelots Collen, Nicolas et Le Merer.

Après avoir exploré le lieu du sinistre et constaté que personne de vivant n'existait sur les nombreuses épaves qui nous entouraient, le patron du canot qui nous avait sauvés nous mit dans un bateau plus grand qui fit route pour Villagarcia. Le calme nous avait surpris, nous avons ramé toute la nuit jusqu'au matin à cinq heures, où dans l'est de l'île d'Arosa, nous avons rencontré une chaloupe à vapeur dans laquelle se trouvaient le représentant de la compagnie, le gérant du consulat de France et un officier de la capitainerie du port.



Le capitaine Créquer dans *Le Petit Parisien* de 1895.

Ladite chaloupe remorqua à Villagarcia le bateau qui nous contenait, et, à 6h30 du matin, nous débarquions au wharf de Villagarcia au nombre de vingt-cinq personnes dont seize faisaient partie de l'équipage et neuf passagers hommes.

Etant convaincu que plusieurs personnes de l'équipage ainsi que des passagers avaient été sauvés par d'autres embarcations, de concert avec l'adjoint de la compagnie et les autorités du port, la même chaloupe à vapeur qui venait de nous remorquer repartit avec mission d'explorer tous les villages bordant l'entrée de la baie."

Les recherches après le naufrage

Pour pouvoir clôturer le dossier lié au naufrage, l'armateur et les compagnies d'assurance doivent identifier puis distinguer les membres d'équipage et les passagers.

Concernant l'équipage, les observations notées à la fin du registre d'armement laissent apparaître les difficultés pour retrouver les ayants droit. Ainsi, dans le cas de la disparition en mer de Pierre Jules Vauthier, le commissaire à l'Inscription Maritime doit enquêter à la manière d'un généalogiste pour tenter de retrouver la famille de ce chauffeur né à Tourlaville dans la Manche. Le maire de cette commune est chargé d'enquêter auprès de ses concitoyens portant le même

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

patronyme pour tenter de les identifier :

"Pierre Jules Vauthier, chauffeur sur le vapeur Dom Pedro *a disparu dans le naufrage de ce navire le 27 mai dernier, la famille de ce navigateur habiterait Tourlaville et la Société des Chargeurs Réunis, armateur du* Dom Pedro *aurait besoin d'en connaître la composition afin de répartir une indemnité qu'elle aurait l'intention d'accorder aux parents des victimes dudit naufrage".* La réponse du maire, datée du 26 juin1895, est négative : *"Aucune des personnes du nom de Vautier résidant à Tourlaville n'a pu donner de renseignements sur la famille du défunt désigné".* Une petite annotation au crayon indique cependant que le commissaire a trouvé par ailleurs une information capitale : *"Une parente (nièce ?) de M. Vautier habite à Lorient rue Carnot 69, mariée à M. Pinault".*

Quand il s'agit de personnes étrangères, des tractations sont menées parallèlement par le Quai d'Orsay. Ainsi, un rapport du ministère des Affaires Etrangères en négociation avec les autorités suisses laisse apparaître que les tractations ne concernent pas que l'indemnisation des passagers disparus :

"Le 27 mai, vers 7h du soir, le vapeur Dom Pedro de la compagnie des Chargeurs Réunis, parti du Havre le 20 du même mois ayant touché un récif caché sous l'eau, sombre sur la côte sud-ouest de l'Espagne près du Cap Corrubedo.

Il y avait à bord 80 passagers et 50 hommes d'équipage. Parmi les premiers se trouvaient six Suisses, Hans Lehmann, d'Oberdiessbach (Berne), Frédéric Wyss, de Balm (Soleure), Otto Kauffmann, de Winterthur, Fritz Schneider, de Bienne, Antonio et Louise Kung, du canton d'Argovie."

Il y eut 18 passagers et 20 hommes d'équipage de sauvés, parmi les premiers MM. Wyss et Lehmann. Tandis que les autres passagers sauvés du naufrage continuaient leur route vers Buenos-Aires sur un autre vapeur, de Vigo, MM. Wyss et Lehmann retournèrent en Suisse et demandèrent à l'autorité fédérale d'obliger la compagnie des Chargeurs Réunis à les indemniser des pertes qu'ils avaient subies. Dans la suite, des parents de F. Schneider et O. Kauffmann qui périrent dans le naufrage se joignirent à eux pour formuler une même demande...

La compagnie des Chargeurs Réunis prétendit tout d'abord qu'elle n'était tenue à aucune indemnité, n'ayant d'autre obligation que de remplir ses engagements, c'est à dire d'expédier à Buenos-Aires ceux qui avaient survécu. Plus tard, elle se déclara prête à restituer le prix de la traversée, puisque celle-ci n'avait pas eu lieu. Le tribunal de commerce maritime du Havre ayant déclaré le capitaine du Dom Pedro *pleinement innocent de la perte de ce vapeur, et les compagnies d'assurances qui avaient assuré les marchandises expédiées par le* Dom Pedro *renonçant à intenter un procès aux Chargeurs Réunis, les passagers suisses ou leurs successeurs légaux ne purent plus songer à le faire. Grâce à nos efforts et à ceux de la légation de Suisse à Paris, la compagnie des Chargeurs Réunis alloua aux plaignants favorables à un arrangement à l'amiable, une indemnité bien supérieure aux premières offres et dont MM. Wyss et Kauffmann père, ainsi que Mme veuve Schneider, se déclarèrent pleinement satisfaits... Nous ignorons si les passagers de nationalité différente obtinrent une indemnité quelconque."* ■

Les victimes du naufrage du *Dom Pedro*

Les listes des victimes et des membres de l'équipage laissent apparaître une très grande variété d'origines aussi bien des passagers que des marins. A la fin du XIX^{e} siècle, nombreux sont les émigrants qui utilisent les lignes mises en place par les grands transporteurs vers d'autres continents..

Si une grande majorité des marins est d'origine Bretonne et particulièrement des Côtes d'Armor, la liste des passagers indique des origines de toute la France et de Suisse, Belgique, Italie, Argentine, Allemagne, Brésil et d'Alsace (alors annexée par l'Allemagne).

Liste des membres d'équipage d'origine bretonne disparus dans le naufrage

Originaires du Finistère :

Pierre Marie Dagorn, ° 11.6.1874 à Perros-Guirec, de Pierre Marie Dagorn et Marie Perrine Riou, célibataire, matelot de troisième classe, domicilié à Perros-Guirec

Maurice Desbordes,° 05.04.1860 à Guiclan, de Maurice Desbordes et Marie Jeanne Abgrall, x 28.04.1886 Guiclan avec Marie Anne Julienne Madec, mécanicien, domicilié au Havre

Joseph Marie L'Hostis, ° 24.10.1868 à Lanmeur, de Bizien L'Hostis et Marie Jeanne Etien, célibataire, capitaine de deuxième classe de la marine marchande, domicilié à Guimaëc

Originaires des Côtes d'Armor :

François Colin, ° 25.01.1864 à Pleubian, de Jean Colin et Marie Yvonne Krespers, x 30.09.1894 à Pleubian à Anne-Marie Cloarec, matelot ,domicilié à Pleubian

Pierre Eugène Marie Garnier, ° 07.06.1877 à Matignon, de Pierre Garnier et Eléonore Sicot, matelot, domicilié à Matignon

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Henri Le Cloarec, ° 18.08.1882 à Perros-Guirec, de Laurent Marie Le Cloarec et Henriette Julie Briand, mousse, domicilié à Perros-Guirec

Louis Le Gall, ° 09.02.1849 à Penvénan, de Guillaume Le Gall et Perrine Huon, x 08.02.1880 à Penvénan à Françoise Coadec, matelot de deuxième classe, domicilié à Penvénan

Pierre Jean Le Guillou, ° 14.04.1865 à Servel, de Jean Le Guillou et Marie Le Coz, célibataire, chauffeur, domicilié au Havre

Jacques Marie Le Roux, ° 14.11.1867àTrébeurden, de Ollivier Marie Le Roux et Marie Jeanne Le Mallet, célibataire, chauffeur, domicilié à Trébeurden

Henry Lucas, ° 09.11.1859 Perros-Guirec, de Philippe Lucas et Anne Salaun, x 25.04.1888 à Perros-Guirec Eugénie Briand, matelot de deuxième classe domicilié à Perros-Guirec

Isidore Louis Marie Plougonven, ° 14.05.1865 à Plounérin, de François Marie Plougonven et Marie Le Cam, x 16.05.1891 au Havre Louise Augustine Lainé, mécanicien au Havre

Jean Louis Marie Robic, ° 07.09.1864 Ploumilliau, de Guillaume Robic et Anne Marie Perrine Bastard, célibataire, chauffeur, domicilié à Ploumilliau

Originaires d'Ille-et-Vilaine :

François Julien Jamais, ° 18.05.1862 à Châteaugiron, de Jean-Marie Jamais et Marie Rose Javaudin, x 10.12.1888 au Havre avec Joséphine Reine Vachier, chauffeur, domicilié au Havre

Louis Henri Emmanuel Portalier, ° 03.02.1877 à Saint-Malo, de Théodore Marc Portalier et Angèle Aline Loisel, célibataire, matelot de troisième classe, domicilié à Saint-Malo, rue des Cordiers

Originaires de Loire-Atlantique :

Joseph Louis Bourreau, ° 01.03.1850 à Frossay (Loire-Inférieure), de Joseph Bourreau et Anne Loirat, x 31.05.1876 au Havre Hélène Aimée Gilles, graisseur domicilié au Havre

Charles Albert Gosse, ° 11.01.1866 à Escoublac (Loire-Inférieure), de Charles Sulpica Gosse et Marie Donatienne Dance, célibataire, graisseur domicilié à Escoublac

Originaires du Morbihan :

Alexis Berven, ° 21.07.1856 à l'IIe aux Moines, de Mathurin Beven et Jeanne Françoise Danet, x 28.12.1892 à Bordeaux Marie Jeanne Eugénie Goubeau, capitaine au long cours, domicilié à Bordeaux

Joachim Pascal Le Guilloux, ° 18.05.1853 à Arzon de Joseph Marie Le Guilloux et Marie Anne Darso, x 25.07.1894 à Arzon Marie Vincente Allanic, matelot de deuxième classe, domicilié à Arzon

Joseph Le Guitton, ° 27.12.1851 à Inguiniel (Morbihan), de Louis le Guitton et Guillemette Le Garrec, x 29.08.1876 à Caudan Jeanne Marie Evanno, chauffeur, domicilié à Caudan

Ascendance de Joseph MarieL'HOSTIS , 1 lieutenant en second du *Dom Pedro*

Génération I

1 L'HOSTIS Joseph Marie ° 24/10/1868 LANMEUR + 27/05/1895 au large de l'Espagne
Lieutenant en second du steamer Dom Pedro naufragé au large de l'Espagne

Génération II

2 L'HOSTIS Bizien ° 26/01/1833 GUIMAËC + 30/03/1869 GUIMAËC
3 ETIEN Marie Jeanne ° 15/08/1841 LANMEUR x 17/01/1865 LANMEUR + 04/04/1892 GUIMAËC
Cultivatrice et aubergiste

Génération III

4 L'HOSTIS Yves Marie ° 17/02/1809 TROGUERY (22) + 15/12/1862 GUIMAËC
Menuisier
5 THOMAS Marie ° 22/12/1810 GUIMAËC x 16/11/1830 GUIMAËC + 27/01/1889 GUIMAËC
Ménagère
6 ETIEN Pierre ° 25/06/1803 GUIMAËC + 27/01/1850 GUIMAËC
Cultivateur
7 GUILLOU Catherine ° 30/01/1812 LOCQUIREC x 25/10/1831 LANMEUR + 1850/....

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Génération IV

8 L'HOSTIS Joseph ° 27/10/1778 TREDARZEC (22) + 29/11/1854 PLOUEGAT-GUERAND
Aubergiste, menuisier
9 CRECHELLO Marie Yvonne Jacquette° 10/02/1779 MINIHY-TREGUIER (22)x 09/05/1808 TREDARZEC (22) + 10/06/1835 GUIMAËC
Cabaretière
10 THOMAS Pierre ° 30/10/1778 GUIMAËC + 14/07/1845 GUIMAËC
Cultivateur
11 JACQ Catherine ° 20/11/1778 GUIMAËC x 24/10/1809 GUIMAËC + 05/02/1855 GUIMAËC
12 ETIEN Hervé ° 05/04/1763 GUIMAËC + 11/06/1835 LANMEUR
Cultivateur
13 MAHÉ Marie ° 11/06/1771 ST-JEAN-DU-DOIGT x 12/10/1791 ST-JEAN-DU-DOIGT + 22/09/1833 LANMEUR
14 GUILLOU Yves ° 22/03/1778 GUIMAËC + 03/09/1830 LANMEUR
15 SCLISSON Marie Anne ° 03/01/1788 LOCQUIREC x 29/01/1811 LOCQUIREC + 18/04/1867 LANMEUR

Génération V

16 L'HOSTIS Joseph ° 1740/1755 + 21/06/1787 TREDARZEC
17 LE CALLENNEC Isabelle ° PLOEZAL (22) x 16/11/1773 TREDARZEC (22) + 04/05/1797 TREDARZEC
18 CRECHELLO Pierre ° 25/03/1742 HENGOAT (22) + 28/09/1807 TROGUERY
Cultivateur
19 LE GALLOU Jeanne ° 23/05/1748 MINIHY-TREGUIER x 21/08/1770 MINIHY-TREGUIER
20 THOMAS Pierre ° 11/03/1732 LOCQUIREC + 03/08/1812 GUIMAËC
21 TOCQUER Marie ° 12/04/1738 GUIMAËC x 24/04/1769 GUIMAËC + 21/06/1817 GUIMAËC
22 JACQ François ° 21/03/1739 GUIMAËC + 06/06/1811 GUIMAËC
23 POCHEN Marie ° 18/01/1749 GUIMAËC x 22/10/1771 GUIMAËC + 23/03/1815 GUIMAËC
24 ETIEN Guillaume ° 03/02/1728 ST-JEAN-DU-DOIGT + 26/02/1795 ST-JEAN-DU-DOIGT
25 TANGUY Marie ° 22/05/1736 ST-JEAN-DU-DOIGT x 29/07/1754 ST-JEAN-DU-DOIGT + 23/04/1806 GUIMAËC
26 MAHÉ Guillaume ° 14/02/1736 ST-JEAN-DU-DOIGT + 22/06/1772 ST-JEAN-DU-DOIGT
27 CLECH Marguerite ° 04/08/1742 PLOUGASNOU x 21/10/1762 ST-JEAN-DU-DOIGT + 04/12/1785 GUIMAËC
28 GUILLOU Jean ° 29/04/1752 GUIMAËC + 12/03/1808 GUIMAËC
Laboureur
29 MANACH Claudine ° 23/07/1755 LANMEUR x 28/01/1777 LANMEUR + 1788/1811
30 SCLISSON François °../../1717 LOCQUIREC + 06/06/1791 LOCQUIREC
31 JAOUEN Marie ° 04/05/1755 GUIMAËC x 27/11/1775 GUIMAËC + 30/07/1841 LOCQUIREC

Génération VI

32 L'HOSTIS Guillaume ° 23/11/1715 ROSPEZ (22) + 20/03/1795 TREDARZEC
33 HERNOT Marguerite ° 13/10/1714 TREDARZEC x 09/06/1740 TREDARZEC + 07/12/1790 TREDARZEC
34 LE CALLENNEC Guillaume ° 10/06/1680 PLEUMEUR-GAUTIER (22) + < 14/05/1752 PLEUDANIEL
35 POMMERET Françoise ° 19/04/1705 PLEUDANIEL x 23/02/1734 PLEUDANIEL + < ../../1765
36 CREHELLO Charles + .../1770
37 OMNES Marie °../../1710 x 16/11/1734 TROGUERY (22) + 12/01/1750 HENGOAT (22)
38 LE GALLOU Gilles ° 07/10/1712 MINIHY-TREGUIER + 09/02/1789 MINIHY-TREGUIER
39 le GUION Catherine ° 21/02/1712 MINIHY-TREGUIER x 14/02/1743 PLOUGUIEL + 18/08/1785 MINIHY-TREGUIER
40 THOMAS Rolland ° 27/06/1680 GUIMAËC + 22/09/1766 GUIMAËC
41 SCLISSON Louise ° 22/08/1700 GUIMAËC x 28/09/1730 GUIMAËC + 06/05/1764 LOCQUIREC
42 TOCQUER Jean °../../1703 ST-JEAN-DU-DOIGT + 20/04/1771 GUIMAËC
43 le CHOSSEC Anne ° 27/04/1704 GUIMAËC x 10/10/1729 GUIMAËC + 16/03/1765 GUIMAËC
44 JACQ Jean °../../1690 + 14/09/1738 GUIMAËC
45 COZANET / COHANEC Marie° 01/10/1694 PLOUEZOC'H x 16/07/1714 PLOUGASNOU + 29/12/1755 GUIMAËC
46 POHEN Pierre ° 05/12/1721 GUIMAËC + 29/03/1782 GUIMAËC
47 GEFFROY Louise ° 24/03/1713 LOCQUIREC x 12/10/1747 LOCQUIREC + 06/05/1792 GUIMAËC
48 ETIEN Estienne ° 24/02/1690 PLOUGASNOU + 17/06/1756 PLOUGASNOU
49 DEUFF Marie ° 20/01/1695 PLOUGASNOU x ..../1724 + 07/10/1747 PLOUGASNOU
50 TANGUY Jean ° 05/02/1696 ST-JEAN-DU-DOIGT + 13/02/1760 ST-JEAN-DU-DOIGT
51 le MEL / MER Marie ° 31/01/1709 PLOUGASNOU x 11/11/1726 ST-JEAN-DU-DOIGT + 14/04/1782 ST-JEAN-DU-DOIGT
52 MAHÉ Guillaume ° 21/12/1700 ST-JEAN-DU-DOIGT + 06/01/1773 ST-JEAN-DU-DOIGT
53 FEAT Marguerite ° 24/03/1712 ST-JEAN-DU-DOIGT x 22/01/1725 ST-JEAN-DU-DOIGT + 21/01/1771 ST-JEAN-DU-DOIGT
54 CLECH Yves ° 08/06/1694 PLOUGASNOU + 19/03/1773 PLOUGASNOU
55 GUYOMARCH Marie ° 01/03/1700 PLOUGASNOU x 04/05/1722 PLOUGASNOU + 02/03/1773 PLOUGASNOU
56 GUILLOU Pierre ° 07/02/1714 GUIMAËC + 23/07/1789 GUIMAËC
57 TOCQUER Jeanne ° 24/05/1717 LOCQUIREC x 23/11/1744 LOCQUIREC + 10/01/1769 GUIMAËC
58 MANACH François ° 24/11/1707 LANMEUR + 17/05/1770 LANMEUR
Laboureur, Ménager
59 CLECH Anne ° 06/03/1723 LOCQUIREC x 02/07/1750 LANMEUR + 12/08/1763 LANMEUR
60 SCLISSON Nicolas ° 05/05/1691 GUIMAËC + 08/10/1766 LOCQUIREC
61 THÉO Guillemette ° 12/02/1704 GUIMAËC x 24/02/1716 LOCQUIREC + 04/05/1791 LOCQUIREC
62 JAOUEN Marc ° 14/10/1702 GUIMAËC + 02/01/1766 GUIMAËC
63 HERVÉ Vincente ° 13/04/1710 GUIMAËC x 25/11/1734 GUIMAËC + 09/03/1788 GUIMAËC

Génération VII

64 L'HOSTIS Pierre ° 24/09/1683 ROSPEZ (22) + 21/01/1731 ROSPEZ
65 NICOL Catherine °../../1684 COATREVEN (22) x 06/10/1712 ROSPEZ (22) + 02/10/1764 ROSPEZ
66 HERNOT Vincent °../../1687 + 07/11/1727 TREDARZEC
67 GUYOMARCH Anne °../../1690 + 05/06/1765 TREDARZEC
68 LE CALLENNEC Pierre °../../1648 + 12/10/1708 PLEUMEUR-GAUTIER
69 MAZEAU Marie °../../1648 + PLEUMEUR-GAUTIER
70 POMMERET Tugdual ° 24/08/1670 PLOEZAL
71 KEREMBELLEC Catherine ° 26/02/1678 PLEUDANIEL x 10/06/1701 PLEUDANIEL + 15/12/1731 PLEUDANIEL

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

72	**CREHELLO** Guion	° ../../1658 HENGOAT (22)		+ ..../1734
73	**CALVÉ** Mathurine Catherine°	../../1664 POMMERIT-JAUDY (22)	x 01/07/1687 POMMERIT-JAUDY	
74	**OMNES** Yves	° ../../1673 POMMERIT-JAUDY		+ ..../1734
75	**GOURIOU** Jacquette	° ../../1674 POMMERIT-JAUDY	x 20/10/1699 POMMERIT-JAUDY	
76	**LE GALLOU** Prigent	° 18/02/1666 MINIHY-TREGUIER		+ 17/10/1734 MINIHY-TREGUIER
77	**le ROUÉ** Françoise	° ../../1674 MINIHY-TREGUIER	x 19/07/1708 MINIHY-TREGUIER	+ 31/12/1734 MINIHY-TREGUIER
78	**le GUION** Alain	° CAVAN (22)		+ 16/06/1721 PLOUGUIEL
79	**OLIVIER** Jeanne	° ../../1677	x 24/01/1702 PLOUGUIEL	+ ..../1743
80	**THOMAS** Thomas			+ 1684/....
81	**ARZUR** Anne		x 20/04/1667 GUIMAËC	+ 1685/....
82	**SCLISSON** Yves	° ../../1656		+ 1708/1730
83	**le BOHEC / le BOUCHEC** Marguerite°	../../1668	x 21/02/1686 GUIMAËC	+ 1709/1730
84	**TOCQUER** Henry	° ../../1659		+ 1700/....
85	**le REGUER** Marie	° ../../1659	x 22/07/1685 ST-JEAN-DU-DOIGT	+ 1701/....
86	**le CHOSSEC** Michel	° ../../1667		+ 1703/....
87	**THOMAS** Guillemette	° ../../1667	x 26/06/1692 GUIMAËC	+ 1704/....
88	**JACQ** Guillaume			+ ..../1714
89	**LE LAY** Marie			
90	**COZANET / COHANEC** Guillaume			+ 1714/....
91	**GOURMELON** Anne		x 30/06/1683 PLOUEZOC'H	
92	**POHEN** Christophe	° 17/09/1699 LANMEUR		+ 06/05/1745 GUIMAËC
93	**TOCQUER** Marie	° 24/04/1695 GUIMAËC	x 20/02/1721 GUIMAËC	+ 05/09/1749 GUIMAËC
94	**GEFFROY** Pierre	° ../../1682		+ 09/04/1757 LOCQUIREC
95	**MERAND** Jeanne	° ../../1691	x ..../1713	+ 07/02/1757 LOCQUIREC
96	**ETIEN** Olivier	° ../../1639 PLOUEZOC'H		+ 08/02/1713 PLOUGASNOU
97	**le LAIR** Françoise	° ../../1659 MORLAIX St-Melaine	x 30/10/1685 MORLAIX St-Melaine	+ 22/05/1739 ST-JEAN-DU-DOIGT
98	**DEUFF** Jean	° 28/10/1664 PLOUGASNOU		+ 13/01/1726 PLOUGASNOU
99	**CLECH** Marie	° 05/10/1671 PLOUGASNOU	x 19/11/1693 PLOUGASNOU	+ 10/05/1706 PLOUGASNOU
100	**TANGUY** Guillaume	° 18/12/1664 ST-JEAN-DU-DOIGT		+ 09/03/1711 ST-JEAN-DU-DOIGT
101	**LANCIEN** Fiacrée	° 08/03/1676 PLOUGASNOU	x 23/11/1693 PLOUGASNOU	+ 07/05/1741 ST-JEAN-DU-DOIGT
102	**le MEL / MER** Pierre	° ../../1684		+ 25/11/1753 ST-JEAN-DU-DOIGT
103	**HERVÉ** Louise	° ../../1681	x 23/02/1705 PLOUGASNOU	+ 25/02/1756 ST-JEAN-DU-DOIGT
104	**MAHÉ** Jean	° ../../1666 PLOUGASNOU		+ 27/12/1742 ST-JEAN-DU-DOIGT
105	**FUTER** Isabelle	° ../../1674 PLOUGASNOU	x 26/11/1699 ST-JEAN-DU-DOIGT	+ 01/04/1755 ST-JEAN-DU-DOIGT
106	**FEAT** Henry	° 24/02/1680 ST-JEAN-DU-DOIGT		+ 02/09/1728 ST-JEAN-DU-DOIGT
107	**DEUFF** Anne	° 13/04/1688 ST-JEAN-DU-DOIGT	x 18/05/1711 ST-JEAN-DU-DOIGT	+ 26/05/1769 ST-JEAN-DU-DOIGT
108	**CLECH** René	° ../../1652		+ 17/03/1702 PLOUGASNOU
109	**PERIOU** Catherine	° ../../1651	x ..../1687	+ 28/02/1721 PLOUGASNOU
110	**GUYOMARCH** Fiacre	° 02/09/1657 PLOUGASNOU		+ 1699/1722
111	**le GAC** Marie	° 09/07/1663 ST-JEAN-DU-DOIGT	x 28/07/1687 PLOUGASNOU	+ 1700/....
112	**GUILLOU** Nicolas	° ../../1669		+ 20/07/1747 GUIMAËC
113	**le BOHEC** Jeanne	° ../../1676 GUIMAËC	x 03/06/1699 GUIMAËC	+ 11/06/1732 GUIMAËC
114	**TOCQUER** Nicolas	° ../../1684		+ 03/04/1734 LOCQUIREC
115	**TOCQUER** Françoise	° ../../1682	x 27/11/1706 LOCQUIREC	+ 11/04/1734 LOCQUIREC
116	**MANACH** Guillaume	° 18/10/1676 LANMEUR		+ 20/08/1725 LANMEUR
117	**CLECH** Anne	° ../../1684	x 27/11/1706 LANMEUR	+ 06/03/1750 LANMEUR
118	**CLECH** Olivier	° ../../1688 LOCQUIREC		+ 07/05/1743 LOCQUIREC
119	**REDOU** Marie	° 23/07/1698 LANMEUR	x 20/02/1719 LANMEUR	+ 20/01/1736 LOCQUIREC
120	**SCLISSON** Pierre	° ../../1652		+ 03/08/1712 GUIMAËC
121	**POCHEN** Catherine	° 04/04/1658 LANMEUR	x 04/03/1680 LANMEUR	+ 06/07/1720 GUIMAËC
122	**THÉO** François	° ../../1671		+ 24/04/1747 LOCQUIREC
123	**GUEGUEN** Jeanne	° ../../1668		+ 02/02/1742 LOCQUIREC
124	**JAOUEN** Sébastien	° 02/12/1663 GUIMAËC		+ 22/08/1735 GUIMAËC
125	**HERVÉ** Anne	° 16/01/1666 PLOUEGAT-GUERAND	x 14/11/1697 PLOUEGAT-GUERAND	+ 08/08/1719 GUIMAËC
126	**HERVÉ** René (Maître) Notaire royal	° ../../1659		+ 16/06/1729 GUIMAËC
127	**THOMAS** Catherine	° 17/11/1673 GUIMAËC	x ../03/1699 GUIMAËC	+ 13/11/1747 GUIMAËC

Génération VIII

128	**L'HOSTIS** Jean	° ../../1658 PLESTIN-LES-GREVES		+ ..../1712
129	**le BOUGEANT** Marie	° ROSPEZ (22)	x 26/04/1681 ROSPEZ	
130	**NICOL** Yves			
131	**DERRIEN** Jeanne			
140	**POMMERET** Jean			
141	**TOULLALAN** Jeanne		x ..../1669	
142	**KEREMBELLEC** Jean	° ../../1634		
143	**le GUILLOU** Marie	° ../../1646	x 05/02/1674 PLEUDANIEL	+ 1701/....
144	**CREHELLO** N...			
145	**le CARRO** Françoise			
146	**CALVÉ** N...			
147	**DANIEL** Marie Louise			
148	**OMNES** Guillaume			
152	**LE GALLOU** Noël	° ../../1638		+ 18/04/1711 MINIHY-TREGUIER
153	**TREGOAT** Marguerite	° ../../1639	x 08/01/1663 MINIHY-TREGUIER	+ 10/05/1706 MINIHY-TREGUIER
156	**le GUION** Jean			
157	**ARZUL** Catherine			
158	**OLIVIER** Nicolas	° ../../1636		
159	**NICOLAS** Marie	° ../../1642	x 27/02/1672 PLOUGUIEL	

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

168 **TOCQUER** Yves			+ ..../1686
169 **HERVÉ** Claude			+ 1685/....
170 **le REGUER** Jean			
171 **DAULAS** Catherine			
180 **COZANET / COHANEC** Charles			+ ..../1683
181 **BELLEC** Marie			
182 **GOURMELON** Vincent			
183 **TROADEC** Marguerite			
184 **POHEN** Guy	° ../../1657		+ 06/11/1732 LANMEUR
185 **CLECH** Louise	° ../../1660	x ..../1684	+ 23/04/1730 GUIMAËC
186 **TOCQUER** Pierre	° ../../1649		+ 04/03/1721 GUIMAËC
187 **HUON** Marie	° ../../1657	x ..../1686	+ 20/01/1737 GUIMAËC
198 **CLECH** Fiacre	° 08/11/1648 PLOUGASNOU		+ 14/05/1693 PLOUGASNOU
199 **MARZIN** Anne		x 16/11/1670 ST-JEAN-DU-DOIGT	+ 11/09/1672 PLOUGASNOU
200 **TANGUY** Pierre			+ 1670/1693
201 **le MERDY** Françoise		x ..../1664	+ 1670/....
202 **LANCIEN** Jean			+ 1693/....
203 **LE DU** Françoise		x ..../1664	
204 **le MEL / MER** Jean			+ 1705/....
205 **LAISNÉ** Catherine		x ..../1687	+ ..../1705
206 **HERVÉ** Jean			+ ..../1705
207 **PRIGENT** Anne		x ..../1679	+ ..../1705
208 **MAHÉ** Maurice			+ ..../1699
209 **MASSON** Marie			
210 **FUTER** Jean			
211 **LUCAS** Marie			+ ..../1699
212 **FEAT** Claude			+ ..../1711
213 **LASQUELLEC** Marie			
214 **DEUFF** Jean			+ 18/05/1711
215 **HERRY** Françoise			
220 **GUYOMARCH** Thomas			+ ..../1687
221 **le GROS** Jeanne			
222 **le GAC** Rolland			+ ..../1687
223 **le MERDY** Marie			
228 **TOCQUER** Michel	° ../../1634		+ 07/04/1706 LOCQUIREC
229 **MAHÉ** Marguerite	° ../../1659		+ 28/02/1734 LOCQUIREC
230 **TOCQUER** Guillaume			
231 **CLECH** Jeanne			
232 **MANACH** Jean			
233 **RAOUL** Marie			
238 **REDOU** Pierre			
239 **MAHÉ** Jeanne			
242 **POCHEN** Guy			+ 1674/....
243 **GUILLO** Jeanne		x ..../1655	+ 1675/....
244 **THÉO** François			
245 **PERROT** Guillemette	° ../../1640	x 05/11/1663 ST-JEAN-DU-DOIGT	+ 02/04/1720 LOCQUIREC
248 **JAOUEN** Sébastien	° ../../1637		+ 20/06/1720 GUIMAËC
249 **le GORREC** Marie		x ..../1663	+ 1671/....
250 **HERVÉ** Jean			+ 1683/....
251 **RIOU** Barbe		x ..../1662	+ 1684/....
254 **THOMAS** Lucas			+ 1685/....
255 **RAOUL** Jeanne		x ..../1669	+ 1686/....

Génération IX

256 **L'HOSTIS** François	° 25/07/1627 PLESTIN-LES-GREVES		+ 06/08/1673 PLESTIN-LES-GREVES
257 **OLIVIER** Jeanne		x 22/06/1652 PLESTIN-LES-GREVES	
258 **le BOUGEANT** Yves			+ ..../1681
259 **TURPIN** Marguerite			
316 **OLIVIER** Nicolas			
317 **OLIVIER** Marguerite			
318 **NICOLAS** Pierre			
319 **BERTRAN** Françoise			
396 **CLECH** René	° 03/02/1614 PLOUGASNOU		+ 17/03/1664 PLOUGASNOU
397 **RAOUL** Catherine	° 01/02/1621 GUIMAËC	x 28/01/1636 GUIMAËC	+ 20/11/1662 PLOUGASNOU

Génération X

512 **L'HOSTIS** Pierre	° 15/02/1577 PLESTIN-LES-GREVES	+ 20/03/1662 PLESTIN-LES-GREVES (22)
513 **L'INTANF** Catherine	° 02/11/1605 PLESTIN-LES-GREVES	x 07/05/1620 PLESTIN-LES-GREVES
514 **OLIVIER** Christophe		
515 **MAGUET** Yvonne		x 13/10/1637 PLESTIN-LES-GREVES
792 **CLECH** Vincent	° 18/04/1571 PLOUGASNOU	
793 **le MASSON** Jeanne	° 26/11/1681 PLOUGASNOU	
794 **RAOUL** Sébastien		
795 **BARVET** Marie		x 02/11/1610 PLOUGASNOU

Génération XI

1024 **L'HOSTIS** Jean
1025 **HERVÉ / QUÉRÉ** Marie
1026 **L'INTANF** Arnaud
1027 **LESPAGNOL** Louise

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Emporté par les remous de la vie,

par Pierrick CHUTO, CGF n° 8502

Un des enfants naturels exposés en 1858 au tour[1] de l'hospice de Quimper, allait retourner dans cet établissement, bien malgré lui, de nombreuses années plus tard. Lorsque j'ai écrit *Les exposés de Creac'h-Euzen. Les enfants trouvés de l'hospice de Quimper au XIX^e siècle*, j'ignorais tout de cette tentative de suicide narrée par le détail dans le journal *Le Finistère* du 4 mars 1903.

Au n° 57 de la rue Neuve à Quimper, habite en 1903 un perruquier du nom d'Achille Cam (ex-enfant trouvé, exposé au tour de l'hospice de Quimper le 11 février 1858, à qui fut donné le nom de Joseph Quabos[2]).

Quabos, fils naturel de Marie-Jeanne Cam, est abandonné par celle-ci alors qu'il est âgé d'à peine un an. Après enquête policière, la jeune femme n'est pas inquiétée, car elle n'a pas les moyens matériels d'élever son enfant.

Alors commence pour ce garçon au caractère difficile, une vie qui l'est tout autant. Pourtant Joseph, alias Achille, est un être attachant, et sa nourrice quimpéroise, Marie-Louise Le Quiniou, veuve Le Mao, souhaite le garder. Mais ne parvenant plus à se faire obéir, elle doit se résoudre à le ramener fréquemment à l'hospice où les dames blanches[3] tentent de lui faire entendre raison avant de le reconduire chez la veuve Le Mao.

En 1874, la supérieure de l'hospice parvient à le faire embaucher comme apprenti sans gages chez le perruquier Péron à Douarnenez. Instable et rebelle à toute autorité, Quabos change souvent de place et travaille à Audierne, puis à Quimper en 1881 où il est ouvrier-perruquier près du pont Firmin. C'est sous son vrai nom d'Achille Cam qu'il épouse Perrine Faucon, cuisinière, en janvier 1882 à Quimper[4].

Le couple change fréquemment de domicile et l'homme, peut-être à la suite d'une brouille avec son patron, devient pour un temps marin. C'est cette profession qui est indiquée en 1885, quand il déclare le décès de son premier enfant, Marie-Émilie, deux ans.

En ce début d'année 1903, séparé de Perrine Faucon qui aurait demandé le divorce, Achille ne travaille plus, se livre à la boisson et ses excès alcooliques donnent à cet homme, âgé de quarante-six ans, l'aspect d'un vieillard souffreteux. Sa raison vacille et le malheureux, hanté par des idées noires, veut en finir avec la vie[5].

Le mardi 3 mars au matin, il remet à une connaissance une lettre adressée à Émile-François, son fils, qui sert actuellement dans les équipages de la flotte, missive dans laquelle il lui demande pardon du chagrin qu'il va lui causer en se donnant la mort.



Après s'être enivré et avoir confié à ses compagnons de libation qu'il va se jeter dans l'Odet[6], il sort de l'estaminet vers dix heures et demie. L'homme est résolu à quitter ce monde qui ne lui apporte que des désillusions. Arrivé au pont de l'Évêché, il enjambe la balustrade et se jette dans le courant. Une femme qui lave du linge au bas du pont, pousse un grand cri et, de saisissement, manque elle aussi de tomber à l'eau.

Aussitôt, la nouvelle se répand et les curieux accourent en masse le long des quais. En cette année 1903, les distractions sont si rares ! Entraîné par le courant, telle une planche de bois, le corps du perruquier file rapidement quand, de la salle de la préfecture où il tra-

[1] C'est une sorte de boîte pivotante installée dans le mur de l'hospice et dans laquelle une personne dépose anonymement un enfant avant d'actionner une cloche et de s'enfuir au plus vite.
[2] En 1858, à l'hospice de Quimper, tous les patronymes donnés aux enfants trouvés commencent par la lettre Q.
[3] Nom donné aux sœurs du Saint-Esprit, en raison de leur habit de couleur blanche.
[4] En conformité de l'avis du Conseil d'État, il doit déclarer sous serment que le lieu du décès et celui du dernier domicile de sa mère lui sont inconnus.
[5] *Le Républicain*. n° 496 du 4 mars 1903.
[6] La rivière Odet traverse Quimper.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

vaille, M. Jan, officier de réserve, médaillé militaire, le voit passer. N'écoutant que son courage, il saute par la fenêtre, court le long du quai tout en enlevant son veston, et se jette à l'eau près du pont de la Préfecture.

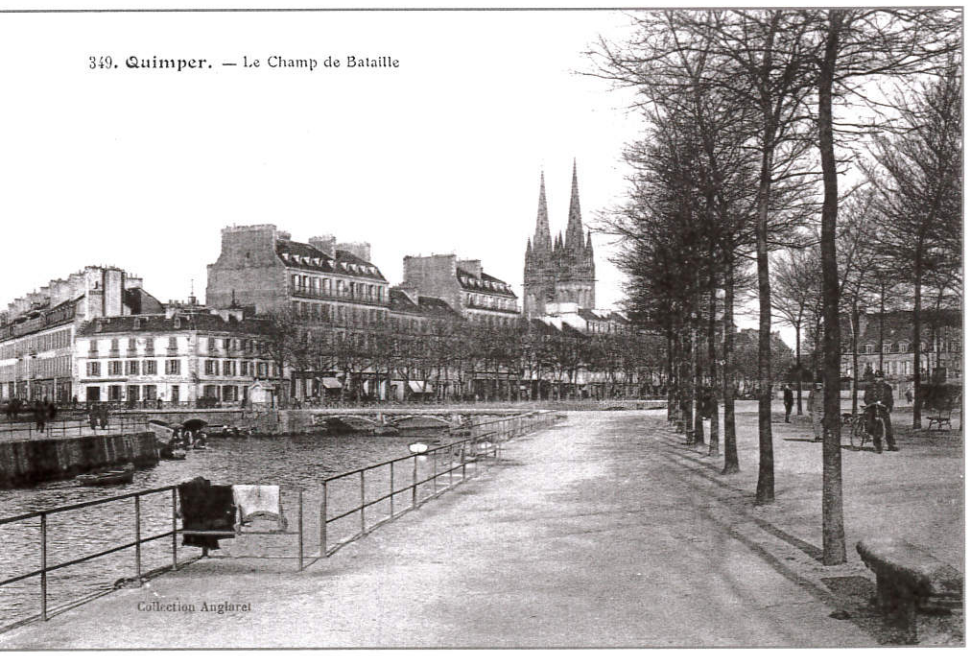


Bien que meurtri par son plongeon, il nage vigoureusement vers le désespéré, qui vient de heurter violemment une des piles du pont. Mais, alors qu'il est sur le point de saisir le malheureux, Jan, englouti par le tourbillon, disparait dans l'eau tumultueuse.

Parmi les spectateurs massés sur le quai, l'angoisse est à son comble, mais bientôt on voit le sauveteur qui remonte à la surface, parvient à rejoindre le perruquier et l'empoigne. Tous deux passent difficilement sous le pont de la Poste où les eaux sont encore plus déchaînées. Cam oppose une résistance si acharnée qu'à bout de force, M. Jan se voit dans l'obligation de lâcher le malheureux ou de périr avec lui. Il appelle à l'aide. En vain, jusqu'à ce qu'un jeune homme, M. Séchez, soldat au 118e régiment d'infanterie de ligne, se fraye un chemin au milieu de la foule énorme agglutinée sur le pont et les quais.

Il n'hésite pas à affronter le danger, se débarrasse de sa capote et de son képi, et se lance dans la rivière. Après avoir réussi à traverser les eaux écumantes, il arrive à hauteur des deux hommes. Il est plus que temps, car Cam et Jan vont être entraînés par les remous et roulés dans le courant, terrible à cet endroit. Grâce à l'aide du militaire, ils peuvent s'accrocher à un canot amarré et, de là, gagner l'escalier qui conduit au Champ de bataille.

Des agents de ville se précipitent, ceinturent le désespéré qui veut se rejeter dans l'Odet et le conduisent au poste. Tout naturellement, M. Jan retourne à son bureau où il est chaleureusement félicité par ses collègues. M. Séchez reçoit l'ordre de rejoindre la caserne, non sans avoir échangé des poignées de main avec plusieurs officiers, fiers de cet acte de courage accompli par un de leurs hommes.



Après avoir été examiné par le docteur Colin, Achille Cam est placé provisoirement à l'hospice. Il se débat car il ne connaît que trop ce lieu sinistre où, enfant trouvé, il a fait de nombreux séjours par le passé. Il répète inlassablement qu'il veut en finir avec la vie et qu'il va recommencer.

Cependant, les journaux locaux ne font pas état d'une autre tentative de suicide et Achille Cam, alias Joseph Quabos, décède le 1er août 1918 à... l'hospice de Quimper, soixante ans après y avoir été exposé[7].

Triste destinée pour cet homme à la double identité qui, face aux remous de la vie, a rapidement perdu pied ! ■

[7] Il est précisé sur l'acte de décès qu'il est veuf de Perrine Faucon. Dans la marge du registre d'état-civil, l'annotation : *"rectifié par jugement du tribunal civil de Quimper, rendu le 8 octobre 1924,... le défunt sera indiqué époux de Perrine Faucon, au lieu de veuf..."*

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Les généalogistes, sauveteurs et passeurs de mémoire,

par Jean-Miliau GARION, CGF n° 508

La curiosité est, généralement, l'élément déclencheur de l'aventure généalogique. Nous sommes les maillons d'une longue chaîne et il n'est pas sans intérêt de savoir d'où nous venons. A cette interrogation s'adjoint le plaisir d'enquêter et de découvrir des informations parfois étonnantes ou originales.

Le néophyte est, dans un premier temps, collectionneur, avec toute la satisfaction que procure pareille activité. Il plonge dans les registres paroissiaux ou d'état civil et ramène dans ses filets des dizaines de noms et de dates, tous liés entre eux.

Mais ce n'est là qu'une étape. S'il veut prolonger l'engouement initial, planter le décor, découvrir de nouveaux horizons, il lui importe d'aller au-delà, de se diriger vers d'autres sources.

Pour donner du sens à ses pérégrinations dans cet univers parallèle qu'il hante, dans ce monde virtuel où il se complait, en compagnie de personnes ayant réellement existé, aujourd'hui disparues, de nouveaux besoins apparaissent : se les représenter par l'imagination, le plus précisément possible, pénétrer, au moins partiellement, leur intimité, entretenir avec elles des relations et, d'une certaine manière, leur redonner un souffle de vie.

Il s'aperçoit alors que ce qui n'était au départ qu'une simple distraction, peut prendre un sens plus profond.

Une personne décède ; physiquement, elle se décompose et très vite il n'en reste pratiquement plus rien. Le processus, quoique plus lent, est similaire en ce qui concerne les souvenirs. Ici, pourtant, le mécanisme n'est pas totalement irréversible. La médecine généalogique peut enrayer, au moins en partie, le phénomène, et prolonger, d'une certaine manière, l'existence de celui qui n'est plus. En effet, ce n'est pas tant lorsque le cœur s'arrête de battre qu'une personne meurt, mais plutôt lorsqu'elle disparaît, à jamais, de toutes les mémoires.

Sans véritablement les travestir, le généalogiste, comme l'historien ou le biographe, sait qu'il est possible d'entretenir une familiarité avec des personnes qui ne sont plus depuis longtemps et de les peindre assez fidèlement, ceci grâce aux multiples traces laissées, disséminées ici ou là, qu'il importe de rassembler.

Les Bretons ont, dit-on, le culte des morts. Tous, peut-être pas, mais les généalogistes de bonne volonté, assurément.

Ce n'est pas tant avec une prière, une couronne de fleurs, un cercueil en bois précieux, un riche caveau ou une pierre tombale joliment ornée, que ceux qui restent honorent au mieux leurs défunts, qu'ils s'efforcent de leur procurer cette "vie éternelle" que la religion leur promet ; non, c'est en réunissant tous ces éléments épars, en reconstituant la trame de leur existence, qu'ils leur rendent le meilleur hommage.

Chercher, collecter, ficher, parfois raconter, voilà en quoi consiste leur travail de bénédictin.

Lorsqu'ils trouvent des notes manuscrites, des lettres, des documents révélant leur participation à quelque évènement, ils sont ravis. Mais après avoir réuni quantité d'informations, que faire ? Celles-ci ne sont-elles que le produit stérile d'une distraction éphémère, sans conséquence, sans utilité réelle pour le plus grand nombre, ni pour ceux que l'on dérange un instant dans leur repos éternel ? Ou doit-il en être autrement ?

Sur le sort à réserver à nos défunts, nous nous divisons en trois catégories. Il y a les indifférents, qui ne regardent guère en arrière : "qu'ils reposent en paix" est leur unique réponse lorsque vous leur parlez de leurs ancêtres. Puis, ceux qui apprécient l'évocation du passé mais n'ont ni le temps ni l'envie de procéder à une quelconque investigation ; enfin, les courageux - les fous, penseront certains - peu nombreux en proportion, qui s'efforcent, à leur manière, d'être des passeurs de mémoire.

Les historiens effectuent un travail remarquable et éclairant mais ceux qui se lancent dans la "micro-histoire", comme nombre de généalogistes, ne sont pas non plus à dédaigner.

Ce qui les distingue réside dans la nature de ce qu'ils écrivent. Les premiers publient des ouvrages généraux s'adressant à des lecteurs qu'ils espèrent nombreux ; les seconds ne nourrissent pas la même ambition : ce n'est pas tant un public qu'ils recherchent, du moins ce n'est pas leur priorité. Rassembler et sauvegarder, telle est plutôt leur devise.

Depuis les années 1970-1980, les généalogistes, en s'unissant, ont accompli un travail considérable, qui permet aujourd'hui à la petite histoire de sortir de l'ombre. De nouveaux outils (l'informatique, Internet, la numérisation...) sont venus efficacement les épauler et leur ouvrent des perspectives nouvelles.

Si la curiosité, le plaisir, la piété filiale leur servent de carburants, ils seraient sans doute bien plus nombreux encore à s'activer s'il était possible de développer un moyen de faire partager le fruit de leurs longues et patientes recherches et surtout de les pérenniser.

Le développement du site du CGF, par la richesse des informations auxquelles il donne accès, a eu pour conséquence une baisse significative de fréquentation dans les locaux des antennes. Lorsque nous nous rendions naguère à l'une d'elles,

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014



Mariage en 1908 d'Auguste Callarec (1881-1932), de Morlaix,
et de Marie Josèphe Pierrès (1883-1963)

Si nous trouvions aujourd'hui cette photo, elle ne présenterait qu'un intérêt limité. Nul en effet, dans la famille, ne pourrait identifier qui que ce soit.

Par bonheur, notre grand-mère (1911-1991), interrogée quelque temps avant son décès, nous dit qu'il s'agissait du mariage de ses parents. Elle nous désigna ceux-ci, ainsi que sa tante et sa propre grand-mère (1852-1927).





Françoise Pierrès (1886-1976)
et son père Yves Pierrès (1852-1913)

Au décès de son grand-père, elle n'avait que deux ans ; elle ne put dès lors nous le montrer.

Il devait pourtant être présent, mais comment le reconnaître ?

Un détail, rendu visible en agrandissant l'image, nous permet aujourd'hui de l'identifier.

Qui d'autre que lui en effet pouvait s'autoriser à poser ainsi un doigt sur la cuisse de la jeune femme assise à ses côtés, si ce n'est le père de celle-ci, laquelle n'était autre que la tante de notre grand-mère.

Un grand merci donc à cet aïeul pour cette familiarité !

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

les documents familiaux laissés sur place par les adhérents ne nous laissaient pas indifférents mais, nos séjours en Bretagne étant limités dans le temps, nous ne pouvions les lire et nous nous contentions d'un rapide survol.

Si le CGF, à l'instar du site *Gallica* de la BNF ou de ceux des archives départementales, pouvait numériser et mettre en ligne tous ces travaux, cela constituerait un progrès indéniable. Par ce moyen, il assurerait à ces écrits une réelle diffusion ; il aurait en outre pour effet de stimuler et de multiplier ce type de productions.

Une copie pourrait ensuite être adressée aux archives départementales, dont la série J est appelée, dans les années à venir, à s'étendre de données numériques de plus en plus nombreuses. Il importe en effet de conserver de pareils écrits, non dénués d'intérêt, qui peuvent être utiles aux générations futures.

Nos vieilles photos : trésors en péril

Qu'aimerait découvrir le généalogiste qui part en quête de ses aïeux ? Sans nul doute tout ce qui peut lui permettre d'en conserver une image ou un souvenir fidèle : un CV mais aussi des écrits (mémoires, correspondances…), des photos, des films, des enregistrements : toutes choses qu'il nous est possible aujourd'hui de laisser mais que nos ancêtres ont généralement négligé, faute de moyens.

Des villages, des chapelles, des *kanndi* (ou buanderies) sont restaurés. Les vieilles pierres sont considérées comme des vestiges de notre patrimoine. Nos vieux outils deviennent des pièces de musée. Mais nos anciens, ceux qui ne sont plus, ne sont-ils pas dignes du même intérêt ?

L'existence de la plupart des hommes est, en général, assez ordinaire ; nulle découverte, nul exploit à leur actif ; les honneurs d'un dictionnaire ? Non, ce n'est pas pour eux.

Pourtant tout homme, quel que fut son rôle, chacun à sa manière et selon ses possibilités, a participé à l'édification de notre monde que, nous-mêmes, modestement, continuons, chaque jour, à transformer. Pas assez méritant, devons-nous le condamner à l'oubli ?

Le généalogiste refuse de s'y résigner.

En ce qui concerne ses ancêtres les plus anciens, ses moyens d'action sont limités.

Mais pour les plus récents, il peut encore agir efficacement afin de sauver ou de préserver ce qui peut l'être.
Devons-nous considérer nos aïeux, nos proches comme autant d'objets jetables, une fois leur existence achevée, ou bien, à l'instar des cathédrales, pouvons-nous les aider à défier les siècles ?

Quels étaient les traits, l'apparence de ces hommes, de ces femmes auxquels nous nous trouvons liés, mais aussi de leurs parents, plus ou moins proches, de leurs voisins, de leurs amis, de leurs relations, des commerçants et artisans qu'ils fréquentaient ? Pour tenter de reconstituer leur univers, ces données nous sont nécessaires. Mais là encore, de plus en plus, elles nous échappent.

Depuis un peu plus d'un demi-siècle, les photos se sont multipliées, de manière telle qu'il serait vain de vouloir toutes les répertorier.

Mais avant ? A cette époque où nos aïeux devaient, pour fixer leur image, faire appel à un professionnel ou à une de ces rares personnes possédant un appareil, un tel projet n'est peut-être pas si fou.

Une personne aujourd'hui disparaît et ce sont les traits de dizaines d'individus fixés sur des clichés jaunis, enfouis dans une boîte, un carton, ou bien collés dans un vieil album, qui s'évanouissent du même coup.

Si leur défunt propriétaire n'a pas pris la précaution de noter au verso les noms des personnes qui y figurent, celles-ci sont alors condamnées à un éternel anonymat. C'est ainsi que le cliché qui peut apparaître comme une pierre précieuse aux yeux du généalogiste se transforme en un vulgaire caillou, lorsque le document photographique n'a pas été perçu à sa juste valeur.

La banalité de notre quotidien, des objets mais aussi des êtres qui nous entourent, ne nous permet pas toujours de saisir l'importance que de pareils documents peuvent acquérir a posteriori. La disparition de tous les éléments d'une vie, d'une époque, s'effectue insensiblement ; et c'est seulement lorsque les derniers vestiges de cet univers se trouvent sur le point d'être à leur tour aspirés par le néant, que l'intérêt pour celui-ci s'aiguise enfin ; aussi est-il bon d'anticiper cet appétit. Nos vieilles photos, témoignages concrets d'un temps révolu, n'échappent pas à ce processus fatal : bien souvent, nous tardons à interroger les personnes susceptibles de nous aider à procéder à des identifications ; impossible alors de mettre un nom sur de nombreux visages.

Certains ne s'en inquiètent guère ; ils ont été prévoyants, ont pris la peine d'écrire au dos, sauvé leurs proches du naufrage, et c'est heureux, mais combien n'en ont pas fait autant ?

La photo est d'abord un objet personnel que l'on réalise pour soi. Passé un temps, après la disparition de son auteur ou de son propriétaire, sa dimension change. Elle entre dans le champ de l'histoire, devient un document, un témoignage de ce passé qui nous échappe. Le personnage qui se trouve représenté n'appartient plus seulement à ses proches, à ses descendants : son statut évolue, témoin et acteur d'une époque qui n'est plus, des inconnus désormais s'intéressent à lui, se l'accaparent.

S'il eut peut-être une existence ordinaire, dont il n'y aurait que peu à dire, il n'en a pas moins été l'élément constitutif d'une entité plus vaste, d'un groupe social, d'un village… en cela, il offre un réel intérêt, au même titre que tout ce qui subsiste (maisons, objets, anecdotes…), tout ce qui parvient à survivre à l'érosion du temps.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014



Mariage à Landivisiau, en 1914,
de Jean Marie Corre et de Marie Cren, de Locmélar



Yves Cren (1887-1959), Angèle Louarn (1893-1981), Jean Marie Corre (1889-1959),
Marie Cren (1889-1966), Marie-Yvonne Corre (1894- 1982),
Laurent Corre (1892-1918), François Corre (1898-1971), Mathurin Corre (1895-1927),
Jeanne Yvonne Cren (1896-), Louis Paugam (1883-1948)

L'avantage de prospecter au-delà du cercle étroit de la famille proche,
c'est de nous permettre à l'occasion de faire d'intéressantes trouvailles.
Ainsi, au milieu de la foule des invités de cette noce, se cachait notre arrière-grand-père, Louis Paugam.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Aujourd'hui, à l'ère d'Internet et de la numérisation, alors qu'il est devenu si simple de dupliquer et de transmettre des documents, de confronter, d'échanger... nos vieux clichés peuvent enfin échapper à leur lente agonie et commencer une nouvelle vie.

Ces nouveaux outils leur offrent une cure de jouvence. Les photos de noces ou de groupes, souvent de petit format, sur lesquelles les personnages, à peine visibles, sont méconnaissables, se transforment en de nouveaux documents, extrêmement précieux : sélectionner, zoomer, recadrer, agrandir... autant de fonctions qui nous les livrent sous un jour bien différent. Et c'est heureux, mais il y a urgence pour sauver ce qui peut encore l'être.

A la campagne, les plus anciennes photographies ne remontent guère au-delà de 1900. Il y a vingt-cinq ans, lorsque nous avions commencé à nous y intéresser, de nombreux témoins étaient encore capables d'identifier les personnes. En nous y repenchant récemment, nous nous sommes aperçus que la plupart d'entre eux nous font aujourd'hui cruellement défaut, que leur nombre décroît irrémédiablement et avec eux disparaissent à jamais toute possibilité de reconnaître certains individus.

Récemment, un lot important de photos nous a été confié. Toutes ont été numérisées. Sur ces clichés, aux côtés de parents proches, des voisins, des amis, des relations. Indifférent jusque-là à ces personnages qui ne trouvaient pas leur place sur notre arbre, il nous a paru bon, cette fois, de les nommer, de les classer.

Le généalogiste, habitué à s'intéresser à des individus qu'il n'a pas connus, conscient que ceux-ci furent, comme lui, des êtres de chair et d'os, avec une volonté, une pensée, des valeurs... contemplant ces visages qui lui apparaissaient sous un jour neuf, ne peut se résoudre à les abandonner.

Vivants, nous n'aimons guère être fichés. Morts, ce fichage devient une nécessité pour ne pas complètement disparaître. En liant des photos individuelles à des données extraites des recensements de population, à des informations généalogiques ou tirées des registres de délibération et à diverses notes accumulées depuis des années, il nous a été possible de confectionner une brochure abondamment illustrée, ressuscitant un village (Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec), ses habitants, leurs demeures, les liens unissant les uns et les autres, commerçants, artisans, riches et pauvres, maîtres et domestiques, maires, députés, prêtres, religieuses, instituteurs, cultivateurs, journaliers, maisons, dont certaines ont aujourd'hui disparu, victimes de la Grande Guerre, etc. Tous y ont trouvé leur place. Et ce recueil ne cesse de s'enrichir par les apports de ceux qui veulent bien y contribuer.

Nous en sommes conscients, cette galerie de portraits ne présente qu'un intérêt limité. L'imprimer serait figer ce travail et représenterait des frais, sans nul bénéfice. Pour autant, devons-nous considérer comme vaine une pareille démarche ? L'ambition du généalogiste, lorsque celui-ci choisit de dépasser le stade du simple divertissement, est modeste mais extrêmement importante à ses yeux : sauvegarder la mémoire de nos anciens, comme une sorte de devoir filial, lui paraît essentiel, et conserver le souvenir de leurs traits n'en est pas le moindre aspect.

Aujourd'hui, l'informatique et Internet nous permettent d'assurer à de tels travaux une diffusion. La distribution gracieuse de tels documents facilite les échanges et les apports d'informations, ce qui contribue à leur donner toujours plus d'ampleur.

Etendre ce "sauvetage" à d'autres communes ou, plus modestement, aux divers membres des familles auxquelles les généalogistes s'intéressent, nous paraît extrêmement utile. La mise en page de textes et d'illustrations, notamment de portraits, est une fonction que nous sommes de plus en plus nombreux à maîtriser. Si, à côté d'autres écrits se rapportant à des temps plus anciens, un site, tel que celui du CGF, pouvait permettre la diffusion de tels travaux, à l'intention d'un public, certes restreint mais réel, cela stimulerait la "productivité " de ces "micro-historiens" que sont les généalogistes, dont l'ouvrage accompli, par son ampleur, n'est certainement pas à dédaigner.

En assurer la pérennisation en fournissant des copies de leurs réalisations aux Archives départementales, serait la seconde étape, qui s'imposerait naturellement.

L'appel lancé par le CGF dans *LE LIEN* n° 129, nous a réjouis : il est toujours réconfortant de ne pas se sentir seul à partager une opinion. Mais le projet de numérisation ne doit pas se restreindre aux seuls clichés appartenant aux généalogistes, ceux-ci doivent également s'efforcer de numériser tous ceux qui se trouvent entre les mains de personnes qui n'ont pas pleinement conscience de l'importance de ces documents et de leur fragilité.

L'action collective de gens de bonne volonté peut produire une réelle efficacité et donner à ce mouvement l'ampleur nécessaire pour sauvegarder une partie non négligeable de "notre patrimoine humain".

Mettre en ligne, en les classant par communes ou par cantons, les photos de groupes ou de mariages, pour tenter d'identifier un maximum de personnes, nous paraît être aussi à envisager et à mettre en œuvre sans tarder.

Le généalogiste, collectionneur de noms et de dates, peut l'être aussi de photos et de portraits. Pareille passion vaut bien celle du philatéliste : nous attacher à nos anciens plutôt qu'à de vieux timbres ou à tout objet insolite, n'est-ce pas la meilleure façon de leur rendre hommage ? ■

Jean-Miliau Garion (CGF 508 M)
jmiliaugar@noos.fr

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014



Mariage en 1917, à Guimiliau, de Pierre Faujour (1885-1972) et de Jacquette Le Roux (1883-1974)

Il est important de ne pas borner notre intérêt aux seules photos conservées par nos parents proches.Faire le tour de la famille, au sens large, est nécessaire.

C'est en rencontrant un cousin éloigné, que nous avons découvert cette photo de mariage.









Milliau Faujour (1900-1982) et sa cousine Aline Rannou (1900-1980), de Guimiliau

Nous y avons reconnu notre grand-père, alors âgé de 16 ans. Mais qui était donc cette jeune personne sur l'épaule de laquelle, il posait familièrement sa main ?

Nous avions collecté d'autres photos de parents plus ou moins éloignés, dont certaines plus récentes. En zoomant sur les visages, en comparant les traits, il a été possible de reconnaître la jeune fille.

Mais l'exercice n'est pas toujours concluant. Le doute parfois demeure, d'où l'importance de confronter de nombreux clichés et de les rendre accessibles au plus grand nombre.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014



Réunir une fratrie :

Jean-Marie (1871-1906), René (1872-1966), Philo (1874-1954), Jacquette (1876-1960) et Pierre Faujour (1885-1972), de Guimiliau

Ils eurent les mêmes parents, vécurent sous le même toit, furent proches, au moins quelques années, puis ils se séparèrent. Tant qu'ils furent en vie, un lien subsista.

Après leur disparition, les petits cousins ne furent plus, les uns pour les autres, que des étrangers.

Collecter, numériser, partager des vieilles photos permet de se retrouver, mais aussi, ce qui est essentiel, de rendre hommage à ces anciens en ne les oubliant pas.



Marie Cren (1889-1966), de Locmélar, fille de Laurent Cren et de Marie Jeanne Prigent

Il n'est pas inintéressant de juxtaposer diverses photos d'une même personne. C'est une autre façon de raconter sa vie.

Que cet article vous donne envie de joindre à nos relevés d'actes dans *RECIF 2*, des photos familiales ou autres, et de dépouiller revues, livres, journaux, etc. pour insérer également des références biographiques !

La Rédaction

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

De Pickavant à Pichavant,

par Gilles PICHAVANT, CGF n° 1747.

L'origine du nom de famille Pichavant : une nouvelle hypothèse !

Il ne fait aucun doute que *Pichavant* est un nom de famille du sud-ouest du Finistère, dont les traces les plus anciennes dans les archives se trouvent dans une région comprenant le Porzay, le Pays bigouden, le Pays glazik et le canton de Pont-Croix.

Les plus anciennes naissances relevées par le CGF sont, en effet :

- Le 15/11/1578, à Plovan, baptême d'Anne Pichavan, fille de Sylvestre et de Catherine Quyniou,
- Le 07/02/1582, à Pont-Croix baptême de Christophe Pichavant fils d'Etienne et de Catherine Kercroas,
- Le 16/09/1599, à Plogonnec, baptême d'Allain Pichavan, fils de Jean et de Marguerite Cuzon,
- Le 07/02/1600, à Plogonnec, baptême de Jacob Pichavan, garçon, enfant de Prigent et de Françoise Grand.

Que veut dire *Pichavant* ? C'est un nom qui n'évoque pas grand-chose en breton. D'une manière générale les propositions d'explication du nom ne sont pas satisfaisantes, même si Jean-Marie Plonéis, dans son livre *L'Identité bretonne, l'origine des noms de personnes*, a avancé sans doute la proposition la plus érudite. Il propose qu'il pourrait avoir été un surnom, en vieux breton, donné à une personne de grande taille ou d'une position sociale de premier plan, similaire dans ce cas à maire ou major : *"Pez a Ment"*, où *Vent* serait une mutation de *Ment*.

Mais il est des pistes qui n'ont jamais été explorées, et qu'Internet offre aujourd'hui.

Et si *Pichavant* avait une origine anglaise ?

On trouve, en effet, dans les pays anglo-saxons des noms qui s'en approchent : *Pickavant, Pickavance, Pickadvance, Pickvance* et même *Pickance*.

Voici la traduction de l'explication donnée en anglais pour l'origine de ces noms de famille anglais sur le site *The Internet surname database* (https://www.surnamedb.com/) :

"Enregistré dans plusieurs formes d'orthographe, y compris *Pickance, Pickavance, Pickvance* et *Pickavant*, c'est un nom de famille anglais d'origine médiévale.

Il découle de l'expression en vieux français *"pricke avant"* au sens de stimuler, et en tant que telle, était probablement un métonymique[1] ou pseudo pour un messager ou héraut (éclaireur ?), celui qui était à l'avant de l'armée principale.

Après l'invasion normande-française de 1066 (qui porta Guillaume le Conquérant sur le trône de l'Angleterre), la langue de l'Angleterre a été officiellement remplacée par le français, et ceux qui ont accepté la situation et souhaité de l'avancement, à leur tour, ont appris cette langue et adopté des expressions françaises.

Les noms de professions sont cependant rarement devenus héréditaires sauf si le fils a pris la profession du père. Cela pourrait bien expliquer pourquoi ce nom est assez rare.

Les premiers exemples de l'enregistrement de ce nom de famille comprennent:

- Jan Pickedevant, à l'église St. James, Clerkenwell [aujourd'hui quartier de Londres], en 1606,
- Edward Picavance donné comme étant un agriculteur de Chester [située dans le Cheshire en Angleterre, et proche de la frontière avec le Pays de Galles] en 1662,
- Simon Prickadvance, dans les rouleaux de l'impôt sur le foyer du comté de Sussex [situé au bord de la Manche au sud-est de Londres] en 1678.

La première orthographe enregistrée du nom de la famille est considérée comme celle de William Prickeavant. Cela a été daté de 1273, dans les *Pipe Rolls*[2] du comté de Bedford (capitale du Bedfordshire, comté situé au nord de Londres), durant le règne du roi Edouard 1er d'Angleterre, de 1272 à 1307.



"Pipe rolls" de 1379 où sont consignés les reçus de capitation

[1] Métonymie : procédé par lequel un concept est désigné par un terme désignant un autre concept qui lui est relié par une relation nécessaire (l'effet par la cause, le contenu par le contenant, le tout par la partie ...) Exemples : il s'est fait refroidir (tuer), toute la ville dort (les habitants), une fine lame (escrimeur).

[2] *Pipe rolls* : ce terme désigne en Grande-Bretagne les archives fiscales des comtés, établies et conservées depuis le XIIe siècle. Les parchemins étaient cousus les uns aux autres pour former de longues bandes, qui étaient ensuite roulées et prenaient ainsi l'allure de tuyaux...

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Les noms de famille sont devenus nécessaires lorsque les gouvernements ont introduit l'imposition personnelle. En Angleterre, cela a été parfois connu sous le nom de *Poll Tax*.

Tout au long des siècles, les noms de famille dans tous les pays ont continué à "évoluer", ce qui a conduit souvent à des variantes surprenantes de l'orthographe originale." (Les textes entre parenthèses sont de l'auteur de l'article).

Albert Dauzat, le célèbre linguiste français, nous avait déjà prévenus : *"Les noms français ont pénétré en Angleterre surtout au cours de deux périodes. La première se place entre la conquête de l'Angleterre par les Normands et la fin de la guerre de Cent Ans ; alors qu'une même dynastie régnait sur la Grande-Bretagne et l'ouest de la France, les noms de Normands, Aquitains, qui allèrent se fixer de l'autre coté de la Manche furent alors déformés, l'état civil n'étant pas encore constitué. Citons Deville devenu Devil (diable) par étymologie populaire ; Laville, Larwill ; Montbray, Mummery ; Saint-Leger, Sellenger. Ces altérations sont précieuses pour l'histoire de la prononciation des deux langues. Les réfugiés français, qui vinrent en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, ont apporté un nouveau contingent de patronymes, cette fois sans déformation écrite"* [3]. Une origine anglaise de Pickavant n'est donc pas choquante.

Passage du "ck" ou "k" au "ch" : la palatalisation.

Il reste à prouver la possibilité du passage entre Pickavant et Pichavant ; c'est, semble-t-il, un phénomène connu des linguistes, qui fait que le "K" se transforme en "ch", notamment lorsque cette lettre est suivie du "a". Cela s'appelle la palatalisation.

Sur *Wikipedia*, on explique ainsi ce phénomène : *"La palatalisation est une modification phonétique dans laquelle un son est produit par une partie plus à l'avant du palais dur que celle utilisée pour le son d'origine.*

Par exemple, le latin castellum a donné chastel en ancien français, et, suite à la loi de Bartsch, caballus s'est transformé en cheval : le phénomène qui fait passer /k/ latin (phonème dorso-vélaire, articulé du dos de la langue contre le voile du palais) à / / français (phonème post-alvéolaire, prononcé contre une partie du palais dur) est une palatalisation".

La palatalisation c'est donc une influence que subit une consonne au contact d'une voyelle palatale, comme i, e, a. Autrefois, on parlait de consonnes mouillées, donc de mouillure, ou de mouillement de la consonne.

En conséquence devant la voyelle "a", le "k" évolue en "k mouillé", en "t mouillé", en "tch" et en "ch". On note un phénomène identique pour "g", mais dans ce cas toutes les consonnes sont sonores : ainsi le gaulois transalpin carros, qui a donné carrus en latin, a-t-il donné "char" en français. Mais aussi "canis" (latin) a donné "Ki" en breton, "Kin" - prononcer le "in" comme dans chien - le long de la côte normande, alors qu'il a donné "chien" en français. De même "chat" se dit "kazh" en breton, "ka" le long de la côte normande et "cat" en anglais.

En Normandie il existe une ligne qui sépare les deux prononciations : c'est la ligne Joret. Wikipedia nous dit que "La ligne Joret est une isoglosse mise en évidence par Charles Joret dans l'étude des caractères et de l'expansion des patois normands, publiée en 1883. Cette ligne de partage prend en compte des traits consonantiques qui permettent de distinguer les parlers normand et picard au nord (auxquels est attribué le qualificatif de normanno-picards), du reste du domaine d'oïl au sud, à l'ouest et à l'est." (...) *"Le nord de la ligne Joret souligne une spécificité consonantique propre au normand septentrional et au picard notamment avec le maintien des syllabes /ka/ (ex : cat) /ga/ (ex : gambe) du latin, alors que dans la majorité des dialectes d'oïl, il a évolué vers / a/ (ex : chat) /ʒa/ (ex : jambe).*

Le nord de la ligne Joret comprend les Îles Anglo-Normandes, avec le jersiais, le guernesiais et le sercquiais. Sur le continent, elle s'étend de Granville à la frontière linguistique avec le flamand. Ainsi elle court un peu au nord de Granville et de Villedieu-les-Poêles, elle partage le département de la Manche en deux, divise également le département du Calvados, laisse quelques communes au nord de l'Orne et traverse le département de l'Eure".

Les puristes objecteront certainement que le breton aurait eu plutôt tendance à conserver le k- de *Pickavant* plutôt que de "mouiller" le k en *Pichavant*. Il est vrai que le k > ch est une mutation spécifique à la langue d'oïl. Cependant, nous ne savons rien de l'histoire du porteur de ce patronyme depuis le XIII[e] siècle. Si l'on suit le raisonnement des Anglais, il fut porté par un soldat. Or, si les Anglais nous proposent un *Prickeavant* né en 1273, à cette date l'Angleterre s'étend au-delà des mers à la Normandie et à l'Aquitaine, et la Bretagne reste un de leurs champs d'action, dans laquelle ils ont des intérêts, des soutiens, et avec laquelle ils commercent beaucoup. Plus tard ils seront très présents en Bretagne lors des guerres que se livrent Charles de Blois et les comtes de Montfort, Jean II et son fils Jean III, pour l'héritage du duché de Bretagne entre 1360 et 1460.

Qu'un soldat *Pickavant* ait pu vivre dans la proximité de la langue d'oïl, par exemple en étant prisonnier, et que son nom se soit transformé en *Pichavant* dans sa descendance française, puis bretonne, peut donc très bien s'être produit.

Si l'on ajoute enfin qu'un professeur d'anglais nous confirmerait que le ch- en anglais est très souvent prononcé [k] comme dans *school, stomach, chemist, mechanics*, etc... la proximité entre un *Pickavant* anglais et un *Pichavant* breton apparaît comme tout à fait plausible.

[3] (Albert Dauzat, *Les noms de personne*, p 49, Librairie Delagrave éd., Paris, 1939.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Augustin Morvan
médecin et homme politique,

par Jacques ARNOL



L'hôpital Augustin-Morvan à Brest dans les années 1950

Découvrir Augustin Morvan né à Lannilis en 1819, c'est faire une triple rencontre :

Rencontre avec l'homme, sensible, humain, dévoué et très attachant mais, peut-être, aussi une personnalité un peu énigmatique, aux choix parfois étonnants, une personnalité qui aurait pu intéresser les psychanalystes.

Rencontre avec le politique qui a marqué son passage dans les différentes fonctions qu'il a exercées et qui a parfois soutenu des causes entraînant la réprobation de l'opinion publique et surtout du clergé.

Rencontre avec le médecin au grand cœur, qui se penchait sur les malades pauvres avec sollicitude et gratuitement, médecin remarquable aussi pour ses observations et ses recherches cliniques sur des maladies non cataloguées et auxquelles son nom sera donné.

Médecin de campagne, il est nommé néanmoins membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris. Plus tard son nom sera donné à l'hôpital de Brest devenu C.H.R. puis C.H.R.U. C'est à travers cette triple rencontre que je vais tenter de retracer le parcours de cet homme remarquable.

Comme souvent chez les grandes personnalités, la légende se mêle à la réalité, Augustin Morvan n'y a pas échappé. Voici ce grand personnage.

L'homme

Naissance et origines :

Augustin Marie Morvan naît le 7 février 1819 à onze heures du matin à Lannilis, de Jean-Marie et de Louise Marie Prudence Floch, cultivateurs, domiciliés à Foz Nevez (La Fosse Neuve), à la limite nord-ouest de la commune et à deux pas de Landéda.

Les témoins de cette naissance sont :

- Auguste Marie Floch, cultivateur âgé de quarante-deux ans, de Lannilis, aïeul maternel;
- Charles Morvan, cultivateur âgé de soixante ans, de Guisseny, aïeul paternel. Ce dernier est quasi-illettré et ne sait pas signer le registre.

Augustin est le premier enfant de la fratrie qui en comptera huit. Ses parents se sont mariés le 8 janvier 1818 à Lannilis.

Son père, Jean-Marie, cultivateur, est né à Guisseny le 11 avril 1790, fils de Charles et de Marie-Anne Le Bars, cultivateurs à Guisseny.

Sa mère, Louise Marie Prudence Floch est née à Lannilis le 27 thermidor an V (14 août 1797), cultivatrice, fille mineure d'Augustin et de Marie-Jeanne Léaustic, cultivateurs à Lannilis.

Dès 1821, le couple s'installe au bourg, sur la Grande Place de Lannilis comme marchands de drap d'abord, puis

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014



Maison natale d'Augustin Morvan au lieu-dit La Fosse en Lannilis
Photo Jean François Pellan

marchands de graines ensuite. Tous les autres enfants voient le jour dans ce commerce.

C'est ainsi que Charles Marie Morvan, le deuxième enfant, naît le 25 janvier 1821. Il deviendra chimiste et décédera le 24 janvier 1888.

Chose étonnante, les douze premières années de leur mariage le couple n'aura que deux enfants ; ensuite c'est "l'explosion". Se suivront dès lors :

- Le 12 février 1830, Victor Marie René, qui décède le 14 juin 1833.

- Le 20 janvier 1832, Edouard Charles. Il devient polytechnicien et colonel de cavalerie. Il décède le 9 mai 1881.

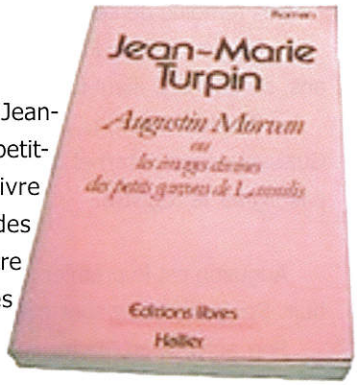
- Le 25 avril 1834, Louise, mariée le 09/11/1873 à Lannilis au notaire Victor Hélo. Elle décède le 17 mars 1874.

- Le 21 mai 1836, Marie Victorine Euphrasine, mariée le 25/08/1861 à Lannilis à Edouard Victor Laporte, capitaine d'infanterie. Elle décède le 11 octobre 1905. Leur fille Mathilde sera une femme de lettres assez célèbre, sous le nom de son mari, Delaporte, notaire à Quintin (22).

- Le 3 août 1837, Martial René Laurent Marie qui, atteint de maladie mentale, décède à l'hôpital de Quimper le 1er avril 1865.

- Le 6 novembre 1838, Léonard Marie, qui décède à 18 ans le 20 août 1856.

Voici une belle famille.



Il est assez étonnant que Jean-Marie Turpin, l'arrière arrière-petit-fils d'Augustin dans son livre *Augustin Morvan*[1] emploie des qualificatifs qui peuvent paraître choquants pour désigner les membres de cette famille.

C'est ainsi qu'il nomme :

- Martial, *le Fou,* aliéné à vie à l'asile de Quimper ;
- Charles, *le chimiste asthmatique* ou l*e chimiste poitrinaire*
- Victorine, *Tête de cheval* ;
- Augustin Morvan (son trisaïeul) *"devenu énorme"*.

Bien sûr, son livre est un roman et il faut le prendre comme tel ; mais l'auteur, que j'ai rencontré, a eu accès aux cahiers d'observations d'Augustin Morvan, aux lettres adressées à sa fille, à son frère Charles, aux reliquats de sa bibliothèque, aux souvenirs de son fils Paul. Cependant, j'ai trouvé la lecture de ce roman assez captivante et je serai moins sévère qu'Yves Le Gallo, professeur émérite, qui parle *"d'un exercice de confusion verbale"*. Mais ce professeur a-t-il pénétré profondément les arcanes de l'acte littéraire ? me demande l'incriminé, Jean-Marie Turpin.

A travers ce que l'auteur définit *"comme une tentative de réminiscence par l'acte d'écriture"*, j'ai noté des informations intéressantes sur la famille Morvan, et notamment sur Augustin.

Nous avons vu que tous les enfants Morvan vont à l'école et suivent des études assez poussées. Cette ambition de savoir et de culture est probablement due à leur mère, Prudence Floch : *"Sa famille appartenait à l'aristocratie paysanne de l'époque"*, nous dit l'abbé Albert Bossard[2].

A côté de cette ambition culturelle, la fibre politique animait aussi cette famille.

C'est encore Albert Bossard qui nous le dit : *"Augustin Floch, grand-père maternel et parrain d'Augustin Morvan avait appartenu à la garde communale et avait été désigné pour faire partie du conseil municipal de Lannilis par décret napoléonien du 25 avril 1811. Le 21 mai 1815, il fut promu au rang de maire adjoint, fonction qu'il exerça quelques mois"*.

Il faut reconnaître que l'administration impériale ne lui tint pas rigueur car, lors de la première Restauration (avril 1814 - mars 1815), il avait signé avec neuf autres membres du conseil municipal une adresse de fidélité à Louis.

Il ne semble pas qu'avec le retour de Louis XVIII en juin 1815 il ait joué un rôle politique.

Son gendre Jean-Marie Morvan, père d'Augustin, sera aussi nommé adjoint au maire de Lannilis par Louis-Philippe le 24 février 1832 ; le 20 avril 1832, il sera membre du comité de surveillance sanitaire du canton.

Quand, plus tard, Augustin Morvan se lancera dans la vie politique, il aura donc de qui tenir.

La scolarité d'Augustin

En attendant, petit garçon studieux, il va à Lannilis suivre les cours de l'instituteur local, monsieur Laé. L'école communale n'existe pas encore, comme dans beaucoup d'autres bourgs. Elle sera créée en 1840. En fait, dans ces années 1820, c'est la municipalité qui loue un local pour l'instituteur. Il vivra sans doute plusieurs déplacements de cette salle au gré des disponibilités des locaux.

[1] *Augustin Morvan, ou les images divines des petits garçons de Lannilis*, de Jean-Marie Turpin. Editions Libres - Hallier - 1979
[2] *Lannilis, cœur des abers*, brochure du curé de Lannilis

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

A la fin de son école primaire, Augustin est placé au collège Saint-François de Lesneven, collège privé réputé où il préparera le concours d'entrée à l'Ecole de médecine navale de Brest.

Yves Nicolas, dans son *Histoire locale*[3], s'étonne de *"constater que les enfants de cette famille qui tous parvinrent à des carrières intellectuelles, ne fournirent aucun sujet au clergé"*. Il est vrai que, dans les grandes familles de cette époque, il n'était pas rare de voir un ou plusieurs enfants se consacrer à l'Eglise. Yves Nicolas s'interroge : *"Les Morvan étaient-ils réfractaires à l'Eglise ou plutôt marqués par un esprit voltairien ?"* Nous n'avons pas la réponse. Cependant nous verrons plus tard qu'Augustin dans sa vie politique ne craindra pas de s'opposer au clergé.

En tout cas, il est le seul bénéficiaire d'un enseignement confessionnel. Ses frères suivront leurs études secondaires au lycée de Brest (collège Joinville). Augustin, dans son collège de Lesneven, a laissé le souvenir d'un élève brillant, nous dit Albert Bossard.

Courte carrière maritime

En 1838, il est admis à l'Ecole royale de médecine et de chirurgie navales de Brest. Dès le 18 juin 1839, il est nommé chirurgien auxiliaire de troisième classe.
Le Service Historique de la Défense à Brest n'a conservé aucune trace de son court séjour dans la Marine. Par contre, Augustin Morvan figure (page 592) dans le *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens de la Marine*[4].



Uniformes du Service de Santé de la Marine, par Goichon.
De gauche à droite :
pharmacien de 2e classe, petite tenue, 1840 ;
chirurgien de 1e classe en redingote, 1849 ;
chrirurgien de 1e classe, grande tenue, 1823 ;
médecin professeur, tenue facultative, 1849.
Musée de la Marine à Paris.

Nous pouvons nous étonner qu'après seulement deux années de formation, il fut embarqué comme chirurgien auxiliaire. Il faut se souvenir que les chirurgiens de la Marine avaient été, aux siècles précédents, en même temps les barbiers du bord et les chirurgiens. Souvenons-nous du célèbre Ambroise Paré qui, au XVIe siècle, était "barbier militaire".

Nous trouvons dans le célèbre ouvrage collectif "La Santé en Bretagne"[5] un article peu flatteur sur l'enseignement dispensé par cette école de Brest. C'est Charles Pellarin qui s'y inscrivit en octobre 1823 et qui définit cet enseignement par un jugement sévère. Je le cite : *"Il était à peu près nul"*, et il poursuit : *"Le soin de s'instruire y était presque entièrement laissé à la spontanéité individuelle. Attrapait qui pouvait et comme chacun pouvait quelques bribes de la science. L'approche des concours éveillait seule un peu d'ardeur studieuse ; mais en ce temps-là, les concours étaient rares, à intervalle de trois ou quatre années parfois. La carrière se trouvait obstruée à cause du petit nombre d'armements. Ce fut la morte-saison de notre Marine".*

Le même ouvrage précise que : *"L'enseignement théorique était certainement défaillant mais outre que la théorie était alors encombrée d'erreurs et d'incertitudes, l'Ecole de Brest présentait cette vertu qu'on s'y formait alors sur le tas".*

Ce premier embarquement sur une corvette d'Augustin Morvan en 1840 ne le confirmera pas dans sa vocation maritime. En effet, il est victime d'un irrépressible mal de mer. Si bien que par une lettre du 14 mai 1841, il demande à démissionner. Sa lettre est présentée au ministre par le préfet maritime, l'amiral Grivel, avec le bordereau suivant : *"J'ai l'honneur de vous transmettre avec prière de l'accepter, la démission offerte par Mr Morvan, chirurgien entretenu de 3e classe qui depuis longtemps nourrissait le dessein d'abandonner notre service".*

Cette demande est acceptée par le ministre. Mais ne faut-il pas voir dans ce "mal de mer" un prétexte pour se dégager d'une orientation qui ne le satisfait pas ? Auquel cas cette naupathie rejoindrait la légende... Quand on sait que pour certains linguistes Morvan veut dire "l'homme de la mer" on peut voir

[3] *L'Echo de Lannilis*, Bulletin paroissial- juillet-août 1969.
[4] Dictionnaire édité par le Service Historique de la Défense, de Bernard Brisou et Michel Sardet, médecins de la Marine - 2010.
[5] *La Santé en Bretagne*, Editions Hervas - 1992.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

linguistes Morvan veut dire "l'homme de la mer" on peut voir là un côté paradoxal.

Nouvelle orientation

Avant de présenter cette nouvelle orientation, je voudrais conter une anecdote de la vie sentimentale d'Augustin qui ne sera pas sans importance comme nous le verrons plus tard.

Le jeune homme, dans son élégant uniforme de chirurgien de la Marine, avait voulu séduire la belle Anne (Annette) Cabon pour qui son cœur s'était mis à battre.

Anne Françoise Cabon était née le 9 septembre 1819, fille de Jean-Marie et de Marie Renée Quémeneur. Ils étaient cultivateurs et non commerçants comme l'indiquent certains documents, encore une légende. En fait, les parents Cabon s'étaient mariés le 5 mai 1813 à Lannilis.

Jean-Marie était né le 25 septembre 1787 dans la paroisse de Brouennou, où se trouvait l'église Saint-Eveldoc[6].

Marie Renée Quéméneur avait vu le jour à Lannilis le 25 juin 1782. Elle était la cousine germaine d'Augustin Marie Floch, qui deviendra le grand-père et le parrain d'Augustin Morvan...

Les parents Cabon ne sont pas favorables à un éventuel mariage de leur fille Anne avec Augustin. Ils estiment que sa famille n'est pas assez riche. Ils préfèrent la marier à un cultivateur aisé de Plouarzel, Jacques Kermaïdic, né le 19 mars 1818. Ce mariage est célébré à Lannilis le 22 mai 1842. Anne est alors cultivatrice.

En 1842, Jacques Kermaïdic, riche cultivateur, possède précisément 68 hectares 70 ares et 32 centiares, nous dit le bulletin de Plouarzel *Tud ha Bro*[7] et il est propriétaire du manoir de Lanhalla (Langalla) et de son domaine, avec un colombier, un moulin et une chapelle.



Le manoir de Lanhalla à Plouarzel

Anne et Jacques Kermaïdic deviendront plus tard commerçants au bourg de Plouarzel. Nous les retrouverons en 1868.

Revenons à Augustin Morvan et à ses études.

Ayant quitté la Marine en 1841, il s'inscrit à la faculté de médecine de Paris. En 1843, il est reçu comme interne des hôpitaux de Paris où il va servir sous l'autorité bienveillante d'Auguste Nélaton (1807-1873), qui deviendra le chirurgien de l'empereur Napoléon III.

Augustin sert son maître avec dévouement et compétence. Sa formation de "chirurgien de Marine" sera appréciée et fera de lui un des meilleurs internes de la faculté de médecine de Paris. Il aurait pu, dans le sillage de Nélaton, faire une brillante carrière de chirurgien à Paris. Il préfère cependant son retour en Bretagne où il envisage une installation future à Brest.

Il soutient en mars 1847[8] une thèse remarquable sur "l'anévrysme variqueux". Cette thèse, imprimée par Rignoux, 29 bis, rue Monsieur le Prince en 1847, confirme la date de 1847 et non 1845 comme l'indique la fiche citée en référence précédemment. Cette rue Monsieur le Prince existe toujours dans le VI[e] arrondissement, près de l'Ecole de Médecine dans la rue éponyme. Elles débouchent l'une et l'autre près de l'Odéon.



On ne sait pas grand chose du long séjour d'Augustin Morvan à Paris.

Cependant, si l'on en croit Georges Desse dans son livre *Mort d'un médecin*[9], Augustin, comme beaucoup d'étudiants en médecine de cette époque, aurait eu quelques aventures amoureuses avec des jeunes filles "faciles" et même parfois des femmes mariées. Il semble que pendant ses études, il habitait 34, rue Cadet près de Montmartre, le quartier chaud.

Mais je le précise, ce livre est un roman qui mélange imaginaire et réalité. On peut néanmoins retrouver quelques informations intéressantes sur Augustin Morvan et que l'on peut considérer comme vraisemblables à défaut d'être vraies. Je pense notamment à ce passage page 58 et je le cite :

"Un premier contact révoltant avec le pouvoir absolu et le cléricalisme : le 8 décembre 1845, Augustin participe à une manifestation place de l'Ecole de Médecine à Paris[10] pour défendre Edgar Quinet, dont les cours avaient été jugés trop

---

[6] Cette paroisse a été rattachée à Landéda par arrêté préfectoral du 11 mars 1809 (Bulletin Diocésain de 1916; page 231)
[7] Bulletin N° 24 de décembre 2004, Henri Thépaut et Jean-Claude Jézéquel
[8] Une fiche biographique du Centre Charcot de Caudan (56) donne la date de 1845 pour cette thèse.
[9] *Mort d'un médecin*, roman de Georges Desse (médecin). Ed. La Table Ronde, Paris - 1957.
[10] Il n'y a pas à ma connaissance de Place de l'Ecole de Médecine.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

laïcs et peu conformistes. Il fut, avec une trentaine d'étudiants, pris par la police et enfermé une nuit à la Conciergerie".

D'où tient-il son information ? Rien ne l'indique...

En tout cas dès son retour à Lannilis, il va se lancer dans la politique et ici encore je cite Georges Desse : *"C'est après la révolte des ouvriers de février 1848 qu'il s'engagea dans la lutte politique. Il fut élu au Conseil Municipal et nommé maire par celui-ci".*

Retour à Lannilis

Mais nous sommes encore en 1847, le jeune médecin rejoint Lannilis. Il envisage de s'installer à Brest, avec ses titres d'ex-interne, ex-chirurgien de la Marine royale, auxquels il peut ajouter maintenant, interne en médecine et en chirurgie des hôpitaux et hospices civils de Paris, Docteur en Médecine. *"Toutes les portes lui sont ouvertes pour toucher une clientèle à la mesure de ses titres et de ses talents",* nous dit Yves Le Gallo[11].

Augustin avait d'ailleurs hésité, mais la présence à Lannilis, gros bourg de trois mille habitants, de deux médecins ou plus précisément deux officiers de santé, Jean-Baptiste Salsac[12] et Félix Nettienne[13], l'avait conduit au projet brestois. C'était sans compter sur l'attachement profond qu'il portait à sa mère.

Au moment de son départ en voiture hippomobile, elle s'effondre en larmes. Il prend néanmoins la route qui le conduit d'abord à Bourg Blanc. Là, pris de remords, il éprouve le besoin d'embrasser encore une fois sa mère. Il fait demi-tour et, trouvant sa mère éplorée, il fit dételer sa voiture et l'embrassant tendrement, il lui dit *"qu'il ne la quitterait jamais, préférant son affection de tous les jours aux satisfactions de l'amour-propre"*, nous dit Yves Nicolas en 1969. Désormais son sort est jeté, il restera à Lannilis le reste de ses jours.

Cet épisode relève-t-il aussi de la légende ?

Yves Le Gallo déclare que ce n'est pas invraisemblable, compte tenu des sentiments filiaux de l'époque, notamment à l'égard de la mère.

On peut noter également, qu'Augustin restera célibataire et vivra avec sa mère jusqu'à son décès à Lannilis le 16 décembre 1864 ; son mari avait disparu le 26 avril 1861.

C'est alors qu'à quarante-cinq ans Augustin souhaite se marier.

Depuis 1847, il a son cabinet sur la grande place de Lannilis. Rapidement, sa renommée lui attire une importante clientèle. Les limites de la commune sont vite franchies. Il rayonne sur tout le canton et bientôt sur le Léon. Les patients apprécient la compétence du médecin, mais aussi son sens de l'humain, sa bonté et sa générosité.

Sa formation de chirurgien élargit son champ d'action au-delà du domaine généralement réservé au généraliste. Comme tout médecin à cette époque, il procède aux accouchements.

Ce qui donnera encore lieu à une légende à propos de la naissance de Rosalie, la fille d'Anne Cabon. Le docteur Georges Desse prétend, à tort, que c'est Augustin qui l'a accouchée au début de son installation à Lannilis en 1847. Or, Rosalie est née en 1844...

Augustin Morvan est également un hygiéniste. Il essaiera d'éduquer la population aux règles simples d'hygiène.

Rapidement il comprend que pour élargir son pouvoir médical, une action politique est nécessaire. Ce qui le conduira à se présenter aux élections avec succès.





Les deux voitures hippomobiles utilisées par Augustin Morvan
Le *tilbury* (à gauche) avait des roues de grand diamètre, conçues pour aller vite sur des chemins de campagne. Voiture idéale des médecins de campagne, le tilbury a été en usage pendant tout le XIX^{e} siècle sans modifications notables.
La *victoria* (à droite), avec sa caisse plus basse et donc d'un accès plus aisé, avait la préférence des dames.

---

11 Exposé du 9 février 1993 devant la Société d'Etudes de Brest et du Léon.

12 Jean Baptiste Marie Salsac est né le 11.07.1814 à Lannilis, et y est décédé le 08.05.1875. Il était fils de François, marchand chaudronnier et aubergiste, et d'Anne Conort. Ce couple d'Auvergnats originaires de Jussac (Cantal) s'est établi à Lannilis entre 1809 et 1814. *(NDLR)*

13 Yves Félix Nettienne, chirurgien de marine puis officier de santé, est né le 23.01.1794 à Brest, et décédé à Lannilis le 17.10.1867. Il était le fils de Jean Baptiste et de Gilonne Barbe Françoise Radiguet. *(NDLR)*

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014



La maison d'Augustin Morvan sur la place à Lannilis, et la plaque qui y est apposée.
Photos Jean François Pellan

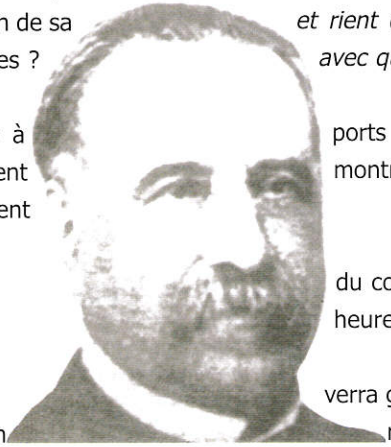


De 1847 à 1864, il vit en célibataire, pour ne pas dire en "vieux garçon" près de sa mère. On ne sait rien de sa vie sentimentale. A-t-il eu des liaisons discrètes ? Personne n'a évoqué ce cas.

Il se déplace beaucoup pour ses visites à domicile. Ses fonctions politiques et notamment celles de conseiller général le conduisent souvent à Quimper. C'est un homme très occupé.

Le mariage et la suite

Dès 1865, il est encouragé par son entourage à se marier, notamment par le recteur, l'abbé Abgrall, et probablement par ses amis médecins. Augustin a quarante-six ans.



Augustin Morvan

Dès lors, le bruit va courir d'un possible mariage avec Rosalie Kermaïdic, la fille d'Anne Cabon, de Plouarzel. Elle a vingt et un ans. Certains auteurs la présentent comme son employée à Lannilis ; cependant son acte de mariage en 1868 l'indique comme commerçante à Plouarzel, ce qui me paraît probable.

Les langues vont se délier à propos de ce mariage un peu "contre nature". Augustin a l'âge de la mère de Rosalie. Elle est par ailleurs, sa cousine au quatrième degré, ce qui nécessitera une dispense officielle. Mais c'est surtout le recteur de Lannilis, l'abbé Abgrall, qui se manifestera. On prétend qu'il n'aimait pas Rosalie et lorsqu'il interroge Augustin sur ce projet, il s'entend répondre : *"Mais c'est une enfant"*.

Enfant ou pas, Rosalie Kermaïdic devient sa femme le 8 juin 1868. On dit d'elle que c'est une "véritable poupée". Nous pouvons lire dans l'important mémoire de maîtrise de Jacques Roué[14] les lettres de l'abbé Abgrall à ce sujet.

L'abbé s'adresse à l'un des vicaires généraux de Quimper le 3 mars 1868 :

"Ici rien de nouveau, si ce n'est que notre Lord-Maire, le docteur Morvan, épouse après Pâques, la fameuse Rosalie Kermaïdic de Plouarzel, "eur penneréz" (c'est à dire fille unique et héritière) *de 24 ans avec 24 000 francs de revenu. Il m'a fait part de son mariage. C'est ébouriffant".*

L'abbé Abgrall, qui entretenait de bons rapports avec son maire, regrette ce mariage très peu assorti.

Voici ce qu'il écrit :

"Franchement, pour un homme sérieux, ce sera un mariage très peu assorti : je n'ai pas le courage de le féliciter. Je lui ai rappelé qu'il y a trois ans, lui parlant du bruit de son mariage avec Rosalie, il me répondait : "Mais c'est une enfant" C'est vrai, fit-il, mais vous me pressez de me marier et je ne trouve pas mieux. Rosalie est toujours une enfant avec ses 24 ans, une véritable poupée. A mon avis, que je ne lui ai pas exprimé bien entendu. Ici tous ceux qui pensent sont surpris et rient de ce mariage. J'en souffre pour le docteur avec qui j'ai les rapports les plus faciles".

Pourtant, quelques mois plus tard, les rapports seront moins amicaux lorsqu'Augustin se montrera franchement républicain et anticlérical.

Marie Laurence Rosalie est la seule enfant du couple Kermaïdic ; elle naît le 4 avril 1844, à 9 heures du matin, au manoir de Lanhalla.

A cette date, Augustin est interne à Paris. Il verra grandir cette jeune fille car il semble, si l'on se réfère à Georges Desse, qu'il soit appelé pour des soins dans la famille.

[14] Mémoire de Maîtrise d'histoire contemporaine : *Etudes sur la vie paroissiale et religieuse à Lannilis, commune du Léon du Concordat à 1914*, de Jacques Roué U.B.O. Brest -1970.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Le mariage a lieu à Plouarzel le 8 juin 1868. Les témoins sont :

Pour le marié : ses frères Charles, 47 ans, juge de paix, et Edouard, 36 ans, capitaine d'artillerie à Metz.

Pour la mariée: son père et Edouard Victor Laporte, lieutenant d'infanterie à Paris, son parent.

Curieusement, il n'y a pas de contrat de mariage.

Le couple s'installe à Lannilis dans la maison familiale d'Augustin Morvan, Grande Place, qui deviendra plus tard le n°7 de la Place Général-Leclerc.

Augustin Morvan a une véritable passion pour sa femme, qu'il couvre de bijoux.

Rapidement, dès l'année suivante, naît un premier enfant, Charles Marie, le 24 juillet 1869.

Deux mois après son mariage, Augustin est promu Chevalier de la Légion d'honneur, le 15 août 1868. Il était à ce moment-là maire de Lannilis depuis 1856 et conseiller général depuis 1864.

En 1871, Augustin Morvan est élu député, il le restera jusqu'en 1876. Il va profiter de cette occasion pour inviter Rosalie à découvrir Paris. Georges Desse en fait une brève allusion dans son livre déjà cité.

J'ai retrouvé deux adresses, à Paris, d'appartements occupés par Augustin[15]. Au début de sa vie à Paris il est donc installé 34, rue Cadet près du Boulevard Montmartre dans le IXe arrondissement. Ensuite nous le trouvons 6, rue des Carmes, près du Boulevard Saint-Germain dans le VIe arrondissement.

C'est probablement ici qu'il reçoit Rosalie. On peut imaginer la fierté de ce député de cinquante-deux ans lorsqu'il présente sa belle et jeune femme de vingt-huit ans à ses collègues.

Ce voyage se situe vraisemblablement entre 1872 et 1876. Il conservera cet appartement jusqu'en 1886.

Avant cela, le 21 juillet 1872, naît Auguste Jacques Marie.

Viennent ensuite Marie Louise Anne, le 31 janvier 1876, et Paul Victor Marie, le 30 novembre 1881.

La naissance de ce dernier est assez difficile. Il est d'ailleurs ondoyé dès le lendemain. Mais, bien plus grave, la mère ne survit pas et s'éteint le 7 décembre, victime sans aucun doute d'une fièvre puerpérale, fréquente à cette époque.

On peut imaginer la douleur d'Augustin. Rosalie avait trente-sept ans. Il en a maintenant soixante-et-un, et reste veuf avec quatre enfants, dont l'aîné a douze ans.

Il devient en même temps le seul héritier du manoir de Lanhalla.

La garde des enfants est confiée à mademoiselle Salaun, nous dit Jean-Marie Turpin[16]. Il semble que cette personne soit la sœur du conseiller municipal Salaun, collègue et soutien d'Augustin. C'est un descendant de Hersant, commerçant, propriétaire éphémère du château de Kerouartz. Dorénavant, la vie d'Augustin Morvan est un triste cheminement.

A cette époque, il a accumulé beaucoup de déboires en politique. Depuis les années 1870, ses compatriotes l'ont boudé aux élections. Il a perdu ses sièges de conseiller général et de député, et en 1884, toujours conseiller municipal, il cesse toute activité politique.

Son activité médicale continue, et c'est à partir de cette même époque qu'il va publier les recherches scientifiques qui lui donneront une renommée internationale.

Il reporte son affection sur sa fille Marie-Louise, que Jean-Marie Turpin surnomme *Zopira*, scolarisée à l'école de la Retraite à Brest. Il entretient une abondante correspondance avec elle. Je ne citerai qu'une lettre assez émouvante où il rassure Marie-Louise sur l'état de sa grand-mère Anne Kermaïdic (Cabon):

"Ma chère Marie,

Un mot encore pour te rassurer, ta grand-mère n'a pas un atome de fièvre. Cependant, petit Paul a dû prendre froid. Je l'ai dispensé pour cette fois de sa leçon. Je t'embrasse par lettre". Il signe *Augustin*.

Marie-Louise se marie avec le docteur Athanase Follet le 13 juillet 1898.

Ce couple aura une fille, Edith, qui épouse en 1919 Louis Ferdinand Destouches, plus connu sous le nom de Céline, célèbre écrivain, malheureusement fourvoyé dans l'antisémitisme pendant la dernière guerre mondiale.

Les Destouches avaient divorcé en 1926 et leur fille Colette, née en 1920, épouse Yves Turpin, dont un des fils, Jean-Marie, est l'auteur du livre que j'ai cité sur son trisaïeul.



Louis Ferdinand Destouches, dit Céline né le 25 mai 1894 à Courbevoie, décédé le 1er juillet 1961 à Meudon

La fille d'Augustin Morvan, Marie-Louise, décéde à Lannilis le 6 avril 1958, dans la maison familiale.

Les publications du docteur Augustin Morvan dans la *Gazette hebdomadaire médicale* cesseront en 1890.

15 Renseignements donnés par la fiche biographique de la B.I.U. (Paris, Université Descartes)

16 Livre déjà cité en note 1

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

En 1892, il est frappé d'hémiplégie, probablement due à un accident vasculaire cérébral. Il reste paralysé jusqu'à la fin de sa vie. Atteint d' aphasie, il perd tout moyen de communiquer par le langage. Il vit dans un fauteuil et c'est Marie-Louise, alors âgée de seize ans, qui l'assiste.

Ainsi ce médecin, qui avait soigné tant de malades avec dévouement et compétence, reste impuissant devant la gravité de son état.

Ses opposants politiques ont peut-être pensé que c'était là une "punition divine". Son descendant Jean-Marie Turpin avance une autre cause, mais est-ce réalité, est-ce légende ?

Voici textuellement :

"Plus tard, Augustin Morvan, devenu énorme, lisant dans "Les Nouvelles du jour" *qu'il est la cause médicale de la mort de sa femme, s'en trouva foudroyé" (crise d'apoplexie). Il précise que, procédant à l'accouchement de sa femme, il lui avait transmis la fièvre puerpérale en rentrant d'une visite à domicile à Plouarzel. L'enfant est né à onze heures du matin. J'espère qu'il n'en est rien et, quoi qu'il en soit, en quoi en serait-il responsable, lui qui était si pointilleux sur l'hygiène ?*

Voici donc notre Augustin Morvan enfermé dans sa souffrance, qui durera plusieurs années.

Jean-Marie Turpin, dans son ouvrage déjà cité, fait dire à son trisaïeul, s'adressant à sa fille Marie-Louise :

"J'ai aimé dans ma vie quatre femmes. Ma mère d'abord, mais je ne me souviens de rien. Sinon qu'elle se nomma Morvan, comme mon père. On dit qu'elle vendait du drap. Ensuite, j'ai aimé Anne, qui a mon âge. Je ne pouvais pas l'épouser, parce qu'elle disait : tu n'es pas assez riche. Quand elle a eu fait fortune elle m'a donné sa fille, ta mère : "la plus belle femme du monde. Elle est toujours heureuse". Mais j'étais devenu gros et angoissé, sur la maturité. Elle m'a donné quatre enfants. La dernière femme que j'ai voulu aimer, c'est toi, Zopira. Tu sais la suite :

"Tu n'as pas la beauté de ta mère, mais tu es infiniment plus intelligente et cultivée qu'elle ne fut. Cela ne te donne pas de grâce évidente : c'est vrai, j'ai mis en toi toute mon espérance; seulement, tu as un penchant à la tristesse et une certaine raideur dans le caractère, que je n'aime pas".

Sauras-tu t'en corriger ? Sinon l'homme te rendra malheureuse. Fais des efforts ! Fais de la musique, plutôt que cette tapisserie qui t'ennuie et lis des romans, plutôt que des ouvrages historiques, ou de dévotion. Enfin, redi in te : in interiore homine habitat veritas[17].

Augustin - Demain je te dirai mon dernier désir...."

L'a-t-il pu ? On ne le saura jamais. Il s'éteint le 20 mars 1897, à cinq heures trente du matin, dans sa maison.

C'est son fils Charles Marie qui en fait la déclaration, à dix heures du matin, à l'adjoint au maire Jean Anne Floch, qui signe le registre. Détail curieux signalé par le docteur Louis Dujardin dans son étude[18], l'acte de décès de l'état civil mentionne le décès à 78 ans et les archives paroissiales précisent 77 ans. Ainsi, mort à 78 ans il est inhumé à 77 ans. Ce qui est plutôt curieux, nous dit l'auteur... Il aura vu avant son décès tous ses frères plus jeunes que lui disparaître, ainsi que sa sœur Louise en 1874.

Sa belle-mère, Anne Kermaïdic née Cabon (son ex-amoureuse), décède à Lannilis le 17 juillet 1909. Son mari, Jacques Kermaïdic, était décédé à Plouarzel le 12 septembre 1887.

A la mort d'Augustin, leur manoir de Lanhalla de Plouarzel revient à ses quatre enfants. C'est auprès de ces héritiers et de leurs descendants que la famille Abgrall de Ploumoguer en fait l'acquisition en 1957. Il appartient maintenant à une autre famille[19].

Ses obsèques sont célébrées en grande pompe à Lannilis.

L'avis de convoi paraît dans la *Dépêche de Brest* du 21 mars 1897. Il est établi de la part de sa belle-mère, de ses enfants et de toute la famille. Les obsèques sont fixées à dix heures le 22 mars.

Dans le même numéro paraît un article élogieux intitulé *"Mort du docteur Morvan"* qui souligne entre autres : *"Qu'il avait la forte instruction clinique des médecins de son époque et comme c'était une intelligence large doublée d'une probité professionnelle scrupuleuse, il ne cessa de se tenir au courant des nouvelles méthodes d'investigation qu'amenait le progrès des sciences médicales" et plus loin : "la tendresse qu'il donnait aux siens, il la communiquait aussi à ses clients. Personne ne se montrera jamais plus doux et plus charitable pour les humbles, pour les pauvres que le docteur Morvan" et pour conclure : "l'amertume dont il fut souvent abreuvé dans sa vie politique, le chagrin profond qu'il éprouva de la mort de ses frères qu'il aimait passionnément ont, sans doute, aussi hâté l'échéance fatale qui prive son pays d'un grand chirurgien et d'un grand homme de bien."*

De nombreux journaux signalent sa disparition. Je ne citerai ici qu'un extrait élogieux du Bulletin mensuel de mai 1897 de l'Académie de médecine de Paris : *"L'académie apprendra certainement avec regret la perte nouvelle qu'elle vient de faire en la personne de Monsieur le Docteur Morvan de Lannilis, correspondant national de la première division. D'excellents travaux, tels que sa thèse inaugurale sur l'anévrisme variqueux, des mémoires sur le myxoedème de la Basse Bretagne, plus connu encore sous le nom de maladie de*

---

17 C'est une citation de Saint Augustin : *"Rentre en toi même : c'est en l'homme intérieur qu'habite la vérité"*
18 Augustin Morvan, sa vie - Ed. I.C.A. BREST - 1952.
19 Plouarzel, Tud ha Bro n° 24, Décembre 2004

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014



Morvan, sur la parésie analgésique, sur la chorée fibrillaire, etc. lui avait acquis nos suffrages. Monsieur le Docteur Morvan a eu le mérite, quoique vivant dans un coin reculé de Bretagne, en dehors de tout mouvement scientifique, d'aimer la science et d'attacher son nom à plusieurs découvertes."

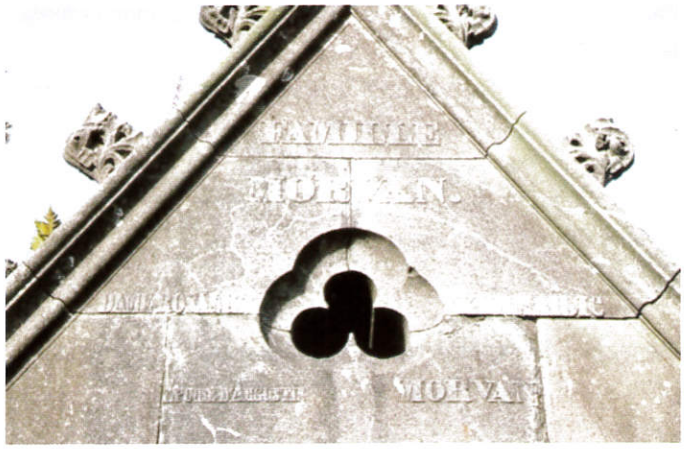
Ses obsèques furent grandioses et je cite ici la rubrique "Rétrospective" de la revue *Pulsations*[20] :

"Derrière sa famille, on voit défiler les robes rouges des professeurs de la Faculté de Paris, les habits noirs d'Académiciens et, coude à coude, les élèves de l'Ecole Confessionnelle et ceux de l'Ecole Laïque. Goémoniers, potiers et paysans se relaient pour porter le cercueil. Toute une foule silencieuse et recueillie se rassemble autour de sa tombe. Des discours officiels disent en français et en termes savants ce que pense tout bas, en breton, le peuple présent : le bon Docteur Morvan aimait vraiment la population de cet extrême bout du monde."

Ce journal rajoute : *"Ces réflexions sont, pour la mémoire de Docteur Morvan, la revanche d'un passé sans tache d'une vie entièrement consacrée à la science et au soulagement des misères humaines".*

Ainsi disparaissait ce grand homme. Pendant plus de trente ans on ne parla plus de lui.

Sa postérité mérite notre attention.



Chapelle funéraire de la famille d'Augustin Morvan au cimetière de Lannilis, et détail du fronton.
Photos Jean François Pellan

Nous savons qu'Augustin Morvan et Rosalie ont eu quatre enfants.

Deux sont restés célibataires et n'ont pas eu d'enfants : Auguste Jacques et Paul Victor. Ce dernier était médecin.

Charles, l'aîné, s'est marié dans le Morbihan. Il a eu au moins un fils, Robert, docteur en médecine. Ce dernier, à son tour, a eu deux filles, mais nous perdons leur trace.

Seule sa fille Marie Louise a des descendants bien connus. Marie s'était mariée à Lannilis le 13 juillet 1898, à vingt-deux ans, au docteur Athanase Follet qui allait devenir professeur et directeur de l'Ecole de médecine de Rennes.

De ce couple est née une fille unique, Edith Follet, le 12 mai 1899 à Rennes. Le 10 août 1919, elle épouse à Quintin (22) un certain Louis Ferdinand Destouches, qui devient étudiant en médecine grâce à l'appui de son beau-père. Il bénéficie d'une formation un peu accélérée en qualité d'ancien combattant et soutient sa thèse en 1924. Ce couple a une fille, Colette, en 1920 et divorce en 1926. Louis-Ferdinand Destouches deviendra par la suite Céline, célèbre auteur du *Voyage au bout de la nuit*.

Colette épouse Yves Turpin, ingénieur.

Ils ont cinq enfants : trois filles et deux garçons. Jean-Marie Turpin, l'aîné, né en 1942, est devenu philosophe (il enseigne cette matière) et écrivain.

Jean-Marie et José Kany, son épouse, ont donné naissance à deux garçons, Pierre et Simon. Ils sont l'un et l'autre psychiatres à Paris.

La chaîne médicale de la famille n'est donc pas rompue. Je dois, me semble-t-il, m'arrêter un moment sur le grand-père de Jean-Marie Turpin, Louis, Ferdinand Destouches, dit Céline.

Tout le monde connaît ce grand écrivain, considéré comme l'un des grands novateurs de la littérature française du XX[e] siècle, publié dans la Bibliothèque de la Pléiade. Pendant son mariage avec Edith Follet, le couple était domicilié à Rennes. Il semble que le premier livre écrit par Céline, *Le petit Mouck*, était destiné à Colette sa fille. Il était illustré par Edith, dessi-

[20] "Rétrospective", *Pulsations* n° 35 - Janvier 2004

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

natrice réputée à *La Semaine de Suzette*. Ce qui montre aussi le côté artistique de cette famille.

Céline, médecin et petit-fils par alliance d'Augustin Morvan a, sans aucun doute, connu les travaux de ce dernier, et notamment, sur le panaris analgésique. A-t-il pensé à lui quand il écrivait dans *Voyage au bout de la nuit* : *"aimable comme un panaris"* ? Nous pouvons le penser.

En avril 1958, au moment du décès de la fille d'Augustin, Marie, ex-belle-mère de Céline, celui-ci écrit à son ex-épouse Edith, une lettre touchante datée du mois d'août :

Ma chère Edith,

Je t'embrasse bien, tout ce qu'on peut faire, dans ce cas, et prends bien part à ton chagrin, je devrais être avec toi, si je ne m'étais pas conduit si follement ! Marie Follet va rejoindre G. Sand, elle était toute d'un autre temps. Elle m'a toujours fait du bien, j'ai gardé grand souvenir de ses très fastueux cadeaux (Degas) et son hospitalité, que j'ai été brutal avec elle!

Etonnant Céline qui, plus de trente ans après son divorce, éprouve des regrets.

Edith Follet, quant à elle, s'était remariée avec Emile Lebon, officier de l'Armée de terre. Ils ont eu un fils, Jacques, héritier de la maison familiale de Lannilis, qu'il occupe encore chaque été. Edith décède le 9 mars 1990. Sa fille Colette décède à Lannilis le 9 mai 2011.

Si aucun membre de la lignée d'Augustin Morvan ne s'est signalé par une carrière médicale remarquable, il n'est pas impossible de voir des descendants Morvan ou Turpin ou Lebon atteindre à la célébrité dans la science médicale. C'est ce que je souhaite. ■

Descendance d'Augustin Marie MORVAN

MORVAN Augustin Marie, ° 07/02/1819 LANNILIS, + 20/03/1897 LANNILIS
Médecin
x **KERMAIDIC** Marie Laurence Rosalie ° 04/04/1844 PLOUARZEL, x 08/06/1868 PLOUARZEL, + 07/12/1881 LANNILIS
|__**MORVAN** Charles Marie ° 24/07/1869 LANNILIS
|__x **ROBIN de MORHERY** Marie Berthe Elise Pauline, ° ..../1874 GUILLO (22)
Comtesse
|__|__**MORVAN** Robert ° 12/06/1900 QUILLIS (22)
Médecin cardiologue
|__|__x **GUILLARD** Valentine Marie Louise Jacqueline ° 21/09/1907 CHALONS-SUR-MARNE (51), x 04/09/1934 CLERMONT (60)
|__|__|__**MORVAN** Annick
|__|__|__**MORVAN** Marie France
|__|__|__x **BRIOT** Jacques
|__**MORVAN** Auguste Jacques Marie, ° 21/07/1872 LANNILIS, + 29/06/1939 LANNILIS
Rentier
|__**MORVAN** Marie Louise Anne, ° 31/01/1876 LANNILIS, + 06/04/1958 LANNILIS
|__x **FOLLET** Athanase Marin Antoine Marie Anne ° 19/06/1867 LA COURONNE, (16) x 13/07/1898 LANNILIS, + 29/07/1932 ST-MALO
Médecin, Professeur de médecine, Directeur de l'école de médecine de Rennes
|__|__**FOLLET** Edith Amandine Marie, ° 12/05/1899 RENNES, + 09/03/1990 PARIS
Illustratrice
|__|__x **DESTOUCHES, dit CELINE**, Louis Ferdinand ° 27/05/1894 COURBEVOIE (92) x 10/08/1919 QUINTIN (22) + 01/07/1961 MEUDON(92)
Médecin en Afrique, Membre de la Société des nations aux USA,, écrivain
|__|__|__.**DESTOUCHES** Colette Marguerite Louise, ° ../../1920, + 09/05/2011 LANNILIS
|__|__|__x **TURPIN** Yves.
Ingénieur
|__|__|__|__**TURPIN** Jean-Marie, ° ../../1942
Professeur de philosophie, écrivain
|__|__|__|__x **KANY** José
|__|__|__|__|__**TURPIN** Pierre Hoël
Psychiatre
|__|__|__|__|__x **BORDE** Lori
|__|__|__|__|__|__**TURPIN** Manon
|__|__|__|__|__**TURPIN** Simon Alvire
Psychiatre
|__|__|__|__|__x **FANDRE** Maud
|__|__|__|__|__|__**TURPIN** Basile Raphaël Pierre
|__|__|__|__|__|__**TURPIN** Adèle
|__|__x **LEBON** Emile Gabriel Marie, ° ../../1872, x ../../1933, + ../../1951 PARIS
Colonel de Spahis
|__|__|__**LEBON** Jacques
|__|__|__x **SERAY** Danièle Françoise
|__|__|__|__**LEBON** Elisa Amandine Marie
|__|__**FOLLET** Simone, ° ../08/1902 RENNES, + 04/07/1907 RENNES
|__**MORVAN** Paul Victor Marie, ° 30/11/1881 LANNILIS + 28/01/1977 LANNILIS
Médecin

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Ascendance d'Augustin Marie MORVAN

Génération I

1 **MORVAN** Augustin Marie — ° 07/02/1819 LANNILIS — + 20/03/1897 LANNILIS
Médecin
x 08.06.1868 PLOUARZEL à Marie Laurence Rosalie KERMAIDIC (° 04.04.1844 PLOUARZEL, + 07.12.1881 ANNILIS)

Génération II

2 **MORVAN** Jean Marie — ° 11/04/1790 GUISSENY — + 19/04/1861 LANNILIS
3 **FLOCH** Louise Marie Prudence — ° 14/08/1797 LANNILIS — x 08/01/1818 LANNILIS — + 16/12/1864 LANNILIS

Génération III

4 **MORVAN** Charles — ° 28/02/1761 GUISSENY — + 19/06/1836 GUISSENY
Rentier
5 **le BARS** Marie Anne Michelle — ° 09/03/1766 PLOUGUERNEAU — x 06/02/1787 GUISSENY — + 27/02/1836 GUISSENY
Cultivatrice
6 **FLOCH** Augustin Marie — ° 23/03/1776 LANDEDA — + 09/03/1836 LANNILIS
Cultivateur
7 **LEAUSTIC** Marie Jeanne — ° 04/04/1776 LAMPAUL-PLOUD. — x 26/11/1794 LAMPAUL-PLOUD. — + 13/08/1803 LANNILIS
Ménagère

Génération IV

8 **MORVAN** Hervé — ° 09/08/1718 GUISSENY — + 01/08/1772 GUISSENY
9 **le HIR** Anne — ° 22/12/1729 PLOUVIEN — x 18/07/1753 PLOUVIEN — + 1772/1836
10 **le BARS** Pierre — ° 30/12/1735 PLOUGUERNEAU — + 27/10/1815 GUISSENY
11 **le HIR** Marie — ° 09/09/1730 PLOUGUERNEAU — x 12/02/1765 PLOUGUERNEAU
12 **FLOCH** Guillaume — ° 13/02/1750 LANNILIS — + 05/01/1782 LANNILIS
13 **QUEMENEUR** Marie Jeanne — ° 05/03/1752 PLOURIN — x 20/06/1774 PLOURIN — + 06/08/1813 LANNILIS
14 **LEAUSTIC** Christophe — ° 20/11/1732 PLOUGUIN — + 28/03/1800 LAMPAUL-PLOUD.
15 **CORRE** Marguerite — ° 13/03/1744 BREVENTEC — x 19/01/1773 BREVENTEC — + 27/06/1821 LAMPAUL-PLOUD.

Génération V

16 **MORVAN** Jean — ° ../../1679 — + 30/10/1747 GUISSENY
Ménager
17 **ROUDAUT** Anne — ° ../../1672 — x 29/07/1710 GUISSENY — + 05/04/1732 GUISSENY
18 **le HIR** Jean — ° 25/02/1693 LANNILIS — + 07/01/1756 PLOUVIEN
19 **TOURNELLEC** Jeanne — ° 20/02/1693 PLOUVIEN — x 02/02/1721 PLOUVIEN — + 17/04/1744 PLOUVIEN
20 **le BARS** René — ° 24/10/1700 PLOUGUERNEAU — + 31/05/1758 PLOUGUERNEAU
21 **ROUDAUT** Anne — ° ../../1694 — x ../11/1723 GUISSENY — + 11/03/1748 PLOUGUERNEAU
22 **le HIR** Guillaume — ° ../../1704 — + 12/09/1775 PLOUGUERNEAU
23 **CASTEL** Marie Anne — ° 29/09/1702 PLOUGUIN — x 22/11/1729 PLOUGUERNEAU — + 03/03/1784 PLOUGUERNEAU
24 **FLOCH** Guillaume — ° 15/11/1718 LANNILIS — + 19/01/1790 LANNILIS
25 **CREFF** Sébastienne Marie — ° 08/12/1723 LANNILIS — x 30/06/1744 LANNILIS — + 27/12/1779 LANNILIS
26 **QUEMENEUR** Jean — ° 12/11/1717 PLOURIN-PLOUD. — + 24/03/1788 PLOURIN
27 **OLLIVA** Jeanne Marguerite — ° 03/04/1717 PLOUARZEL — x 26/11/1748 GUILERS — + 1788/....
28 **LEAUSTIC** François — ° PLOUMOGUER
29 **MAZÉ** Magdeleine — ° 02/02/1704 PLOUDALMEZEAU — x 01/10/1726 PLOUGUIN — + 11/01/1775 LAMPAUL-PLOUD.
30 **CORRE** Yves — ° 09/06/1695 PLOUGUERNEAU — + 09/01/1780 BREVENTEC
31 **JACOB** Françoise — ° 22/07/1702 PLABENNEC — x 26/03/1726 PLABENNEC — + 30/01/1776 BREVENTEC

Génération VI

32 **MORVAN** Hervé — ° ../../1640 — + 14/10/1720 GUISSENY
33 **BLEUNVEN** Françoise — ° ../../1629 — x ..../1667 — + 28/02/1726 GUISSENY
34 **ROUDAUT** Yves — + 1684/....
35 **BERVAS** Jeanne — ° ../../1654 — x ..../1681 — + 18/02/1729 GUISSENY
36 **le HIR** Yves — ° 08/09/1662 LANNILIS — + 1701/....
37 **ABARNOU** Anne — ° ../../1663 — x 26/05/1689 LANNILIS — + 02/04/1733 PLOUVIEN
38 **TOURNELLEC** François — ° 20/05/1639 PLOUVIEN — + 13/06/1701 PLOUVIEN
39 **COLLIC** Jeanne — ° ../../1651 — x 10/06/1686 PLOUVIEN — + 03/11/1711 PLOUVIEN
40 **le BARS** Jean — + 1708/....
41 **MAVIOU** Anne — ° ../../1674 — x PLOUGUERNEAU — + 16/07/1710 PLOUGUERNEAU
42 **ROUDAUT** Hervé — + .../1723
43 **BODENES** Marguerite
44 **le HIR** Hervé — ° 08/06/1679 LANRIVOARÉ — + 28/05/1755 PLOUGUIN
Valet
45 **GOULVEN** Jeanne — ° 26/04/1685 PLOUGUIN — x 28/01/1704 TREGLONOU — + 01/09/1738 PLOUGUIN
Servante
46 **CASTEL** Jacques — ° ../../1668 — + 06/12/1728 PLOUGUERNEAU
47 **FOLL** Gabrielle — ° ../../1679 — x 02/10/1698 PLOUGUERNEAU — + 09/05/1765 PLOUGUERNEAU
48 **FLOCH** Laurent — ° 21/01/1681 LANNILIS
49 **le GUEVEL** Jeanne — ° 14/03/1690 LANNILIS — x 18/07/1715 LANNILIS — + 30/06/1731 LANNILIS
50 **CREFF** Jean — ° 06/08/1680 LANNILIS — + 15/10/1758 LANNILIS
51 **UGUEN** Jeanne — ° 26/01/1696 PLOUGUERNEAU — x 27/07/1717 LANNILIS — + 21/05/1761 LANNILIS
52 **QUEMENEUR** Augustin — ° 19/05/1680 PLOURIN-PLOUD. — + 17/07/1758 PLOURIN-PLOUD.
53 **BOTOREL** Marguerite — ° 10/10/1679 LANDUNVEZ — x 12/02/1703 PLOURIN-PLOUD. — + 02/02/1738 PLOURIN-PLOUD.
54 **OLLIVA** Goulven — ° 18/05/1679 PLOUARZEL — + 27/07/1741 GUILERS
55 **ROPARS** Jeanne — x 01/02/1712 PLOUARZEL — + 1720/1743
56 **LEAUSTIC** Yves — ° ../../1650 — + 08/08/1703 PLOUARZEL
57 **JEGOU** Barbe — ° ../../1655 — x ..../1684 — + 10/10/1727 PLOUMOGUER
58 **MAZÉ** Yves — ° ..../1670 PLOUGUIN — + 18/01/1738 PLOUGUIN
Honorable homme
59 **PONDAVEN** Marie — ° 22/10/1672 PLOUDALMEZEAU — x 14/02/1689 PLOUDALMEZEAU — + 21/08/1732 PLOUGUIN
60 **CORRE** Yves — ° PLOUGUERNEAU
61 **GOUEZ** Claude — ° ../../1655 — x 23/06/1683 PLOUVIEN — + 02/01/1726 GUISSENY

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

62	**JACOB** François	° 13/02/1673 PLABENNEC		+ 07/01/1738 PLABENNEC
63	**QUÉRÉ** Marie	° ../../1669	x 26/02/1699 PLABENNEC	+ 29/04/1734 PLABENNEC

Génération VII

72	**le HIR** Prigent			+ 1673/....
73	**GOUEZ** Jeanne	° ../../1638		+ 17/11/1695 LANNILIS
76	**TOURNELLEC** Guillaume			+ 1643/....
77	**LESCOP** Anne		x 16/07/1637 PLOUVIEN	+ 03/09/1692 PLOUVIEN
78	**COLLIC** Guillaume	° ../../1615		+ 18/04/1681 PLABENNEC
79	**JEZEQUEL** Marie			
88	**le HIR** Yves	° ../../1645 LANRIVOARÉ		+ 28/10/1705 LANRIVOARÉ
89	**an ALOUER** Anne	° PLOURIN-PLOUD.	x 30/07/1678 PLOURIN-PLOUD.	+ 07/06/1710 LANRIVOARÉ
90	**GOULVEN** Yves	° LANNILIS		+ 1685/1704
91	**TREGUER** Jeanne	° 12/12/1651 PLOUGUIN	x 14/07/1674 PLOUGUIN	+ 30/04/1685 PLOUGUIN
92	**CASTEL** Yves			+ 16/08/1691 PLOUGUERNEAU
93	**JEAN** Françoise	° ../../1634		+ 07/02/1714 PLOUGUERNEAU
94	**FOLL** Vincent			+ ..../1698
95	**KERJEAN** Anne	° ../../1635	x 04/02/1675 PLOUGUERNEAU	+ 04/02/1675 PLOUGUERNEAU
96	**FLOCH** Guillaume	° 04/02/1649 LANDEDA		+ 13/02/1711 LANNILIS
97	**MORVAN** Marie	° 04/05/1651 PLOUGUIN	x 18/02/1675 LANDEDA	+ 18/07/1715 LANNILIS
98	**le GUEVEL** Jean	° ../../1648 PLOUVIEN		+ 02/02/1708 LANNILIS
99	**OMNES** Marie	° ../../1638 LANDEDA	x PLOUVIEN	+ 17/02/1698 LANNILIS
100	**CREFF** François	° LANNILIS		+ 18/10/1701 LANNILIS
101	**L'HOSTIS** Jeanne	° 22/09/1642 PLOUGUIN	x 24/11/1670 PLOUGUIN	+ 22/08/1715 LANNILIS
102	**UGUEN** Guillaume	° TREMENECH		+ 1713/....
103	**SIMON** Jeanne	° ../../1644	x 19/09/1689 PLOUGUERNEAU	+ 17/12/1734 LANNILIS
104	**QUEMENEUR** Pierre	° 1634/.... MILIZAC		+ 17/10/1694 PLOURIN-PLOUD.
105	**STEPHAN** Jeanne	° 1634/....	x 17/02/1659 PLOURIN-PLOUD.	+ 14/05/1701 PLOURIN-PLOUD.
106	**BOTOREL** Guillaume	° ../../1635		+ 21/07/1730 PLOURIN-PLOUD.
107	**PAUL** Françoise		x ..../1677	+ 1690/1703
108	**OLLIVA** Christophe	° ../../1624		+ 03/03/1699 TREBABU
109	**ILIOU** Marie	° ../../1647		+ 31/12/1697 PLOUARZEL
112	**LEAUSTIC** Christophe	° ../../1624		+ 03/03/1699 TREBABU
116	**MAZÉ** Bernard			+ 27/04/1681 PLOURIN
	Ménager			
117	**DEBOSQ** Françoise		x 25/01/1655 PLOURIN-PLOUD.	+ 11/04/1681 PLOURIN
118	**PONDAVEN** Jean	° ../../1642 MILIZAC		+ 20/05/1705 PLOUDALMEZEAU
119	**PERROT** Marguerite	° ../../1642	x 14/10/1669 PLOUDALMEZEAU	+ 23/05/1702 PLOUDALMEZEAU
120	**CORRE** Goulven			
124	**JACOB** Jean			+ 1672/....
125	**ROCONGAR** Anne			+ 1673/....
126	**QUÉRÉ** Jean	° GUIPAVAS		+ 1699/....

Génération VIII

152	**TOURNELLEC** Nicolas			
154	**LESCOP** Jean			
176	**le HIR** Guillaume			+ ..../1670
177	**PONCIN** Guillemette		x ..../1633	+ 06/11/1670 PLOURIN-PLOUD.
178	**an ALOUER** François			+ 25/09/1683 PLOURIN-PLOUD.
179	**CLOASTRE** Marie	° ../../1618		+ 02/02/1690 PLOURIN-PLOUD.
180	**GOULVEN** Jean			
182	**TREGUER** François			+ 26/11/1668 PLOUGUIN
183	**TALARMAIN** Marie		x ..../1639	+ 1656/....
188	**FOLL** François			+ 1677/....
189	**BOUCHER** Jacquette			+ 11/01/1675 PLOUGUERNEAU
190	**KERJEAN** Charles			
191	**le LAGADEC** Adelice			
192	**FLOCH** Vincent	° ../../1607		+ ../04/1687 LANNILIS
193	**BARS** Marie		x 26/11/1637 LANDEDA	
194	**MORVAN** Prigent			
195	**GOACHET** Françoise		x ..../1644	
196	**le GUEVEL** Tanguy			
197	**PERHIRIN** Marguerite			
198	**OMNES** Yves			
202	**L'HOSTIS** Michel			+ 1663/1687
203	**JESTIN** Marie		x ..../1641	+ 120/08/1687 PLOUGUIN
208	**QUEMENEUR** Yves			
209	**GUILLARD** Marguerite			+ 16/08/1679 PLOURIN-PLOUD.
210	**STEPHAN** Claude			
211	**le BORGNE** Marguerite			
212	**BOTOREL** Hervé	° 11/11/1610 PLOURIN-PLOUD.		+ 26/08/1685 PLOURIN-PLOUD.
213	**TOM** Françoise			+ 15/09/1700 PLOURIN-PLOUD.
234	**DEBOSQ** Jean			+ 1655/....
236	**PONDAVEN** Yvon	° 1609		
238	**PERROT** Ambroise			+ 04/10/1679 PLOUDALMEZEAU
239	**GELEBART** Marguerite			+ 1679/....

Génération IX

384	**FLOCH** Vincent			
386	**BARS** Goulven			
424	**BOTOREL** Guillaume			+ 29/06/1612 PLOURIN-PLOUD.
425	**PETON** Marie	° 1570/1585		+ 12/05/1620 PLOURIN-PLOUD.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

La saga des Lezongar, 4e partie : la branche du Sénégal

par Simone COINTEMENT, CGF n° 14468, et Jean François PELLAN, CGF n° 80

Jean Georges doit avoir l'âme aventureuse, car de Louisiane, il part au Sénégal avec son frère, Germain, né vers 1799 aux Etats-Unis.

Quand sont-ils arrivés ? On sait que Jean Georges, de sa liaison avec Eljgd Dally, une "négresse libre" du Fouta-Djalon[1], *(voir sur la carte)* a une fille, Chloé, née le 22 juillet 1810. On remarque immédiatement le prénom de cette enfant, qui rappelle celui de sa sœur restée en Louisiane. Il est donc arrivé au Sénégal, au plus tard en 1809, âgé au maximum de vingt-trois ans.

Quand Germain et Jean Georges parviennent-ils à Saint-Louis ? Savent-ils ce qu'est véritablement le Sénégal ?...

Jean, Germain... aventureux, aventuriers ? Certainement ambitieux et décidés à faire fortune.

Saint-Louis est, alors, une petite île de trois cents mètres sur deux kilomètres et demi, proche de l'embouchure du fleuve Sénégal... Du navire, ils découvrent la fameuse et dangereuse barre de Saint-Louis et la force violente du courant qui cherche à se jeter dans la mer. Il faut attendre, parfois plusieurs jours, l'opportunité d'une ouverture et il faut toute l'habileté du pilote pour accéder au fleuve.

Ont-ils débarqué entre octobre et juin, période qui jouit d'un climat à 25°, agréable, sec, aéré, ou durant les mois du fameux hivernage : température malsaine très chaude (40°) qui apporte pluies, maladies, épidémies, paludisme, fièvre jaune, lèpre, choléra, maladie du sommeil.

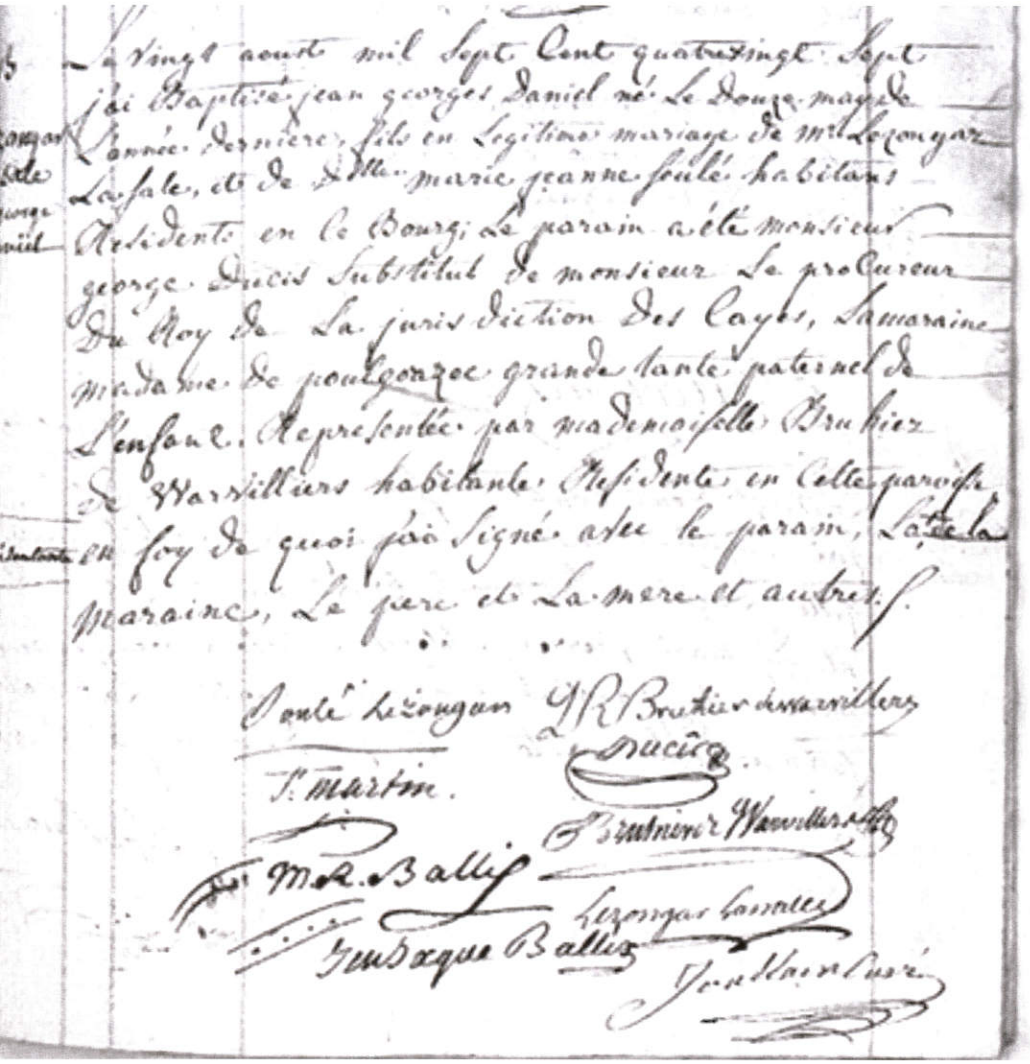
En tout cas, Germain ne résiste pas aux miasmes meurtriers et décède à Saint-Louis le 9 mai 1825, sans descendance :

9 mai 1825 - décès de Germain Lezongar - commis négociant - environ 26 ans - né aux Etats Unis d'Amérique de parents français originaires de St Domingue - résidant à Saint Louis - témoins Louis Marchand, 30 ans, et Pierre Lombard, carabiniers au Bataillon des Garnisons du Sénégal - décédé à l'Hôpital de la Marine à Saint Louis.

Jean Georges, le frère survivant, sera donc l'ancêtre fondateur d'une nombreuse lignée Lezongar en Afrique.

Depuis le XIVe siècle, le Sénégal a été découvert puis occupé par les Normands, les Portugais, les Hollandais, les Français et les Anglais. En 1816, après deux occupations, les Anglais rendent définitivement Saint-Louis aux Français[2].


St Louis
Dakar
SÉNÉGAL
GAMBIE
Bathurst
GUINÉE
PORTUGAISE
Bissau
Iles Bissagos
Boké
Conakry
Kindia
Mamou
Labé
Pita
Dabola
Timbo
Kankan
Kouroussa
Siguiri
Kankan
Kissidougou
Macenta
Nzérékoré
Beyla
Kérouané



Acte de naissance de Jean Georges Lezongar

Dans son livre, Georges Hardy[3] nous révèle que Jean Georges a établi un lougan[4] près de celui de M. Potin[5], un des banquiers du gouvernement, possesseur d'une vaste *cotonnerie* (lieu planté de cotonniers) dans laquelle il avait été semé deux mille livres de graines d'indigo. Le gouverneur, M. Roger, se plaint le 30 janvier 1827, que Lezongar n'a pas payé ses ouvriers depuis trois mois. Les affaires ne sont probablement pas prospères. Jean Georges est sans doute un "traitant[6]". Ce terme ne s'applique pas à la traite négrière (appellation de l'époque)[7] mais concerne le commerce de la gomme arabique, alors en plein essor[8].

Ses affaires l'amènent à séjourner en France. Jean Georges figure, ainsi, sur la liste des passagers entre Saint-Louis et Bordeaux le 8 septembre 1824, puis entre Saint-Louis et Le Havre le 4 juin 1827, sur le brick *Le Sénégalais*, qui n'appareille que le 9. La liste des passagers alors embarqués[9] nous révèle qu'il voyage à ses frais, muni d'un passeport, mais qu'il est surtout accompagné, en raison de son état de maladie, de *Clef d'Or,* nègre libre, passager voyageant aux frais de M. Lezongar. Ce document précise que le dénommé Clef d'Or l'a déjà suivi à Bordeaux en 1824, lors d'un précédent voyage et que Lezongar s'est engagé à le faire repasser au Sénégal à ses frais. Il n'a d'ailleurs pu s'embarquer que muni d'une autorisation spéciale du gouverneur de la colonie en mai 1827. C'était peut-être un "nègre libre"... mais pas autant qu'un Européen ! Les passagers sont au nombre de onze, dont deux Anglais, ainsi que deux marins condamnés pour traite des noirs. L'un était capitaine d'une goélette et se trouve interdit dorénavant de tout commandement.

La santé de Jean Georges n'était donc pas florissante, et il estime nécessaire d'ajouter à son testament du 3 mai 1826 un codicille daté à Saint-Louis du 10 juin 1827[10].

Pourquoi, étant malade, se décide-t-il à faire un voyage vers la métropole, certainement fatigant et éprouvant physiquement ? Nous faisons nôtre les conclusions de Bernadette et Philippe Rossignol dans leur article[11] : *"Il est donc vraisemblable que la raison de son voyage à Paris, où il mourra, a été le désir d'établir ou d'appuyer un dossier de demande pour l'indemnité de Saint-Domingue ou de contester celui présenté par Joseph. En effet le 30 avril 1826 avait été promulguée la loi relative à la répartition de l'indemnité en faveur des anciens colons de Saint-Domingue. Nous avons vu que son supposé frère Joseph avait déposé le 6 juillet 1826 une demande de pièces pour établir ses droits à l'indemnité. Mais le patronyme Lézongar n'apparaît pas dans l'état de liquidation de l'indemnité : ni les enfants mineurs de Jean Georges, ni leur tuteur au Sénégal, ni sa sœur en Louisiane n'ont pu s'occuper de suivre le dossier et la demande de Joseph a dû être rejetée faute de preuves suffisantes."*

---

3 *La mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1854*, page 67, 186 et 187 (https://archive.org/stream/lamiseenvaleurd00hardgoog#page/n186/mode/2up)

4 Parcelle de terre à cultiver

5 Il sera tuteur des enfants de Jean Georges, chargé de remettre son testament aux autorités. Voir infra.

6 Nom donné aux commerçants indigènes de Saint-Louis

7 La traite négrière (qui en fait ne se faisait pas à Saint-Louis, mais bien plus au sud en Afrique) a été interdite en 1830.

8 Voir le livre précité de Hardy, page 203 et s.

9 AD76 - Cote 6P6_53 (1827) Rôles des bâtiments de commerce - désarmement n° 136-265.

10 Il y a une certaine contradiction dans les dates. Le testament est censé être rédigé à Saint-Louis et le navire sur lequel Jean Georges se trouve a appareillé le 9. Où est l'erreur ? Dans la date du testament ou dans celle de l'appareillage effectif ?

11 *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* : Lézongar – Bretagne, Bordeaux, Saint-Domingue, Ile de France (Maurice), Sénégal, Etats-Unis, Brésil

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014



Partie du Havre le 9. Avril 1827.
de Retour le 20. Juillet 1827. B
1.er ARRONDISSEMENT.
QUARTIER du Hâvre
Désarmé au Hâvre, le 20. Juillet 1827, N.o 209.

N.o 71.

REGISTRE DES BÂTIMENS

F.o 97 N.o 291.

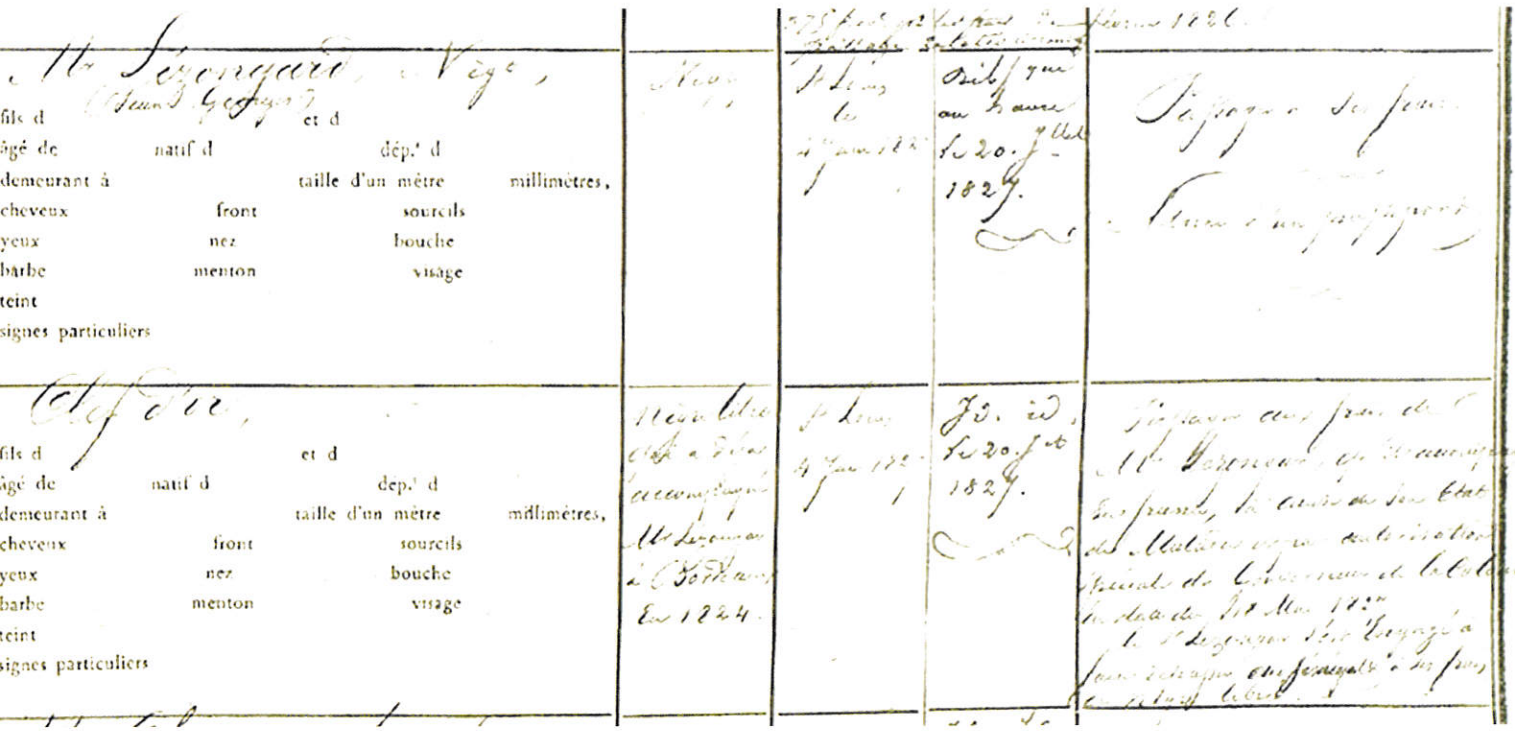
Le Sénégalais

ARMEMENT au mois, année 1824.

Le Sénégalais (Brick) allant à St. Louis (Sénégal)

RÔLE DE L'ÉQUIPAGE du Dit Brick — construit en l'an 1824 à Bonfleur — du port de 125 tonneaux 30/94 armé de — canons, tirant d'eau, chargé, 3 - mètres 10 - centimètres, et non chargé, 2 - mètres 10 - centimètres, Un — pont, — gaillard, appartenant à M.rs Cossel & Cie - armé au Hâvre — par 16 hommes, — Tonnage & Cie - sous le commandement du S.r Cossel — pour aller à St. Louis Sénégal

Nota d'un Passeport à Rome délivré au Hâvre par le Préfet du 13 février 1828 mais 1827



Le Sénégalais, Nègre,

fils d et d
âgé de natif d dép.t d
demeurant à taille d'un mètre millimètres,
cheveux front sourcils
yeux nez bouche
barbe menton visage
teint
signes particuliers

Nota

Vu le 4 Juin 1824 / Délivré au Hâvre le 20 Juillet 1827.

Sénégalais de 18 ans

Clef d'or,

fils d et d
âgé de natif d dép.t d
demeurant à taille d'un mètre millimètres,
cheveux front sourcils
yeux nez bouche
barbe menton visage
teint
signes particuliers

Nota Elle a été accompagnée du Sr Lezongar à Portsmouth En 1824.

Vu le 4 Juin 1824 / Id. id. le 20 Juillet 1827.

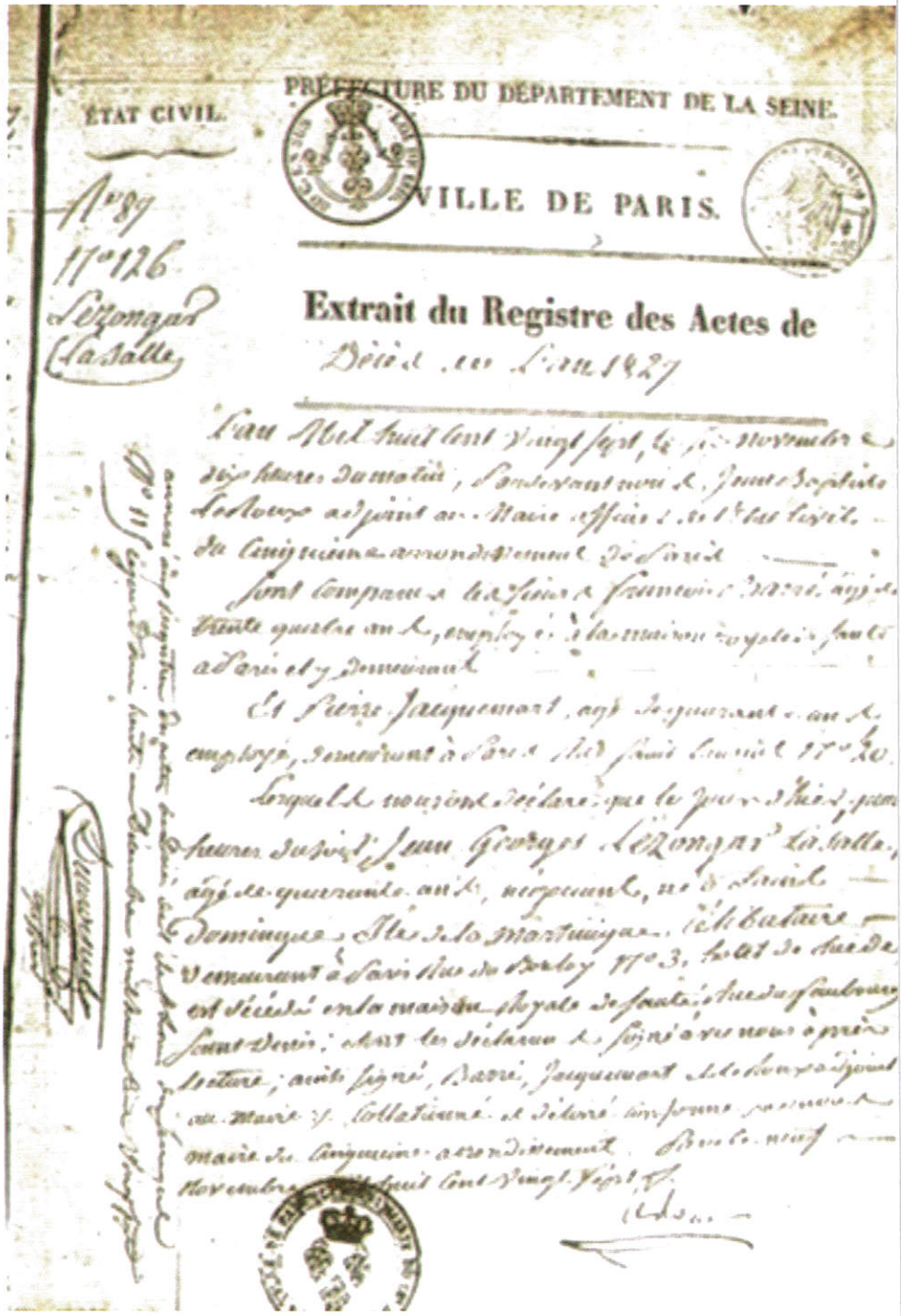
Sénégalais de 18 ans

Extraits de la liste des passagers du brick Le Sénégalais, *qui a amené en France Jean Georges Lezongar et "Clef d'or"*

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Quand il se rend à Paris en 1827, sa compagne signare, Marie Valentin[12], lui a donné sept enfants, tous nés à Saint-Louis du Sénégal, dont quatre n'ont pas atteint l'âge adulte[13]. Il y décède le 5 novembre. Des formalités relatives à sa succession vont donc s'ouvrir dans la capitale, puis à Saint-Louis. Celles qui se déroulent à Paris sont un peu surprenantes.

Jean Georges a laissé à Paris, dans la maison royale de santé, 112 rue du Faubourg Saint-Denis où il est décédé, deux malles, un coffre et un sac. Pierre Joseph Lezongar Lassale se présente devant notaire pour en faire l'inventaire et déclare être, avec sa sœur Marie Anne Catherine Constance Elisabeth, dite Chloé, dame Moussier, habiles à se dire et porter seuls héritiers chacun pour moitié de leur défunt frère.
Manifestement le requérant ne sait pas ou ne veut pas savoir que celui-ci laisse six enfants au Sénégal, qui sont ses véritables héritiers !


PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.
ÉTAT CIVIL.
VILLE DE PARIS.
Extrait du Registre des Actes de

L'inventaire, dressé le 22 novembre 1827 par Me Chodron et son collègue, notaires royaux à Paris, est intéressant à plus d'un titre, car il sort quelque peu de l'ordinaire.

On trouve dans le sac une boîte renfermant une seringue, deux béquilles, un urinoir… ce qui confirme la maladie de Jean Georges, mais sans que l'on puisse savoir de quoi il est décédé.

Jean Georges devait être assez dandy, si on en croit les vêtements trouvés dans la malle : vingt-cinq cravates dont certaines en soie, six paires de chaussettes neuves en soie, vingt-quatre paires de chaussons, dix gilets de piqué, de nombreux caleçons, un pantalon à pied, un gilet à manches en espagnolette, un pantalon de bazin[14] blanc, douze gilets de flanelle, huit chemises de toile, etc.

Il est inventorié deux rasoirs avec manche d'écaille, cuvette et écussons en argent portant les chiffres L.J.G, un petit nécessaire en bois d'acajou avec glace, brosse et accessoires et deux autres rasoirs.

Côté bijoux, le notaire inventorie une boîte à musique dans sa boîte d'écaille, cinq paires de bésicles montées en argent, une boucle de ceinture en argent étranger, une bourse en petites perles avec gorge en argent, un couvert à filet en argent de France portant le chiffre L.J.G, pesant cent quatre-vingt-dix grammes, deux cuillers en argent étranger pesant cent trente-six grammes, une montre à répétition dans sa boîte en cuivre doré sans nom d'auteur, un cachet en or avec pierre gravée, une montre plate dans sa boîte d'or portant le nom de Gombault, horloger à Bordeaux avec cordon en soie et clé en cuivre. Il est trouvé également 544 francs, dont partie en pièces d'or.

On peut ajouter que Jean Georges était cultivé car dans cette malle se trouvent huit volumes in-12 demie reliure œuvres de Molière, quatre volumes in-12 œuvres de Racine, deux volumes in-12 œuvres de La Fontaine, six tomes en trois volumes des œuvres de Don Quichotte, un volume in-8° la

12 Elle décède le 25 juin 1827, soit vingt jours après le départ de Jean Georges.
13 Adélaïde, née le 6 novembre 1815, morte le 18 septembre 1830, Louise, née le 12 février 1817, morte le 30 novembre 1835, Sophie, née le 24 juillet 1821, morte avant 1827, Auguste Raymond Bruno, né après 1824, mort le 11 octobre 1836 à Gorée.
14 bazin : basin, tissu damassé présentant des effets de bandes longitudinales (chaîne en fil et trame en coton).

© LE LIEN du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Pucelle d'Orléans, quatre volumes in-8° brochés histoire de la Grande Armée, manuscrit de mil huit cent treize. Notre homme appréciait donc les grands auteurs...et sans aucun doute Napoléon !

Cet inventaire va se dérouler sur plusieurs jours, car après les effets ci-dessus, il faut inventorier les papiers. Le notaire va ainsi coter le plan de l'habitation de Jean Georges à Torbec[15], située canton de Dagana au Sénégal, mais aussi diverses pièces relatives au compte du défunt avec des négociants, tels Feray au Havre, Perier ou Fleury, à Bordeaux, Boucard et compagnie à Nantes, lesquels apparaissent comme étant des créanciers de Lezongar.

Pierre Joseph ne manque pas de déclarer qu'il a payé les frais de dernière maladie, les frais funéraires ainsi que diverses sommes dues à Clef d'Or. Il fait savoir également qu'il ignore complètement en quoi peuvent bien consister les biens qui sont situés au Sénégal.

Le vingt décembre, l'inventaire est rouvert car sur les indications de Clef d'Or[16], on apprend que le défunt avait déposé chez un bijoutier divers objets lui appartenant ainsi que des bijoux qui lui avaient été confiés par des personnes au Sénégal pour être réparés. Il est ainsi prisé comme dépendant de la succession, un cercle de médaillon en or, une chaîne de col en or, une épingle en or, une bague avec un petit brillant montée en or, deux coulans (sic), deux cachets, une clef et un anneau en or avec une pierre.

Le 27 juin 1827, le sieur Potin a été nommé par le tribunal tuteur des enfants Lezongar, au lendemain du décès de leur mère. Pour l'époque, les nouvelles vont vite entre la France et le Sénégal, car le 5 décembre 1827, soit un mois après son décès, Potin s'occupe des affaires de Jean Georges, se présente devant le tribunal de Saint-Louis avec un paquet pour être décacheté en sa présence, et avec celle, ou séparément, d'autres personnes, suite au décès de son ami à Paris. Le juge y trouve alors le codicille de 1827. Le greffier présente également l'expédition du testament de 1826. Le tout est alors ouvert[17]. Que recèlent ces dispositions ?

En résumé, Jean Georges, dans son testament, institue pour légataires universels les enfants qu'il a eus avec la signare Marie Valantin[18] et leur lègue tous ses biens, sauf ceux qui existeraient en Europe ou provenant de sa famille. Il nomme pour Chloé un tuteur et prend pour elle des dispositions financières. Il souhaite que ses fils soient élevés en France et prévoit les fonds nécessaires à cette fin. Il lègue deux mille francs à sa sœur Chloé et lui abandonne, ainsi qu'à Joseph, s'il prouve être son frère[19], tous les biens provenant de sa famille. Il lègue l'usufruit de ses biens à Marie Valantin, lequel usufruit s'éteindra si elle contracte un nouveau mariage soit selon les lois de France, soit selon l'usage. Il rappelle que son petit nègre Clef d'Or est affranchi depuis 1824 et donne leur liberté, sous conditions, à Marie Pierre[20], à la fille de celle-ci, et à un dénommé Léveillé.

Le codicille confirme le testament. Il regrette d'être obligé de renoncer au legs qu'il souhaitait faire à sa sœur, car il a eu des pertes majeures, et contracté des dettes. Il exprime de la reconnaissance envers deux personnes et dit que s'il avait été riche il leur aurait fait un cadeau.

Dès les 14 et 18 décembre suivant, un conseil de famille se tient sous la présidence du président du tribunal d'instance de l'île de Saint-Louis. Lors de ce conseil, Nicolas d'Erneville est nommé subrogé-tuteur des enfants mineurs. Devant s'absenter, il donne procuration, le 14 février 1828, par acte du greffier du tribunal faisant fonction de notaire, à un sieur Allain pour le représenter lors des opérations relatives à la succession.

Voilà ce que l'on sait de cette succession. Quel dommage de ne pas avoir d'autres renseignements sur ses forces et charges, et apprendre comment le passif a été apuré !

Sa fille, Catherine, née le 4 juin 1818, se marie deux fois à la mode du pays et laisse donc une postérité.

L'aîné de ses fils, Jean Georges Lassalle (ici utilisé comme prénom) né le 29 octobre 1822, décède à Saint-Louis le 29 janvier 1886. Il épouse le 20 février 1848, toujours à Saint-Louis, Marie Linkenheyl, dite Alsace. Ce couple voit la naissance, entre autres, le 18 avril 1863, de Gaspard Léon Auguste, qui épouse, le 12 août 1893, Rose Catherine d'Erneville. L'ascendance de cette femme est intéressante. Son grand-père est, en effet, Charles Jean Baptiste d'Erneville, gouverneur,

---

15 Nom pour le moins surprenant, quand on sait que des membres de la famille sont nés à Torbeck....mais à Saint-Domingue. Jean Georges aurait-il appelé cet endroit du Sénégal en souvenir de l'île d'où il venait ?

16 Clef d'Or est alors au service de M. Jubé, chef d'institution, à Paris 7 rue de la Vieille Estrape, où Pierre Joseph est professeur d'humanités. Il s'est donc occupé de trouver, là où il travaille, une place pour l'ancien domestique de son frère.

17 Notariat du Sénégal, microfilm 34, du Greffe de Saint-Louis.

18 Dans l'évolution du mariage à Saint-Louis, le "mariage à la mode du pays" répond à un rituel établi dans la colonie... une union non légale mais regardée comme sérieuse et valable. Les enfants "naturels" issus de ces unions étaient tenus pour successeurs légitimes de leurs parents. En 1830 lors de la promulgation du Code Civil dans la colonie, ces enfants cessèrent d'hériter ou n'eurent plus le droit qu'à la part qui revient aux enfants naturels. Par Ordonnance Royale il fut décidé que la loi n'ayant pas d'effet rétroactif, les enfants issus des mariages à la mode du pays, avant 1830, auraient les mêmes droits que s'ils étaient légitimes. C'est pourquoi, à partir de ces années, les actes notariés firent-ils état de nombreuses reconnaissances officielles de ces enfants naturels. Les mariages à la mode du pays se raréfièrent avec l'arrivée des congrégations religieuses .On se maria désormais civilement et à l'église.

19 Nous avons bien la preuve qu'il était son frère, grâce à son acte de décès en date à Paris, 1er arrondissement, du 3 février 1874 : "Acte du décès légalement constaté de Pierre Joseph Lezongar Lassale, professeur, âgé de soixante-quinze ans, né à la Martinique (Ile française), décédé à Paris, hier, à dix heures du soir, rue Saint- Honoré 257, célibataire, fils de défunts Antoine Justin Lezongar Lassalle et de Jeanne Marie Soulé, son épouse, sur la déclaration...." (D'autres documents nous indiquent qu'il serait né, en fait, aux U.S.A. à Newark).

20 Marie Pierre : esclave qui s'occupait de sa fille Louise.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, capitaine d'artillerie au bataillon d'Afrique, né à La Nouvelle-Orléans, le 8 janvier 1752, décédé au Sénégal, le 21 mars 1792. Son arrière-grand-père, Pierre Henry d'Erneville, est né en Normandie, le 2 février 1711 et décédé à la Nouvelle-Orléans, le 19 août 1788.

Tout ceci donne une belle descendance jusqu'à nos jours, qui inclut donc Simone, collaboratrice au présent article, et son frère Patrick, un des rares porteurs du patronyme, avec trois autres cousins[21], à pouvoir donner, de nos jours, une ascendance agnatique sur le nom.

Malgré la mortalité infantile importante et la courte durée de vie, les Lezongar seront prolifiques. Représentants de la seconde immigration, ils appartiendront à l'ensemble social des familles métissées indissociables de l'histoire du Sénégal. Elles formeront une sorte de mini société bourgeoise se mariant entre elles, ce qui expliquera qu'elles soient presque toutes apparentées et qu'elles retrouvent les mêmes patronymes dans leur ascendance.

Intermédiaires indispensables entre l'autorité coloniale française et les traitants noirs, ces familles formeront une caste aisée et hautaine : les notables.

En 1840, une grave crise de la gomme ruinera ces familles qui contrôlaient les opérations de traite.

En 1848, la libération des employés, *laptots* (matelots débardeurs) et des domestiques, aggravera leur situation (à noter que les Européens furent mieux indemnisés et perçurent le double), d'autant qu'ils seront éliminés de la nouvelle économie basée sur l'arachide tenue par les commerçants bordelais. En déclin, ils n'auront plus qu'à s'engager comme "salariés" dans l'administration, le secteur commercial, opter pour une carrière libérale ou l'armée, car le racisme y était inconnu.

Fervents catholiques, sauf quelques francs-maçons, pénétrés de culture française, ces "habitants", ainsi qu'ils seront nommés, essaieront de maintenir le prestige en occupant des postes de commande, principalement maire et député.

En 1916, la citoyenneté française est accordée aux "habitants" des quatre communes – créées en 1872 – dont Saint-Louis. Toutefois, figés dans leur dignité, leurs relations avec les Français coloniaux resteront ambiguës en raison des conditions et préjugés d'inégalité.

Dakar – port moderne – capitale de l'Afrique Occidentale Française, a rapidement supplanté Saint-Louis dans tous les domaines. Saint-Louis : c'est fini…



Catherine Blanchot (au centre) fut l'une des trois filles du gouverneur Blanchot, lequel était originaire de Paris et s'est éteint à Saint-Louis en 1807. Ses deux sœurs étaient Marianne et Magdeleine. Leur mère était probablement une esclave affranchie. Catherine est décédée à Saint Louis en 1880.

Contrairement à ses sœurs , il semble qu'elle ne se soit pas mariée et n'ait pas eu de descendance.

Elle apparaît sur cette photographie entourée de deux de ses petits- neveux, Alphé et Gaspard Lezongar (né en 1863).

Coll. C. Paulignan

Et les Saint-Louisiens aussi… Ils se dispersent à Dakar et en métropole. A l'indépendance du Sénégal en 1960, certains, engagés politiquement, opteront pour la nationalité sénégalaise.

Aujourd'hui, les Lezongar sont plus nombreux dans les cimetières catholiques du Sénégal que dans les rues !!!

A Saint-Louis – cimetière de Sor –, une fosse commune contient les ossements de six cent cinquante habitants transférés d'un vieux cimetière disparu, constructions nouvelles obligent.

Des pierres tombales individuelles les plus représentatives des "grandes familles" ont été déposées contre le mur de clôture… dont Gaspard Lezongar…

A Dakar – cimetière de Bel Air – Lassalle Fernand Lezongar repose non loin de Léopold Sédar Senghor, premier président du Sénégal indépendant. ■

[21] Alain, Pascal et Sylvain Lezongar, fils d'Emile, petit-fils de Jules, arrière-petit-fils de Georges Lasalle et arrière arrière-petit-fils de Pierre Alphée Lasalle, et arrière arrière arrière petit-fils de Jean Georges qui est aussi l'ancêtre commun de Simone et de Patrick Lezongar.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Descendance de Jean Georges LEZONGAR LASSALE

LEZONGAR LASSALE Jean Georges ° 12/05/1786 Torbeck - St-Domingue, + 05/11/1827 Paris-Vème
x **VALANTIN** Marie < ../../1799 St-Louis du Sénégal (Sénégal) x < ../../1815 Concubinage + 25/06/1827 St-Louis du Sénégal (Sénégal)
|__**LEZONGAR** Adélaïde ° 06/11/1815 St-Louis du Sénégal + 18/09/1830 St-Louis du Sénégal
|__**LEZONGAR** Louise ° 12/02/1817 St-Louis du Sénégal + 30/11/1835 St-Louis du Sénégal
|__**LEZONGAR** Catherine, dite Cathy Marie Pierre ° 04/06/1818 St-Louis du Sénégal
|__x **AUDIBERT** Guillaume ° 30/04/1813 x > ../../1839
Traitant
|__|__**AUDIBERT** Jeanne Rose ° 16/01/1844 St-Louis du Sénégal
|__|__**AUDIBERT** Lazare ° 12/06/1846 St-Louis du Sénégal + 13/12/1847 St-Louis du Sénégal
|__|__**AUDIBERT** Chloé ° 02/06/1848 St-Louis du Sénégal
|__|__**AUDIBERT** François Lazare ° 02/03/1850 St-Louis du Sénégal + 13/11/1875 Gorée
|__|__**AUDIBERT** Jean Pierre Guillaume ° 19/12/1852 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**AUDIBERT** François ° > ../../1875
|__|__|__|__**AUDIBERT** Suzanne ° 21/01/1910 + 31/08/1977
|__|__**AUDIBERT** Joseph Ovide ° 14/08/1855 St-Louis du Sénégal
|__x **REY** Pierre Ignace ° ../../1803 x < ../../1834 + < ../../1839
Négociant
|__|__**REY** Eugène François ° 06/11/1834 St-Louis du Sénégal
|__|__**REY** Isaure Coralie ° 25/11/1835 St-Louis du Sénégal
|__**LEZONGAR** Sophie ° 24/07/1821 St-Louis du Sénégal + < ../../1827
|__**LEZONGAR** Jean Georges Lassale, N° 8 ° 29/10/1822 St-Louis du Sénégal + 29/01/1866 St-Louis du Sénégal
Caissier à la Banque du Sénégal
|__x **LINCKENHEYL ALSACE** Marie ° 03/10/1823 St-Louis du Sénégal x 20/02/1848 St-Louis du Sénégal + 17/05/1894 St-Louis du Sénégal
|__|__**LEZONGAR** Georges Louis, dit Louis ° 08/11/1848 St-Louis du Sénégal + 14/07/1889 St-Louis du Sénégal
|__|__x **LOPEZ** Anna Morena ° > ../../1848 x < ../../1876 Union libre ???
|__|__|__**LEZONGAR** Catherine Marie ° 10/08/1876 Carabane - Arr. Dakar - Sénégal
|__|__|__x **FRANK** Charles Albert ° 12/08/1881 Lebach - Allemagne x 31/01/1906 St-Louis du Sénégal
|__|__x **de COUTURES** Marie Sophie Elisa Anna, dite Anna, ° 08/02/1858 St-Louis du Sénégal, x 28/10/1882 St-Louis du Sénégal, + 13/01/1887 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**LEZONGAR** Hélène Marie Adèle Chloé ° 09/08/1883 St-Louis du Sénégal + 21/12/1889 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**LEZONGAR** Marie Louise Adèle ° 16/10/1885 St-Louis du Sénégal + 28/06/1968 Hyères (83)
|__|__|__x **LECONTE** Gaston Eugène Lucien ° 22/02/1876 Toulon (51) x 28/10/1906 St-Louis du Sénégal
Commis aux Affaires indigènes
|__|__|__**LEZONGAR** Calixte Frédéric Raymond ° 29/12/1886 St-Louis du Sénégal
|__|__**LEZONGAR** Claude Alphée dit Lasalle ° 14/05/1850 St-Louis du Sénégal + 29/07/1905 Bordeaux (33)
|__|__x **BIRAM** Anna ° > ../../1845 Boundou ou Djoloff - Sénégal + 08/12/1900 St-Louis du Sénégal
(Union libre ??)
|__|__x **HÉRICÉ** Augustine Eliza ° 16/01/1861 St-Louis du Sénégal x 27/05/1882 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**LEZONGAR** Madeleine Marie Anne ° > ../../1878 + 19/12/1908 St-Louis du Sénégal Célibataire
|__|__|__**LEZONGAR** Louise Catherine Marianne ° 18/07/1881 St-Louis du Sénégal
|__|__|__x **MÜLLER** Charles Victor ° 15/04/1874 Pont-Audemer (27) x 07/07/1906 St-Louis du Sénégal
Facteur chef à la Compagnie du Chemin de Fer Dakar-St Louis
|__|__**LEZONGAR** Marianne Adélaïde ° 16/05/1852 St-Louis du Sénégal + 24/11/1852 St-Louis du Sénégal
|__|__**LEZONGAR** Bruno Charles ° 08/03/1856 St-Louis du Sénégal + 03/01/1888 St-Louis du Sénégal
Écrivain de l'intérieur
|__|__**LEZONGAR** Agnès Madeleine Catherine Marie, dite Marie ° 21/01/1859 St-Louis du Sénégal
|__|__x **BOUTIT** Auguste Alfred ° 28/10/1851 Gorée - Sénégal x 26/10/1881 St-Louis du Sénégal
|__|__**LEZONGAR** Théodore Jean Alphée ° 16/03/1861 St-Louis du Sénégal (photo avec sa tante et son frère Gaspard)
Commissaire priseur en 1893
|__|__x **MAHAUX** Eudoxie Marie Anne ° 14/11/1865 St-Louis du Sénégal x 02/03/1889 St-Louis du Sénégal + 07/09/1927 St-Louis du Sénégal
(ou ° 03/04/1865)
|__|__|__**LEZONGAR** Emma Louise Augustine ° 09/01/1890 St-Louis du Sénégal + 14/01/1890 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**LEZONGAR** Frédéric ° ../../1892 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**LEZONGAR** Marcel Antoine Bruno Marie ° 13/07/1893 St-Louis du Sénégal + 08/10/1961 Nice (06)
|__|__|__x **MAUDET** Adèle Lydie ° > ../../1893 x 07/07/1923 La Rochelle (17)
|__|__|__|__**LEZONGAR** Alba Jacqueline ° 04/12/1926 St-Louis du Sénégal
|__|__|__|__x **MOURLON** André ° > ../../1926
|__|__|__|__x **VALENS** René ° 07/05/1927 Campiano
|__|__|__|__**VALENS** Valens ° 13/07/1953 Abidjan
|__|__|__|__|__**VALENS** Anna ° 13/07/1953 Abidjan
|__|__|__|__|__x **NIOROT** Richard ° 20/05/1946 Thorigny-sur-Marne (77)
|__|__|__**LEZONGAR** Bruno Edouard Joseph Marie ° 22/03/1902 St-Louis du Sénégal
|__|__**LEZONGAR** Gaspard Léon Auguste ° 18/04/1863 St-Louis du Sénégal + 19/05/1909 St-Louis du Sénégal
Conducteur de travaux



Gaspard Lezongar
1863 - 1909

|__|__x **D'ERNEVILLE** Rose Catherine, N° 5 ° 25/09/1874 St-Louis du Sénégal x 12/08/1893 St-Louis du Sénégal + 30/07/1948 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**LEZONGAR** Anna Georgette ° ../../1894 St-Louis du Sénégal + 20/10/1899 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**LEZONGAR** Catherine Marie Léontine ° 05/08/1894 St-Louis du Sénégal + 29/12/1899 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**LEZONGAR** Anne Hortence Henriette Georgette ° 04/06/1897 St-Louis du Sénégal + 20/10/1899 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**LEZONGAR** Marie Anna Rose Alice ° 26/12/1900 St-Louis du Sénégal + 16/03/1987 Nice (06)
|__|__|__x **MENETRIER** Antoine ° ../../1893 Thonon-les-Bains (74) x 27/07/1920 Dakar
|__|__|__|__**MENETRIER** Violette ° 31/05/1921 St-Louis du Sénégal
|__|__|__|__x **PUJOL** Yvan ° 21/06/1923 Amélie-les-Bains (66)
|__|__|__|__|__**PUJOL** Françoise ° 29/10/1947 Dakar
|__|__|__|__|__**PUJOL** Jacques ° 19/01/1950 Dakar + 24/12/1976 Thonon-les-Bains (74)

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

|__|__|__|__**MENETRIER** Huguette ° ../../1923 + ../../1924
|__|__|__|__**MENETRIER** Jacqueline ° 01/10/1928
|__|__|__|__x **GUEGUEN** Pierre ° > ../../1928
|__|__|__|__|__**GUEGUEN** Marie Christine ° ../11/1948
|__|__|__|__|__**GUEGUEN** Patrick ° ../../1954
|__|__|__|__|__|__**GUEGUEN** Tatiana ° > ../../1984
|__|__|__|__**MENETRIER** Josette ° ../../1936
|__|__|__|__x **DEGENEVE** X ° > ../../1936
|__|__|__|__|__**DEGENEVE** Dominique ° ../05/1959
|__|__|__**LEZONGAR** Lassale Charles Victor Fernand ° 28/06/1902 St-Louis du Sénégal + 17/04/1953 Dakar
Colonel, Chevalier de la Légion d'honneur



Fernand Lezongar
1902 - 1953

|__|__|__x **DENEY** Madeleine Marthe ° 25/02/1911 St-Louis du Sénégal, x 27/11/1929 Bordeaux (33) + 08/10/1995 Boulogne-Billancourt (92)
Divorce Dakar 20/12/1941
|__|__|__|__**LEZONGAR** Anne Marie ° 07/09/1932 Sockang (Cochinchin) + 09/09/1932 Sockang (Cochinchine)
|__|__|__|__**LEZONGAR** Simone Marie 15/03/1935 Dakar
Officier de l'Ordre National du Mérite
|__|__|__|__x **COINTEMENT** Jean ° > ../../1935
|__|__|__|__|__**COINTEMENT** Deux Enfants
|__|__|__x **TURBÉ** Yvonne Hélène ° > ../../1906 x 12/08/1942 Dakar + ../../1943
|__|__|__|__**LEZONGAR** Patrick ° 25/02/1943 Dakar
|__|__|__x **MOREAU** Henriette Jeanne Marie Luce ° 17/04/1901 Neuville-de-Poitou (86) x 31/01/1948 Dakar + < ../../1993
|__|__|__**LEZONGAR** Valentine Louise Marie ° 15/12/1904 St-Louis du Sénégal + ../08/1997 Nice (06)
|__|__|__x **LAPLACE** Dominique ° 18/09/1907 x 20/10/1928 St-Louis du Sénégal + 09/09/1969
(Divorce St Girons le 25/01/1950)
|__|__|__|__**LAPLACE** Charles ° 05/09/1929
|__|__|__|__x **BROCHET** Liliane Hélène Marie ° 20/02/1936
|__|__|__|__|__**LAPLACE** Sandrine ° > ../../1956
|__|__|__|__**LAPLACE** Jean ° 15/08/1930
|__|__|__|__x **DEMAISON** Gabrielle ° > ../../1930
|__|__|__|__|__**LAPLACE** Agnès ° ../../1969
|__|__|__|__**LAPLACE** Georgette ° 21/01/1932 + ../../2003 Nice (06)
|__|__|__|__x **LAFOREST** Jacques ° 13/01/1925
|__|__|__|__|__**LAFOREST** Jean Michel ° 17/02/1954
|__|__|__|__|__**LAFOREST** Patricia ° 06/12/1958
|__|__|__|__|__**LAFOREST** Jacques Henri ° ../../1963
|__|__|__|__|__**LAFOREST** Nathalie ° ../03/1970
|__|__|__|__**LAPLACE** Alice ° 24/05/1934
|__|__|__|__x **GARBAY** Gérard ° > ../../1934
|__|__|__|__|__**GARBAY** Chantal ° 02/04/1954 + ../../1965
|__|__|__|__|__**GARBAY** Dominique ° 16/07/1957
|__|__|__|__|__**GARBAY** Christian ° 16/07/1957
|__|__|__|__**LAPLACE** Simone ° 12/07/1936
|__|__|__|__x **HOUDROUGE** Brahim ° 17/04/1928
|__|__|__|__|__**HOUDROUGE** Karim ° 06/01/1958
|__|__|__|__|__**HOUDROUGE** Yasmina ° 18/07/1959
|__|__|__|__|__**HOUDROUGE** Sarah ° 02/11/1963
|__|__|__|__**LAPLACE** Liliane ° 26/10/1938
|__|__|__|__x **DEVANNE** Jean Pierre ° 13/01/1934
|__|__|__|__|__**DEVANNE** Jean Luc ° 19/07/1961 + 09/10/2003 Angers (49)
|__|__|__|__|__**DEVANNE** Hervé ° 02/11/1968 Angers (49)
|__|__|__x **RAMBAUD** Joseph Marius Félix ° > ../../1904 x 14/08/1950 Amélie-les-Bains (66)
|__|__|__|__**RAMBAUD** Arlette ° > ../../1950
|__|__|__**LEZONGAR** Joseph ° 26/05/1907 St-Louis du Sénégal + 06/06/1968 Dakar
Haut Fonctionnaire des Finances
|__|__|__x **MARGAIN** Marguerite Rita ° ../../1920 St-Louis du Sénégal x 20/01/1940 St-Louis du Sénégal + ../../1989 Versailles (78)
(Divorce 04/01/1949 à St-Louis du Sénégal)
|__|__|__|__**LEZONGAR** Louis ° ../../1943 St-Louis du Sénégal + ../../1985 Paris
Ingénieur expert maritime
|__|__|__|__**LEZONGAR** Yvonne ° ../../1944 St-Louis du Sénégal
|__|__|__|__**LEZONGAR** Claude ° ../../1945 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**LEZONGAR** Léontine Georgette ° 08/12/1909 St-Louis du Sénégal + 05/02/2006 Nice (06)
|__|__|__x **BETEILLE** Jean ° 10/04/1903 x < ../../1940 + 26/12/1951 Bordeaux (33)
|__|__|__|__**BETEILLE** Blanche Rose Marie Colette ° 07/11/1932 Sainte-Livrade-sur-Lot (47)
|__|__|__|__x **FOURMENT** Louis ° 21/11/1928 Leioa + 27/03/2002 Nice (06)
|__|__|__|__|__**FOURMENT** Béatrice Marie ° 08/06/1958 Dakar
|__|__|__|__|__x **DUPONT** Alexandre ° 18/09/1956 Antananarivo (Madagascar)
|__|__|__|__|__|__**DUPONT** Capucine Marie ° ../../1979
|__|__|__|__|__|__**DUPONT** Thibault Florent ° ../../1982
|__|__|__|__**BETEILLE** André Jean Claude ° 18/04/1935 Dakar
|__|__|__|__x **WEHBE** Leïla ° 27/03/1942
|__|__|__|__|__**BETEILLE** Jean Marie ° 01/02/1969 Dakar
|__|__|__|__|__x **CALCUS** Christine ° > ../../1969
|__|__|__|__|__|__**BETEILLE** Marie Amélie ° ../../2002
|__|__|__|__|__|__**BETEILLE** Clément ° ../../2004



Fronton de la mairie
de Saint-Louis du Sénégal

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

|__|__|__|__|__**BETEILLE** Joëlle ° 21/08/1971 Dakar
|__|__|__x **CHAUMIER** Germain Gustave ° 10/06/1900 Paris x 21/06/1941 Dakar + 04/11/1968 Nouméa (98)
|__|__|__|__**CHAUMIER** Daniel ° 11/12/1944 Dakar
|__|__|__|__x **PIZANO** Janine ° 27/10/1953
|__|__|__|__|__**CHAUMIER** Christelle Danielle ° 18/06/1975 Dakar
|__|__|__|__|__x **KUNKEL** Gérard ° > ../../2000
|__|__|__|__|__**CHAUMIER** Cyrille ° 19/11/1977 Nice (06)
|__|__**LEZONGAR** Fernand ° > ../../1864
|__|__|__**LEZONGAR** Raymond ° > ../../1894
|__|__|__|__**LEZONGAR** Anna
|__|__|__|__**LEZONGAR** Georges
|__|__|__**LEZONGAR** Louise ° > ../../1894
|__|__**LEZONGAR** Jeanne Hélène Valentine ° 10/02/1866 St-Louis du Sénégal + 23/11/1867 St-Louis du Sénégal
|__**LEZONGAR** Lassale Pierre Alphée ° 20/03/1824 St-Louis du Sénégal + < ../../1890
|__x **SARRAZIN** Louise ° > ../../1824
|__x **WARNEL** Annah John ° > ../../1824 + < ../../1890
|__|__**LEZONGAR** Georges Lassalle ° > ../../1853 + 28/02/1890 Gorée -
Sénégal Secrétaire de mairie de Rufisque - célibataire
|__|__x **RAPET** Louise ° > ../../1850 Union libre ?
|__|__|__**LEZONGAR** Michel ° ../../1880 St-Louis du Sénégal + ../../1919 St-Louis du Sénégal
|__|__|__**LEZONGAR** Jules Emmanuel Alphée ° 24/12/1885 St-Louis du Sénégal + ../../1925 St-Louis du Sénégal
Adjoint des services de l'AOF
|__|__|__x **PELIN** Marie ° 14/08/1896 Fatick - Sénégal x 25/02/1922 Gorée - Sénégal + 06/02/1942
|__|__|__|__**LEZONGAR** Rosemonde ° ../../1920 St-Louis du Sénégal
|__|__|__|__**LEZONGAR** Emile ° ../../1922 St-Louis du Sénégal
|__|__|__|__|__**LEZONGAR** Alain ° ../../1954
|__|__|__|__|__**LEZONGAR** Pascal ° > ../../1954
|__|__|__|__|__**LEZONGAR** Sylvain ° > ../../1954
|__|__|__|__**LEZONGAR** Lasalle ° ../../1923 St-Louis du Sénégal
|__|__|__|__**LEZONGAR** Julienne ° ../../1925 St-Louis du Sénégal
|__|__|__|__x **BONNINGRE** Aimé ° > ../../1925
|__|__|__|__|__**BONNINGRE** Christiane ° > ../../1955
|__|__|__|__|__x **CARDEAU** Daniel ° > ../../1955
|__|__|__|__|__|__**CARDEAU** Daniel ° > ../../1985
|__|__|__**LEZONGAR** Jean ° > ../../1886
|__|__|__**LEZONGAR** Eugène ° > ../../1886
|__**LEZONGAR** Auguste Raymond Bruno ° > ../../1825 St-Louis du Sénégal + 11/10/1836 Gorée - Sénégal
|__x **DALLY** Eljgd ° > ../../1789 x < ../../1809 (Concubinage)
Négresse libre du Fouta Djalon
|__**LEZONGAR LASSALE** Chloé ° 22/07/1810 St-Louis du Sénégal + 28/09/1847 St-Louis du Sénégal Plusieurs Unions libres
|__x **BÉNIS** Paul ° ../03/1792 St-Louis du Sénégal
|__|__**BÉNIS** Louise ° > ../../1831
|__|__x **LAMOTTE** Aubin ° 02/12/1802 St-Louis du Sénégal + ../../1827
|__|__|__**LAMOTTE** Aubin ° 03/12/1827 St-Louis du Sénégal + 20/11/1837 St-Louis du Sénégal
|__|__x **MARTIN** Jean Laurent Henri ° 02/01/1823 Gorée + 27/03/1892 St-Louis du Sénégal
Commandant de cercle
|__|__|__**MARTIN** Raymond Emile Victor ° 17/12/1848 St-Louis du Sénégal + ../05/1929 Aix-en-Provence (13)
|__|__|__x **d'ERNEVILLE** Hortense ° 22/05/1848 St-Louis du Sénégal + ../10/1918 Nucourt (95)
|__|__|__|__**MARTIN** Edmond
|__|__|__|__**MARTIN** Henri
|__|__|__|__**MARTIN** Joséphine Mini
|__|__|__|__**MARTIN** Marie
|__|__|__|__.**MARTIN** Pascal
|__|__|__|__**MARTIN** Reine
|__|__|__**MARTIN** Edouard
|__|__|__x **NEWTON** Hélène ° ../../1863 + ../../1931
|__|__|__|__**MARTIN** Marguerite ° 13/05/1889 St-Louis du Sénégal + 02/03/1969 Dakar
|__|__|__|__x **DUMONT** Gabriel ° 18/02/1890 St-Louis du Sénégal + 04/01/1951 Toulouse (31)
|__|__|__|__|__**DUMONT** William Louis Marie ° ../../1920
|__|__|__|__|__**DUMONT** Edouard ° ../../1922
|__|__|__|__|__**DUMONT** Hélène Adèle Lydia Marie
|__|__|__**MARTIN** Gustave
|__|__|__**MARTIN** Marguerite
|__|__|__x **GUIEN** Amiral
|__|__x **SACRAY** Louis ° 22/01/1788 St-Louis du Sénégal + ../../1833
|__|__|__**SACRAY** David ° 24/12/1833 St-Louis du Sénégal
|__x **FRERE de SUBREVILLE** Hypolite ° ../../1806
Commis de marine
|__|__**FRERE de SUBREVILLE** Jean Georges ° 10/02/1836 St-Louis du Sénégal
|__x **BÉNIS** Eugène ° ../../1805 + ../../1830 (Union libre)
|__|__**BÉNIS** Marie Reine ° 17/07/1830 St-Louis du Sénégal
|__x **PORQUET** Louis ° > ../../1815
|__|__**PORQUET** Constantin François ° 17/05/1843 St-Louis du Sénégal

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Vente de biens nationaux à Edern,

par Thierry NEDELEC, CGF n° 2013

I. La situation en France

Pour combler le budget déficitaire de l'Ancien Régime, l'Assemblée nationale décide le 2 novembre 1789 que tous les biens ecclésiastiques seront mis à la disposition de la nation. Seront aussi confisqués les biens de la Couronne, des ordres militaires et des hôpitaux... La loi du 14 mai 1790 indique que le but de l'opération est d'augmenter le nombre de petits propriétaires dans les campagnes, pour cela il faudra diviser les propriétés en petits lots.

Hélas, les décrets de novembre 1790 oublient ces objectifs, les députés désirant vendre les biens confisqués au plus vite, les paysans les plus modestes ne pourront acquérir ces biens. Cependant dans quelques lieux en France, des paysans se regroupent pour acheter des domaines importants. A la fin de 1791, la majorité des biens de l'Église sont déjà vendus. La bourgeoisie et les paysans aisés ont racheté la plupart des biens.

Le 30 mars 1792, l'Assemblée législative décrète la confiscation des biens des émigrés, des condamnés et des déportés.

Dans les semaines qui suivent des dizaines de châteaux sont pillés dans le sud de la France. Le 14 août 1792, le pouvoir décrète le partage des biens communaux.

Les biens nationaux sont vendus entre 1790 et 1795 au chef-lieu de district (Châteaulin pour le cas d'Edern) et ensuite au chef-lieu de département. Les paysans n'auraient acheté qu'un tiers des superficies vendues, ils ne sont acquéreurs majoritaires que dans les zones éloignées des villes.

L'historien Bernard Bodinier, après avoir fait de longues recherches, estime que 10 % du territoire français a été vendu pendant la Révolution (6,5 % de biens de première origine et 3,6 % de biens de seconde origine).

Bonaparte, après son coup d'État du 9 novembre 1799, garantit l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux et le maintien de la législation contre les émigrés.

La situation à Edern

A Edern, pendant la Révolution, quatre-vingts propriétés furent saisies, puis vendues au profit de la nation. Dans les communes voisines ce chiffre est environ quatre fois moins important. Les ventes s'étalent de 1790 à 1808, les plus nombreuses se déroulant en l'an VII (1798-1799) et en 1807.

La première vente est particulière car elle concerne la location du moulin de l'Abbé (de Landévennec) sur la trève de Guelvain[1] pour une durée de trois ans. Cette vente aux enchères se déroule à Châteaulin le 28 septembre 1790. Guénolé Le March du moulin de Kergus en Langolen et Jean Sizorn du moulin de Créach Guen en Trégourez se disputent le moulin. Et c'est finalement Jean Sizorn qui remporte les enchères pour 348 livres par an. Le 17 messidor an IV, ce moulin est acheté par Pierre Briand, de Briec.

En l'an II et en l'an III, toutes les ventes concernent des biens appartenant à deux nobles : Jean Marie Tréouret de Kerstrat et Charles François Jules Le Bot du Grégo. On y retrouve les deux plus importantes fermes vendues comme biens nationaux à Edern, si l'on se base sur le prix de vente : la métairie de Kergadiou et celle du bourg de Gulvain.



Ruines de l'abbaye de Landevennec

Les biens à vendre sont estimés par des experts avant leur mise aux enchères. De nombreuses estimations sont toujours conservées aux Archives départementales du Finistère à Quimper dans la série 1 Q.

Pour le domaine de Kergadiou, loué par Alain Le Guillou, l'estimation est faite par Jean Coadou, accompagné par Louis Le Grand, maire d'Edern, et Olivier Guinvarch, officier municipal. Un rapport de huit pages décrit d'abord les constructions : une maison d'habitation de 16 mètres de long, une chapelle à l'ouest de la maison de 3,90 mètres de long, une maison en ruine à l'est de la maison d'habitation, une écurie près de la chapelle, une autre maison de 11,70 mètres de long, une crèche de 11,40 mètres de long, une grange de 8,70 mètres de long, un four à pain avec sa maison en ruine et deux puits. Puis le texte se poursuit avec la description de 32 terrains – champs cultivés, prés fauchables, garennes – chacun étant désigné par son nom en breton.

[1] Guellevain : supprimée à la Révolution en 1792, cette paroisse est rattachée à Edern. La trève de Guellevain, Guelvain, ou Gulvain, placée sous le patronage de saint Guénolé, fondateur de l'abbaye de Landévennec, était au XIe siècle un "quartier" de Trégourez.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

La métairie de Guelvain est estimée en juin 1794, en présence de son locataire, Grégoire Nédélec, qui paye 150 livres par an de location. Somme à comparer avec la métairie de Kergadiou dont la location est de 360 livres, sept boisseaux de seigle et six couples de poules maigres. La métairie de Guelvain est composée d'une maison de 12,30 mètres de long couverte d'ardoises, d'un appentis de même longueur, d'une grange de 6,30 mètres de long et de quinze terrains de nature variée, dont deux situés près de Tréséval.

La métairie de Guelvain est divisée en six lots lors de sa vente ; en effet une loi de la Convention du 3 juin 1793 décrète que les ventes de biens fonciers doivent se faire par petits lots afin de favoriser les achats par les paysans les plus modestes. Une autre loi en 1796 supprimera la vente en petits lots et les crédits de plus de trois ans.

Deux autres fermes plus petites appartenant aux mêmes nobles sont aussi vendues : la petite tenue de Goarem Liziard et Le Questel.

A Edern, les biens du clergé sont vendus en l'an IV (1795-1796).

La vente la plus importante concerne le presbytère du bourg. L'estimation du 11 messidor an IV nous décrit un grand bâtiment à un étage couvert d'ardoi-ses. Sa façade de seize mètres de long comprend une porte, neuf fenêtres et trois lucarnes. Au nord de cette maison se trouve une écurie couverte d'ardoises. Cette propriété entourée de murs contient aussi un verger de quarante-cinq arbres fruitiers et deux courtils à chanvre.



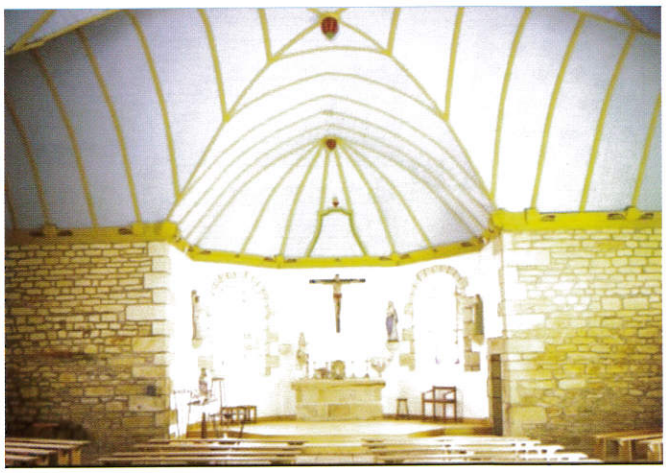
Le puits du presbytère d'Edern, remonté devant la mairie

Ce bâtiment, construit en 1750, a été démoli dans les années 1970. Il conservait encore à cette époque l'escalier en pierre décrit dans l'estimation de 1796. Le puits a été démonté et remonté devant la mairie d'Edern.

La fabrique d'Edern était aussi propriétaire d'un ancien presbytère situé à Ty Bodiou, près de Gulvain. Ce bâtiment, déjà signalé en ruine en 1781, est estimé le 3 prairial an II par Jean Coadou d'Edern. François Jaouen déclare en être locataire pour la somme de quarante-cinq livres par an. Une deuxième estimation, plus détaillée, est effectuée le 23 messidor an IV, suite à la déclaration de François Jaouen de vouloir acquérir cette propriété limitrophe de sa ferme.

Cette estimation nous présente une maison à un étage de 12 mètres de long. Au pignon ouest de la maison est construite une écurie de 9,30 mètres de long et dans la cour se trouve un puits à sec et en ruine. La propriété comprend également une petite crèche, un jardin, un courtil à chanvre, un champ et une petite prairie.

Six chapelles d'Edern sont aussi vendues en l'an IV : Saint-Jean, Lannien, Saint-Maudez, Le Niver, Guelvain et Saint-Véguen. Ces deux dernières sont revendues en l'an VI, ce sont les seules ventes de biens nationaux de cette année.



Chapelle Notre-Dame du Niver

En l'an VII, toutes les propriétés vendues proviennent du domaine royal. Les prix de vente aux enchères sont faibles : de 95 à 330 francs, sauf pour la ferme de Coat Caer qui est adjugée pour 865 francs. Dans la liste des acquéreurs, on remarque le nom de Jean Coadou , demeurant au village de Kerriou. Celui-ci achète quatre fermes dont il était locataire et acquiert en plus celle de Sach Ségal, lot 1. En 1807, il achète la ferme de Goarem Maurin et, avec un associé, la ferme de Keraliez.

Quarante-sept des soixante-neuf fermes vendues sont rachetées par les anciens locataires ou des membres de leurs familles (68 %). Dans certains cas, ils s'associent à plusieurs pour le rachat : sept personnes au Niver, neuf à Keralaerou et Kermarzin, dix à Stang Kergoullas (tenue Coroller).

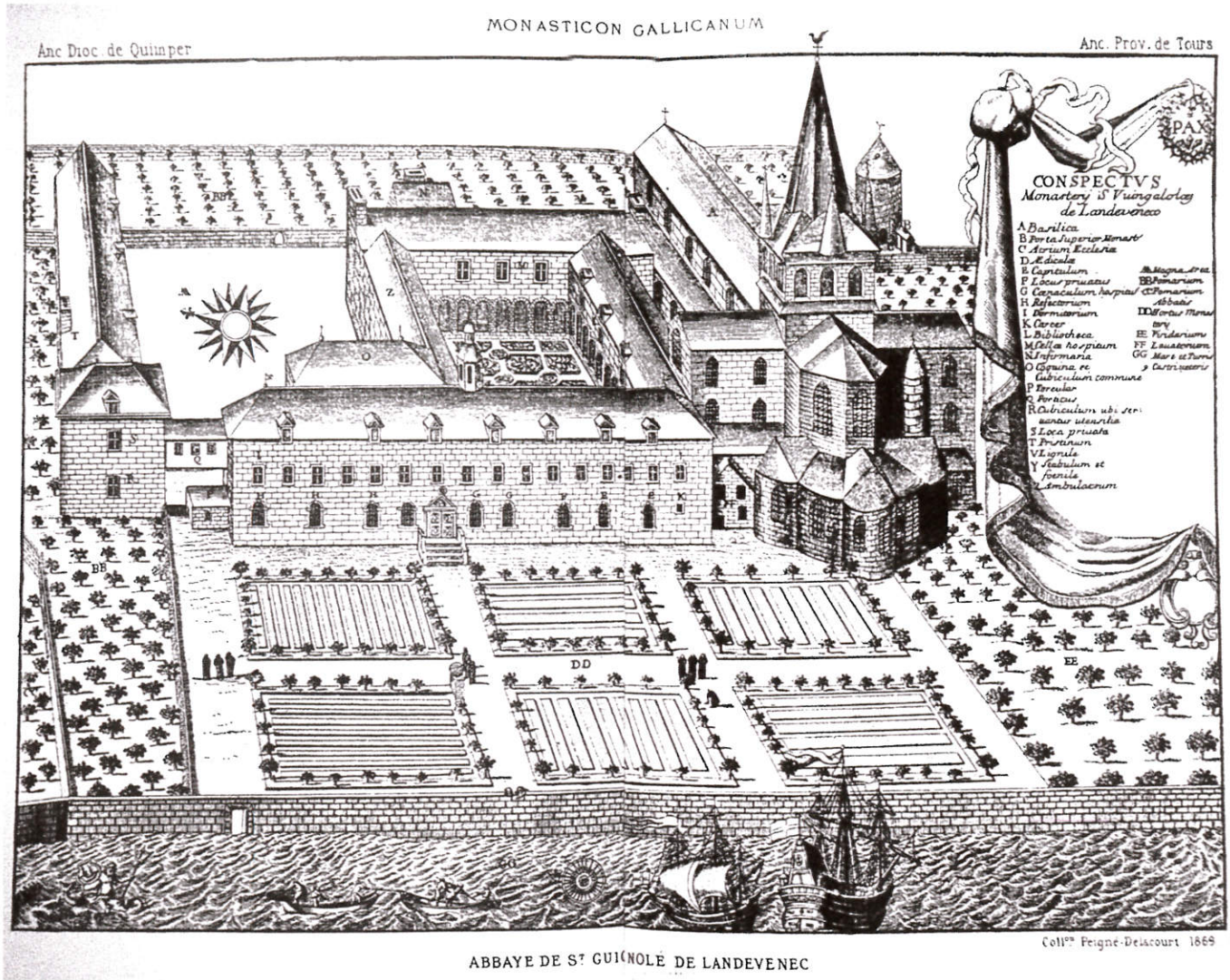
II. Origine des biens nationaux

A Edern, pendant la Révolution, quatre-vingts biens furent vendus au profit de la nation.

Les biens du domaine royal :

Le domaine royal est le plus représenté dans ces ventes. Les quarante-quatre possessions vendues sont réparties sur tout le territoire de la commune. Avant le rattachement de la

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014



L'abbaye de Landevennec vers 1680

Bretagne à la France, en 1532, ces terres faisaient partie du domaine du duc de Bretagne. Ce sont des terres dont le roi est le seigneur. Il en était seulement l'administrateur, et l'usufruitier et ne pouvait en principe pas les vendre. Cependant certaines terres furent vendues pour raisons financières ou au profit de communautés religieuses. Le domaine royal n'a cessé de s'étendre pendant la royauté. En 1789, il représentait 10 % des ressources du roi.

Les biens de l'abbaye de Landévennec :

Au XVIII[e] siècle, les terres constituant son domaine sont réparties en deux masses importantes : la seigneurie de Landévennec comportant des possessions dans treize paroisses de Crozon à Plonévez-Porzay, et la seigneurie des Salles et de Guelvain, qui a ses terres dans neuf paroisses autour de Briec, plus quelques possessions à Plonévez-du-Faou et Moëlan.

Ces nombreuses possessions éloignées de Landévennec s'expliquent par les très anciennes donations faites par la famille seigneuriale de Châteaulin. En 1784, le titre abbatial de Landévennec est supprimé, et l'abbaye est rattachée à l'évêché de Quimper. A cette époque le monastère n'abrite plus que quatre moines.

L'inventaire des biens de l'abbaye débute le 21 mai 1790 et révèle un déficit important dans les comptes. Les experts interrogent les trois moines présents ; ils trouvent une bibliothèque contenant environ deux mille livres de tous formats.

Le 21 mai 1792, les bâtiments de l'abbaye sont vendus à deux Brestois. A l'époque de la vente, les moines ont déjà déménagé. A Edern, quinze fermes et un moulin à eau appartenant à l'abbaye sont vendus comme biens nationaux.

Les biens des nobles :

Les nobles sont représentés par trois personnes, dont les biens furent saisis lors de la Révolution.

Jean Marie Tréouret de Kerstrat :

né en 1738 à Briec, marié le 16 janvier 1769 à Saint-Nolff (56) avec Julie du Bot du Grégo, habitant à Vannes. Les origines de la famille sont les manoirs de Tréouret, à Cast, et celui de Kerstrat, à Châteaulin.

La famille Kerstrat partage son temps entre le manoir de Trohanet à Langolen, son hôtel quimpérois de la rue Obscure (de nos jours rue Elie Fréron) et le manoir de Chef du Bois à La Forêt-Fouesnant.

Jean Marie émigre en Irlande en septembre 1791, après



L'ancien manoir de Trevarez, vers 1950.
On aperçoit au fond le château construit par James de Kerjegu entre 1893 et 1903.

avoir confié ses sept enfants à sa sœur célibataire, Céleste, sa femme étant décédée en 1784 à Quimper. Céleste utilise tous les moyens pour défendre les biens de la famille. Malgré tout, soixante-cinq biens de ce noble, répartis sur seize communes du Finistère, sont vendus de l'an II à l'an XII.

Grâce à des prête-noms, Céleste rachète une partie des biens de la famille Kerstrat. Jean Marie est de retour à Trohanet en juin 1795. En 1809, le préfet du Finistère écrit à son sujet : *'C'était l'un des plus forts chasseurs de ces contrées. Il était bienfaisant lorsqu'une fortune de 80 000 livres de rente lui permettait de de livrer à ce penchant de son cœur"* .

Il meurt en octobre 1814 au château de Trévarez.

Charles François Jules le Bot du Grégo :

né en 1741 au château du Grégo (56), marié avec Jeanne Thomas de la Caunelaye le 22 août 1768 à Allaire (56), décédé en mai 1812 au château de Trévarez. Il était baron de Laz, marquis de La Roche Helgomarch, seigneur du Grégo à Surzur (56) et autres lieux.

Les biens vendus de François Le bot du Grégo sont situés à Milizac (67 lots), Saint-Renan (5 lots), Saint-Goazec (7 lots), Saint-Thois (4 lots), Edern (3 lots), Plouescat (1 lot) et Kerfeunteun (1 lot : Maison Blanche) pour une valeur estimée d'après le tableau de dépréciation des assignats à 170 838 francs. On peut ajouter à cette liste un bien aliéné : Saint-Laurent à Plouzévédé.

Les meubles du château de Trévarez, propriété de du Bot du Grégo, située sur la commune de Saint-Goazec, sont vendus par le notaire Claude Le Guillou du 17 au 28 thermidor an II, avec une pause le jeudi 20, jour de décade[2]. Cette vente rapporte 5376 livres 5 sous à la république.

Michel Hervé Chef du Bois (ou Penhoat) :

Il est né en 1734 à Saint-Pol-de-Léon. Il se marie avec Marie Anne Rannou en 1763 à Landivisiau. Il est sénéchal des réguaires du Léon et maire de Saint-Pol.

Il est arrêté le 3 novembre 1793 et condamné à mort le 7 juillet 1794 pour avoir envoyé de l'argent aux nobles émigrés pour un total de 37 506 livres. Il est guillotiné le même jour à Brest. Le texte du jugement, qui a été imprimé sur une *affiche, cite une loi du 10 mars 1793 : "Les biens de ceux qui seront condamnés à mort seront acquis à la République et il sera pourvu à la subsistance des veuves et des enfants".*

Le 26 octobre 1807, les fermes de Hellen à Edern et de Moguérou à Gouézec qui lui appartenaient sont vendues au profit de la république.

2 Jour de décade : décadi, dernier jour de la semaine du calendrier républicain

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Les biens du clergé :

Le clergé est représenté par neuf ventes, dont les chapelles de Gulvain et Saint-Véguen deux fois. On peut noter que la vente de l'église du bourg d'Edern a été annulée pour cause de changement des lois.

La ferme de Trézével, propriété de Corentin Pierre Laruffie, prêtre, est également vendue à cette époque. Il était né en 1763 à Quimper Saint-Mathieu. Son père était major commandant le bataillon garde-côte de Crozon. Corentin était précepteur de la famille Halna du Fretay à Ploaré.

Insermenté, il émigra en Angleterre en décembre 1791. Le 12 octobre 1795, le directoire de Quimper autorise la restitution des biens de Corentin à sa famille pour plusieurs raisons légales et *"considérant que les pétitionnaires servent tous la République et qu'un de leurs frères a scellé de son sang à Pontorson (Manche) la cause glorieuse de la liberté".*

Le 5 février 1799, revirement de situation, le ministère de la police décide que le prêtre Laruffie sera maintenu sur la liste des émigrés et que ses biens seront vendus au profit de la république. Il lui est également interdit de revenir en France.

En février 1803, il est enfin de retour en Bretagne. Il doit à nouveau séjourner en Angleterre de mars 1815 à avril 1816, suite au retour de Napoléon au pouvoir. Il meurt le 4 août 1829 à Quimper, où il était chanoine de la cathédrale.

Laruffie était aussi propriétaire du convenant de Kergoaben à Beuzec-Conq (près de Concarneau). Cette propriété fut aussi vendue en décembre 1807 comme bien national.

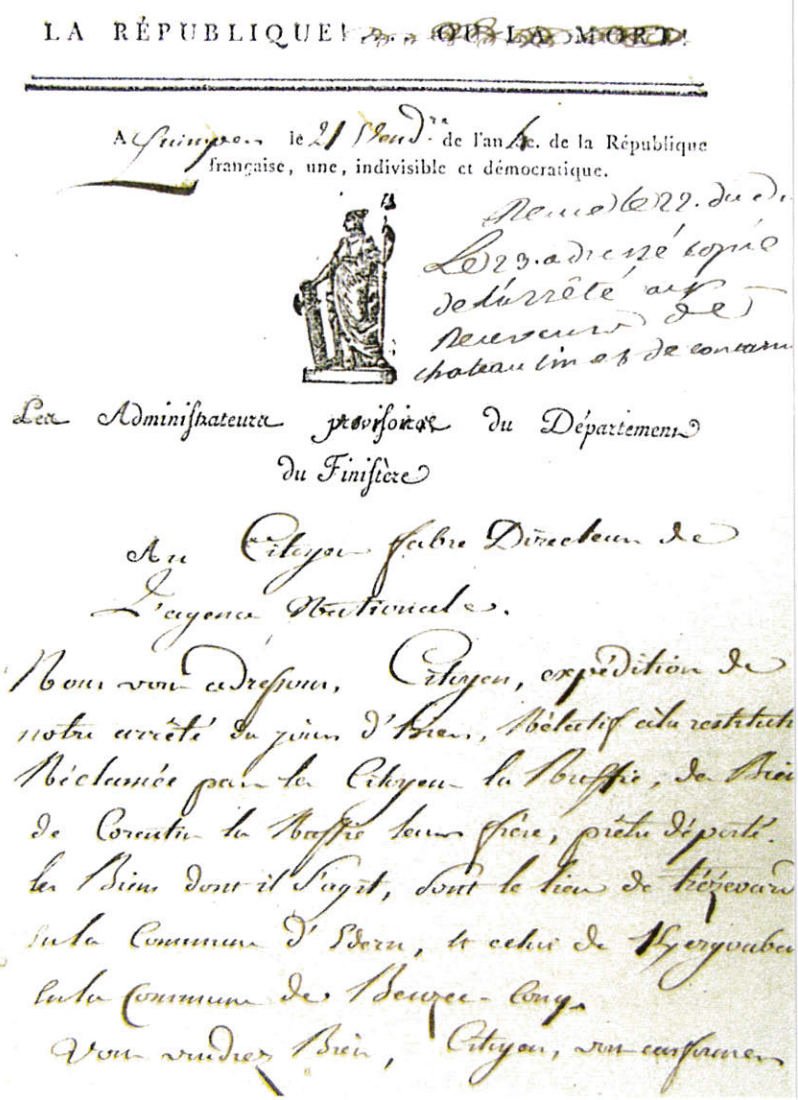
Des biens privés :

La dernière vente de biens, en février 1808, concerne une propriété constituée de deux hectares de terres à Saint-Maudez appartenant à Marguerite Gouriten, cultivatrice. Elle s'était mariée en 1734 avec Michel Le Flochlay à Edern et était décédée en 1776 à Edern.

La succession étant vacante depuis plus de trente ans, cette terre fut jointe aux biens nationaux.

III. Les acquéreurs

Vingt et un biens sur un total de quatre-vingts sont vendus à des personnes n'habitant pas la commune d'Edern (26 %). On peut rajouter à ce décompte trois autres biens vendus en indivision entre habitants d'Edern et extérieurs à la commune.


LA RÉPUBLIQUE OU LA MORT

A Quimper le 21 Vend.r de l'an 4e. de la République française, une, indivisible et démocratique.

Les Administrateurs provisoires du Département du Finistère

Au Citoyen Lebre Directeur de l'agence Nationale.

Décision des administrateurs du Finistère concernant la demande de restitution des biens confisqués à Corentin Laruffie

Voici quelques informations sur ces acquéreurs.

Beaudart Etienne :

habite à Brest. Il avait acheté le presbytère d'Edern le 24 juillet 1796.

Briand Pierre et Jacq Catherine :

Pierre naît en 1759 à la ferme de Kerjos en Briec. Après la mort de sa mère en 1763 et de son père en 1769, les quatre enfants du couple sont pris en charge par leurs trois oncles prêtres. Pierre va habiter au presbytère de Plonévez-du-Faou jusqu'en 1770, puis est envoyé au séminaire de Plouguernével et termine ses études au collège de Quimper.

En 1779, il revient exploiter une ferme à Plonévez-du-Faou. A la fin de 1783, Pierre hérite de la ferme de Kerjos dont la superficie est de 62 hectares. Il se marie avec une jeune veuve, Catherine Jacq, le 3 février 1785 à Langolen. Ils auront sept enfants.

Le 8 thermidor an II, Pierre Briand achète à Edern, avec l'aide du notaire Moreau, la petite tenue de Goarem Liziard et sous son seul nom la métairie de Kergadiou, cette exploitation

DU FINISTERE.

VENTE

DE BIENS NATIONAUX.

Du six thermidor an quatre de la République française, une et indivisible.

NOUS, Administrateurs du Département du Finistère, pour et AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, et en vertu de la Loi du 28 ventôse dernier, en présence et du consentement du Commissaire du Directoire exécutif, avons par ces présentes, vendu et délaissé dès maintenant et pour toujours,

Au Citoyen Charles Victor Imbert demeurant a quimper Se portant fort pour Etienne Beaudart de brest

à ce présent et acceptant pour lui et ses héritiers ou ayant cause, les Domaines nationaux dont la désignation suit :

Le Presbitère d'edern, Sittué d'idem canton de gouezec, consistant en maison principale, cour cernée de murs, ecurie, jardin, courtils, Verger, circonstances Et dependances

Le dit Bien dependant de lex fabrique d'edern, acquis a la Republique Comme provenant du cidevant clergé en 1790 par lex curé mais sans Bail dont lexistance est certaine

Le Même conformement aux articles cinq et six de la loi du

Vente du presbytère d'Edern à Charles Victor Imbert le 6 thermidor an IV

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

étant payée 19100 francs, la plus grosse somme payée à Edern pour l'achat d'un bien national.

En l'an IV, Pierre Briand achète cinq moulins : La Villeneuve (1755 francs) et Stang Bras (2666 francs) à Langolen, celui de l'Abbé à Edern, le moulin Roux à Coray et le moulin à papier de Leuhan.

Pierre est élu juge de paix en janvier 1791, puis député en septembre. Après la fin de ses fonctions à Paris, en octobre 1792, il reprend sa place de juge de paix jusqu'en décembre de cette année. Il est ensuite réélu et reste en fonction pendant trois ans. En 1798, Pierre est élu maire de Briec.

Il est assassiné par les chouans le 7 novembre 1799, dans un champ près de sa ferme à Kerjos, de deux balles, une dans la tête et une dans le ventre. Lors de leur passage dans la ferme, les chouans volent trois chevaux, de l'argenterie et 120 livres en numéraire. La tombe de Pierre Briand est toujours visible dans le cimetière de Landudal.

En 1807, Catherine Jacq, veuve de Pierre Briand, achète le petit convenant de Kergadiou à Edern pour 1 900 francs.

Coadou Gilles Marie :

Né à Edern le 27 janvier 1761. Marié en 1793 à Gouézec avec Françoise Diraison. Il est juge de paix du canton de Gouézec. En l'an II, il achète la métairie de Cosquer Briant à Gouézec pour 10 100 livres. Décédé le 8 nivôse an VIII. Il avait acheté deux chapelles à Edern : Saint-Maudez et Saint-Jean Botlan.

Dieulangar Jean Louis :

est né au Faou en 1751. Marié en 1784 à Quimper Saint-Julien avec Charlotte Le Vigouroux, remarié avec Josèphe de La Ruffie en l'an IV à Pluguffan. Il est nommé notaire et procureur de la juridiction de Landévennec en 1777. A la Révolution, il transfère son étude à Châteaulin. Décédé le 6 janvier 1817 à Châteaulin à 66 ans.

Il achète plusieurs biens nationaux dans la région : en 1791, un pré à Telgruc, puis en l'an II, le moulin, le manoir et la métairie de Pontlez à Quéménéven. Il acquiert également huit biens nationaux à Châteaulin en l'an III.

Un inventaire après décès de ses biens est rédigé du 10 au 14 mars 1817 par le notaire Guillaume Le Marchadour, de Châteaulin. Nous y apprenons que Jean Louis Dieulangar était propriétaire de vingt biens à cette époque, dix-neuf répartis dans tout le Finistère, plus une maison à Lorient. Quinze de ces



N.° 4363 ou 5.e de la division.

N.° 250.

DÉPARTEMENT du Finistère

Ci-devant DISTRICT de

ARRONDISSEMENT communal de Châteaulin

COMMUNE de Edern

Le S.r le Bastard demeurant à Quimper Acquéreur.

Le S.r demeurant à Cessionnaire par acte

Nota. Lorsque le décompte comprendra plusieurs Lots d'adjudication, on portera *hors ligne*, en chiffres, le montant de chaque Lot, après l'avoir énoncé en toutes lettres, dans le libellé, et on en usera de même pour le total.

N.° 719 Du sommier

ADMINISTRATION de l'Enregistrement et des Domaines.

DÉCOMPTE POUR ACQUISITION DE DOMAINES NATIONAUX.

ADJUDICATION du 21 Floreal an 6

BIENS payables en Exécution des lois énoncées ci-dessous (Loix des 16 Brumaire an 6, 9 Vend.re et 24 Frimaire an 6

Nota. Les Directeurs indiqueront ici s'il y avait ou non quittance pour solde.

Il a été délivré une quittance pour solde.

DÉSIGNATION, nature, consistance et situation des Biens; établissement, ou nom et prénoms de l'individu dont ils proviennent; date de l'adjudication, prix de la vente.

Chapelles Ste Veguen et Guelvin situées Commune d'Edern provenant de la fabrique d'Edern, adjugées au sieur Lisore, jacquer, Maire de Battard de Quimper, sur une Mise à prix de 780 et par adjudication définitivement porté à 1600.

1.° Moitié de la mise à prix en Numéraire, tiers Consolidé et autres provisoire 390. "

2.° L'autre moitié et le produit des enchères, en Valeurs effets de la Dette publique 1210. " 1600. "

DATES des PAIEMENS.	NUMÉROS des Enregistrem.s du Receveur.	DÉSIGNATION ET EMPLOI DES VALEURS ADMISES.	SOMMES PAYÉES.	DIVISION. INTÉRÊTS.	DIVISION. CAPITAUX.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

biens ont été acquis entre 1790 et 1807, dont au moins quatre sont des biens nationaux : le pré de Telgruc, les bâtiments de Quéménéven achetés en l'an II, Kerstrat à Châteaulin et Trezevel à Edern.

Faugeyroux Jean Baptiste :

négociant à Quimper. Né en 1784 à Châteaulin, fils de Jean Elie. Marié en mars 1808 à Quimperlé avec Marie Jeanne Dupays Kernabat.

Le 21 septembre 1807, il achète dix biens nationaux répartis dans tout le Finistère, dont un à Edern, pour la somme totale de 21 665 francs. En 1810, il achète le convenant Mesmeur en la commune de Goulien.

En novembre 1811, J.B. Faugeyroux est obligé d'hypothéquer tous ses biens à cause de dettes s'élevant à 40 000 francs envers l'administration des vivres de la Marine à Lorient. L'acte notarié de cette époque nous indique que la famille Faugeyroux est à ce moment propriétaire de onze biens répartis dans tout le Finistère, dont seulement cinqbiens nationaux (deux à Roscoff, un à Saint-Pol-de-Léon et deux à Plougoulm), le reste a été revendu.

L'historien Bernard Bodinier cite dans un de ses articles les fournisseurs aux armées parmi les plus importants spéculateurs de la vente des biens nationaux en France.

Faugeyroux (ou Fougeroux) Jean Elie :

chirurgien à Châteaulin. Marié avec Barbe Mazaret.

Il achète la ferme du Questel à Edern en l'an II. En l'an IV, il achète le presbytère de Lothey pour 700 livres 9 sols. En l'an VII, il achète à Coray une maison appartenant à la fabrique.

Hascoet Thomas :

marié en 1793 à Quéménéven avec Françoise Le Page. Leurs trois premiers enfants sont nés à Saint-Coulitz et les cinq suivants à Cast. En l'an V, il est adjoint municipal.

Pendant la Révolution il expertise des biens nationaux à vendre. Il est décédé le 28 septembre 1817 à Cast.

Le Bastard Pierre Jacques :

né en 1757 à Quimper. Après avoir fréquenté le collège de Quimper, il poursuit des études de droit à Paris. En 1779, il est reçu avocat et achète l'office de lieutenant général de l'amirauté de Quimper pour quarante mille livres. Il vit en rentier jusqu'en 1795.

Contraint et forcé, il devient administrateur du département à cette époque. En l'an VI, il acquiert seize biens nationaux pour environ 12 000 francs.

En 1816, il est nommé vice-président du tribunal civil de Quimper. Il décède en 1825. Le capital foncier de sa succession est estimé à environ 70 000 francs, plus 17 000 francs de capital en créances.

Le Breton Jean Joachim :

fils d'un notaire royal, né le 30 mars 1769 à Edern, septième d'une fratrie de douze enfants. Marié le 20 brumaire an VIII à Quimper avec Emilie Mazé.

Il est élu lieutenant de la compagnie de la garde nationale de Châteaulin en 1791. En juin 1800, il est nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Châteaulin. Il est suspendu de ses fonctions en 1815 à cause de ses opinions politiques. En mai 1817, il est nommé avoué au tribunal de Châteaulin. De 1809 à 1830, il fait partie du conseil municipal de Châteaulin. Il est sous-préfet de Châteaulin d'août 1830 à novembre 1838. Il reçoit le grade de chevalier de la Légion d'honneur en janvier 1833. Il est décédé à Châteaulin le 23

Il avait acheté une part de la métairie de Gulvain et le lot 2 de Kerillis.

Le Gars Hervé :

marié avec Jeanne Le Foll à Landrévarzec en 1782. Il est élu maire de Briec en 1790 et donne sa démission en mai 1791.

Il est qualifié de cultivateur le plus riche du canton. Il est décédé le 29 février 1816 à Lespriten en Briec à 59 ans. Il avait acheté deux biens à Edern en l'an VII : Coat Caer et Lech Roué à Tréflehan.

Maubras Noël Fidèle :

sous-commandant du quatrième arrondissement des gardes-côtes, basé à Audierne. Il s'est marié avec Marie Séraphine Porchel Kerillis en 1784 à Audierne. Décédé le 11 mai 1813 à Audierne à 53 ans. Il signe le cahier de doléances d'Audierne en 1789.

Il achète cinq biens à Audierne en 1793 et en l'an IV. Il avait acheté dans le bourg d'Edern le lot 3 de Kerillis en l'an VII. Le père de Marie Séraphine, Maître François Porchel Kerillis, était originaire du bourg d'Edern. C'est sans doute ce lieu qui a donné son nom Kerillis à la famille et qui explique l'achat de cette terre par Noël Maubras.

Morvan Jean Marie :

sabotier, marié avec Henriette Cartier en 1777 à Scaër. Décédé le 24 octobre 1804 à 58 ans au bourg de Gulvain.

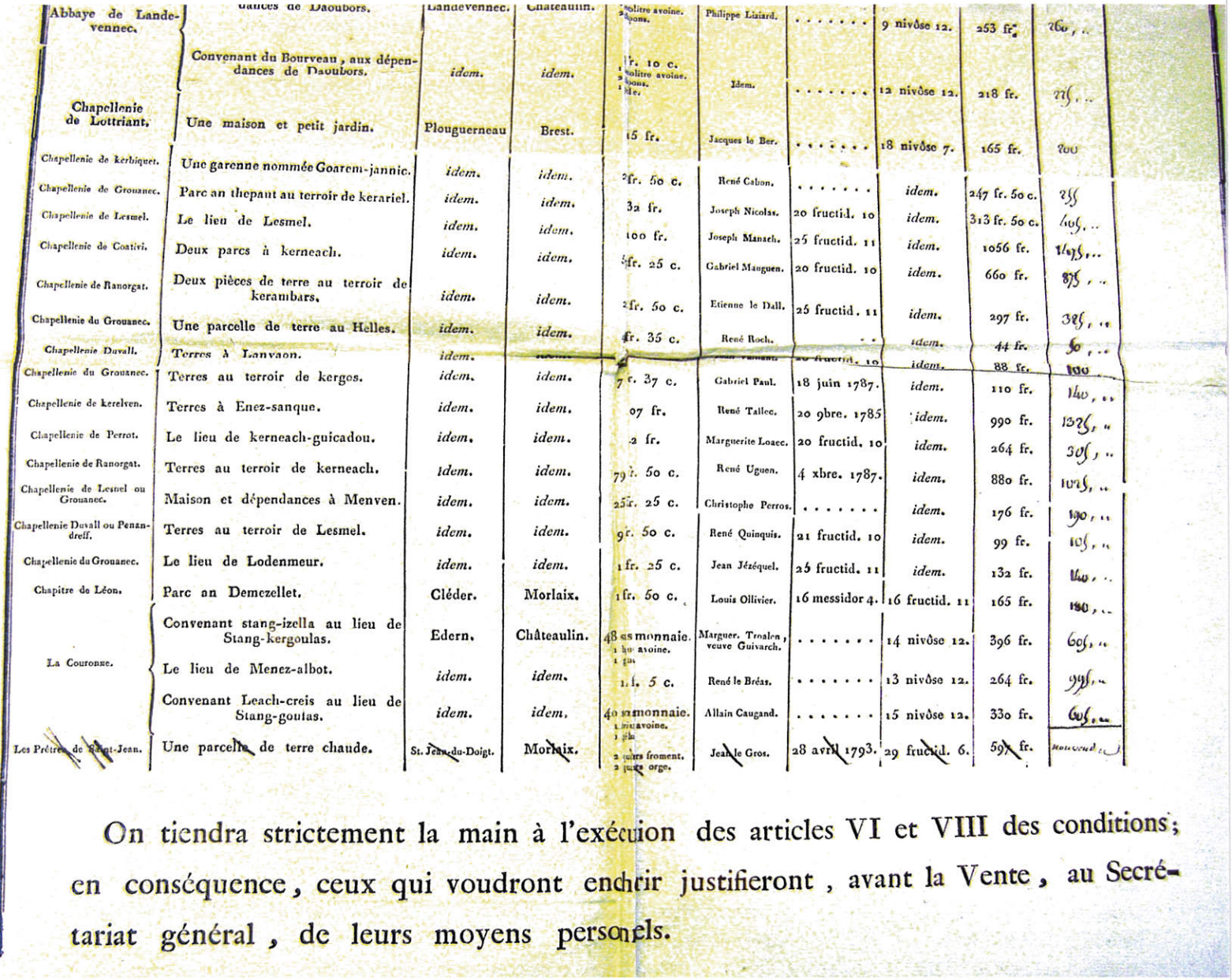
Il avait acheté 5 lots sur 6 de la métairie de Gulvain le 9 novembre 1794. Le 20 décembre 1795, il reçoit une somme de 102 livres de Grégoire Nédéllec, l'ancien locataire, somme correspondant au prorata de durée de location de la ferme.

Seznec Alain :

habite à Ergué-Gabéric. Marié avec Marie Le Floch en 1790 à Ergué-Gabéric.

Il avait acheté une ferme à Edern, en indivision avec Gilles Lannuzel, le 20 décembre 1803.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014



Abbaye de Landevennec.	dances de Daoubors.	Landevennec.	Chateaulin.	olitre avoine. pons.	Philippe Lizïard.	. . . . .	9 nivôse 12.	253 fr.	260 , .
	Convenant du Bourveau, aux dépendances de Daoubors.	*idem.*	*idem.*	fr. 10 c. olitre avoine. pons. de.	Idem.	. . . . .	12 nivôse 12.	218 fr.	225 , . .
Chapellenie de Lottriant.	Une maison et petit jardin.	Plouguerneau	Brest.	15 fr.	Jacques le Ber.	. . . . .	18 nivôse 7.	165 fr.	200
Chapellenie de kerbiquet.	Une garenne nommée Goarem-jannic.	*idem.*	*idem.*	2 fr. 50 c.	René Cabon.	. . . . .	*idem.*	247 fr. 50 c.	255
Chapellenie de Grouanec.	Parc an thepant au terroir de kerariel.	*idem.*	*idem.*	32 fr.	Joseph Nicolas.	20 fructid. 10	*idem.*	313 fr. 50 c.	405 , . .
Chapellenie de Lesmel.	Le lieu de Lesmel.	*idem.*	*idem.*	100 fr.	Joseph Manach.	25 fructid. 11	*idem.*	1056 fr.	1105 , . .
Chapellenie de Coativi.	Deux parcs à kerneach.	*idem.*	*idem.*	4 fr. 25 c.	Gabriel Manguen.	20 fructid. 10	*idem.*	660 fr.	875 , . .
Chapellenie de Ranorgat.	Deux pièces de terre au terroir de kerambars.	*idem.*	*idem.*	2 fr. 50 c.	Etienne le Dall.	25 fructid. 11	*idem.*	297 fr.	385 , . .
Chapellenie du Grouanec.	Une parcelle de terre au Helles.	*idem.*	*idem.*	4 fr. 35 c.	René Roch.	. .	*idem.*	44 fr.	50 , . .
Chapellenie Duvall.	Terres à Lanvaon.	*idem.*				20 fructid. 10	*idem.*	88 fr.	100
Chapellenie du Grouanec.	Terres au terroir de kergos.	*idem.*	*idem.*	7 fr. 37 c.	Gabriel Paul.	18 juin 1787.	*idem.*	110 fr.	140 , . .
Chapellenie de kerelven.	Terres à Enez-sanque.	*idem.*	*idem.*	07 fr.	René Tallec.	20 9bre. 1785	*idem.*	990 fr.	1375 , . .
Chapellenie de Perrot.	Le lieu de kerneach-guicadou.	*idem.*	*idem.*	2 fr.	Marguerite Loaec.	20 fructid. 10	*idem.*	264 fr.	305 , . .
Chapellenie de Ranorgat.	Terres au terroir de kerneach.	*Idem.*	*idem.*	79 fr. 50 c.	René Uguen.	4 xbre. 1787.	*idem.*	880 fr.	1075 , . .
Chapellenie de Lesnel ou Grouanec.	Maison et dépendances à Menven.	*idem.*	*idem.*	25 fr. 25 c.	Christophe Perros.	. . . . .	*idem.*	176 fr.	190 , . .
Chapellenie Duvall ou Penandreff.	Terres au terroir de Lesmel.	*idem.*	*idem.*	9 fr. 50 c.	René Quinquis.	21 fructid. 10	*idem.*	99 fr.	105 , . .
Chapellenie du Grouanec.	Le lieu de Lodenmeur.	*idem.*	*idem.*	1 fr. 25 c.	Jean Jézéquel.	25 fructid. 11	*idem.*	132 fr.	140 , . .
Chapitre de Léon.	Parc an Demezellet.	Cléder.	Morlaix.	1 fr. 50 c.	Louis Ollivier.	16 messidor 4.	16 fructid. 11	165 fr.	180 , . .
La Couronne.	Convenant stang-izella au lieu de Stang-kergoulas.	Edern.	Châteaulin.	48 s monnaie. 1 hu avoine. 1 jar	Marguer. Tronlen, veuve Guivarch.	. . . . .	14 nivôse 12.	396 fr.	605 , . .
	Le lieu de Menez-albot.	*idem.*	*idem.*	1 l. 5 c.	René le Bréas.	. . . . .	13 nivôse 12.	264 fr.	995 , . .
	Convenant Leach-creis au lieu de Stang-goulas.	*idem.*	*idem.*	40 s monnaie. 1 mi avoine. 1 jar	Allain Caugand.	. . . . .	15 nivôse 12.	330 fr.	605 , . .
Les Prêtres de Saint-Jean.	Une parcelle de terre chaude.	St. Jean-du-Doigt.	Morlaix.	2 ours froment. 2 ours orge.	Jean le Gros.	28 avril 1793.	29 fructid. 6.	597 fr.	Nouveau [illegible]

On tiendra strictement la main à l'exécution des articles VI et VIII des conditions; en conséquence, ceux qui voudront enchérir justifieront, avant la Vente, au Secrétariat général, de leurs moyens personels.

Partie d'une affiche concenrnant la vente de biens nationaux, en particulier à Plouguerneau.

Bibliographie

– Godechot Jacques : *La vie quotidienne en France sous le Directoire* (1977) voir chapitre 2 : la vie des paysans

Deux articles consultables sur Internet :

– Bodinier Bernard : *La vente des biens nationaux : essai de synthèse* dans "Annales historiques de la Révolution française" n° 315 (1999).

– Teyssier Eric : *La vente des biens nationaux et la question agraire, aspects législatifs et politiques 1789-1795* dans "Rives méditerranéennes "n° 5 (2000).

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Les ventes de biens nationaux

Vente en 1790

Village ou bâtiment	Origine du bien	Tenancier	Prix de vente	Acquéreur
Moulin de l'Abbé	Abbaye de Landévennec	Pas de tenancier	348 livres par an	Jean Sizorn

Ventes en l'an II (1793 - 1794)

Village ou bâtiment	Origine du bien	Tenancier	Prix de vente	Acquéreur
La petite tenue de Goarem Liziard	Charles Le Bot du Grégo	Pierre Kerizoré	2400 francs	Pierre Briand de Kerjose en Briec
Métairie de Kergadiou	Idem	Alain Le Guillou	19100 francs	Pierre Briand de Kerjose en Briec
Le Questel	Idem	Alain Le Guillou	1650 francs	Jean Elie Fougeroux de Châteaulin

Ventes en l'an III (1793 - 1794)

Village ou bâtiment	Origine du bien	Tenancier	Prix de vente	Acquéreur
Ferme au bourg de Guelvain lot 1	Jean Marie Tréouret de Kerstrat	Grégoire Nédélec	2700 francs	Jean Marie Morvan de Kermelen en Briec
Idem lot 2	Idem		1200 francs	Jean Joachim Le Breton, instituteur à Pleyben
Idem lot 3	Idem		2000 francs	Jean Marie Morvan, de Briec
Idem lot 4	Idem		2400 francs	Idem
Idem lot 5	Idem		2050 francs	Idem
Idem lot 6	Idem		2400 francs	Idem

Ventes en l'an IV (1795-1796)

Village ou bâtiment	Origine du bien	Tenancier	Prix de vente	Acquéreur
Presbytère d'Edern	Clergé	Fabrique d'Edern	2006 livres	Charles Victor Imbert de Quimper faisant pour Etienne Beaudart de Brest
Ancien presbytère d'Edern à Ty Bodiou	Clergé		552 francs	François Jaouen
Eglise d'Edern	Clergé		949 livres 4 sous	François L' Haridon et Marie Lannuzel
Vente suspendue				
Chapelles de Guelvain et de Saint-Veguen	Clergé		951 livres 8 sols	Fidèle Le Dréau et Jacques Coroller
Chapelle de Saint-Jean et 2 chapelles de Gouézec : Tréguron et Saint-Yves	Clergé		1677,30 francs	Gilles Marie Coadou de Gouézec
Chapelle de Lannien	Clergé		918 francs	Guillaume Le Fol
Chapelle de Saint-Maudé	Clergé		1203,60 francs	Gilles Marie Coadou de Gouézec
Disparue				
Chapelle du Niver	Clergé		906,30 francs	François Jaouen, Guillaume Arvor et Louise Caugant
Moulin de l'Abbé	Abbaye de Landévennec	?	2556 francs	Pierre Briand de Briec

Vente en l'an VI (1797-1798)

Village ou bâtiment	Origine du bien	Tenancier	Prix de vente	Acquéreur
Chapelles de Guelvain et de Saint-Veguen	Clergé	Fabrique d'Edern	1600 francs	Pierre Jacques Le Bastard, de Quimper

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Ventes en l'an VII (1798-1799)

Village ou bâtiment	*Origine du bien*	*Tenancier*	*Prix de vente*	*Acquéreur*
Coat Caer	Domaine royal	Jeanne Le Fol	865 francs	Hervé Le Gars de Lespriten en Briec
Gouadré		François Jaouen	145 francs	Guillaume Le Porhiel
Herdiry Huella		Jean Coadou	155 francs	Jean Coadou
Herdiry Isella		Jean Coadou	235 francs	Jean Coadou
Kerillis lot 1		Guillaume Le Foll	100 francs	Guillaume Le Foll
Kerillis lot 2 (à l'est du bourg)		Mineurs Le Breton	100 francs	Jean Joachim Le Breton, de Chateaulin
Kerillis lot 3		Jacquette Salaun	100 francs	Le Berre faisant pour Noël Fidèle Maubras d' Audierne
Lehé Guern à Tréfléhan		Jean Lannuzel	165 francs	Jean Lannuzel
Lehe Guillou à Tréflehan		Thomas Le Guillou	155 francs	Thomas Le Guillou
Lech Roué à Tréflehan		Yves Nédélec et consorts	200 francs	Hervé Le Gars, de Lespriten en Briec
Lech Simonet à Tréflehan		Ollivier Guinvarch	105 francs	Ollivier Guinvarch
Rusaden lot 1		La veuve Hervé L' Haridon	125 francs	Hervé L' Haridon
Rusaden lot 2		Jean Le Dréau	115 francs	Jean Le Dréau
Rusaden lot 3		Jean Coadou	110 francs	Jean Coadou
Sach Ségal lot 1		François Gourmelen	95 francs	Jean Coadou
Sach Ségal lot 2		Gorgé et consorts	105 francs	Alain Gorgé et Alain Kervran pour 1/5è
La tenue Provost à Tréfléhan		Joseph Le Guillou	330 francs	Alain et François Gorgé, Jean Feuntun, Yves Le Cam et Gabriel Guillou
Kerriou		Jean Coadou	270 francs	Jean Coadou

Ventes en l'an XI (1802-1803)

Village ou bâtiment	*Origine du bien*	*Tenancier*	*Prix de vente*	*Acquéreur*
Creach Mud	Abbaye de Landévennec	René Le Roy	1225 francs	René Le Roy
Kergariant ou Kergareou	Abbaye de Landévennec	Jacques Coroller	3025 francs	Jacques Coroller, Yves et Marguerite Jaouen, mineurs de Nicolas Jaouen et de Catherine Le Moal, chacun pour un tiers
Kergulec et Prat Guimarch	Abbaye de Landévennec	Jean David	1800 francs	Jean David et son consort François Taridec pour un tiers
Kervella	Abbaye de Landévennec	Jean Le Grand	3200 francs	Jean Le Grand et Anne Le Roy
Lanharnec et une pièce de terre à Croas an Lay	Abbaye de Landévennec	Corentin Balbous	2175 francs	Corentin Balbous fils
Pennastang	Domaine royal	Yves Diraison	2200 francs	Maurice Feuntun de Quenech Du à Edern

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Ventes en l'an XII (1803-1804)

Village ou bâtiment	Origine du bien	Tenancier	Prix de vente	Acquéreur
Keranfur et Kerlévéau	Abbaye de Landévennec	François Cozic	1225 francs	François Cozic
Kervennec	Abbaye de Landévennec	Alain Benoist	1050 francs	Alain Benoist et son consort Jean Coroller, ce dernier pour le quart du fonds
Leach Creis à Stang Goulas	Domaine royal	Alain Caugant	605 francs	Citoyen Guillou, de Quimper pour Alain Caugant de Lignasaux en Edern
Menez Albot	Domaine royal	René Le Bréus	995 francs	Citoyen Le Ster, de Quimper faisant pour Roussin de Quimper
Stang Jean lot 1	Abbaye de Landévennec	Jean Pennarun	500 francs	Jean Pennarun père
Stang Jean lot 2	Abbaye de Landévennec	Jean Pennarun	1525 francs	Jean Pennarun (le 15 ventôse)
Stang Kergoulas	Domaine royal	Yves Taridec	360 francs	Le Ster de Quimper, faisant pour Yves Taridec
Stang Isella à Stang Kergoullas	Domaine royal	Marguerite Troalen (veuve Guivarch)	605 francs	Le Stir, de Quimper ,faisant pour 6 personnes de Stang Kergoullas, chacun sa part
Stang Kergoullas, convenant Guillaume Hémery	Abbaye de Landévennec	Gilles Lannuzel	505 francs	Gilles Lannuzel et son consort Alain Seznec d'Ergué Gabéric

Ventes en 1807

Village	Origine du bien	Tenancier	Prix de vente	Acquéreur
Cosquéric, rente convenancière	Abbaye de Landévennec	Alain Balbous	275 francs	Jeanne Balbous et Jean Le Touchard
Goarem Maurin	Domaine royal	Alain Le Roy	50 francs	Jean Coadou
Gravanec (= Garvannec)	Domaine royal	Thomas Le Guillou	420 francs	Alain Le Guillou et Jean Chalony
Hellen	Partage de Michel Hervé Chef du Bois	Yves Jézéquel	290 francs	Yves Jézéquel
L' Isle, rente convenancière (= Nenez)	Domaine royal	François Le Carn	500 francs	Pierre Jaouen et Nicolas Bernard
Keralaerou	Domaine royal	Guillaume Porhiel	340 francs	Jean Lannuzel, Hervé Notrou, Augustin Le Grand, Alain Coroller, Pierre Guivarch, Catherine Coroller, Guillaume Le Guen, Augustin Philippe et Jean Le Treut
Kergadiou	Domaine royal	Veuve Pierre Briand	1900 francs	Catherine Jacq, veuve Briand, Pierre Hémon, Rolland Le Roi
Kermal faitor	Domaine royal	Jean Chalony	470 francs	Jean Chalony
Kerneach Gouaval, rente convenancière (= Kerganaval)	Domaine royal	Corentin Perron	1075francs	Corentin Perron
Keraliez	Domaine royal	Jean Coadou	550 francs	Jean Coadou et Hervé L'Haridon
Kerdevez ou Pont Douar	Domaine royal	Hervé Blouet et consorts	2650 francs	Hervé Blouet et consorts
Kermarzin	Domaine royal	Hervé Notrou et consorts	1225 francs	Jean Lannuzel, Hervé Notrou, Alain Le Grand, Alain Coroller, Pierre Guivarch, Guillaume Le Guen, Augustin Philippe, Jean Le Treut et Catherine Coroller
Kermatrec Bihan	Domaine royal	Les enfants de François Kergoat	350 francs	Alain et Michel Le Fol et leurs femmes, Jacques Le Quéau agissant comme tuteur des enfants mineurs de François Kergoat, tous 3 chacun pour un tiers, François Kergoat

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Ventes en 1807 (suite)

Village	Origine du bien	Tenancier	Prix de vente	Acquéreur
Kersuguel	Domaine royal	François Le Cam et consorts	570 francs	François Le Cam et Alain Le Roi
Langelin, rente convenancière	Domaine royal	Alain Le Gall et Guillaume Le Dréau	3025 francs	Corentin Le Gall, Alain Le Cornec, Coatpont père
Lannivigen (= Landivigen)	Domaine royal	Gabriel Le Guillou	2025 francs	Jean Lannuzel, Jean et Alain Le Grand, Jean Le Treut et Marie Jeanne Le Berre
Mesangazec, rente convenancière	Abbaye de Landévennec	Corentin Bourhis	286 francs	Corentin Bourhis fils
Mouguer Glas (= Voguer Glaz)	Domaine royal	Jean Pennarun	485 francs	Jean Pennarun et Hervé Le Gars
Le Niver, rente convenancière	Abbaye de Landévennec	Alain Le Foll	305 francs	Marie Jeanne Boulch, Françoise Le Bréus (veuve Le Saux), Jean Quintin, Corentin Le Corre, Guénolé Le Laffin, Jean Le Bréus et Joseph Rospars, d'Edern
Parc an Ozach	Domaine royal	Yves Jaouen	540 francs	Yves Jaouen
Poulloucerf (= Poul ar Cerf)	Domaine royal	Hervé L' Haridon	2175 francs	Hervé L' Haridon
Roustourmant	Domaine royal	Yves Benoist et consorts	1300 francs	Yves Benoist et consorts
Stang Kergoulas, rente convenancière (tenue Coroller)	Abbaye de Landévennec	Alain Le Roux	650 francs	Yves Le Diraison, Hervé Le Pennec, Louis Le Corre, Pierre Monté, Corentin Guivarch, Corentin Guillou, Alain Le Roux, Marie Caugant, Marie Salaun et Augustin Jaouen
Stang Foustoul, ente convenancière (à Stang Kergoulas)	Domaine royal	Jean Le Saux	190 francs	Jean Baptiste Faugeyroux, de Quimper
Trezevel, rente convenancière	Corentin Pierre Laruffie	Claude Le Grand	6000 francs	Jean Louis Dieulangar, de Chateaulin
Saint-Maudé, rente convenancière	Domaine royal	Luc Le Dréau	1700 francs	Luc Le Dréau et consorts
Clousiavic ou Guillaouic, rente convenancière	Domaine royal	Gilles Lannuzel	555 francs	Gilles et Jean Lannuzel et consorts

Vente en 1808

Saint-Maudez lot 7 (2 hectares de terres)	Marguerite Gouriten (succession vacante)	Thomas Hascoet	270 francs	Thomas Hascoet, de Cast

Nombre de ventes par année

Années	1790	An II	An III	An IV	An VI	An VII	An XI	An XII	1807	1808
Nombre de ventes	1	3	6	9	1	18	6	9	27	1
Total des ventes	348 F / an	23 150 F	12 750 F	10 770 F	1 600 F	3 475 F	13 625 F	7 370 F	29 901 F	270 F

Origine des biens nationaux

	Domaine royal	Abbaye de Landévennec	Nobles	Clergé	Prêtre	Cultivatrice
Nombre	44	15	10	9	1	1
%	55	18.7	12.5	11.2	1.2	1.2

Les prix de vente les plus importants

Métairie de Kergadiou	Trezevel	Kervella	Kergariant	Langelin	Ferme de Guelvain lot 1	Kerdevez
19 100 francs	6 000 F	3 200 F	3 025 F	3 025 F	2 700 F	2 650 F

Nombre de ventes dans les communes voisines

Edern	Gouézec	Lothey	Saint-Thois	Briec, Landudal	Cast	Langolen
80	24	17	8	19	33	27

© LE LIEN du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Histoire de famille incomplète : les Lolivier (partie 4 : suite de l'ascendance)

par Jean-Yves LOLIVIER, CGF n° 11358

Ascendance de Jean Yves LOLIVIER (suite et fin)

Génération VIII

128 **OLLIVIER** Henry	° 25/07/1750 LANVELLEC (22)		+ 12/04/1804 LANVELLEC (22)
129 **LE BOZEC** Denise	° 22/07/1749 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)	x 24/10/1775 LANVELLEC (22)	+ 19/03/1795 LANVELLEC (22)
130 **LOZACH** Pierre	° 31/03/1759 PLOUNÉRIN (22)		+ 20/10/1826 GUERLESQUIN (29)
131 **THOS** Marguerite	° 08/10/1761 GUERLESQUIN (29)	x 06/02/1787 GUERLESQUIN (29)	+ 02/12/1823 GUERLESQUIN (29)
132 **LE BALCH** François	° 10/04/1738 PLOUGRAS (22)		+ 12/11/1811 PLOUGRAS (22)
133 **LE MARREC** Marie	° 20/04/1754 PLOUGRAS (22)	x 11/02/1768 PLOUGRAS (22)	+ 15/04/1817 PLOUGRAS (22)
134 **LE DANTEC** Yves	° 05/12/1733 PLOUGRAS (22)		+ 22/11/1788 LOGUIVY-PLOUGRAS (22)
135 **PRIGENT** Catherine	° 19/12/1743 LOGUIVY-PLOUGRAS (22)	x 21/11/1769 LOGUIVY-PLOUGRAS (22)	+ 29/04/1818 PLOUGRAS (22)
136 **LE GUERN** Guillaume	° 30/11/1729 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)		+ 14/07/1782 BELLE-ISLE-EN-TERRE (22)
137 **LE ROY** Marguerite	° ca 1734 TRÉGROM (22)	x 07/02/1764 TRÉGROM (22)	+ 26/07/1799 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
138 **LAURENT** Gilles	° 21/01/1752 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)		+ 23/11/1820 LOGUIVY-PLOUGRAS (22)
139 **LE JAOUANC** Françoise	° 16/11/1745 PLOUNÉVEZ MOËDEC	x 26/07/1773 PLOUNÉVEZ MOËDEC	+ 04/11/1779 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
140 **MOISAN** Yves	° 18/06/1750 LOUARGAT (22)		+ 20/09/1807 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
141 **LE PERON** Françoise	° 28/11/1757 LOUARGAT (22)	x 08/10/1776 LOUARGAT	+ 31/07/1809 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
142 **LE ROY** Mathurin	° 03/03/1755 LOUARGAT (22)		+ 10/01/1804 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
143 **LÉON** Catherine	° 17/11/1752 PLOUNÉVEZ MOËDEC	x 12/01/1790 PLOUNÉVEZ-MOËDEC	+ 21/09/1833 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
144 **BODENAN** Alain	° 28/10/1734 TRÉFLÉVENEZ (29)		+ 24/07/1795 PENCRAN (29)
145 **KERBAOL** Catherine	° 19/06/1740 BEUZIT CONOGAN (29)	x 26/01/1761 TRÉFLÉVENEZ (29)	+ 26/11/1801 PENCRAN (29)
146 **TRÉBAOL** Hervé	° 26/03/1716 LAMBÉZELLEC (29)		+ 08/01/1787 PENCRAN (29)
147 **KERVELLA** Jeanne	° 27/08/1723 DIRINON (29)	x 17/06/1748 PENCRAN (29)	+ 08/04/1791 PENCRAN (29)
148 **TANGUY** François	° 06/04/1734 GUISSÉNY (29)		+ 27/06/1813 KERNILIS (29)
149 **GAC** Hélène	° 04/02/1743 GUISSÉNY (29)	x 28/10/1773 PLOUNÉOUR-TREZ (29)	+ 18/12/1800 GUISSÉNY (29)
150 **ABERNOT** Guillaume	° 07/06/1748 GUISSÉNY (29)		+ entre 1817 et 1832 PLOUDANIEL ?
151 **CASTEL** Anne	° 09/12/1748 SAINT-FRÉGANT (29)	x 30/07/1771 GUISSÉNY (29)	+ 05/12/1815 PLOUDANIEL (29)
152 **DARÉ** Yves	° 12/01/1730 PLOUGUIN (29)		+ 08/12/1788 GOUESNOU (29)
153 **PERVES** Françoise	° 02/05/1743 BOURG-BLANC (29)	x 19/12/1754 PLOUGUIN (29)	+ 22/02/1803 GOUESNOU (29)
154 **CHARRETTEUR** Marc	° 05/05/1750 LANNILIS (29)		+ 11/09/1809 MILIZAC (29)
155 **JESTIN** Gabrielle	° 19/01/1761 MILIZAC (29)	x 11/06/1782 MILIZAC (29)	+ 04/12/1817 MILIZAC (29)
156 **SIMON** Ysidore	° 15/04/1771 KERSAINT-PLABENNEC		+ 07/03/1814 GUIPAVAS (29)
157 **CRAUZON** Jeanne	° 02/10/1772 GUIPAVAS (29)	x 16/05/1798 GUIPAVAS (29)	+ 17/10/1841 GUIPAVAS (29)
158 **QUERÉ** Nicolas	° 15/02/1767 PLOUDANIEL (29)		+ 29/12/1824 PLOUÉDERN (29)
159 **LE MOIGN** Françoise	° 24/05/1775 PLOUÉDERN (29)	x 14/05/1793 LANDERNEAU (29)	+ 24/05/1807 PLOUÉDERN (29)
160 **CAMPION** Jean	° 15/05/1710 MILIZAC (29)		+ 01/12/1780 MILIZAC (29)
161 **PETON** Jeanne	° 28/06/1740 MILIZAC (29)	x 27/06/1763 GUILERS (29)	+ 29/01/1794 MILIZAC (29)
162 **MAO** Guillaume	° 01/02/1724 MILIZAC (29)		+ 13/02/1782 MILIZAC (29)
163 **LE DALL** Marie	° 12/04/1737 MILIZAC (29)	x 08/07/1755 MILIZAC (29)	+ 14/03/1782 MILIZAC (29)
164 **MENGANT** François	° 28/09/1742 MILIZAC (29)		+ 12/05/1816 GUILERS (29)
165 **LE TARTU** Marie	° 26/12/1742 MILIZAC (29)	x 18/11/1766 GUILERS (29)	+ 08/11/1810 GUILERS (29)
166 **LE GORET** Jean	° 27/03/1740 PLOUZANÉ (29)		+ 05/06/1791 GUILERS (29)
167 **PRIGENT** Marie	° 13/04/1740 LOCMARIA-PLOUZANÉ	x 28/10/1765 PLOUZANÉ (29)	+ 29/03/1791 GUILERS (29)
168 **LE BLOAS** Yves	° 23/08/1747 LAMBÉZELLEC (29)		+ 23/03/1818 BOHARS (29)
169 **LE GOFF** Marie	° 06/06/1743 BOHARS (29)	x 10/01/1775 BOHARS (29)	+ 16/01/1812 BOHARS (29)
170 **PETON** Yves	° 21/01/1757 PLOUMOGUER (29)		+ 28/06/1823 MILIZAC (29)
171 **COZIEN** Marie	° 08/01/1763 LANRIVOARÉ (29)	x 22/07/1783 LANRIVOARÉ (29)	+ 07/04/1827 MILIZAC (29)
172 **MIGADEL** Pierre	° 11/01/1759 LAMBÉZELLEC (29)		+ 30/10/1804 LAMBÉZELLEC (29)
173 **LE CAIL** Marie	° 20/05/1756 LAMBÉZELLEC (29)	x 26/01/1779 LAMBÉZELLEC (29)	+ 19/04/1792 LAMBÉZELLEC (29)
174 **KERMORGANT** Goulven	° 17/07/1761 LAMBÉZELLEC (29)		+ 04/04/1815 LAMBÉZELLEC (29)
175 **NICOL** Anne	° 12/03/1767 BOHARS (29)	x 22/11/1785 BOHARS (29)	+ 12/03/1837 LAMBÉZELLEC (29)
176 **GOURMELON** Yves	° 05/02/1731 PLOUZANÉ (29)		+ 11/07/1800 PLOUZANÉ (29)
177 **COATANÉA** Marie	° 04/12/1735 LOCMARIA-PLOUZANÉ	x 07/10/1758 PLOUZANÉ (29)	+ 10/10/1800 PLOUZANÉ (29)
178 **LUNVEN** Jean	° 26/10/1738 PLOUZANÉ (29)		+ 31/12/1806 ST PIERRE QUILBIGNON
179 **LE GALLOU** Jeanne	° 01/03/1746 ST PIERRE QUILBIGNON	x 17/01/1769 ST PIERRE QUILB.	+ 18/11/1778 ST PIERRE QUILBIGNON
180 **NICOL** Charles	° 29/12/1720 ST PIERRE QUILBIGNON		+ 30/08/1768 ST PIERRE QUILBIGNON
181 **QUERÉ** Gabrielle	° 14/11/1731 ST PIERRE QUILBIGNON	x 14/02/1757 ST PIERRE QUILB.	+ 12/12/1783 ST PIERRE QUILBIGNON
182 **FAUDIL** Guillaume	° 31/12/1747 ST PIERRE QUILBIGNON		+ après 1791 ST PIERRE QUILBIGNON ?
183 **LE VAILLANT** Marie	° 18/04/1746 GUILERS (29)	x 13/05/1766 ST PIERRE QUILB.	+ après 1791 ST PIERRE QUILBIGNON ?
184 **QUERÉ** Pierre	° 03/02/1736 PLOUZANÉ (29)		+ 20/01/1795 LOCMARIA-PLOUZANÉ
185 **BESCOND** Marie	° 06/01/1740 LOCMARIA-PLOUZANÉ	x 29/10/1765 LOCMARIA-PLOUZANÉ	+ 24/10/1802 LOCMARIA-PLOUZANÉ
186 **KERNEVEZ** Gabriel	° 16/03/1736 PLOUZANÉ (29)		+ entre 1760 et 1779 RECOUVRANCE ?
187 **KERDRAON** Marie	° après 1740 LANNILIS (29)	x 12/01/1767 RECOUVRANCE (29)	+ après 1781
188 **LE BERRE** Jean Marie	° 19/11/1756 MILIZAC (29)		+ après 1832 ST PIERRE QUILBIGNON ?
189 **NICOL** Françoise	° 27/04/1764 ST PIERRE QUILBIGNON	x 24/01/1786 ST PIERRE QUILB.	+ après 1832 ST PIERRE QUILBIGNON ?
190 **L'HOSTIS** François	° 06/08/1747 PLOURIN PLOUDAL. (29)		+ après 1806 ST PIERRE QUILBIGNON
191 **LE BLOAS** Françoise	° 26/12/1747 ST PIERRE QUILBIGNON	x 13/02/1776 ST PIERRE QUILB.	+ 09/04/1804 ST PIERRE QUILBIGNON
192 **LE LANN** Jean	° 27/03/1746 LOCTUDY (29)		+ 20/05/1827 ROSCANVEL (29)
193 **CARIOU** Marie	° 17/01/1743 LOCTUDY (29)	x 26/10/1767 LOCTUDY (29)	+ 19/11/1824 ROSCANVEL (29)
194 **ALLÉGOT** Marc	° ca 1739 ROSCANVEL (29)		+ 09/12/1801 LAMBÉZELLEC (29)
195 **LE CORRE** Marie	° 14/03/1747 ROSCANVEL (29)	x 16/02/1767 ROSCANVEL (29)	+ entre 1779 et 1792 ??
196 **PENFRAT** Jean	° entre 1694 et 1712 ROSCANVEL ?		+ entre 1742 et 1762 ROSCANVEL ?
197 **THÉPOT** Anne	° 28/03/1709 ROSCANVEL (29	x 09/02/1730 ROSCANVEL (29)	+ 19/09/1769 ROSCANVEL (29)
198 **THÉPOT** Joseph	° 01/03/1716 ROSCANVEL (29)		+ entre 1768 et 1782 ROSCANVEL ?
199 **LE BORGNE** Isabelle	° 29/09/1731 ROSCANVEL (29)	x 13/04/1750 ROSCANVEL (29)	+ 04/08/1802 ROSCANVEL (29)
200 **MORVAN** Pierre	° 26/09/1728 CROZON (29)		+ 25/11/1810 CROZON (29)
201 **LAOUENAN** Marie	° 11/05/1731 CROZON (29)	x 23/02/1756 CROZON (29)	+ 12/01/1800 CROZON (29)
202 **KERAUDREN** Jean	° 10/01/1723 CROZON (29)		+ 04/02/1795 CROZON (29)
203 **LE MOAL** Hélène	° vers 1727 CROZON	x 03/07/1752 CROZON (29)	+ 06/09/1805 CROZON (29)
204 **QUILLIEN** Jacques	° 15/07/1756 LOGONNA-DAOULAS (29)		+ 08/12/1827 ROSCANVEL (29)
205 **THÉPOT** Augustine Laurence	° 20/06/1753 ROSCANVEL (29)	x 24/01/1780 ROSCANVEL (29)	+ 27/02/1790 ROSCANVEL (29)
206 **LASTENNET** Jean	° 17/10/1742 ARGOL (29)		+ 05/03/1813 ROSCANVEL (29)
207 **PEN** Marie Louise	° 18/12/1752 ROSCANVEL (29)	x 26/07/1779 ROSCANVEL (29)	+ après 1785 ROSCANVEL ?
208 = 192 **LE LANN** Jean	° 27/03/1746 LOCTUDY (29)		+ 20/05/1827 ROSCANVEL (29)
209 = 193 **CARIOU** Marie	° 17/01/1743 LOCTUDY (29)	x 26/10/1767 LOCTUDY (29)	+ 19/11/1824 ROSCANVEL (29)
210 = 194 **ALLÉGOT** Marc	° ca 1739 ROSCANVEL (29)		+ 09/12/1801 LAMBÉZELLEC (29)
211 = 195 **LE CORRE** Marie	° 14/03/1747 ROSCANVEL (29)	x 16/02/1767 ROSCANVEL (29)	+ entre 1779 et 1792 ??
212 **GOAZCOZ** Claude	° 16/09/1753 ROSCANVEL (29)		+ 01/02/1819 ROSCANVEL (29)

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

213 **CARN** Marie Anne Renée ° 14/04/1752 ROSCANVEL (29) x 31/01/1782 ROSCANVEL (29) + 11/11/1834 ROSCANVEL (29)
214 **GOAZCOZ** Yves ° 05/05/1759 ROSCANVEL (29) + entre 1809 et 1845 ROSCANVEL ?
215 **THÉPOT** Marie Jacquette ° 13/05/1760 ROSCANVEL (29) x 04/02/1782 ROSCANVEL (29) + 23/03/1845 ROSCANVEL (29)
216 **CARN** Hervé ° 22/12/1732 ROSCANVEL (29) + entre 1777 et 1784 ROSCANVEL ?
217 **STÉPHAN** Marie Jeanne ° 22/08/1745 ROSCANVEL (29 x 31/03/1761 ROSCANVEL (29) + 24/05/1784 ROSCANVEL (29)
218 **FLOCH** Jean François ° ?? + entre 1782 et 1795 RECOUVRANCE ?
219 **ALLÉGOT** Marie Marthe ° ?? x avant 1773 + entre 1773 et 1780 RECOUVRANCE ?
220 **LE MOAL** Jean ° 25/04/1757 PLOUGASTEL-DAOULAS + 12.04.1837 ROSCANVEL (29)
221 **NORMAND** Anne Louise ° 23/09/1754 ROSCANVEL (29) x 04.02.1782 ROSCANVEL (29) + 21/12/1824 ROSCANVEL (29)
222 **KERVARREC** François Marie ° 08/12/1760 ROSCANVEL (29) + entre 1791 et 1813 ROSCANVEL ?
223 **THÉPOT** Marie Josèphe ° 06/09/1764 ROSCANVEL (29) x 26/10/1785 ROSCANVEL (29) + après 1791 ROSCANVEL ?
224 **HERROU** Yves ° 03/10/1713 LOGONNA-DAOULAS (29) + 15/01/1780 HANVEC (29)
225 **QUENAON** Marguerite ° 25/03/1723 HANVEC (29) x 12/09/1740 HANVEC (29) + 04/04/1769 HANVEC (29)
226 **LE GALL** Gabriel ° 05/03/1706 ROSNOËN (29) + 07/12/1774 ROSNOËN (29)
227 **MORE / MOREAU** Marguerite ° ca 1708 TRÉGARVAN (29) x ??/??/1744 ?? + 02/03/1777 ROSNOËN (29)
228 **KERVELLA** François ° 04/10/1738 SAINT-NIC (29) + 17/04/1769 ARGOL (29)
229 **LE BRETON** Marguerite ° 31/10/1746 ARGOL (29) x 23/02/1767 ARGOL (29) + 07/04/1799 ARGOL (29)
230 **LE MONZE** Hervé ° vers 1712 TELGRUC SUR MER (29) + 29/01/1752 TELGRUC SUR MER (29)
231 **LE VIGOUROUX** Marie ° 10.08.1716 SAINT-NIC (29) x 14/07/1751 TELGRUC SUR MER + 15/03/1786 SAINT-NIC (29)
232 **QUÉZÉDÉ** Bernard ° 28/10/1727 CROZON (29) + 03.06.1753 CROZON (29)
233 **ELY** Françoise ° ca 1714 CROZON (29) x 14/02/1743 CROZON (29) + 06/08/1794 CROZON (29)
234 **BELBEOCH** Philippe ° 28/10/1742 CROZON (29) + 24/07/1773 CROZON (29)
235 **LE BRETON** Hélène ° 08/06/1737 CROZON (29) x 27/01/1768 CROZON (29) + 04/07/1776 CROZON (29)
236 **LE MÉROUR** Noël ° 19/07/1724 LANDÉVENNEC (29) + 01/03/1773 LANDÉVENNEC (29)
237 **ROPARS** Marie ° 15/04/1727 LANDÉVENNEC (29) x 13/02/1747 LANDÉVENNEC (29) + 18/06/1787 LANDÉVENNEC (29)
238 **CORNIC** Jean ° 31/03/1725 CROZON (29) + 20/07/1775 CROZON (29)
239 **KERGROACH** Marie ° 16/05/1739 CROZON (29) x 27/06/1757 CROZON (29) + 14/02/1806 CROZON (29)
240 **LE MOAL** Hervé ° 16/02/1742 PLOMODIERN (29) + 17/06/1771 PLOMODIERN (29)
241 **LE BORGNE** Françoise ° 27/11/1734 PLOMODIERN (29) x 23/11/1763 PLOMODIERN (29) + 30/09/1809 PLOMODIERN (29)
242 **KERSALÉ** Yves ° 28/04/1722 PLOMODIERN (29) + 28/12/1770 PLOMODIERN (29)
243 **L'HARIDON** Anne ° vers 1732 PLOMODIERN (29) x 19/04/1758 PLOMODIERN (29) + 24/06/1802 SAINT-NIC (29)
244 **MOULINEC** Magloire ° 29/09/1726 TELGRUC SUR MER (29) + 26/12/1788 PLOMODIERN (29)
245 **HORELLOU** Marie ° 15/09/1727 PLOMODIERN (29) x 07/02/1752 PLOMODIERN (29) + 20/11/1767 PLOMODIERN (29)
246 **HORELLOU** Jean ° 08/07/1706 PLOMODIERN (29) + 10/10/1772 PLOMODIERN (29)
247 **GUEREC** Anne ° 15/12/1724 SAINT-NIC (29) x 13/07/1752 SAINT-NIC (29) + 08/03/1781 PLOMODIERN (29)
248 = 244 **MOULINEC** Magloire ° 29/09/1726 TELGRUC SUR MER (29) + 26/12/1788 PLOMODIERN (29)
249 = 245 **HORELLOU** Marie ° 15/09/1727 PLOMODIERN (29) x 07/02/1752 PLOMODIERN (29) + 20/11/1767 PLOMODIERN (29)
250 **HERRY** Pierre ° ca 1723 PLONÉVEZ PORZAY (29) + 31/01/1783 PLONÉVEZ PORZAY (29)
251 **GOLHEN** Catherine ° 19/11/1738 PLONÉVEZ PORZAY (29) x 21/02/1757 PLONÉVEZ PORZAY + 07/02/1783 PLONÉVEZ PORZAY (29)
252 **GOURLAY** Alain ° 14/09/1728 PLOMODIERN (29) + 04/07/1768 PLOMODIERN (29)
253 **QUERÉ** Marguerite ° 26/11/1743 SAINT COULITZ (29) x 22/01/1760 PLOÉVEN (29) + 20/09/1804 PLOMODIERN (29)
254 **TRÉANTON** Jérôme ° 27/02/1722 PLOMODIERN (29) + 23/08/1778 PLOMODIERN (29)
255 **CELTON** Magdeleine ° 10/10/1719 PLOARÉ (29) x 17/02/1740 PLOMODIERN (29) + 19/08/1802 PLOMODIERN (29)

Génération IX

256 **OLLIVIER** François ° 23/05/1713 GUERLESQUIN (29) + 05/05/1783 LANVELLEC (22)
257 **GUILLOU** Renée ° 26/03/1713 PLOUNÉRIN (22) x 23/10/1742 LANVELLEC (22) + 10/01/1779 LANVELLEC (22)
258 **LE BOZEC** Marc ° 02/06/1711 LANVELLEC (22) + 14/11/1768 LANVELLEC (22)
259 **LE GUERSON** Marie ° 29/10/1717 LANVELLEC (29) x 06/11/1742 LANVELLEC (29) + 26/01/1754 LANVELLEC (22)
260 **LOZACH** Olivier ° 28/04/1730 PLOUNÉRIN (22) + après 1780 PLOUNÉRIN (22) ?
261 **LE TAILLEN** Catherine ° 17/08/1724 PLOUÉGAT-GUÉRAND (29) x 10/02/1755 PLOUNÉRIN (22) + 05/03/1776 PLOUNÉRIN (22)
262 **THOS** Philippe ° 06/07/1728 PLOUÉGAT-MOYSAN (29) + 03/04/1804 GUERLESQUIN (29)
263 **LE BOUGEANT** Vincente ° 08/05/1728 PLOUNÉRIN (22) x 09/02/1747 PLOUNÉRIN (22) + 24/04/1764 GUERLESQUIN (29)
264 **LE BALCH** Guillaume ° 15/12/1700 PLOUGRAS (22) + 22/11/1788 LOGUIVY-PLOUGRAS (22)
265 **FUSTEC** Catherine ° ca 1698 PLOUGRAS (22) x 20/01/1729 PLOUGRAS (22) + 03/04/1743 PLOUGRAS (22)
266 **LE MARREC** Laurent ° 18/07/1714 PLOUGRAS (22) + 24/01/1786 PLOUGRAS (22)
267 **FUSTEC** Claude ° 27/09/1710 PLOUGRAS (22) x 13/02/1749 PLOUGRAS(22) + 03/04/1786 PLOUGRAS (22)
268 **LE DANTEC** Guillaume ° 14/02/1705 PLOUGRAS (22) + 16/12/1777 PLOUGRAS (22)
269 **LIRZIN** Claudine ° 11/02/1710 PLOUGRAS (22) x 02/11/1731 PLOUGRAS (22) + 24/07/1749 PLOUGRAS (22)
270 **PRIGENT** Guillaume ° 13/02/1708 PLOUGRAS (22) + après 1756 LOGUIVY-PLOUGRAS (22)
271 **LE COZ** Marie ° 17/02/1716 LOGUIVY-PLOUGRAS (22) x 17/02/1735 PLOUGRAS (22) + après 1756 LOGUIVY-PLOUGRAS (22)
272 **LE GUERN** Pierre ° ca 1689 ?? + 11/09/1756 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
273 **ABGRALL** Marie ° ca 1690 ?? x 17/09/1718 PLOUNÉVEZ-MOËDEC + 04/11/1740 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
274 **LE ROY** Guillaume ° 23/01/1681 TRÉGROM (22) + 03/09/1763 TRÉGROM (22)
275 **OMNES** Yvonne ° ca 1707 LOUARGAT (22) x 21/06/1731 TRÉGROM (22) + 24/02/1767 TRÉGROM (22)
276 **LAURENT** Louis ° 09/09/1724 PLOUNÉVEZ MOËDEC + 07/08/1758 LOGUIVY-PLOUGRAS (22)
277 **LUCAS** Jeanne ° 18/05/1730 PLOUNÉVEZ MOËDEC x 05/02/1750 PLOUNÉVEZ MOËDEC + 14/05/1786 PLOUNÉVEZ MOËDEC
278 **LE JAOUANC** Hyacinthe ° 07/01/1709 PLOUNÉVEZ MOËDEC + avant 1773 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
279 **PERROT** Françoise ° 03/03/1720 PLOUGONVER (22) x 04/02/1743 PLOUNÉVEZ MOËDEC + après 1773 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
280 **MOISAN** Pierre ° 30/10/1707 LOUARGAT (22) + 06/02/1787 LOUARGAT (22)
281 **THOMAS** Anne ° 08/10/1710 GURUNHUEL (22) x 25/04/1729 LOUARGAT (22) + 30/07/1764 LOUARGAT (22)
282 **PEZRON** Thomas ° 08/10/1728 LOUARGAT (22) + 02/12/1775 LOUARGAT (22)
283 **LE GOAS** Jacquette ° 05/06/1731 BÉGARD (22) x 04/10/1756 PÉDERNEC (22) + 19/12/1776 LOUARGAT (22)
284 **LE ROY** Jean ° 21/10/1723 LOUARGAT (22) + après 1791
285 **LE MOAL** Marguerite ° 11/07/1726 BELLE-ISLE-EN-TERRE (22) x ??/02/1748 BELLE-ISLE-EN-TERRE + entre 1791 et 1800 ??
286 **LÉON** Yves ° 10/02/1719 PLOUARET (22) + après 1791 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
287 **LE DANTEC** Marie ° ca 1720 x 14/02/1743 PLOUNÉVEZ MOËDEC + 11/06/1772 PLOUNÉVEZ MOËDEC (22)
288 **BODÉNAN** Hervé ° ca 1774 SAINT-URBAIN (29) + 06/07/1760 TRÉFLÉVÉNEZ (29)
289 **PAGE** Marguerite ° ca 1692 TRÉFLÉVÉNEZ (29) x 05/02/1714 TRÉFLÉVÉNEZ (29) + 19/11/1735 TRÉFLÉVÉNEZ (29)
290 **KERBAOL** Jean ° 10/08/1695 PLOUNÉVENTER (29) + 01/12/1780 MILIZAC (29)
291 **BOULCH** Marie ° 26/01/1697 BEUZIT-CONOGAN (29) x 01/02/1724 BEUZIT-CONOGAN + 29/01/1794 MILIZAC (29)
292 **TRÉBAOL** Guillaume ° 08/03/1696 LAMBÉZELLEC (29) + 09/08/1753 LAMBÉZELLEC (29)
293 **NÉDÉLLEC** Marie ° ca 1697 LAMBÉZELLEC (29) x 17/07/1714 LAMBÉZELLEC (29) + 18/05/1718 LAMBÉZELLEC (29)
294 **KERVELLA** Jean ° ca 1680 DIRINON (29) + 09/06/1757 DIRINON (29)
295 **SALAUN** Marguerite ° 17/06/1690 DIRINON (29) x 12/10/1716 DIRINON (29) + 07/04/1755 DIRINON (29)
296 **TANGUY** Jean ° 23/05/1705 GUISSÉNY (29) + 27/05/1776 GUISSÉNY (29)
297 **BOULIC** Anne ° 16/11/1702 PLOUGUERNEAU (29) x 03/02/1733 PLOUGUERNEAU (29) + 18/07/1767 GUISSÉNY (29)
298 **GAC** Philippe ° 04/02/1694 GUISSÉNY (29) + 25/12/1758 PLOUNÉOUR-TREZ (29)
299 **BRÉLIVET** Marie ° 22/12/1698 GUISSÉNY (29) x 16/02/1719 GUISSÉNY (29) + 15/02/1743 GUISSÉNY (29)
300 **ABERNOT** Jean ° 03/01/1714 TRÉMÉNECH (29) + 30/01/1792 GUISSÉNY (29)
301 **LESCOP** Marie ° 17/07/1723 GUISSÉNY (29) x 13/10/1739 GUISSÉNY (29) + 13/07/1754 GUISSÉNY (29)
302 **CASTEL** François ° ca 1705 + 11/04/1752 SAINT-FRÉGANT (29)
303 **SANQUER** Marie ° 11/11/1720 GUISSÉNY (29) x avant 1742 ?? + 26/11/1795 GUISSÉNY (29)
304 **DARÉ** Yves ° 27/09/1691 PLOUGUIN (29) + 17/11/1751 PLOUGUIN (29)
305 **OMNES** Marie ° ca 1697 ?? x avant 1721 + 03/05/1772 PLOUGUIN (29)
306 **PERVES / BERNES** Guillaume ° 28/06/1703 LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU + 09/10/1772 PLOUGUIN (29)
307 **TRÉGUER** Marie ° 19/12/1703 BOURG-BLANC (29) x 24/07/1731 PLOUGUIN (29) + 21/07/1773 PLOUGUIN (29)
308 **CHARRETTEUR** François ° 15/01/1723 LANNILIS (29) + 11/06/1755 LANNILIS (29)
309 **ACH** Marie ° ca 1724 ?? x 09/01/1748 LANNILIS (29) + 24/12/1774 LANNILIS (29)

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

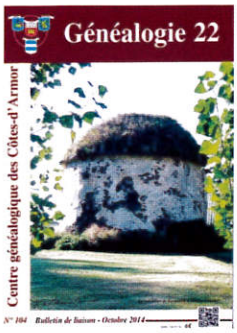
310 **JESTIN** Goulven	° 17/04/1720 PLOUGUIN (29)		+ 17/11/1782 MILIZAC (29)
311 **MAREC** Anne / Jeanne	° 21/01/1724 COAT MÉAL (29)	x 19/01/1746 COAT MÉAL (29)	+ 15/02/1798 MILIZAC (29)
312 **SIMON** Chistophe	° 09/05/1744 PLOUVIEN (29)		+ 24/07/1802 GUIPAVAS (29)
313 **KERBRAT** Marie Jeanne	° 12/08/1744 MILIZAC (29)	x 21/02/1764 BOURG-BLANC (29)	+ 24/02/1801 GUIPAVAS (29)
314 **CRAUZON** Jacques	° 10/07/1739 GUIPAVAS (29)		+ 24/09/1795 GUIPAVAS (29)
315 **MOUDEN** Marie	° 02/02/1736 GUIPAVAS (29)	x 19/07/1757 GUIPAVAS (29)	+ 18/07/1792 GUIPAVAS (29)
316 **QUERÉ** Jean	° ca 1725 PLABENNEC (29)		+ 04/05/1787 LANDERNEAU (29)
317 **PERROT** Marie Jeanne	° 20/01/1731 LESNEVEN (29)	x 20/08/1752 LANARVILY (29)	+ 14/05/1799 LANDERNEAU (29)
318 **LE MOIGN** François	° 19/01/1736 LANDERNEAU (29)		+ 17/01/1801 PLOUÉDERN (29)
319 **LE GOFF** Jeanne	° 18/07/1742 SAINT-THONAN (29)	x 10/11/1761 PLOUÉDERN (29)	+ 11/01/1792 PLOUÉDERN (29)
320 **CAMPION** François	° ca 1676 ST-PIERRE QUILB. (29)		+ 10/01/1729 MILIZAC (29)
321 **LOSTIS** Marie	° 16/07/1677 MILIZAC (29)	x 12/02/1703 MILIZAC (29)	+ 05/11/1757 BOHARS (29)
322 **PETON** François	° 23/12/1699 MILIZAC (29)		+ 20/02/1770 MILIZAC (29)
323 **PIRIOU** Guillemette	° 09/06/1705 PLOUARZEL (29)	x 04/02/1732 MILIZAC (29)	+ 09/06/1741 MILIZAC (29)
324 **MAO** René	° 16/02/1695 MILIZAC (29)		+ 09/11/1765 MILIZAC (29)
325 **PERVES** Marie	° 14/03/1703 PLOUGUIN (29)	x 03/02/1722 MILIZAC (29)	+ 09/09/1773 MILIZAC (29)
326 **LE DALL** Hervé	° 22/10/1709 MILIZAC (29)		+ 29/03/1748 MILIZAC (29)
327 **POULLAOUEC** Françoise	° 06/06/1702 PLOUZANÉ (29)	x 08/07/1733 LAMBER (29)	+ 05/04/1782 MILIZAC (29)
328 **MENGANT** Claude	° 05/11/1706 PLOUGUIN (29)		+ 04/05/1780 GUILERS (29)
329 **TANNIOU** Suzanne	° 08/08/1713 MILIZAC (29)	x 16/10/1741 MILIZAC (29)	+ 30/05/1785 GUILERS (29)
330 **LE TARTU** Jean	° 31/07/1712 GUILERS (29)		+ 11/11/1770 MILIZAC (29)
331 **DROGOU** Marie Isabeau	° 20/06/1708 GUILERS (29)	x 28/04/1739 GUILERS (29)	+ 28/07/1765 MILIZAC (29)
332 **LE GORET** Hamon	° 26/07/1715 PLOUZANÉ (29)		+ 30/03/1770 PLOUZANÉ (29)
333 **JÉZÉQUEL** Claude	° 10/01/1715 PLOUZANÉ (29)	x 09/04/1736 PLOUZANÉ (29)	+ 11/12/1794 PLOUZANÉ (29)
334 **PRIGENT** Guillaume	° 26/05/1696 PLOUMOGUER (29)		+ 02/12/1765 PLOUZANÉ (29)
335 **MORVAN** Jacquette	° 08/03/1709 PLOUARZEL (29)	x 23/11/1735 PLOUARZEL (29)	+ 16/11/1741 LOCMARIA-PLOUZANÉ (29)
336 **LE BLOAS** Gabriel	° 22/03/1709 LAMBÉZELLEC (29)		+ 22/05/1784 LAMBÉZELLEC (29)
337 **MILIN** Marie Louise	° 10/02/1716 LAMBÉZELLEC (29)	x avant 1742	+ 08/06/1780 LAMBÉZELLEC (29)
338 **LE GOFF** Goulven	° 13/01/1696 BOHARS (29)		+ 22/07/1768 BOHARS (29)
339 **BIZIEN** Suzanne	° 12/11/1704 GUIPRONVEL (29)	x 19/02/1727 MILIZAC (29)	+ 24/02/1771 BOHARS (29)
340 **PETON** François Armel	° 03/10/1729 PLOUARZEL (29)		+ 28/03/1768 PLOUMOGUER (29)
341 **CLOATRE** Louise	° 03/10/1732 PLOUMOGUER (29)	x 29/01/1754 PLOUMOGUER (29)	+ 27/04/1794 PLOUMOGUER (29)
342 **COZIEN** Yves	° 10/03/1738 LANRIVOARÉ (29)		+ 07/06/1802 MILIZAC (29)
343 **LE GOFF** Marie Françoise	° 28/03/1736 MILIZAC (29)	x 16/02/1762 LANRIVOARÉ (29)	+ 30/09/1765 LANRIVOARÉ (29)
344 **MIGADEL** Jean	° 05/05/1717 BOHARS (29)		+ 09/12/1798 LAMBÉZELLEC (29)
345 **CROZON** Marie	° 16/02/1724 LAMBÉZELLEC (29)	x 29/01/1743 LAMBÉZELLEC (29)	+ 09/01/1771 LAMBÉZELLEC (29)
346 **LE CAILL** Jean	° 08/02/1723 LAMBÉZELLEC (29)		+ 14/12/1786 LAMBÉZELLEC (29)
347 **LE BLOAS** Marie	° 14/07/1727 LAMBÉZELLEC (29)	x 07/11/1747 LAMBÉZELLEC (29)	+ 20/05/1772 LAMBÉZELLEC (29)
348 **KERMORGANT** Jean	° 18/07/1731 BOHARS (29)		+ 12/03/1809 LAMBÉZELLEC (29)
349 **LE GUIRIEC** Marie	° 17/01/1740 LAMBÉZELLEC (29)	x 31/07/1759 LAMBÉZELLEC (29)	+ 21/02/1796 LAMBÉZELLEC (29)
350 **NICOL** Goulven	° 08/02/1731 GOUESNOU (29)		+ 03/05/1785 BOHARS (29)
351 **TARTU** Anne	° 15/12/1735 LAMBÉZELLEC (29)	x 11/11/1755 BOHARS (29)	+ 11/05/1796 BOHARS (29)
352 **GOURMELON** Jean	° 05/02/1694 PLOUZANÉ (29)		+ 29/09/1767 PLOUZANÉ (29)
353 **LE DREVEZ** Christine	° 18/10/1700 PLOUDALMÉZEAU (29)	x 28/01/1726 PLOUZANÉ (29)	+ 30/07/1756 PLOUZANÉ (29)
354 **COATANÉA** Robert	° 27/11/1691 LOCMARIA-PLOUZANÉ		+ 21/07/1740 LOCMARIA-PLOUZANÉ
355 **ROHAN** Jeanne	° ca 1710 ST-PIERRE QUILB. (29)	x 07/02/1735 ST-PIERRE QUILB.	+ 27/01/1780 PLOUZANÉ (29)
356 **LUNVEN** Goulven Lucas	° 05/07/1701 PLOUZANÉ (29)		+ après 1756
357 **LOUZAOUEN** Anne	° 17/06/1706 LOCMARIA-PLOUZANÉ	x 21/01/1726 PLOUZANÉ (29)	+ 01/05/1756 ST-PIERRE QUILB.
358 **LE GALLOU** Guillaume	° 17/01/1693 ST-PIERRE QUILB. (29)		+ 11/06/1756 ST-PIERRE QUILB. (29)
359 **BÉNÉAT** Jeanne	° ca 1704 ST-PIERRE QUILB. (29)	x 03/02/1727 ST-PIERRE QUILB.	+ 11/02/1758 ST-PIERRE QUILB. (29)
360 **NICOL** Laurent	° 19/08/1689 ST-PIERRE QUILB. (29)		+ 22/04/1736 ST-PIERRE QUILB. (29)
361 **COSLÉOU** Françoise	° ca 1692 ST-PIERRE QUILB. (29)	x 21/02/1718 ST-PIERRE QUILB.	+ 28/06/1742 ST-PIERRE QUILB. (29)
362 **QUERÉ** Philippe	° ca 1701 ST-PIERRE QUILB. (29)		+ 16/10/1741 ST-PIERRE QUILB. (29)
363 **PERROT** Marie	° 23/10/1700 GUILERS (29)	x 04/11/1727 GUILERS (29)	+ 14/08/1774 ST-PIERRE QUILB. (29)
364 **FAUDIL** Yves	° 01/10/1714 ST-PIERRE QUILB. (29)		+ 13/05/1784 ST-PIERRE QUILB. (29)
365 **TOBY** Jeanne	° ca 1706 ST-PIERRE QUILB. (29)	x 15/02/1745 ST-PIERRE QUILB.	+ 09/04/1772 ST-PIERRE QUILB. (29)
366 **LE VAILLANT** Yves	° ca 1706 ST-PIERRE QUILB. (29)		+ 10/06/1754 GUILERS (29)
367 **PAOL** Marie Françoise	° 25/04/1708 MILIZAC (29)	x 22/01/1742 GUILERS (29)	+ 21/03/1756 GUILERS (29)
368 **QUERÉ** Pierre	° 14/08/1697 PLOUZANÉ (29)		+ 14/12/1744 PLOUZANÉ (29)
369 **MILIN** Marie	° 19/08/1703 COAT-MÉAL (29)	x 18/02/1727 PLOUZANÉ (29)	+ 08/03/1771 PLOUZANÉ (29)
370 **BESCOND** François	° ca 1693 LOCMARIA-PLOUZANÉ (29)		+ 15/07/1758 PLOUZANÉ (29)
371 **JÉZÉQUEL** Marie	° 15/10/1710 PLOUZANÉ (29)	x 04/02/1739 PLOUZANÉ (29)	+ après 1750 PLOUZANÉ (29)
372 **KERNÉVEZ** Jean	° 06/05/1698 GUILERS (29)		+ 06/10/1778 LOCMARIA-PLOUZANÉ (29)
373 **LARREUR** Marie Madeleine	° après 1702 ST-PIERRE QUILB. (29)	x 06/10/1727 ST-PIERRE QUILB.	+ 28/10/1769 LOCMARIA-PLOUZANÉ (29)
374 **KERDRAON** Hervé	° 19/03/1719 LANNILIS (29)		+ après 1756 LANNILIS (29) ?
375 **LE FUR** Marie	° 23/02/1716 LANNILIS (29)	x 15/11/1740 LANNILIS (29)	+ après 1756 LANNILIS (29) ?
376 **LE BERRE** Charles	° 24/03/1704 PLABENNEC (29)		+ 01/09/1780 MILIZAC (29)
377 **PRIGENT** Catherine	° 16/07/1714 MILIZAC (29)	x 26/07/1746 MILIZAC (29)	+ 24/12/1781 MILIZAC (29)
378 = 180 **NICOL** Charles	° 29/12/1720 ST PIERRE QUILBIGNON		+ 30/08/1768 ST PIERRE QUILBIGNON
379 = 181 **QUERÉ** Gabrielle	° 14/11/1731 ST PIERRE QUILBIGNON	x 14/02/1757 ST PIERRE QUILB.	+ 12/12/1783 ST PIERRE QUILBIGNON
380 **L'HOSTIS** Olivier	° 08/11/1716 PLOUDALMÉZEAU (29)		+ 25/05/1782 PLOUGUIN (29)
381 **MIGADEL** Jeanne	° 19/06/1718 PLOURIN-PLODAL. (29)	x 28/01/1744 TRÉOUERGAT (29)	+ 28/02/1780 PLOUGUIN (29)
382 **LE BLOAS** Goulven	° 25/05/1713 LAMBÉZELLEC (29)		+ 29/05/1776 ST PIERRE QUILBIGNON
383 **RAGUÉNES** Marie	° 29/03/1726 TRÉGLONOU (29)	x 27/07/1756 LAMBÉZELLEC (29)	+ 10/11/1779 ST PIERRE QUILBIGNON
384 **LE LANN** Pierre	° après 1707 LOCTUDY (29)		+ 05/06/1765 LOCTUDY (29)
385 **DROVAL** Marie	° 30/03/1723 LOCTUDY (29)	x 21/01/1743 COATQUÉAU (29)	+ 13/07/1767 LOCTUDY (29)
386 **CARIOU** Yves	° ca 1715 LOCTUDY (29)		+ 24/05/1750 LOCTUDY (29)
387 **STRUILLOU** Julienne	° 23/10/1710 LOCTUDY (29)	x 24/11/1733 LOCTUDY (29)	+ 09/12/1767 LOCTUDY (29)
388 **DALIBOT** Jacques	° ca 1676 NOYAL-PONTIVY (56)		+ 28/06/1744 ROSCANVEL (29)
389 **OLLIVIER** Marie	° ca 1706 ROSCANVEL (29)	x 26/11/1736 ROSCANVEL (29)	+ 08/06/1741 ROSCANVEL (29)
390 **LE CORRE** Bernard	° 06/04/1706 ROSCANVEL (29)		+ 10/09/1776 ROSCANVEL (29)
391 **LE TASSIN** Marie	° 05/11/1713 ROSCANVEL (29)	x 15/10/1739 ROSCANVEL (29)	+ 28/03/1781 ROSCANVEL (29)
392 **PENFRAT** Henri	° ca 1668 ?? (29)		+ 14/10/1732 ROSCANVEL (29)
393 **LE TUTEUR** Marie	° ca 1672 ?? (29)	x 18/01/1694 ROSCANVEL (29)	+ 10/04/1741 ROSCANVEL (29)
394 **THÉPOT** Laurent	° ca 1659		+ 06/10/1727 ROSCANVEL (29)
395 **HARVEL** Marie	° ca 1671	x avant 1691	+ 11/01/1723 ROSCANVEL (29)
396 **THÉPOT** Claude	° ??		+ entre 1716 et 1739 ROSCANVEL ?
397 **PENFRAT** Pétronille	° ca 1684	x avant 1709	+ 29/01/1748 ROSCANVEL (29)
398 **LE BORGNE** Charles	°		+ entre 1731 et 1738 ??
399 **HERJEAN** Jeanne	° 25/02/1709 ROSCANVEL (29)	x 10/02/1729 ROSCANVEL (29)	+ 27/03/1782 ROSCANVEL (29)
400 **MORVAN** Bernard	° entre 1696 et 1702 CROZON (29)		+ 21/04/1756 CROZON (29)
401 **LE STIPON** Marie	° ca 1693 CROZON (29)	x 20/02/1721 CROZON (29)	+ 17/12/1763 CROZON (29)
402 **LAOUÉNAN** Pierre	° 04/11/1707 CROZON (29)		+ après 1739 ??
403 **CARN** Françoise	° ca 1697 CROZON (29)	x 22/09/1727 CROZON (29)	+ 04/12/1777 CROZON (29)
404 **KERAUDREN** Jean Michel	° ca 1698 CROZON (29)		+ 03/12/1743 CROZON (29)
405 **LE MIGNON** Anne	° ca 1700 CROZON (29)	x 17/07/1719 CROZON (29)	+ 05/02/1730 CROZON (29)
406 **LE MOAL** Yves	° ca 1693 CROZON (29)		+ 04/05/1771 CROZON (29)
407 **LESTEVEN** Anne	° ca 1701 CROZON	x 14/11/1720 CROZON (29)	+ 07/01/1751 CROZON (29)
408 **QUILLIEN** Corentin	° 18/01/1716 LOGONNA-DAOULAS (29)		+ 09/05/1795 DAOULAS (29)

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

409 **HERROU** Catherine	° 31/05/1719 LOGONNA-DAOULAS (29)	x 05/02/1742 LOGONNA-DAOULAS	+ 21/10/1756 LOGONNA-DAOULAS (29)
410 **THÉPOT** Mathias	° 24/02/1726 ROSCANVEL (29)		+ 26/01/1759 ROSCANVEL (29)
411 **RIOU** Marie	° 19/08/1725 CROZON (29)	x 27/05/1747 ROSCANVEL (29)	+ 20/01/1773 ROSCANVEL (29)
412 **LASTENNET** Jean	° 03/05/1707 ARGOL (29)		+ 02/04/1762 ARGOL (29)
413 **LE CORRE** Anne	° 05/02/1713 LANDÉVÉNNEC (29)	x 09/02/1741 LANDÉVÉNNEC (29)	+ 04/05/1777 LANDÉVÉNNEC (29)
414 **PEN** Yves	° 16/01/1725 ROSCANVEL (29)		+ 10/06/1789 ROSCANVEL (29)
415 **SODOUIN** Françoise	° 31/12/1719 CROZON (29)	x 21/10/1751 ROSCANVEL (29)	+ 25/03/1785 ROSCANVEL (29)
416 **LE LANN** Pierre	° après 1707 LOCTUDY (29)		+ 05/06/1765 LOCTUDY (29)
417 **DROVAL** Marie	° 30/03/1723 LOCTUDY (29)	x 21/01/1743 COATQUÉAU (29)	+ 13/07/1767 LOCTUDY (29)
418 = 384 **LE LANN** Pierre	° après 1707 LOCTUDY (29)		+ 05/06/1765 LOCTUDY (29)
419 = 385 **DROVAL** Marie	° 30/03/1723 LOCTUDY (29)	x 21/01/1743 COATQUÉAU (29)	+ 13/07/1767 LOCTUDY (29)
420 = 386 **CARIOU** Yves	° ca 1715 LOCTUDY (29)		+ 24/05/1750 LOCTUDY (29)
421 = 387 **STRUILLOU** Julienne	° 23/10/1710 LOCTUDY (29)	x 24/11/1733 LOCTUDY (29)	+ 09/12/1767 LOCTUDY (29)
422 = 390 **LE CORRE** Bernard	° 06/04/1706 ROSCANVEL (29)		+ 10/09/1776 ROSCANVEL (29)
423 = 391 **LE TASSIN** Marie	° 05/11/1713 ROSCANVEL (29)	x 15/10/1739 ROSCANVEL (29)	+ 28/03/1781 ROSCANVEL (29)
424 **GOAZCOZ** Joseph	° 22/08/1725 ROSCANVEL (29)		+ après 1757 ROSCANVEL (29)
425 **STEPHAN** Catherine	° ca 1723 ROSCANVEL (29)	x 29/04/1751 ROSCANVEL (29)	+ 21/01/1793 ROSCANVEL (29)
426 **CARN** Paul	° 10/04/1721 CROZON (29)		+ 02/11/1788 ROSCANVEL (29)
427 **PENFRAT** Louise	° 01/02/1727 ROSCANVEL (29)	x 03/05/1751 ROSCANVEL (29)	+ 19/08/1774 ROSCANVEL (29)
428 **GOAZCOZ** Hervé	° 03/07/1713 ROSCANVEL (29)		+ entre 1759 et 1781 ROSCANVEL ?
429 **CARN** Marie Jeanne	° 19/11/1723 ROSCANVEL (29)	x 17/05/1742 ROSCANVEL (29)	+ 28/11/1781 ROSCANVEL (29)
430 **THÉPOT** Jean	° 26/12/1722 ROSCANVEL (29)		+ 23/03/1790 ROSCANVEL (29)
431 **LE BRETON** Marie	° 02/10/1722 ROSCANVEL (29)	x 13/05/1743 ROSCANVEL (29)	+ 27/03/1774 ROSCANVEL (29)
432 **CARN** René	° ca 1700 CROZON (29)		+ 13/06/1760 CROZON (29)
433 **LE TREUT** Béatrice	° 04/12/1707 ROSCANVEL (29	x 12/01/1730 ROSCANVEL (29)	+ 25/04/1738 ROSCANVEL (29)
434 **STÉPHAN** Jean	° 18/09/1714 ROSCANVEL (29)		+ 20/06/1748 ROSCANVEL (29)
435 **HERJEAN** Jeanne	° 13/04/1724 ROSCANVEL (29)	x 15/07/1743 ROSCANVEL (29)	+ après 1761 ROSCANVEL (29)
440 **LE MOAL** Yves	° 30/04/1712 LOPÉRHET (29)		+ 02/01/1790 PLOUGASTEL-DAOULAS
441 **LAMENDOUR** Anne	° ca 1720 PLOUGASTEL-DAOULAS	x 11/06/1742 PLOUGASTEL-DAOULAS	+ 10/09/1798 PLOUGASTEL-DAOULAS
442 **NORMAND** Jacques	° 04/02/1718 PLOUGASTEL-DAOULAS		+ entre 1762 et 1782 ROSCANVEL
443 **LE ROY** Jeanne	° ca 1717 ROSCANVEL	x 26/07/1745 ROSCANVEL (29)	+ 09/10/1805 ROSCANVEL (29)
444 **KERMARREC** Guillaume	° 12/02/1730 ARGOL (29)		+ après 1772 ROSCANVEL (29)
445 **MOUDENNER** Catherine	° après 1727 TELGRUC-SUR-MER (29)	x 01/02/1758 ROSCANVEL (29)	+ 27/08/1799 ROSCANVEL (29)
446 = 430 **THÉPOT** Jean	° 26/12/1722 ROSCANVEL (29)		+ 23/03/1790 ROSCANVEL
447 = 431 **LE BRETON** Marie	° 02/10/1722 ROSCANVEL (29)	x 13/05/1743 ROSCANVEL (29)	+ 27/03/1774 ROSCANVEL (29)
448 **HERROU** Jean Claude	° ca 1677 LOGONNA-DAOULAS (29)		+ 22/02/1727 LOGONNA-DAOULAS (29)
449 **QUENECADEC** Marie	° 08/06/1678 LOGONNA-DAOULAS	x 21/09/1700 LOGONNA-DAOULAS	+ après 1736 LOGONNA-DAOULAS
450 **QUENAON** Yves	° ca 1670 HANVEC (29)		+ 03/06/1735 HANVEC (29)
451 **MENCE** Catherine	° 28/12/1676 HANVEC (29)	x 21/02/1700 HANVEC (29)	+ 06/05/1753 HANVEC (29)
452 **LE GALL** Jean	° ca 1670 ROSNOËN (29)		+ 20/12/1729 ROSNOËN (29)
453 **ROLLAND** Marie	° 13/06/1678 ROSNOËN (29)	x 29/07/1703 ROSNOËN (29)	+ 22/03/1709 ROSNOËN (29)
454 **MOREAU** Denis	° ??		+ entre 1713 et 1768 ??
455 **CHAPALAIN** Marguerite	° ??	x avant 1706 TRÉGARVAN (29)	+ entre 1713 et 1768 ??
456 **KERVELLA** Nicolas	° 29/10/1703 SAINT-NIC (29)		+ 01/02/1759 SAINT-NIC (29)
457 **DANIEL** Jeanne	° 11/09/1706 SAINT-NIC (29)	x 20/10/1727 SAINT-NIC (29)	+ 29/04/1760 SAINT-NIC (29)
458 **LE BRETON** Corentin	° 18/03/1716 ARGOL (29)		+ 16/02/1768 ARGOL (29)
459 **LE MÉROUR** Anne	° 10/12/1719 ARGOL (29)	x 29/10/1736 ARGOL (29)	+ 07/06/1771 ARGOL (29)
460 **LE MONZE** Jean	° ca 1685		+ 19/03/1724 TELGRUC-SUR-MER (29)
461 **EUZEN** Claire	° ca 1684	x avant 1719	+ 03/11/1744 TELGRUC-SUR-MER (29)
462 **LE VIGOUROUX** Daniel	° ca 1670 ??		+ 11/09/1730 SAINT-NIC (29)
463 **LE DROFF** Catherine	° ca 1677 SAINT-NIC (29)	x 19/07/1703 SAINT-NIC (29)	+ 30/04/1732 SAINT-NIC (29)
464 **QUÉZÉDÉ** Yves	° ca 1689		+ 16/10/1769 CROZON (29)
465 **LE BLOAS** Louise	° ca 1695	x 19/06/1724 CROZON (29)	+ 07/11/1742 CROZON (29)
466 **ELY** Nicaise	° 02/01/1692 SAINT-NIC (29)		+ 08/09/1772 CROZON (29)
467 **SOUBEN** Hélène	° ca 1695	x 16/01/1716 CROZON (29)	+ 01/04/1734 CROZON (29)
468 **BELBEOCH** François	° 26/10/1709 CROZON (29)		+ 15/12/1743 CROZON (29)
469 **BOUCHARÉ** Louise	° ??/02/1715 CROZON (29)	x 30/07/1739 CROZON (29)	+ 20/11/1779 CROZON (29)
470 **LE BRETON** Jean	° ??/05/1704 CROZON (29)		+ après 1740 CROZON (29)
471 **PROVOST** Louise	° 24/11/1708 CROZON (29)	x 22/02/1732 CROZON (29)	+ après 1740 CROZON (29)
472 **LE MÉROUR** Mathurin	° 1693 LANDÉVENNEC (29)		+ 15/06/1735 LANDÉVENNEC (29)
473 **GOURMELEN** Marie	° 27/02/1698 LANDÉVENNEC (29)	x 25/02/1721 LANDÉVENNEC (29)	+ 04/05/1778 ARGOL (29)
474 **ROPARS** Guillaume	° ca 1690 LANDÉVENNEC (29)		+ 18/05/1756 LANDÉVENNEC (29)
475 **TANGUY** Catherine	° ca 1698 ??	x avant 1719 ??	+ 09/10/1776 LANDÉVENNEC (29)
476 **CORNIC** Jacques	° ca 1686		+ 27/12/1735 CROZON (29)
477 **SÉNÉCHAL** Marguerite	° après 1685	x 20/11/1710 CROZON (29)	+ 17/07/1756 CROZON (29)
478 **KERGROACH** Jacques	° ca 1709 CROZON (29)		+ 07/01/1774 CROZON (29)
479 **TANIOU** Marguerite	° 01/07/1707 CROZON (29)	x 09/02/1736 CROZON (29)	+ 09/11/1762 CROZON (29)
480 **LE MOAL** Jacques	° 28/02/1706 PLOMODIERN (29)		+ 22/05/1749 PLOMODIERN (29)
481 **KERVELLA** Anne	° 02/11/1700 SAINT-NIC (29)	x 21/11/1718 SAINT-NIC (29)	+ 03/09/1765 PLOMODIERN (29)
482 **LE BORGNE** Hervé	° 19/08/1708 PLOMODIERN (29)		+ 06/10/1776 PLOMODIERN (29)
483 **LE TREUT** Jeanne	° 26/03/1710 PLOMODIERN (29)	x 27/07/1729 PLOMODIERN (29)	+ entre 1734 et 1763 PLOMODIERN ?
484 **KERSALÉ** Jean	° 15/03/1693 PLOMODIERN (29)		+ 16/04/1746 PLOMODIERN (29)
485 **LE DUFF** Madeleine	° 04/09/1688 PLOMODIERN (29)	x 14/02/1718 PLOMODIERN (29)	+ 26/07/1754 PLOMODIERN
486 **L'HARIDON** François	° ca 1685 PLOMODIERN (29)		+ 19/12/1768 PLOMODIERN (29)
487 **LE STIR** Marie	° 27/12/1708 PLOMODIERN (29)	x 27/06/1731 PLOMODIERN (29)	+ 24/06/1771 PLOMODIERN (29)
488 **MOULINEC** Yves	° ca 1685 PLOMODIERN (29)		+ 12/01/1740 TELGRUC-SUR-MER (29)
489 **BOUSSART** Marie	° ca 1687 TELGRUC-SUR-MER (29)	x avant 1719	+ 12/11/1747 TELGRUC-SUR-MER (29)
490 **HORELLOU** Laurent	° 10/08/1694 ARGOL (29)		+ 30/03/1754 PLOMODIERN (29)
491 **LE DIDAILLER** Marguerite	° 11/07/1693 PLOMODIERN (29)	x 28/05/1716 PLOMODIERN (29)	+ 29/11/1744 PLOMODIERN (29)
492 **HORELLOU** Jacques	° ca 1661		+ 19/11/1721 PLOMODIERN (29)
493 **LE GUEN** Catherine	° ca 1671	x 26/11/1693 PLOMODIERN (29)	+ 19/06/1756 PLOMODIERN (29)
494 **GUEREC** Pasquier	° 03/05/1674 SAINT-NIC (29)		+ 24/03/1733 SAINT-NIC (29)
495 **LE MAUGUEN** Françoise	° 05/04/1688 SAINT-NIC (29)	x 14/06/1700 SAINT-NIC (29)	+ 18/01/1756 PLOMODIERN (29)
496 **GUEREC** Pasquier	° 03/05/1674 SAINT-NIC (29)		+ 24/03/1733 SAINT-NIC (29)
497 **LE MAUGUEN** Françoise	° 05/04/1688 SAINT-NIC (29)	x 14/06/1700 SAINT-NIC (29)	+ 18/01/1756 PLOMODIERN (29)
498 = 488 **MOULINEC** Yves	° ca 1685 PLOMODIERN (29)		+ 12/01/1740 TELGRUC-SUR-MER (29)
499 = 489 **BOUSSART** Marie	° ca 1687 TELGRUC-SUR-MER (29)	x avant 1719	+ 12/11/1747 TELGRUC-SUR-MER (29)
500 **HERRY** Salomon	° ??		+ entre 1744 et 1757 PLONEVEZ-PORZAY ?
501 **CHAPALAIN** Marie	° ??	x avant 1718	+ entre 1729 et 1757 PLONEVEZ-PORZAY ?
502 **GOLHEN** Hervé	° 26/12/1706 PLOÉVEN (29)		+ 14/12/1757 PLONEVEZ-PORZAY (29)
503 **CEVAER** Corentine	° 26/03/1706 PLOÉVEN (29)	x 27/04/1736 PLONEVEZ-PORZAY	+ 29/12/1772 PLOÉVEN (29)
504 **GOURLAY** Pierre	° ??		+ entre 1741 et 1758 PLOMODIERN (29) ?
505 **BLAISE** Françoise	° ??	x avant 1718	+ 22/01/1758 PLOMODIERN (29)
506 **QUERÉ** Jean	° 30/09/1711 SAINT-COULITZ (29)		+ 26/09/1789 PLOMODIERN (29)
507 **GUILLAMOT** Corentine	° ca 1707 SAINT-COULITZ (29)	x 11/02/1743 SAINT-COULITZ (29)	+ 11/10/1799 PLOMODIERN (29)
508 **TRÉANTON** Louis	° 24/08/1695 DINÉAULT (29)		+ 10/02/1769 PLOMODIERN (29)
509 **MARC** Françoise	° ca 1692 PLOMODIERN (29)	x 27/11/1719 DINÉAULT (29)	+ 21/09/1664 PLOMODIERN (29)
510 **CELTON** Michel	° 08/05/1692 PLOARÉ (29)		+ 12/07/1728 PLOARÉ (29)
511 **HILY** Marie	° ca PLOMODIERN	x 25/10/1718 PLOARÉ (29)	+ 16/02/1778 PLOARÉ (29)

Les Cercles Généalogiques membres de l'UGBH et leurs derniers bulletins

Centre Généalogique des Côtes d'Armor
3 rue du Bel-Orient, 22000 ST BRIEUC



- La farouche volonté de servir : le commandant Marcel Coadou, un grand as briochin, par Alain Guillossou, 8 p
- La glaneuse, par Henri Thomas, 2 p
- Jean Marie Le Neindre, paysan et compositeur de chansons (2), par Claudine Gueguen et Annick Mevellec, 7 p
- L'histoire et les deux ministres, par Renée-Claude Marion, 3p
- Naissance, vie et mort d'une entreprise sidérurgique à Saint-Brieuc (2), par Joël Serendour, 8 p
- Quand les archives réveillent le passé et les mémoires, par Cécile Le Jean, 6 p

Généalogie 22, n° 104

Chef d'Armor
108 boulevard de la Corniche, 22700 PERROS-GUIREC

Centre Généalogique du Morbihan
12 rue Colbert, 56100 LORIENT

- Seigneurs et seigneuries du Morbihan (6) Silfiac, à l'orée de la forêt de Quénécan, par +Job Jaffré, 4p.
- Les forges des Salles (1622-1877) (suite 2), par André Le Coroller, 12p.
- Sur les traces de nos ancêtres meuniers (1) par Jeannine Le Scouarnec, 8p.
- Un Breton anonyme quitte la terre, par Denis Gabiel,n 10 p.
- Les Kervenon de Pluméliau, par Jean-Pierre Boscher, 5p.
- Un accident suspect au cœur de la tourmente révolutionnaire, par Marc Kermorvant, 2p.
- Gorneveze, un hameau de Séné en Morbihan (4e partie) Les marins pêcheurs de Gorneveze, par Luc Brulais, 5p.
- Marc Pourpe, grand pionnier de l'aéronau tique, 2e partie, par Pierre Mayol, 9p.



La Chaloupe n° 111

Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine
Permanences et courrier :
18 bis rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES

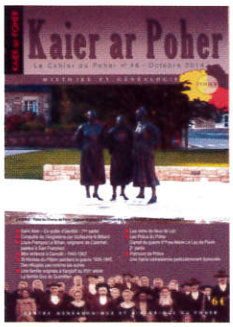


- Emmanuel Depagne, mort au champ d'honneur, par Jean-Pierre Briand, 5p.
- Reconstituer la famille, à l'aide de vieilles cartes, par Jean-Claude Salmon, 3p.
- Nègre de nation, de parents infidèles, par Aristide Delarose, 7p.
- Le soldat d'Empire Julien Bigot, par Luc Brulais, 4p.
- Mon ancêtre Pierre Tropée sous la chouannerie, par Francis Legendre, 2p.
- Arrêt du Parlement de Bretagne. Annulation d'un mariage à Saint-Thual en 1683, par Dominique Lelièvre, 3p.

Racines 35, n° 111

Centre Généalogique du Poher
Boulevard de la République, 29720 CARHAIX

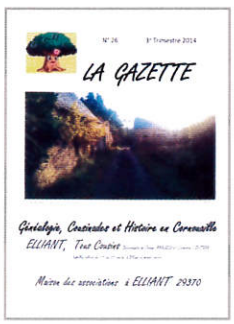
- Saint-Alain, En quête d'identité, par Pierre-Yves Quéméner, 15p.
- Conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, par Marie Guezennec, 4p.
- Louis-François Le Bihan, originaire de Calanhel, pasteur à San Francisco, par Marie-Anne Prigent, 5p.
- Mon enfance à Carnoët, 1943-1953, par Gilles Huitorel, 7p.
- Saint-Nicolas-du- Pélem pendant la guerre 1939-1945 : Des réfugiés pas comme les autres, par Sœur Geneviève des Augustines de Gouarec, 3p.
- Une famille originale à Kergloff au XIXe siècle, la famille Duc de Quilmilfern, par Jean-Luc Le Bras, 16p.
- Les noms de lieux de Laz, par Goulven Péron, 12p.
- Les Poilus du Poher – Carnet de guerre d'Yves-Marie Le Lay, de Paule (2ème par tie), 8p.
- Parcours de Poilus. Une fratrie carhaisienne particulièrement éprouvée, 5p.



Kaier ar Poher n° 46

Généalogie, cousinades et histoire en Cornouaille (GCHC)
Maison des Associations, 29370 ELLIANT

- Sauvons la tombe du soldat Le Cam, 1p.
- Trouvailles, 2p.
- Courtanvaux, par André Potron, 3p.



La Gazette n° 26

Mémoire Vivante de Fégréac
Mairie, 44 FEGREAC
memoirevivante.fegreac@voila.fr

CEGENCEB
Siège : Mairie de Mauron, 56430 MAURON

- Mohon, d'après le dictionnaire Ogée, 4p.
- La Grée-Saint-Laurent et Saint-Malo-des-Trois fontaines, 2p.
- Boulainvilliers, figure singulière de la pre mière chouannerie morbihannaise, par Mathieu de Gélis, 1p.
- Le loup dans la région de Brécilien, par +Jean Aubert, 2p.
- Le revenant de la lande, par Mickaël Le Landais, 5p.
- Comment faire démarrer les recherches, par Gisèle Morlan, 2p.
- L'incroyable destin d'Elisa, par Monique Bonnefoy, 5p.
- Perrine Tuaud, par Gilles Tenoux, 3p.
- Les filles de Jésus dans la guerre, 2p



Souche n°47

Centre Généalogique de la Loire Atlantique
1 Rue Darbefeuille – 44100 NANTES



- Le mort vivant, par Michel Roynard, 6p.
- Les 65 000 morts des hôpitaux de Nantes (1604-1792) : L'hôtel-Dieu et le Sanitat, par Pierre Batard et Louis Le Bail, 9p.
- Eugène Underberg, ingénieur constructeur de canots et de véhicules automobiles, par Morgan Le Leuch, 19p.
- La page des Archives départementales, 2p.

Centre Généalogique du Finistère
(voir page 2 de couverture)

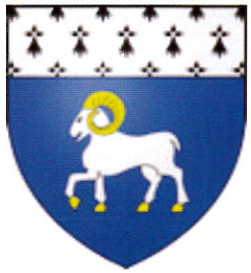
Retrouvez le CGF à Paris dans le cahier bleu



Brest



Morlaix



Quimper



Carte des paroisses et trèves du Finistère avant 1789



Crozon



Le Relecq-Kerhuon



Moëlan sur Mer

N° 132 Décembre 2014

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère

ISSN O755 - 9607

sommaire

Nos joies, nos peines - In Memoriam Jean Le Roy p. I
Nouvelles des Antennes p. II
Nouveaux adhérents p. III
Adresses électroniques, changements d'adresse p. IV
Entraide p. V
Questions des adhérents, réponses des adhérents p. VI
Cousinade
Le CGF tient salon p. VII
Générama p. X
Annonce des Archives Départementales p. XII
Le CGF à Paris
RECIF 2 : comment accéder à la base ? p. XIII
Consignes de rédaction, Agenda p. XV
Affiche XXIIIè Congrès de la FFG (Poitiers 2015) p. XVI

Encart central :

Assemblée Générale du CGF p. A
Assemblée Générale d'antenne p. B
Pouvoirs, procurations et inscription au repas de l'Assemblée Générale du CGF p. C
Renouvellement d'Adhésion p. E
Souscription «*Moulins à papier, familles papetières de Bretagne et leurs attaches normandes du 15è siècle à nos jours*». p. G

nos joies, nos peines

Naissance :

Chantal et Michel Durose (CGF 9278 B) ont la joie de vous faire part de la naissance, le 4 septembre 2014 à Brest, de leur petit-fils Ethan chez Marie et Michaël HORNYCH.

Madame Andrée FOUQUET (CGF 815 B) a la joie de vous annoncer la naissance à Angers le 31 octobre 2014 de sa troisième arrière petite fille Charlotte au foyer de sa petite fille Isabelle et Loic GUIGNARD.

Jacqueline et Dominique Podeur (CGF 6060 et 6061 B) ont la joie de vous faire part de la naissance, le 20 novembre 2014 à Nantes de leur petits-fille Edana, chez Alexandre et Anaïs PODEUR.

Yvette SALAUN (CGF 158 B), Claudie et Gilles GIBORY (CGF 12923 B et 12924 B) ont la joie de vous faire part de la naissance, le 19 novembre 2014 à Rouen, de leur petits-fils Niels GIBORY, frère de Noé, chez Sophie et Jérôme GIBORY.

Nos félicitations aux parents et grands-parents, et nos voeux de longue et heureuse vie aux bébés.

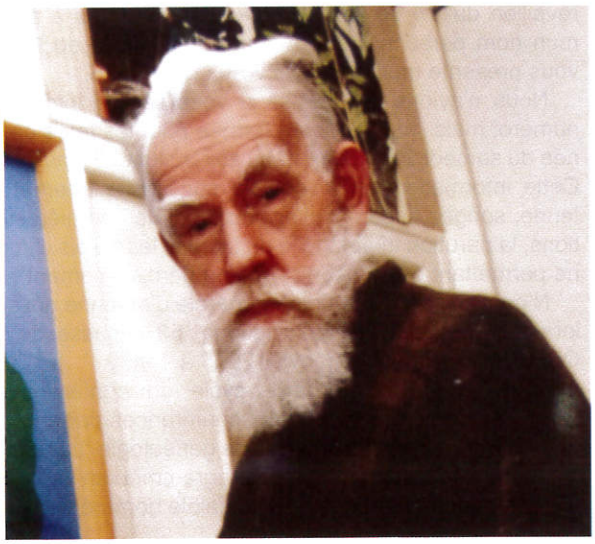
Décès :

M. Marcel GIRARD, père et beau-père de Patricia et Alain GAUDÉ (CGF 2878 et 3627 M) est décédé le 10 août 2014 à Bordeaux.
M. Michel JAOUEN (CGF15004 M) est décédé le 17 août 2014 à Smarves (Vienne).
M. Michel MARHIC, frère de Robert MARHIC (CGF 3038 Q) est décédé accidentellement à Swansea au Pays de Galles à la fin du mois d'août.
M. Jean LE ROY, CGF 749 Q, ancien président de l'antenne de Quimper, est décédé en octobre 2014 à Clermont-Ferrand.

A leurs familles dans la peine, nous présentons nos bien sincères condoléances.

In memoriam

Jean Le Roy
(1927 - 2014)



Le lundi six octobre nous avons appris le décès de Jean Le Roy (CGF 749) à Saint-Maurice-ès-Allier, chez ses enfants. Ses cendres seront déposées ultérieurement dans le caveau familial de Concarneau.

Jean Le Roy était à l'origine de la création de l'antenne de Quimper qu'il avait baptisée «Généalogie Cornouaille» et qu'il a présidée de mai 1988 à l'an 2000. Il avait obtenu de la mairie de Quimper, la mise à disposition de locaux de la rue de Kergariou et permis le développement très rapide de l'antenne, passant de 42 adhérents à 1486 lors de son départ.

Insufflant un grand dynamisme à l'antenne, il y était présent pratiquement tous les jours, voire même le dimanche, photocopiant, organisant le dépouillement et l'informatisation des registres, sans compter les nombreuses reliures de livres, de registres dans lesquelles il excellait

Les adhérents se souviennent de sa disponibilité, de sa stature et de sa droiture.

Nous transmettons à Simone et à ses enfants nos sincères condoléances.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

nouvelles des antennes

antenne de Brest



Nous sommes à l'époque des vœux.

Qu'en généalogie, 2015 :

- vous apporte de la joie dans vos recherches.
- vous donne la patience et la rigueur indispensables à tout généalogiste.
- vous permette de débloquer une (ou plusieurs) branche(s) pour aller toujours plus loin.

Nous sommes aussi au temps des bonnes résolutions.

En 2015, les bonnes résolutions généalogiques peuvent ressembler à ce qui suit :

- penser à tout vérifier : un bon généalogiste met toujours un acte authentique en face d'une date.
- faire un fichier gedcom pour mettre ma généalogie sur BAGAD même si elle n'est pas finie. Mais une généalogie est-elle jamais terminée ?
- ne pas être seulement un consommateur du CGF mais donner un peu de mon temps pour augmenter encore le nombre des relevés d'actes au bénéfice de tous les membres de l'association.

Et de manière générale, je vous souhaite, pour vous et vos proches, bonheur, santé et prospérité.

Michel Durose, Président

antenne de morlaix

Une fois la saison estivale terminée, l'activité de l'antenne est repartie au grand galop. L' antenne a participé aux forums des Associations de Plougasnou, de Morlaix, et à une exposition à Braspart consacrée à la guerre de 14-18. Nous étions également présents à Trélazé dans le Maine et Loire au début d'octobre. Enfin, à l'invitation de son directeur, nous avons tenu un stand les 6 et 7 novembre au magasin Leclerc de Landivisiau afin de faire connaître nos activités aux clients.

Les journées portes ouvertes du 29 et 30 novembre, représentent un attrait considérable pour de nombreuses personnes ayant le désir de s'investir dans les recherches généalogiques familiales. Nous portons à cet évènement un vif intérêt et l'équipe est organisée au mieux pour la réussite de cette action.

Les équipes photos ont repris leur activité. il reste encore un travail considérable de relevés à effectuer pour alimenter nos saisisseurs qui, inlassablement, par leur travail, alimentent la base Récif. Concernant les saisies, je demande une nouvelle fois aux bonnes volontés de rejoindre nos équipes pour que nous puissions alimenter notre base de données dans l'intérêt de tous les adhérents, car comme le disent nos amis belges «*l'union fait la force*». Il est évident que plus nous serons nombreux, plus le travail avancera rapidement. Aussi, n'hésitez pas, si vous désirez faire partie de notre équipe de saisies, contactez nous, surtout pour ceux qui sont hors Finistère.

Le passage à Récif 2 s'est passé sans problème. Après quelques hésitations, l'utilisation s'avère simple, même si pour la plupart d'entre nous, il est toujours délicat de changer nos habitudes. Un grand merci à toute l'équipe d'informaticiens et de techniciens pour cet immense travail réalisé avec succès.

Notre demande de nouveaux locaux à été prise en compte par la Mairie de Morlaix, et nous pourrions envisager un changement pour l'année prochaine. Actuellement les consultations techniques sont en cours. En cas de changement de locaux, l'année 2015 pour toute l'équipe pourrait amener une charge de travail considérable, mais très profitable pour nos activités.

En cette fin d'année, je souhaite à tous nos adhérents et à leur famille de très bonnes fêtes de fin d'année.

Thierry Noirel, Président

antenne de Quimper

J'espère que vous avez passé un excellent Noël et que le réveillon du 1er de l'an se présente bien. Dès à présent, en mon nom personnel et en celui de l'antenne de Quimper, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2015.

Nous n'avions pas pensé à vous l'écrire lors du dernier numéro, mais l'antenne sera fermée pour les fêtes de fin d'année du samedi 20 décembre au soir au lundi 5 janvier à 13h30. Cette information est disponible sur le site Internet de l'antenne, songez à le consulter pour avoir les dernières informations, la parution trimestrielle du Lien et les délais d'impression ne permettant pas de sortir l'info au dernier moment.

N'oubliez pas l'assemblée générale d'antenne qui se déroulera à la Maison des Associations, 53 impasse de l'Odet à Quimper, le samedi 17 janvier 2015 à 14h30.

Dans le cadre de notre cycle de conférences, nous essayons de programmer deux conférences par an en dehors de l'information sur les logiciels de généalogie. La dernière, sur les faïenciers quimpérois a été programmée un vendredi en fin d'après-midi et n'a accueilli qu'un faible nombre de participants alors que le sujet était vraiment très intéressant. Est-ce un problème de jour ou d'horaire, doit-on s'en tenir strictement au samedi en début d'après-midi ? Faites le nous savoir ! Faites-nous également connaître les thèmes et sujets à débattre et si l'un d'entre-vous veut se lancer ou nous proposer un conférencier qu'il contacte l'antenne !

Par ailleurs notre bibliothèque regorge de livres intéressants mais tous les ans, certains oublient de les rendre ; faites un effort, ne les gardez pas éternellement pour qu'ils profitent à tous. Et si vous avez dans vos rayonnages ou vos greniers des livres intéressant notre sujet (et dont vous n'avez plus l'usage, pensez à nous les offrir pour le plus grand bien de tous.

Dernier point, que les volontaires pour assurer de temps en temps les permanences à l'antenne se fassent connaître, cela permettra aux autres de ne pas être sollicités trop souvent. Merci d'avance.

Un rappel : les Archives Départementales du Finistère sont désormais fermées le vendredi.

Christian BOLZER, Président

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

nouveaux adherents

Numéro	Nom	Adresse	Patronymes étudiés
15102Q	PAJEON Annie	11 rue des Genêts 22270 JUGON LES LACS	POHER, LE MOIGNE (Trégourez) / BELLEC (Pont-l'Abbé, Tréméoc)
15103M	COURCIER Marie	ne souhaite pas communiquer son adresse	KEREBEL (Landerneau) / QUEINNEC (Landerneau) / ABGRALL, POULIQUEN (Lampaul)
15104Q	MICHEL Alain Laurent	2 Place du Bois Madame 77500 CHELLES	LE DISSEZ (Plouégat Moysan) / MAHE / TANGUY (Lanmeur)
15105B	MYLIUS Martine	836 Boulevard des Armaris 83100 TOULON	LE ROY, LANDURE (Lannilis, Plouguerneau) / LE GALL, GAC (Guissény, Kerlouan) / DANTEPAL, BRAMOULLE (Lesneven)
15106Q	LE BIHAN Jocelyne	9 rue Friant 75014 PARIS	LE BIHAN, PENVEN (Melgven) / LEFEBVRE
15107M	MORVAN André	748 chemin de Ceinture 62350 SAINT VENANT	MORVAN (Loqueffret, Lopérec, Brasparts) / KERBLOCH (Lannédern)
15108B	BIZZARRI Marianne	LE BILAN 32250 MONTREAL DU GERS	MONFORT, LE GAC (Ploujean, Lanmeur) / LE MEUR, BIZIEN (Lopérec, Brasparts) / DIRIEZ, LE HOT (Fouesnant) / QUEFFURUS, LE GOAER (Guiler)
15109B	SCHADT Thérèse	Chemin Pont des Oiseaux 04700 ORAISON	ROSEC (Saint Méen, Plabennec) / LE HIR
15110Q	CORFA Raymond	Quilinen 29510 LANDREVARZEC	CORFA, LEOST (Plabennec, Kernilis, Plouvien)
15111Q	LAME Alain	13 lot de Kervoannou 29100 POULDERGAT	LOSQ, MOREAU, BRUSQ, LE BRUN, PICHON (Douarnenez, Beuzec, Poullan, Mahalon, Pouldergat)
15112Q	JACQ Yvonne	Kerzunis 29520 LAZ	JACQ (Edern, Saint-Goazec) / GUINVARC'H (Saint- Goazec) / PAILLARD (Saint-Goazec, Coray, Rosporden) / Stephan
15113M	SALELLES Cyril	109 rue du Général Leclerc 93220 GAGNY	DRONIOU, GUYOMARCH (Plouégat-Moysan)
15114B	DAMOUS Martine	Chemin du plan de Terraube 32000 AUCH	BOLORE, STEPHAN (Ouessant) / LE BRIS (Lanildut)
15115Q	PETITBON Guy	Ti Ziavaez Hameau du Landivignon 29180 PLOGONNEC	PETITBON, BERNARD
15116Q	GUILLARD Evelyne	3 avenue des Violons 44300 NANTES	LE BARS, BOURDON, LE GOFF, NICOLAS (Pays Bigouden)
15117Q	BEGOC Philippe	14 rue Gustave Flaubert 56300 PONTIVY	BEGOC, LOZACH, LE BORGNE, GUENNEGUES (Landunvez, Plourin-Ploudalmézeau, Lampaul-Ploudalmézeau, Brest)
15118Q	PATERNAULT Jacqueline	Rue des Troènes 29550 PLOEVEN	LE DU, CORNEC, LE ROUX, KERINEC (Crozon, Lanvéoc, Camaret)
15119M	MOCAER André	2 allée de Lucerne 35200 RENNES	MOCAER (Loc Eguiner-Saint-Thégonnec) / LE BRAS (Lampaul Guimilliau) / BOURLES, BLOCH (Saint-Sauveur, Guimilliau)
15120B	FOUCAUD Jean Claude	Le Château De Haut 31430 POUY DE TOUGES	GAC, LE GAC (Saint-Frégant, Guissény) / COAT, BERNARD (Plouider, Kerlouan)
15121B	FOUCAUD Marie Hélène	Le Château De Haut 31430 POUY DE TOUGES	LE GAC, COAT, BELLE (Saint Frégant, Guissény, Kerlouan) / ABIVEN, BERNARD, CASTEL (Brest, Ploudaniel, Le Folgoët) / KERBRAT, POULLIQUEN (Lesneven, Plouider, Kernilis), LE MENN, LE BIHAN (Kernoues)
15122B	POULIQUEN Alain	82 rue de Verdun Bat C2 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	POULIQUEN (Brest) / ROPARS (Plouguerneau)
15123M	BESNIER Bernard	2 rue de Kersaint Gilly 29600 MORLAIX	CLOAREC (Guerlesquin) / MARTIN (Lannéanou) / CRASSIN (Plougonven)
15124Q	MAHUTEAU Jacqueline	51 avenue Jean Jaurès 91430 IGNY	CORVEST (Pont-Croix, Quimper, Carhaix) / LAPART (Pont-Croix, Mahalon, Plouhinec) / HELIAS (Douarnenez, Quimperlé, Rostrenen) / PERCHEC (Douarnenez, Poullan, Ploaré)
15125B	MONROCHER André	138 Impasse des Myrtes 83136 ROCBARON	ROCHEGUDE, LE GOFF (Brest)
15126M	CONSEIL Dominique	3150 West Calhoun Parkway A101 MN 55 A16 MINNEAPOLIS MINEASOTA ETATS UNIS	CONSEIL (Tréflez, Plounevez-Lochrist, Plouescat)
15127B	DEUFFIC Jean Luc	4 cité Jacques DUCLOS Boite 451 93200 SAINT DENIS	DEUFFIC (Cléden-Cap-Sizun, Douarnenez, Brest) / RAPHALEN (Plovan, Plonéour)
15128M	KERIVEN Marc	16 Impasse du Vent 53240 ST GERMAIN LE FOUILLOUX	KERIVEN, MOAN, MOAL, CAROFF (Plouvorn)
15129B	OMNES Didier	60 rue des Poissonniers 75018 PARIS	OMNES, NICOT, LECUYER (Brest)
15130Q	LOZACHMEUR Jean	74 rue Romain Rolland 91550 PARAY VIEILLE POSTE	LOZACHMEUR (Quimperlé, Moëlan-Sur-Mer) / SELLIN (Bannalec, Le Trévoux, Mellac) / LE DELLIOU (Moëlan-Sur-Mer)
15131Q	LAURE Michel	36 rue Darius Milhaud 34500 BEZIERS	
15132Q	FONDS GUERIN Marie Odile	23 rue Gambetta 78120 RAMBOUILLET	DANIEL, PAPE (LE), GOULETQUER, BIGER, LARNICOL, BARGAIN (Pays bigouden)
15133 B	SEHEDIC Gwendal	Pont Christ 29800 LA ROCHE MAURICE	SEHEDIC (Fouesnant) / POULIQUEN (Lesneven) / MAZE (Plourin) / ROPARS (Plouguerneau)

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

adresses electroniques et pages perso

Numéro	Nom	Adresse électronique	Page personnelle
441 B	FRIOCOURT Marie Paule	mpfrlu@free.fr	
442 B	NICOT Nicole	nicole-grall@orange.fr	
1628 B	LE GALL Francine	francinelegall@orange.fr	
2577 B	BAUDRAY Christiane	christianebaudray@orange.fr	
3613 M	BARS Ernest	santegad@laposte.net	
3936 B	LABASQUE Bernard	bernardlabasque@orange.fr	
4256 B	MONFORT Michel	mfrt29@orange.fr	
4646 B	LE SAOUT Henri	henri.le-saout@orange.fr	
5238 B	LE ROUX Xavier	lerouxcotillec@laposte.net	
5883 B	ARIAS Antoine	kipparing@laposte.net	
6564 B	LAGADEC Jeannine	lagadecj29@free.fr	
6690 B	DOURNEL Hervé	dour.h.m@orange.fr	
6890 B	PENNOGNON Joseph	pennognon@laposte.net	
6963 B	RAOUL CLOUET Marie Noëlle	marino.clouet@wanadoo.fr	
7479 B	DESBOIS Daniel	danieldesb@gmx.fr	
7517 M	GOETZ Elisabeth	goetz.elisabeth67@gmail.com	
8202 B	CLEACH Claudine	andre.cleach@wanadoo.fr	
8990 B	ABIVEN Marie Claire	andre.abiven@sfr.fr	
9116 B	BUGUEL François	francois.buguel@laposte.net	
9393 B	NICOLAS François	francois.nicolas13@orange.fr	
9409 B	CASTEL Christian	castelchristian02@orange.fr	
9526 B	GEORGELIN François Xavier	fxgenealogie@live.fr	
9540 B	PONDAVEN Annick	annick.pondaven@sfr.fr	
9814 B	FERTIL André	am.afertil@orange.fr	
9858 B	HATIER Michèle	hatier@orange.fr	
9981 Q	BARASSIN Sylviane	sjbarassin@orange.fr	
10026 B	LE BARS Patricia	patricia_lebars@orange.fr	
10027 B	LECERF Joël	joel.lecerf@orange.fr	
10503 B	BESCOND Jeanine	jacquesbescond@free.fr	
10887 B	FOREST Marie-Françoise	marie-francoise.forest@orange.fr	
10998 Q	BRETON Jean-Louis	breton.jeanlouis@bbox.fr	
11287 Q	NERZIC Claude	claudenerzic29@orange.fr	
11465 B	ISSARTIER Claire	claire.issartier@laposte.net	
12548 B	LE PAGE Patrick	paddylep@free.fr	
12863 B	DURAND Rémy	durand.remy@wanadoo.fr	
13504 B	TANGUY Hélène	helene.tanguy943@orange.fr	
14120 M	FOUILLET Marie Flore	m.fou797@laposte.net	

changements d'adresse

Numéro	Nom	Nouvelle adresse
6434 Q	PERON Philippe	4 bis boulevard François Mitterand 64400 OLORON SAINTE MARIE
6963 B	RAOUL CLOUET Marie Noëlle	4 rue des Pins 44700 ORVAULT
13267 B	KITS Dick Jan	L'Ecoubière 61350 SAINT-MARS-D'EGRENNE
13513 B	CAPUANO Monique	13 rue Fernard Léger 69200 VENISSIEUX
5712 B	LARIDON Marguerite	8 rue du capitaine Lelièvre 29200 BREST
14989 M	CHASSEIGNEAUX Carelle	92 rue Grande 77250 VILLECERF

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

entraide

. Pour commémorer les morts de 14-18, figurant sur le monument de Plourin, nous souhaiterions retrouver des photos de tous ces hommes. Pouvez-vous nous aider ? Merci d'avance.

S'adresser à la Salle Cyberia. Rue de Kerguillerm 29830 Plourin
cybereela@eela-asso.org

. Après avoir publié mon dernier livre "*La guerre à coups d'hommes-Lorraine Eté 1914*" paru au mois de mars 2014, je travaille sur un nouvel ouvrage consacré à la Grande Guerre. Cette fois, il couvrira la totalité du conflit (de 1914 à 1918) et plusieurs fronts. Bien entendu, je ne pourrai pas tout évoquer. Comme pour le livre "*La guerre à coups d'hommes*", j'ai l'intention de sélectionner des extraits de souvenirs de combattants que je "mettrai en scène", tout en les replaçant dans le contexte historique, etc. L'émotion et l'authenticité "guideront" ma plume, avec des récits sobres et très proches du vécu des combattants.

Par conséquent, je recherche des personnes qui disposent d'écrits de parents ayant participé à la Grande Guerre (lettres, carnets, écrits divers, photos, etc.) ? A défaut, connaîtriez-vous des personnes susceptibles de m'apporter quelque aide dans cette quête ? Je remercie d'avance les personnes qui porteront de l'intérêt à ma démarche.

Patrick-Charles RENAUD
113, Avenue Foch 54270 Essey-lès-Nancy
patrick-charles.renaud@orange.fr

. Je recherche des descendants de Mathieux Sébastien PERON né à LOCTUDY le 9 mars 1815 et Marie Jeanne LE GARO née à LOCTUDY le 30 août 1817 ayant vécu à Loctudy (Kerfriant entre autres) et leurs enfants Mathias, Jean, Noël, Corentin (mon arrière-grand-père) et Allain, pour échange de renseignements et documents. Merci

Claude Péron CGF 15041 B
3 rue François Mauriac 29200 BREST
claude-p.peron@orange.fR

. Pour les personnes intéressées par les moulins et les meuniers, nous vous signalons l'existence du site consacré aux moulins du Frout en Pont-Christ mis en ligne par notre adhérent André Croguennec CGF 6642 B à l'adresse suivante :

http://andre.croguennec.pagesperso-orange.fr/lefrout.htm#moulins

. Dans le cadre de l'UBO de Brest, je fais une recherche universitaire en ethnologie dont le sujet d'étude est l'épingle de pardon. Ce bijou régional était porté au XIX^{è} siècle en Cornouaille,en pays Bigouden, en pays Fouesnantais et dans l'Aven en particulier. Je recherche des photographies où l'on peut voir l'épingle portée. Parmi vos adhérents, certains accepteraient-ils de me montrer des photographies de leurs ancêtres correspondant à cette période et ces terroirs ? Je n'ai besoin que de les observer simplement.En vous remerciant pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à ma recherche.

Régine FOURNIER
regine.fournier29@orange.fr

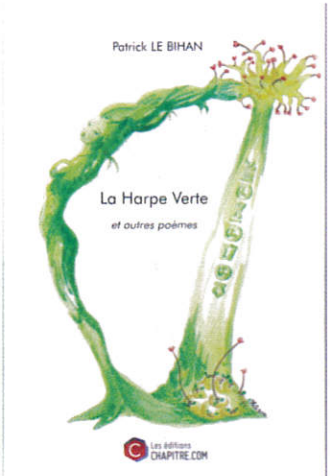
. En vue d'illustrer un arbre généalogique, je suis à la recherche de photos (carte d'identité, groupe familial en studio ou groupe de mariage) des personnes suivantes :

- Anne SIGNOR (° 1889 et + 1962) X 22.09.1910 PEUMEURIT avec Pierre-Jean LE GARREC (° 1878 à Tréguennec).
- Marie-Philomène MORVAN née le 14.09.1869 à Le Trévoux, X le 29.05.1898 à Le Trévoux avec Jules LE GALL (° 1872)

Jean CALVEZ CGF 07323 Q
18 Rue de Verdun 29000 QUIMPER
calvez.jc@orange.f

. Recherche toute information relative à des attaques de loups sur les hommes du XVI^{è} au XX^{è} siècle.

Pierre LE BUHAN
pierre-alex.le-buhan@sfr.fr



Le CGF vous signale la publication du livre "*La harpe verte*", de notre adhérent Patrick Le Bihan (CGF 8815 Q) qui vient de publier un recueil de poèmes dont la thématique est bretonne.

Il peut être commandé à la FNAC, chez Amazon et aux éditions Chapitre.com

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Questions

N° 132 – 1 : Jean LE TORILLEC et Marguerite LISIARD
Recherche naissance et ascendances de Jean LE TORRILLEC, probablement à LANDÉVENNEC ou ARGOL, X avec Marguerite LISIARD le 19.07.1714 à LANDÉVENNEC, dont Marie Jeanne (°à LANDÉVENNEC le 23.03.1725).

N° 132 – 2 : Guillaume ÉLY et Catherine LE GARREC
Recherche, probablement à ARGOL ou environs, mariage et ascendances du couple Guillaume ÉLY et Catherine LE GARREC, X entre 1735 et 1742, dont Jacques (° le 06.05.1756 à ARGOL).

N° 132 – 3 : Mathieu LANNUZEL et Marie LE JEUNE
Recherche naissance et ascendance, probablement à LANDELEAU ou environs, du couple Mathieu LANNUZEL, né vers 1689, X le 10.07.1713 à LANDELEAU avec Marie LE JEUNE, dont Mathieu (° à LANDELEAU le 20.01.1728).

N° 132 – 4 : Corentin CRAVEC et Marguerite DERRIEN
Recherche, probablement à PLONÉVEZ-DU-FAOU ou environs, naissances, décès, mariage, ascendance et descendance du couple Corentin CRAVEC et Marguerite DERRIEN, X avant 1726, dont Jeanne (° à PLONÉVEZ-DU-FAOU le 24.06.1730).

André LANNUZEL CGF n° 5576 C
19, rue Gabriel Péri 93430 VILLETANEUSE
an.lannuzel@voila.fr

Reponses aux questions des adherents

A la question parue dans la rubrique Entraide du Lien 131 concernant la recherche en Allemagne :

En Allemagne vous avez la possibilité de demander une copie à l'Etat Civil pour les actes après 1874, avant il faut s'adresser à la paroisse ou aux archives diocésaines.

Les copies d'actes sont envoyées contre remboursement de ca. 10 € payable à l'avance par virement.

En ce qui concerne la recherche sur les familles LÜDECKE x GÖSCHE, les actes de mariage de Friedrich Otto Paul LÜDECKE en 1896 et 1898, et son acte de décès en 1943 sont visibles sur le site des AM de Brest. Ces trois actes donnent sa date de naissance le 08.03.1869.

L'acte de. naissance est à demander à l'adresse suivante: Domstiftsarchiv, Burgweg, 14776. Brandenburg an der Havel et les actes de décès en 1882 : an das Stadtarchiv Brandenburg an der Havel, Kirchhofstr 39-42, 14776 Brandenburg an der Havel.

Maryse PEUZIAT-SCHREINER CGF 08289
maryse.schreiner@yahoo.fr

cousinade

SAINT- RIVOAL les 22 et 23 Août 2015

cousinade des descendants de Yves PICHON (1809 - 1881) X Marie LAVAGEN (1814 - 1873)

Ils se sont mariés en 1831 à la Mairie de Brasparts. et vécurent à Kergombou de la trève de SAINT- RIVOAL. Ils eurent une nombreuse descendance dont les descendants actuels sont très dispersés actuellement. Leurs enfants et leurs conjoints furent :

Marie Jeanne P. x Yves OLLIVIER
Jean P. x Marie Jeanne BROUSTAL
Guillaume P. x Catherine MEVEL
Marie P. x Jean GOLIAS
Ces 4 couples vécurent à Saint Rivoal.
René P. x Anne Marie MEVEL vivront à Lopérec
Annette P. x Alain ABGRALL vécurent à Saint Rivoal puis Annette, veuve, émigra dans le Lot et Garonne où elle décéda.
Marie Anne P. x Jean Louis MAZE vécurent à Brasparts.

Inscriptions et renseignements auprès de
Joseph PICHON – 4 Rue Michel Hervé 29 200 BREST
Tel 02 98 03 30 43 mail Joseph.pichon@wanadoo.fr

Pensez à renouveler votre cotisation avant le :

14 Février 2015

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Le cgf tient salon



Gene@2014
Hôtel de Soubise Paris
27 et 28 septembre 2014



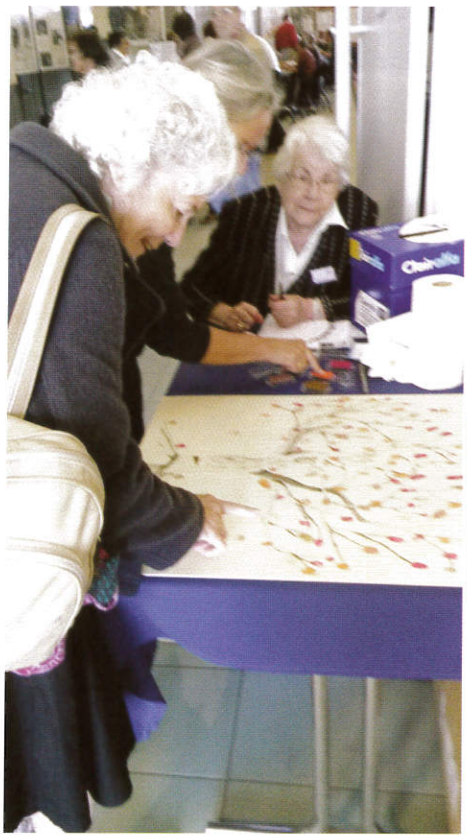






© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014





Rencontre Généalogique de Trélazé

4 et 5 octobre 2014



Exposition Généalogique à Landivisiau

6 et 7 novembre 2014



© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

assemblee generale du cgf

Vous êtes invités à prendre part à l'Assemblée Générale de l'association qui se tiendra le :

Samedi 28 février 2015 à 9h 30
au restaurant Le Manoir à PLOUENAN

Si vous ne pouvez vous déplacer pour cette occasion, veuillez remplir le bulletin de procuration que vous trouverez en page **C**.

Pour faciliter le travail des secrétaires d'antennes chargés de la gestion de ces procurations, nous vous remercions de respecter les consignes pour les remplir. Ce pouvoir devra parvenir à votre antenne de rattachement au plus tard pour le ***14 FEVRIER 2015***, le cachet de la poste faisant foi. Au delà de cette date, il ne sera pas pris en compte.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale de 2014
. Rapport moral et d'activité pour l'année 2014
. Rapport financier pour 2014
. Présentation du budget prévisionnel de 2015
. Discussion et vote pour l'approbation des rapports et du budget prévisionnel

REPAS AU RESTAURANT LE MANOIR A PLOUENAN

Si vous souhaitez prendre part au repas qui suivra l'assemblée générale, il faut impérativement vous inscrire. Vous trouverez un bulletin d'inscription au repas en page **C.**

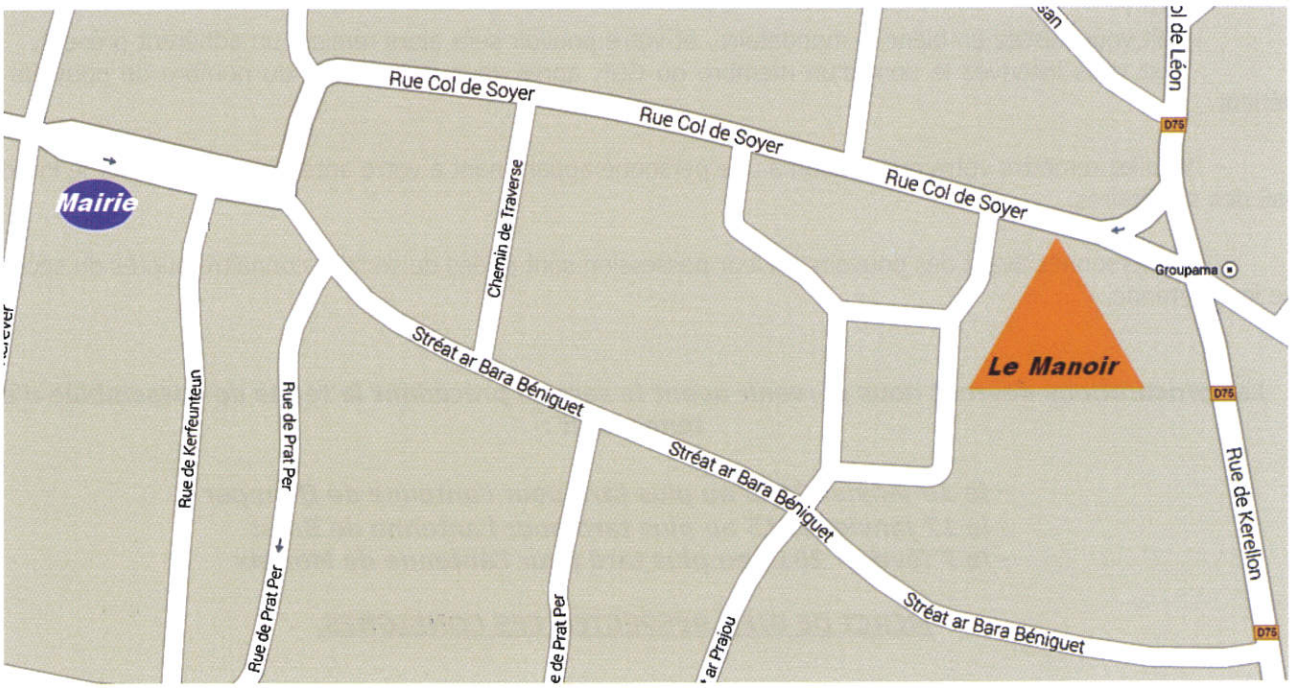
Il est à renvoyer à l'antenne de MORLAIX avant le 14 février 2015, accompagné du règlement. **Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'Antenne de MORLAIX du CGF.**

Menu

Apéritif
Terrine de saumon et merlu aux crevettes, crème ciboulette.
Pâté en croute "vigneron", sauce marchand de vin.
Râble de lapin au Xerès.
Garnitures : frites "maison", tomate provençale.
Dessert à la carte.
Cafés et boissons incluses

Prix du repas :
26 €
par personne

(chèque à libeller à l'ordre du CGF antenne de Morlaix))



Bourg de Plouénan

assemblee generale dantenne

Nos trois antennes tiendront leurs assemblées générales comme tous les ans en début d'année. Ces réunions sont l'occasion de faire le bilan des activités menées pendant l'année écoulée, d'envisager les actions à conduire pour celle à venir, et enfin pour chacun de ses adhérents de s'exprimer sur sa gestion, son fonctionnement et, le cas échéant d'apporter de nouvelles idées pour l'amélioration de ses services.

Aussi, êtes vous invités à participer nombreux à l'assemblée générale de votre antenne qui se tiendra à la date ci-dessous :

. Antenne de Quimper : Maison des Associations, 53 impasse de l'Odet, 29000 QUIMPER,
le ***17 janvier 2015 à 14h 00***.

. Antenne de Brest : salle des conférences de la mairie de l'Europe, 31 rue St Jacques, 29200 BREST,
le ***24 janvier 2015 à 14h 00.***

. Antenne de Morlaix : salle socio-culturelle, au bourg de Ploujean,
le ***14 février 2015 à 14h 00.***

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour cette occasion, veuillez remplir un bulletin de procuration que vous ferez parvenir au plus tard ***le samedi précédant la tenue de l'assemblée générale de l'antenne***, soit au secrétariat de votre antenne de rattachement, soit directement à la personne à laquelle vous confiez le soin de vous représenter, à charge pour celle-ci de faire connaître au dit secrétariat le nombre de procuration(s) en sa possession, avant le mercredi précédant la tenue de la dite assemblée générale.

! Pour éviter que votre procuration ne soit invalidée, veillez à respecter les consignes mentionnées ci-dessous !

Conseil pour remplir sa procuration :

En remplissant une procuration, vous vous faites représenter à l'Assemblée Générale pour l'approbation ou la désapprobation des décisions qui y sont prises.

Comme le prévoient les statuts, Titre II, article VI, « *les membres empêchés peuvent se faire représenter par un autre membre porteur d'un pouvoir écrit. Le nombre de mandats pour une personne est limité à dix*».

Chaque année, beaucoup de procurations sont données à la même personne. Or, celle-ci ne peut en détenir que dix. De même, des pouvoirs sont au nom de personnes absentes à l'assemblée, ce qui aboutit à la non prise en compte d'un certain nombre d'entre eux.

Aussi :

- soit vous laissez en blanc le mandataire, et votre pouvoir sera alors remis à un adhérent présent,
- soit vous inscrivez le nom d'un membre du CGF, après vous être assuré du nombre de pouvoirs qu'il détient.

Veuillez remettre votre procuration à une personne appartenant à votre antenne, pour faciliter le lourd travail des secrétaires.

Les personnes ayant des pouvoirs en leur possession sont priées de se faire connaître auprès du secrétaire de leur antenne.

Les procurations devront nous parvenir avant le samedi précédant la tenue de l'assemblée d'antenne, soit :

- le 10 janvier 2015 au plus tard pour l'antenne de Quimper
- le 17 janvier 2015 au plus tard pour l'antenne de Brest
- le 7 février 2015 au plus tard pour l'antenne de Morlaix

MERCI DE BIEN RESPECTER CES CONSIGNES.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

INSCRIPTION AU REPAS QUI SUIVRA L'ASSEMBLEE GENERALE

Coupon à découper et à renvoyer à l'antenne de Morlaix après l'avoir complété

avant le 15 février 2015

accompagné du chèque de règlement d'un montant de **26 €** par personne et libellé à l'ordre du CGF.

Mme / Melle / M :
Adhérent(e) n° du CGF, participera au déjeuner qui sera servi à l'issue de l'Assemblée Générale du samedi 28 février 2015, au prix de **26** euros.
Nombre de participants :
Ci-joint, mon règlement par chèque de €, en date du à l'ordre de l'Antenne de Morlaix du CGF.
Fait à , le
Signature

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU CGF

Coupon à découper et à renvoyer à votre antenne de rattachement après l'avoir complété

avant le 15 février 2015

Je soussigné(e) ....., membre n° du CGF, rattaché(e) à l'antenne de :
donne tout pouvoir à M ....., membre n° du CGF, pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du CGF, le 28 février 2015 à Plouénan.

Fait à ....., le .....
(recopier la mention "Bon pour pouvoir")
(signature)

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU CGF

(pour la deuxième personne dans le cas d'une inscription en couple)
à renvoyer à votre antenne de rattachement après l'avoir complété **avant le 15 février 2015**

Je soussigné(e) ....., membre n° du CGF, rattaché(e) à l'antenne de :
Donne tout pouvoir à M ....., membre n° du CGF, pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du CGF, le 28 février 2015 à Plouénan.

Fait à ....., le .....
(recopier la mention "Bon pour pouvoir")
(signature)

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE D'ANTENNE 2015

Coupon à découper et à renvoyer à votre antenne de rattachement après l'avoir complété

avant le samedi précédant la tenue de l'Assemblée Générale de votre antenne de rattachement.

Je soussigné(e) ....., membre n° du CGF, rattaché(e) à l'antenne de :
Donne tout pouvoir à M....., membre n° du CGF, pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de mon antenne de rattachement.

Fait à ....., le .....
(recopier la mention "Bon pour pouvoir")
(signature)

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE D'ANTENNE 2015

(pour la deuxième personne dans le cas d'une inscription en couple)
Coupon à renvoyer à votre antenne de rattachement après l'avoir complété

avant le samedi précédant la tenue de l'Assemblée Générale de votre antenne de rattachement.

Je soussigné(e) ....., membre n° du CGF, rattaché(e) à l'antenne de :
Donne tout pouvoir à M....., membre n° du CGF, pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de mon antenne de rattachement.

Fait à ....., le .....

(recopier la mention "Bon pour pouvoir")
(signature)

CENTRE GENEALOGIQUE DU FINISTERE

Siège social : Salle municipale, rue du Commandant Tissot, 29200 BREST

A ADRESSER A VOTRE ANTENNE DE RATTACHEMENT

Antenne de Brest :
Salle municipale, Rue du Commandant Tissot 29200 BREST

Antenne de Morlaix :
17 Rue du Général Le Flo 29600 MORLAIX

Antenne de Quimper :
4 Rue Félix Le Dantec, zone de Creac'h Guen 29000 QUIMPER

AVANT LE 14 FEVRIER 2015

RENOUVELLEMENT DE COTISATION AU CGF POUR L'ANNEE 2015

Consignes :

Merci de remplir ce formulaire en écrivant lisiblement (si possible en utilisant l'écriture en script...). Pensez que les personnes qui traitent les courriers n'ont pas forcément une formation de paléographe...
Dans le cas des inscriptions en couple : pour faciliter la gestion du fichier et le travail des bénévoles, il est demandé aux deux personnes de se rattacher à la même antenne.
Enfin, pour mettre à jour le fichier des adhérents, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous signaler toute modification apportée à vos adresses (postales ou électroniques)

ATTENTION !

Suppression des comptes Geneabank :
Tout compte Généabank d'adhérent qui n'aura pas effectué son renouvellement d'adhésion pour le 14 février 2015 sera remis à 0 point. Si l'adhérent renouvelle après cette date, il lui faudra attendre la distribution trimestrielle suivante pour voir son compte remis à niveau.

Expédition du Lien
Toute personne qui renouvellera sa cotisation après la date du 14 février 2015 devra joindre à son règlement 4,10 € par LIEN paru au moment s'effectue le renouvellement - ainsi pour un renouvellement effectué en juillet, il faudra joindre 5,35 € - car l'expédition de leur revue ne bénéficiera pas du tarif «envoi de groupe». Le listing du routage doit être prêt pour le 16 février.

Rappel !

Les renouvellements et les cotisations sont à adresser à votre antenne de rattachement.

Pour ne pas l'oublier, renouvelez votre cotisation à réception du présent numéro

ADHERENT N° : **Antenne de rattachement :**

Nom : Nom de jeune fille :
Prénom :
Adresse :
N° : Rue : Lieu-dit :
Code Postal : Ville : Pays :
N° de téléphone : Adresse éléctronique :
Date et lieu de naissance :
Profession* :

(pour les personnes retraitées, merci de bien vouloir nous préciser la profession exercée avant votre retraite)*

A REMPLIR PAR LA DEUXIÈME PERSONNE DANS LE CAS D'UN RENOUVELLEMENT "COUPLE"

ADHERENT N° : **Antenne de rattachement :**

Nom : Nom de jeune fille
Prénom :
Adresse :
N° : Rue : Lieu-dit :
Code Postal : Ville : Pays :
N° de téléphone : Adresse éléctronique :
Date et lieu de naissance :
Profession* :

(pour les personnes retraitées, merci de bien vouloir nous préciser la profession exercée avant votre retraite)*

I -** Je renouvelle mon adhésion au CGF à l'antenne de * : **BREST / MORLAIX / QUIMPER

Cotisations	Conditions	Montant dû	Choix
Cotisation annuelle : 24 € (ou 40 € pour un couple) + ***abonnement préférentiel au Lien*** (16 €), qui donne en sus accès aux bases informatiques en nos locaux et à ***Geneabank***, via Internet, avec attribution de ***codes personnalisés.***	Personne seule	**40 €**	
	Couple	**56 €**	
Cotisation annuelle : donne la qualité de membre, l'accès aux salles de lectures, à nos bibliothèques et à nos relevés sur papier en salles uniquement	Personne seule	**24 €**	
	Couple	**40 €**	

***II -** Je demande mon rattachement à l'antenne de * :*
**** à ne remplir qu'en cas de changement d'antenne (entourez l'antenne choisie)***

***IV -** Je ne souhaite pas renouveler mon adhésion au CGF :*

Fait à :
le : signature :

A RENVOYER A L'ANTENNE DE RATTACHEMENT CHOISIE

BREST : Salle municipale, rue du Commandant Tissot 29200 BREST
MORLAIX : 17 rue du Général Le Flô 29600 MORLAIX
QUIMPER : 4 rue Félix Le Dantec 29000 QUIMPER

Le présent feuillet concerne uniquement votre ré-adhésion au CGF. Les personnes qui souhaitent seulement s'abonner ou se réabonner à la revue, sans bénéficier des services du CGF, doivent écrire au siège social (adresse de l'antenne de Brest) accompagné du réglement de l'abonnement soit 28 € pour les 4 numéros du Lien à paraître en 2015.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

souscription

Moulins à papier, familles papetières de Bretagne et leurs attaches normandes du 15è siècle à nos jours

Les moulins à papier, sites de l'industrie rurale que fut la fabrication du papier, sont des patrimoines aujourd'hui méconnus, oubliés et souvent effacés. Les recherches généalogiques des dernières décennies ont révélé la migration, d'une contrée à l'autre, des familles papetières qui ont œuvré à travers les cinq départements de la Bretagne historique.

Le livre, Moulins à papier de Bretagne, les familles papetières et leurs attaches normandes recense les moulins à papier et manufactures ayant eu une activité du XVe siècle à nos jours. Ils font l'objet d'une présentation par rivière et par localité. Une cartographie et des plans permettent de les localiser.
Pour chacune des fabriques, il est joint une liste des familles qui y ont vécu, avec les périodes de présence attestée. Il est dénombré plus de 140 moulins à papier et papeteries et 800 familles papetières.

La richesse et la variété des éléments collectés offrent, sous forme d'atlas, une découverte originale de cette passionnante aventure du papier, vécue sur plus de quatre siècles en terre armoricaine.

L'ouvrage est né de la collaboration de généalogistes amateurs et des passionnés de la protection et de la valorisation des patrimoines naturels et culturels du pays de Morlaix. Cet ouvrage collectif est basé sur le volontariat de plusieurs dizaines de membres des deux associations le Centre généalogique du Finistère[1] et Au fil du Queffleuth et de la Penzé[2], ainsi que des historiens locaux et des défricheurs d'archives.

En raison de l'enjeu que représente cette publication, elle le propose en souscription, critère déterminant pour la parution.

Quelques pages de l'ouvrage seront visibles sur nos sites.

Sites des associations : le Centre Généalogique du Finistère [CGF] : http://www.cgf.asso.fr

Au fil du Queffleuth et de la Penzé [AFQP] : http://aufilduqueffleuthetdelapenze.over-blog.com

[1] le CGF dispose pour ses adhérents, sur son site, une base de données de plus de 29 300 noms de membres de familles papetières

[2] l'AFQP est lauréate en 2014 de l'appel au projet inventaire thématique du patrimoine du Conseil Régional de Bretagne pour les « moulins à papier et papeteries industrielles de Bretagne ».

Bulletin de souscription

à adresser avec le règlement au CGF - Antenne de Morlaix - 17 rue du Général Le Flô – 29600 Morlaix

Titre de l'ouvrage : Moulins à papier, familles papetières de Bretagne et leurs attaches normandes du 15ème siècle à nos jours.
Auteurs : coédition des associations « Centre Généalogique du Finistère » et « Au fil du Queffleuth et de la Penzé »
Livre au Format 297 x 210 à l'italienne ; environ 360 pages ; impression en quadrichromie ; parution courant mars 2015

En souscrivant avant le 31 janvier 2015, vous contribuez à la publication de cet ouvrage et bénéficiez d'un tarif préférentiel : **1 exemplaire : 26 €** à retirer et à compter du 01/02/2015 le livre sera vendu : 30 € à retirer.
Frais d'expédition par ouvrage : 10 € pour la France métropolitaine et 20 € Hors métropole

Pour plus d'information s'adresser : **cgfmx.papetier@orange.fr**

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Tél. : Courriel :
afin de vous prévenir de la mise à disposition du livre.

Déclare souscrire à l'achat de ..... exemplaire(s) de «*Moulin à papier, familles papetières, ...* »
A retirer dans un point de livraison directe, ou à expédier : (case à cocher)

CGF Antenne de MORLAIX : 17 rue Général Le Flô 29600 Morlaix
CGF Antenne de BREST : Salle Tissot, rue commandant Tissot 29200 Brest
CGF Antenne de QUIMPER : 4, rue Félix le Dantec 29000 Quimper
Au fil du Queffleuth et de la Penzé : 10, place de l'Eglise 29410 Pleyber-Christ
Demande d'expédition (Si expédition, rajouter les frais d'expédition)

Et verse ..... €uros par chèque à l'ordre de « CGF antenne de Morlaix ».

Les chèques seront mis à l'encaissement après le 31/01/2015.

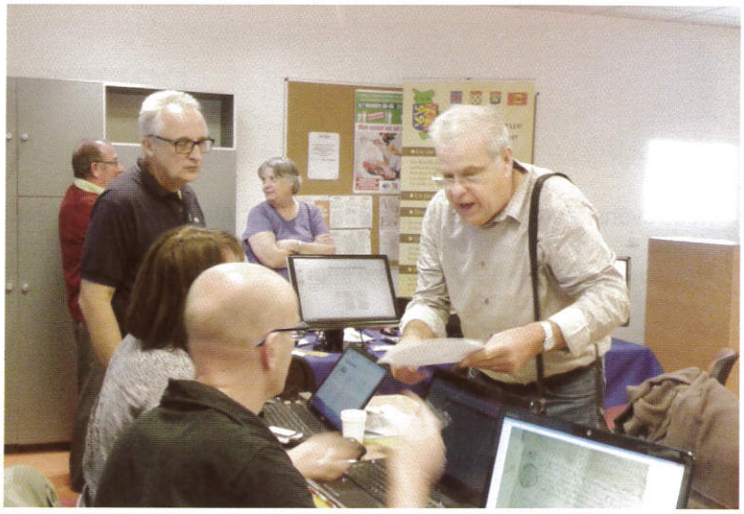
Date : Signature :

Offre à 26 € est valable jusqu'au 31 janvier 2015 et 30 € après cette date (plus les frais d'expédition s'il y a lieu).

N'hésitez pas à transmettre cette proposition.

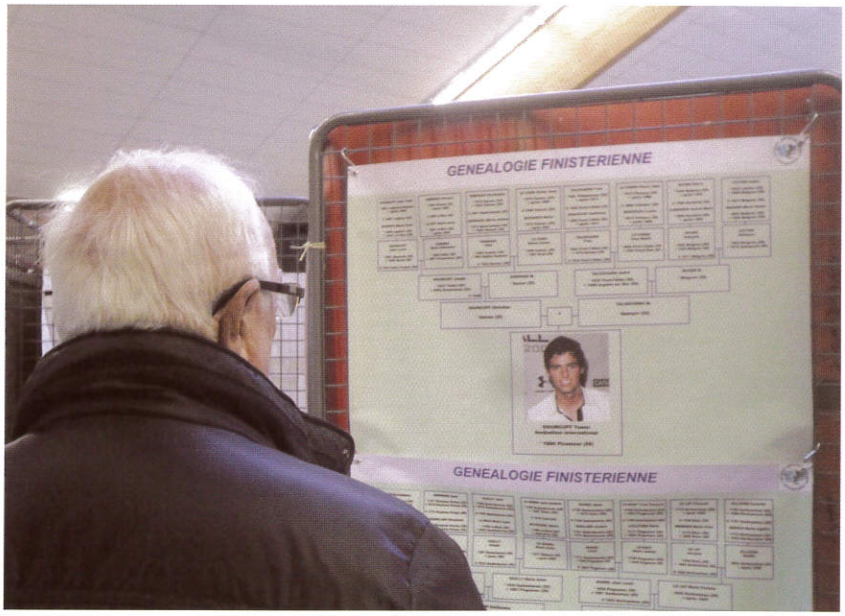
© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014





Salon de la Généalogie Bretonne de Franconville

24 octobre 2014





Rencontre généalogique de Créhen

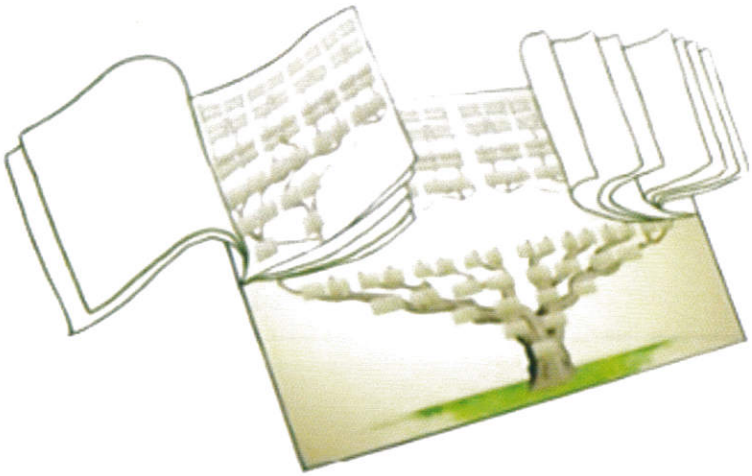
15 novembre 2014

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

generama

Nous avons renouvelé notre partenariat avec Alain ROUAULT, généalogiste amateur, qui a créé un arbre généalogique unique « le Générama », que nous avons déjà présenté dans la revue.

Maintenant, il est aussi possible d'imprimer le Générama avec votre propre généalogie !





Le principe :

A partir de la 6e génération, l'arbre se poursuit sur des feuillets s'ouvrant comme un livre. Chaque feuillet permet de présenter la filiation ascendante complète jusqu'à la 10e génération.

Des feuillets supplémentaires (« les extensions »), vous permettent de poursuivre les branches de votre choix jusqu'à la 15e géné-ration

Un arbre novateur :

- Dix générations complètes minimum (1023 personnes)
- Lecture horizontale intégrale
- Cellules permettant d'écrire lisiblement
- Un format compact : pratique pour le rangement et les déplacements
- Papier haut de gamme (170g) et couverture pelliculée

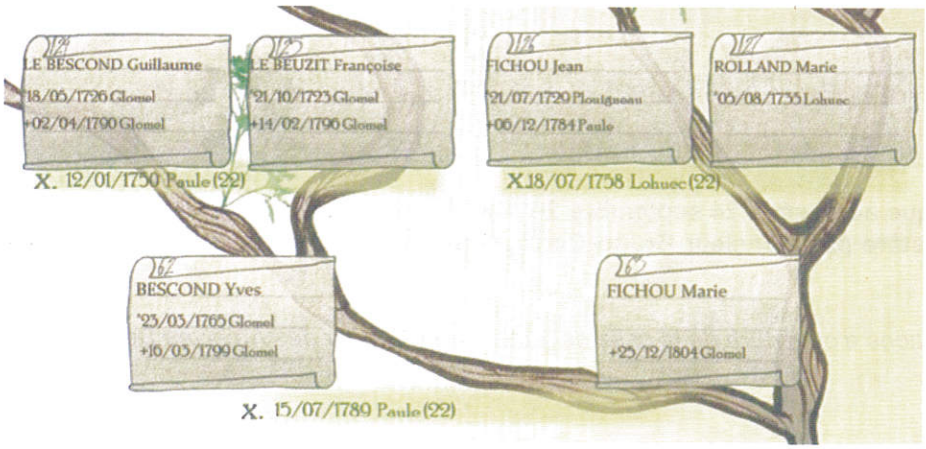
Nouveauté 2014 :

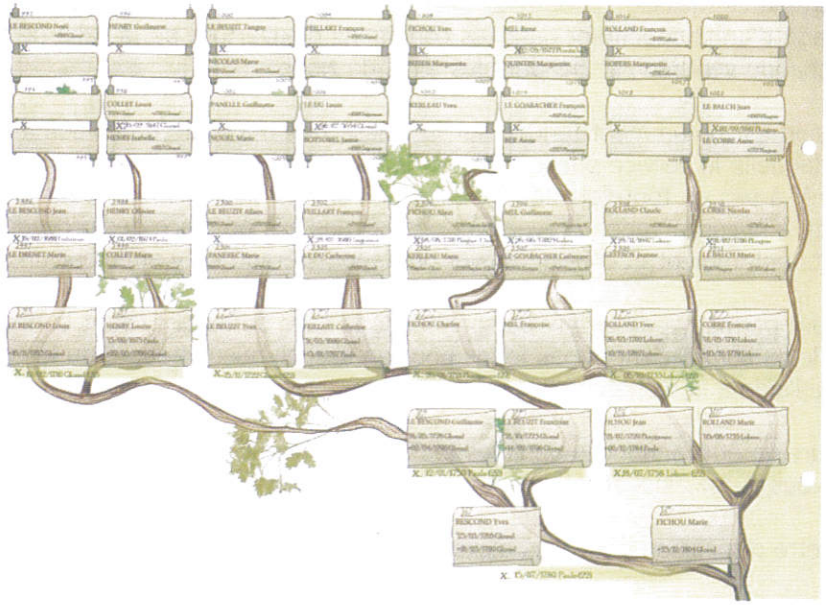
Le Générama peut être maintenant imprimé avec votre propre généalogie.

Cette option vous évite de le remplir à la main, en assurant ne parfaite régularité de l'écriture et sans rature.

Il vous suffit de me transmettre votre généalogie en format gedcom (mode d'emploi sur le site www.passion-genealogie.fr).

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014





N'attendez pas d'avoir fini votre arbre pour l'imprimer : le concept même du Générama (avec ses feuillets supérieurs amovibles) vous permet de mettre à jour, à votre guise, les dernières générations.

Vous êtes intéressé par le Générama ? Profitez-en, car en qualité de membre du CGF, vous bénéficiez d'un tarif réduit !

	Prix public	Prix adhérent CGF	Code promo
Générama à remplir soi même (10 générations : 1023 ancêtres)	45 €	**39 €**	CGF2014
Générama avec 6 extensions (6 feuillets pour aller jusqu'à 15 générations)	50 €	**44 €**	CGF2014
Générama Imprimé (avec vos données généalogiques)	120 €	**90 €**	CGF2014GI

Pour bénéficier de cette offre :

rendez-vous sur le site www.passion-genealogie.fr et saisissez le code promotionnel ci-dessus.

ou

par courrier (avec votre règlement par chèque à l'ordre d'Alain ROUAULT) à l'adresse suivante :
Passion Généalogie, Lieu-dit Fontbouzou, 46500 BIO.

Un exemplaire de démonstration est à votre disposition dans les antenes de l'association.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

Archives départementales du Finistère

Copie d'un courrier électronique adressé le 24 septembre 2014 à Monsieur Jean-François Pellan, Président du Centre Généalogique du Finistère par Monsieur Bruno Corre, Directeur des Archives Départementales du Finistère.

Objet : changement dans les conditions d'ouverture de la salle de lecture de Quimper des Archives Départementales

Monsieur le Président,

Je vous adresse ce message pour vous tenir informé d'une décision qui sera mise en application à partir d'octobre prochain, il s'agit d'un changement dans les conditions d'ouverture de la salle de lecture de Quimper qui sera désormais fermée chaque vendredi, et pendant les fêtes de Noël.

Cette décision est notamment fondée sur la baisse très importante des communications, réduite de moitié en dix ans, baisse à laquelle le service public s'adapte donc, ce qui en période de contrainte budgétaire est particulièrement important. Il n'y a pas eu toutefois de réduction de l'effectif des Archives, cette opération nous permet cependant de dédier un poste à la conservation préventive, nous avons mis en place des procédures de contrôle des documents lors des versements notamment et créé un atelier de dépoussiérage en y affectant un agent.

Cette mesure permettra aussi aux personnels de la salle de lecture, dont la nouvelle responsable est Linda Petton, d'approfondir leurs connaissances des fonds pour un accueil mieux adapté du lectorat, et de se consacrer à des développements de l'aide à la recherche sur Internet.

Cette mesure va être annoncée dans les jours qui viennent en salle de lecture et sur Internet, je tenais à vous en parler avant, vous aurez ainsi des éléments de réponses aux réactions éventuelles de vos membres !

Je suis à votre disposition pour plus d'explications s'il le faut.

Cordialement

Bruno Corre
Conservateur en chef du patrimoine
Directeur des Archives Départementales du Finistère

Le CGF à PARIS

Les réunions parisiennes en 2015 se tiendront les :

Les prochaines réunions des adhérents franciliens du CGF auront lieu les samedis 24 janvier 2015, 28 mars 2015 et 6 juin 2015.
à la Maison des Bretons
(Ty ar Vretonned – Mission Bretonne)
22, rue Delambre à Paris XIV^{e}
(métros Montparnasse, Edgar Quinet, Vavin)

L'accueil est assuré dès 14h 30. Les réunions commencent à 15h 00.

Contact: Pierre-Nicolas Terver
Tél: 06 23 38 08 41Courriel: nicolas.terver@voila.fr

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

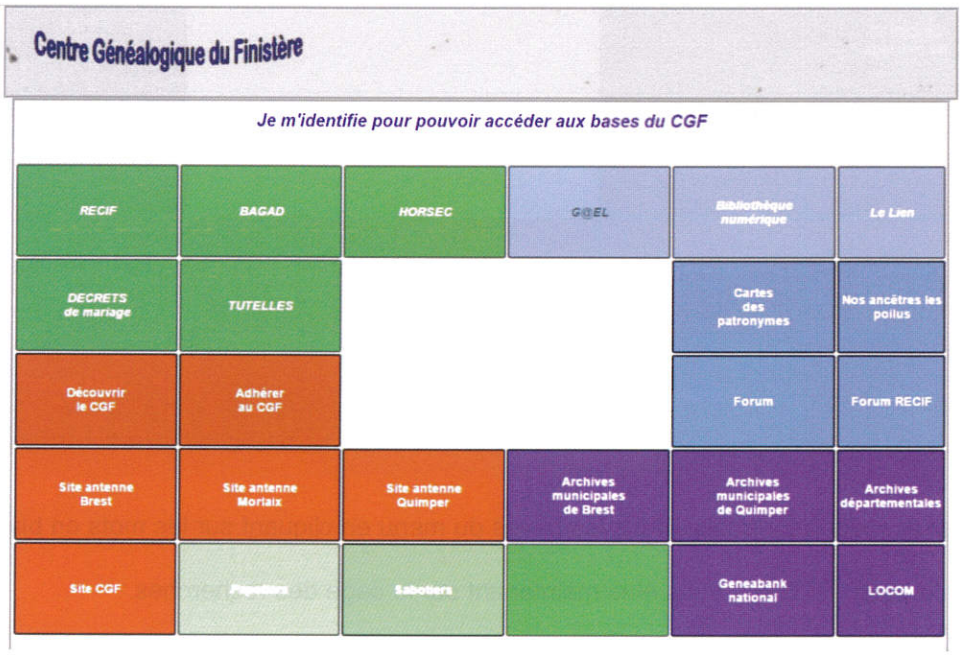
Recif 2 comment acceder a la Base

En 2002, le CGF a fait le choix de mettre les relevés d'actes effectués par ses bénévoles en ligne sur internet en utilisant le système de points "Généabank". Ces points sont attribués à leurs adhérents par les associations membres de Généabank : l'adhérent du CGF reçoit 900 points par trimestre. Membre du CGF, vous pouvez donc, outre les relevés du Finistère, consulter l'ensemble des relevés effectués par les associations affiliées à Généabank en France.

1- Se connecter au site du CGF à partir de l'adresse www.cgf.asso.fr



2- Dans "Recherches dans les bases", cliquer sur "Base des Relevés de l'Etat Civil Finistérien" (Recif)

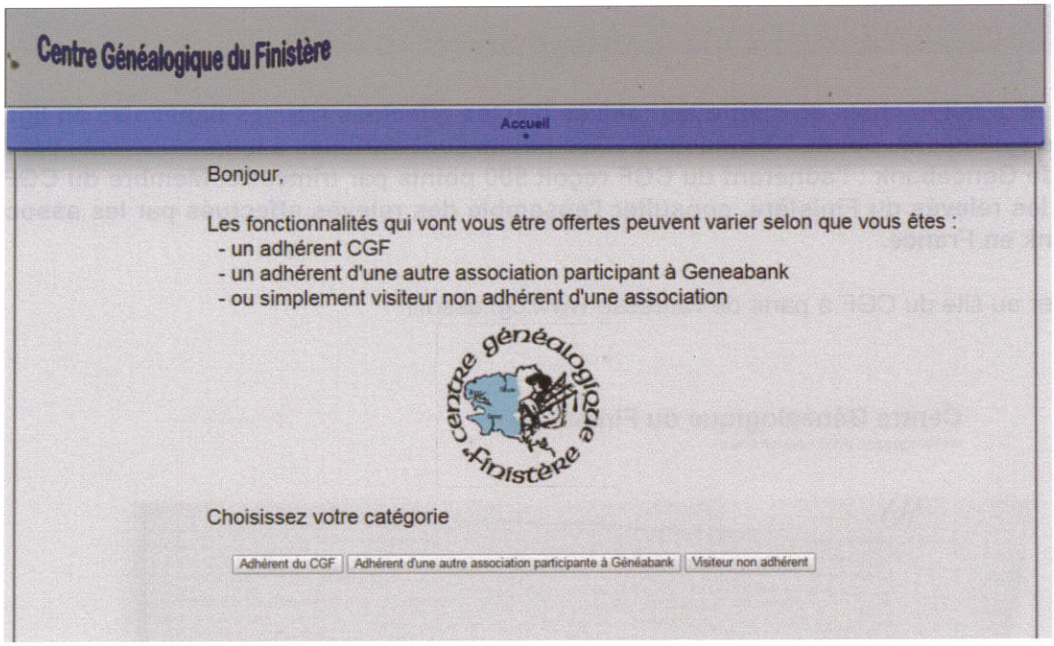


3- Vous obtenez un menu sous forme de pavés de couleur.

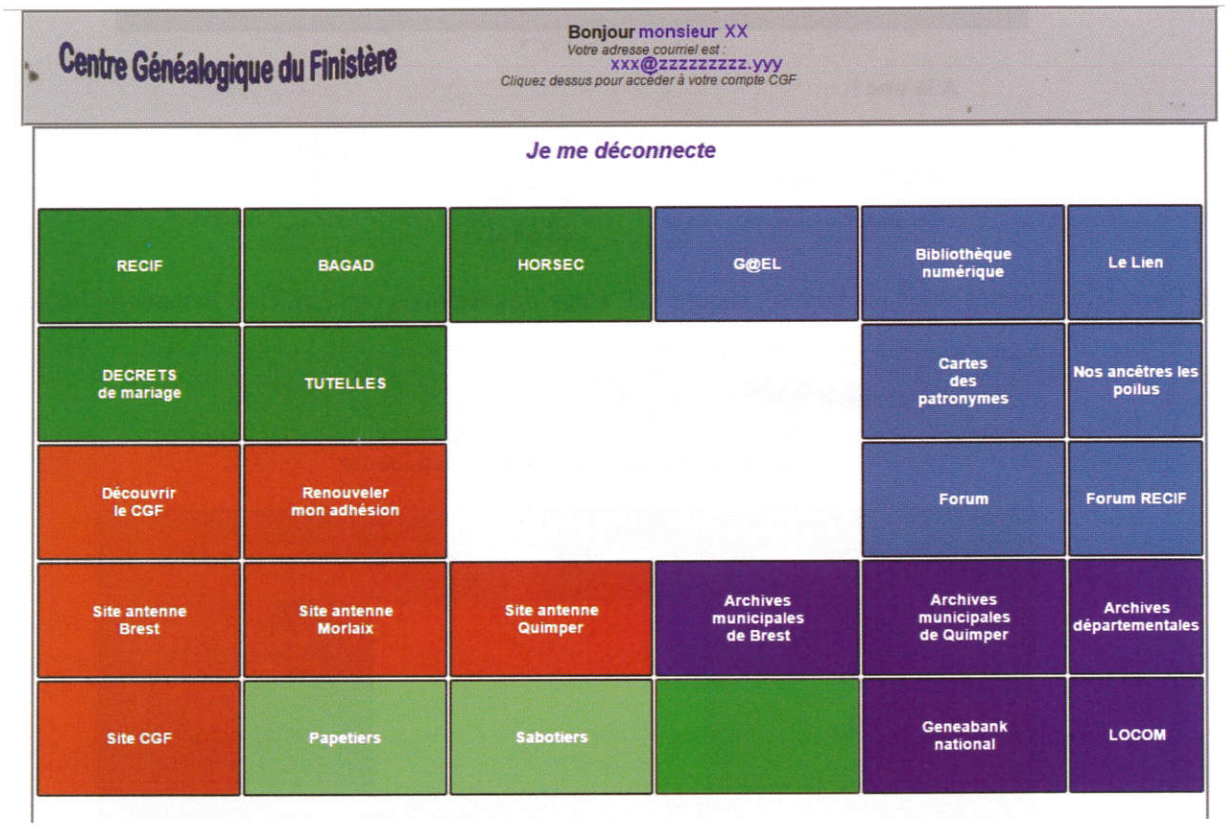
4- Cliquer en haut de la page sur "je m'identifie pour pouvoir accéder aux bases du CGF".

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

5- Cliquer sur "adhérent du CGF" : dans la fenêtre d'identification qui s'ouvre, renseignez votre identifiant et votre mot de passe.



6- Dans le menu sous forme de pavés que nous avons déjà rencontré, vous êtes maintenant reconnu comme adhérent du CGF (voir en haute de la page).



7- Vous pouvez accéder désormais à tous les pavés du menu en cliquant sur les mots en blanc.

8- Cliquez sur le pavé "RECIF" : vous êtes maintenant sur la page des recherches.

9 - Pour la suite, reportez vous au pavé "Bibliothèque numérique". Vous y trouverez une aide complète dans "Notice pour une première prise en main de RECIF".

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

CONSIGNES POUR REDIGER VOS QUESTIONS OU APPORTER VOS REPONSES

Afin de faciliter le travail des personnes qui saisissent vos questions et vos réponses, merci de suivre les consignes suivantes :

- écrire **lisiblement**
- indiquer votre nom et votre numéro d'adhérent
- ne pas envoyer pas plus de quatre questions par revue
- utiliser les symboles généalogiques classiques (° pour la naissance, X pour mariage et + pour décès)
- utiliser des points pour séparer les divers éléments d'une date (écrire 01.01.2007 et non 01/01/2007)
- écrire les patronymes en majuscule
- écrire les noms de lieu en majuscule
- toujours mentionner une date, même approximative.

Pour les réponses :
- indiquer impérativement le numéro de la question à laquelle vous répondez
- faire une réponse rédigée (et ne pas envoyer simplement un tableau généalogique en pièce jointe)

la Rédaction

APPEL A ARTICLES

Vous appréciez notre revue.

Vous appréciez les articles qui vous sont proposés.

Pour enrichir le contenu du LIEN, la rédaction souhaite avoir des articles d'avance et fait donc appel à ses lecteurs pour qu'ils lui en remettent.

Si vous connaissez des personnes dans vos cercles de connaissance, capables d'en fournir, n'hésitez pas à les inciter à nous en transmettre également.

AGENDA

Assemblée générale de l'antenne de Quimper : Samedi 17 janvier 2015

Assemblée générale de l'antenne de Brest : Samedi 24 janvier 2015

Assemblée générale de l'antenne de Morlaix : Samedi 7 février 2015

Date limite de renouvellement des cotisations : Samedi 14 février 20115

Assemblée générale du CGF : Samedi 28 fevrier 2015

XXIIIe Congrès de la Fédération Française de Généalogie organisé par le Cercle Généalogique Poitevin a POITIERS: du 3 au 4 octobre 2015

GENEABANK

Mise à jour des comptes Geneabank 2015

- pour le 1er trimestre : Jeudi 26 mars 2015

- pour le 2nd trimestre : Jeudi 25 juin 2015

- pour le 3e trimestre : Jeudi 24 septembre 2015

- pour le 4e trimestre : Jeudi 17 décembre 2015

Dernier délai pour transmettre à la rédaction du *LIEN* vos demandes d'insertion dans le n° 133 : 14 Février 2015

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014

XXIII[e] CONGRÈS NATIONAL
ORGANISÉ PAR LE CERCLE
GÉNÉALOGIQUE POITEVIN

SOUS LE PATRONAGE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

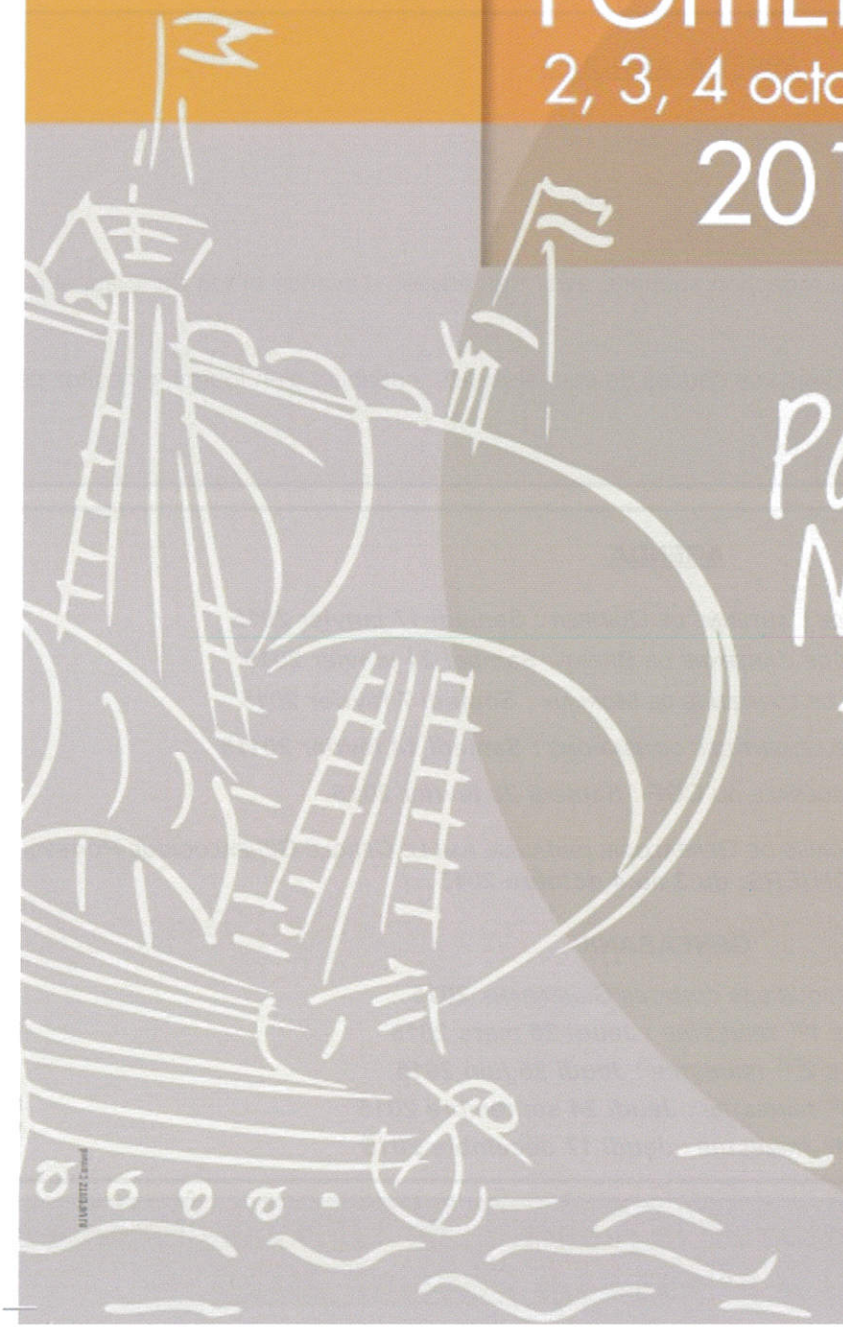
SALON NATIONAL DE GÉNÉALOGIE

PALAIS DES CONGRÈS
DU FUTUROSCOPE

POITIERS

2, 3, 4 octobre

2015



Poitou et Nouvelle France

CONTACT
CERCLE GÉNÉALOGIQUE POITEVIN
22, RUE ARSÈNE ORILLARD
86000 POITIERS
contact@poitiersgenealogie2015.fr
www.poitiersgenealogie2015.fr

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 132, décembre 2014